THESE DE DOCTORAT DE SCIENCES DU LANGAGE

L'UNIVERSITE DE NANTES
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 595
Arts, Lettres, Langues
Spécialité : *Sciences du langage et didactique des langues*

Par

« Vincent Robin Gazsity»

« Usages du français et pratiques discursives dans les relations professionnelles sino-gabonaises »

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 11 octobre 2018
Unité de recherche : EA 4643 CODIRE
Thèse N° :

Rapporteurs avant soutenance :

Julien Longhi
Rapporteur
Université de Cergy Pontoise
Auguste Moussirou-Mouyama
Rapporteur
Université Omar Bongo de Libreville

Composition du Jury :

Nathalie Garric
Directrice de thèse
Université de Nantes
Béatrice Bouvier-Laffitte
Co-directrice de thèse
Université Catholique de l'Ouest
Olga Galatanu
Examinatrice
Université de Nantes
Gudrun Ledegen : présidente du jury
Examinatrice
Université Rennes 2
Thierry Pairault
Examinateur
Ecole des Hautes Etudes Sciences Sociales de Paris

Université de Nantes
Ecole doctorale n°595
Arts, Lettres, Langues
Sciences du langage

juin 2018

Vincent Robin-Gazsity

Usages du français et pratiques discursives dans les relations professionnelles sino-gabonaises

Thèse de doctorat
Sous la direction de Nathalie Garric et Béatrice Bouvier-Laffitte

Membres du jury :

Nathalie Garric, Université de Nantes	Directrice de thèse
Béatrice Bouvier-Laffitte, Université Catholique de l'Ouest	Co-directrice de thèse
Olga Galatanu, Université de Nantes	Membre du jury
Gudrun Ledegen, Université Rennes 2	Membre du jury
Julien Longhi, Université de Cergy Pontoise	Membre du jury
Auguste Moussirou-Mouyama, Université Omar Bongo	Membre du jury
Thierry Pairault, Ecole des Hautes Etudes Sciences Sociales - Paris	Membre du jury

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidé pendant l'élaboration de ma thèse, particulièrement mes directrice et co-directrice, Madame Nathalie Garric et Madame Béatrice Bouvier-Laffitte, pour leurs conseils, leurs corrections et leurs encouragements.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'aimable autorisation de mes directeurs successifs dans l'entreprise CFHEC-Gabon, Monsieur Zhongxin Sun et Monsieur Shiyang Dong, ainsi que la collaboration de mes collègues Madame Rong Fan, Madame Xinju He, Monsieur Lifei Jiang et Monsieur Shaohua He.

Au terme de ce parcours, je remercie enfin, mes proches pour leurs attentions et leurs encouragements, tout particulièrement mon épouse Baoqin Dong, pour sa patience dans la vie personnelle comme dans la vie professionnelle, et ma tante Madame Brigitte Robin pour ses relectures et ses corrections.

Table des matières

INTRODUCTION 11

I. Présentation du sujet 11

II. Démarche et objectifs 12

III. Questions de recherche et enjeux théoriques 13

IV. Organisation de la recherche 15

PARTIE I : Méthodologie, situation et cadre théorique 18

I. Méthodologie 18

I.I. Le chercheur et le terrain 19

I.II. Construction du corpus 25

I.III. Contenus du corpus 30

I.IV. Hypothèses et problématique 40

II. Situation de l'étude 42

II.I. Bref historique du Gabon 43

II.II. Historique des relations sino-africaines 52

II.III. Les entreprises C.C.C.C. et CFHEC au Gabon 61

II.IV. Le processus de réalisation d'une route 65

II.V. Le Ministère des Travaux public 66

III. Situation linguistique 68

III.I. Situation linguistique au Gabon 68

III.II. Le français chez les employés chinois 84

IV. Cadre théorique 87

IV.I Problématique 87

IV.II. Le concept de stratégie 87

IV.III. Les interactions 96

IV.IV. Analyse du discours 112

IV.V. Articulation des différents courants 123

PARTIE II : Construire l'interaction 128

I. Particularités des interactions au sein de l'entreprise CFHEC 128

II. Séquences d'ouverture 134

II.I. Séquences d'ouverture dans l'entreprise 139

II.II. Séquences d'ouverture hors l'entreprise 141

III. Termes d'adresse 146

III.I. Pronoms d'adresse 147

III.II. Noms d'adresse 151

IV.Texte des interactions 158

IV.I. L'interlangue des employés chinois ayant appris le français sur place 158

IV.II. Les variétés de français employées par les partenaires gabonais 161

IV.III. Co-construction du texte 166

V. Les genres et type des interactions 173

V.I. Types des interactions 173

V.II. Du formel vers l'informel 174

V.III. De l'informel vers le formel 181

VI. Le discours des partenaires gabonais 187

VI.I. Le prédiscours sur le Chinois 188

VI.II. Le sénat et l'assemblée nationale : des noms de mémoire 190

VI.III. Impact sur les interactions 192

VI.IV. Positionnement des employés gabonais dans la relation à l'entreprise 194

VII. Les différents types de stratégies discursives 198

VII.I. Stratégies socio-culturelles 199

VII.II. Stratégies linguistiques 201

VII.III. Formations discursives, registres discursifs et stratégies 202

PARTIE III : Entretenir une relation 205

I. Les interprètes dans l'entreprise CFHEC 206

I.I. Le choix du français 207

I.II. Le départ en Afrique 208

I.III. La vision du partenaire gabonais 210

I.IV. Représentations sur la langue 221

II. Du registre au genre 225
II.I. L'hypothèse d'un registre discursif 225
II.II. Construire une entrée dans le registre 228
II.III. Matérialisation du registre par un genre discursif 231
II.IV. Finalités de l'interaction 238
III. Interactions avec les fonctionnaires du ministère des travaux publics ... 254
III.I. Communauté discursive 254
III.II. Registre et communauté discursive 260
IV. Conclusion 271
IV.I. Entrées et sorties du registre 273
IV.II. Structure de l'interaction et modules conversationnels 273
IV.III. Hétérogénéité des marques de genre 274
PARTIE IV : Négocier le sens 276
I. Le travail d'interprétation 276
I.I. L'interprétation dans l'entreprise CFHEC 276
I.II. Quelques notions de traductologie 277
II. Interprétation et cadre interactionnel 282
II.I Relation entre le cadre de l'entreprise chinoise et son partenaire 282
II.II. Relation entre le cadre de l'entreprise et le traducteur interprète ... 283
II.III. Autres facteurs intervenants dans l'interprétation 285

II.IV. Cadre interactif 287

III. Réseau interactionnel et structures des interactions d'interprétation ... 288

III.I Interaction C1 : places de l'interprète et interprétation 292

III.II. Interaction C2 : place du partenaire gabonais 303

III.III. Interaction C3 : audience avec un ministre 314

III. Conclusion 331

CONCLUSION GENERALE 336

I. Définition d'un modèle d'analyse 337

II. Différentes conceptions des stratégies discursives 340

II.I. Un cadre global 340

II.II. De la contextualisation aux registres discursifs 341

II.III. La hiérarchie des buts de Pierre Bange et l'influence des phénomènes prédiscursifs 342

II.IV. Séquences textuelles et stratégies d'interprétation 343

III. Impact des stratégies discursives sur les relations professionnelles 343

III.I. Variétés de français et normes de communication 344

III.II. Stratégies liées au registre discursif 346

III.III. Stratégies en situation d'interprétation 349

IV. Le français dans les relations sino-africaines 350

BIBLIOGRAPHIE 353

INDEX DES AUTEURS 363

INDEX DES NOTIONS 365

INTRODUCTION

I. Présentation du sujet

L'affirmation de la Chine sur la scène internationale, de plus en plus évidente depuis l'après Tian An Men, a bouleversé la donne économique, tout particulièrement en Afrique où sa présence ne peut plus être ignorée. Les flux de capitaux et de populations qui en résultent apportent notamment un nouvel éclairage sur l'Afrique francophone et ses problématiques linguistiques. Le discours sur la langue française, qu'il émane des institutions de France ou de l'Organisation Internationale de la Francophonie, a aussi évolué : ladite langue de Molière n'est plus seulement présentée comme le vecteur de la culture, des arts et de l'humanisme, elle se veut aussi porteuse d'opportunités économiques. Le rapport sur la francophonie 2014 de Jacques Attali[1] illustrait bien cette volonté de mettre l'accent sur le français comme la langue du développement et de l'économie, tout particulièrement dans les zones francophones d'Afrique (où vivent 53% des francophones du monde d'après le rapport). Mais quelle est cette langue sensée fournir le support des échanges commerciaux dans la région ? Est-ce la langue des normes prescriptives façonnées par les grammairiens et les académiciens ? Est-ce la langue rêvée par les pères fondateurs de la Francophonie ? Probablement ni l'une ni l'autre, et c'est en partie de là que découlent les questions qui motivent cette étude. Quelle est réellement cette langue « moteur de croissance durable » ? La France, son histoire, sa culture, ses idéaux sont-ils enserrés dans le français d'Afrique ? A quoi ressemble un français utilisé dans des échanges économiques, qui plus est entre des pays du Sud, où la France et les Français sont absents ? Quelles dimensions de la langue sont en action lorsqu'elle est utilisée dans un contexte professionnel africain ?

A ce questionnement général correspond bien entendu un parcours personnel qui d'une part m'a rendu sensible à ce sujet et d'autre part m'a permis de l'étudier « in vivo ». Après avoir passé quelques années en Chine en tant qu'enseignant de français, mon épouse, Chinoise

[1] Attali, J. (2014) *La francophonie et la francophilie moteur de croissance durable*, rapport à François Hollande, président de la république, Paris : Direction de l'information légale et administrative

francophone, a souhaité se lancer dans l'aventure sino-africaine et nous avons pour cela cherché deux postes de traducteur dans les sociétés chinoises présentes sur le continent pour finalement être embauchés dans l'entreprise China First Highway Engineering Compagny (désormais CFHEC), filiale du groupe China Communication Construction Compagny (désormais C.C.C.C.), officiant dans les travaux publics au Gabon. Ces éléments personnels sont difficiles à retrancher de la recherche puisqu'ils font non seulement partie des motivations de cette dernière, mais ils ont aussi une influence non négligeable sur le recueil des données, comme sur leur analyse : il sera donc nécessaire de les intégrer dans la démarche. A ces questionnements, il faut bien-sûr ajouter ceux engendrés par une pratique et un environnement professionnel qui m'étaient jusqu'alors inconnus et dont il m'a fallu saisir les rouages pour mener à bien la vaste gamme de tâches liées à mon nouveau métier.

II. Démarche et objectifs

Si la littérature scientifique abonde sur l'étude du processus de vernacularisation du français en Afrique, les études sur l'influence de ces « nouveaux parlers français » dans les interactions avec d'autres francophones, et d'autant plus les Chinois francophones, sont à notre connaissance assez rares. Ce travail s'inscrit dans les études de terrains à la manière dont le conçoit Agier : « le terrain n'est pas une chose, ni un lieu, ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution […] c'est d'abord un ensemble de relations personnelles avec des gens » (2004 : 35). C'est de ces relations personnelles, avec des collègues, des collaborateurs, et de leurs interactions réciproques, que nous tirerons les données de la recherche. Cette démarche est donc empirico-inductive, elle ne s'appuie pas sur une théorie préalable à appliquer à l'étude d'un terrain, mais ce sont les particularités de ce terrain même qui induiront l'utilisation des outils théoriques appropriés. L'interdisciplinarité est ici une nécessité pour saisir au mieux les différents facteurs à l'œuvre dans le corpus : des savoirs proprement linguistiques pour traiter la matérialité du texte, interactionnistes pour leur fonctionnement, ou encore l'analyse de discours pour mettre à jour les relations intertextuelles qui les sous-tendent et les étudier en tant que pratiques sociales à part entière.

L'objectif est de décrire une situation, celle des relations professionnelles entre des collègues chinois de l'entreprise CFHEC et leurs partenaires gabonais, et d'éclairer le rôle des usages du français dans les stratégies qu'ils mettent en place. L'un des problèmes clés, commun aux démarches empirico-inductives et qualitatives, est le transfert, ou du moins la possibilité d'établir un transfert vers d'autres cas et de concilier ainsi comme le dit Philippe Blanchet : « les données macro-linguistiques et les données micro-sociologiques dans une vision systémique globale des cas à tous les niveaux, de la stratégie individuelle aux règles générales » (2012 : 37).

III. Questions de recherche et enjeux théoriques

Ce travail découle donc d'une expérience de terrain : deux années passées dans l'entreprise CFHEC Gabon durant lesquelles j'ai eu l'occasion d'observer les relations entre mes collègues et leurs partenaires et de relever au cours des conversations, les remarques réciproques des employés chinois et de leurs partenaires gabonais. Leurs relations sont extrêmement diverses, elles varient notamment en fonction des compétences linguistiques des employés chinois, des statuts réciproques des interlocuteurs dans le travail, et d'une large gamme de facteurs que nous aurons à expliciter. Les questions qui guident la recherche s'articulent donc autour de trois axes principaux : le linguistique, l'interactionnel et les représentations réciproques dans l'espace professionnel de coopération internationale.

- Quelle est la place du français au Gabon ?
- Quelle est l'influence des langues locales dans les variétés de français utilisées ?
- Quelles variétés sont utilisées par les employés chinois dans leurs activités professionnelles ?
- Comment ces différents éléments interviennent-ils dans la construction des interactions discursives ?
- Quels choix impliquent ces différentes variétés de langue ?
- Quelles stratégies en découlent ?

- Quelles sont les contraintes (communicationnelles, linguistiques, discursives) qui structurent les interactions entre les employés et leurs partenaires ?
- Quelles sont les normes communicationnelles en vigueur dans leurs interactions ?
- Avec quels éléments sont-elles construites ?
- Dans quelle mesure la langue des échanges influe-t-elle sur cette construction ?
- Comment ces normes s'adaptent-elles aux différentes situations de communication ?
- Quelles stratégies permettent-elles ?

- Quelle est la place de la langue et des normes interactionnelles dans ces pratiques professionnelles ?
- Quel est l'impact de la situation historique et politique sur ces interactions ?
- Quels phénomènes prédiscursifs apparaissent dans les interactions ?
- Sont-ils impliqués dans les stratégies des interactants ?
- Quelles formations discursives traversent les interactions ?
- De quelles manières les différentes formations discursives influent-elles sur les interactions ?
- La pratique sociale des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais induit-elle un registre discursif qui leur est propre ?
- Si oui quels types de stratégies induit-il ?

La recherche mettra au centre l'utilisation du français dans ses différentes variétés et les choix qu'elles permettent, dans la construction des normes communicationnelles, du texte des interactions, et dans la transmission du sens de manière générale. Nous tenterons ainsi de dégager de façon transversale l'ensemble des stratégies liées à l'usage du français dans les interactions professionnelles observées dans l'entreprise CFHEC Gabon. Un des enjeux de notre travail sera en cela d'articuler des concepts liés à des courants différents et de les articuler. L'analyse interactionnelle et la pragmatique nous révèleront un premier type de stratégies mise en place durant les interactions, mais ces dernières ne suffisent pas à envisager

le langage dans ses fonctionnements sociaux, qui plus est quand ces fonctionnements s'intègrent à une situation historique et politique complexe. Les théories de l'analyse du discours d'obédience française ouvriront un autre plan permettant de lier ces analyses à des phénomènes intertextuels. Nous considérerons que la pratique langagière est en elle-même une pratique sociale, et nous poserons l'hypothèse de l'existence d'un ou de registre(s) discursif(s) de ces relations entre un employé chinois et son partenaires gabonais, pour envisager leur filiation historique. La notion de registre tel que l'a développée Achard, fournira aussi un espace propice à la mise en place d'un autre type de stratégies, et il nous faudra envisager de faire entrer dans les marques de genre relatif au registre des éléments du champ de la linguistique interactionnel et pragmatique. Cette méthode présente le défi de ne pas se limiter à une juxtaposition de méthodologies mais bien de parvenir à une imbrication propre à cerner l'ensemble des phénomènes impliqués dans nos questions de recherche.

IV. Organisation de la recherche

Nous exposerons d'abord la méthodologie liée à cette enquête de terrain, en prenant soin d'analyser la posture du chercheur et le dialogue entre le corpus et la problématique, puis le cadre théorique qui nous fournira les outils principaux de l'analyse des interactions entre les employés chinois de CFHEC et leurs partenaires gabonais. Le travail se fondera sur trois types de données : des informations sur le contexte historique et linguistique tirées d'ouvrages scientifiques traitant de ces questions, et un double corpus composé d'entretiens avec les acteurs de la recherche et d'enregistrements d'interaction qui seront au centre de notre analyse. Cette triangulation des données et la multiplication des approches permettront d'envisager le phénomène des relations de travail sino-gabonaises sous un angle aussi large que possible.

Dans un premier temps, nous présenterons donc le contexte général dans lequel prennent place ces interactions, à savoir le contexte historique et politique du Gabon, et l'arrivée de la Chine en Afrique, ainsi que l'organisation générale de l'entreprise CCCC - CFHEC Gabon et la vie quotidienne de ses employés. Nous considérerons, comme le remarque Gumperz que :

> Si l'on adopte une perspective interactive, il faut admettre que, préalablement à toute démarche strictement linguistique, il est nécessaire d'obtenir une meilleure connaissance de la manière dont des préjugés et des pratiques de sélection orientent et exercent une contrainte sur la transmission sociale […] nous devons articuler une explication en terme politiques et institutionnels à une perspective centrée sur la micro-analyse de la pratique quotidienne (1989 : 112-113).

Ce n'est donc qu'après cette étape que nous détaillerons la situation linguistique et discursive de notre contexte d'étude. En effet c'est dans ce cadre complexe que prennent place les éléments qui composent notre corpus et qui ont motivé notre recherche. Celui-ci contient deux parties principales.

La première est composée d'entretiens avec différents acteurs de notre contexte : les employés chinois de l'entreprise, les employés gabonais, ainsi que certains partenaires, avocat, comptable et fonctionnaires de différents ministères gabonais. Ces données fournissent des informations sur le contexte et la façon dont il est interprété par les sujets de l'étude ; l'analyse discursive de ces entretiens permettra de travailler un certain nombre de discours et de prédiscours qui les traversent et de déterminer dans quelle mesure ils peuvent influer sur le déroulement d'une interaction entre un employé chinois et son partenaire gabonais.

La deuxième partie est composée d'interactions entre les employés Chinois de l'entreprise CCCC et leurs partenaires gabonais, qui constituent le cœur de notre corpus. Nous considérons en effet que le discours produit par les interactants comme un type de pratique langagière à la manière dont le conçoit Boutet :

> la pratique de langage ou pratique langagière est à considérer comme une pratique sociale et à analyser comme telle ; c'est-à-dire que les mots, les discours, ne sont pas seulement les représentants de nos actes et de nos pensées, ils ne sont pas seulement là pour transmettre de l'information ou des idées ou des ordres. Ils ne se contentent pas de refléter le social, ils en sont partie prenante et ils agissent sur le social (1985 : 6).

Pour envisager ce discours en interaction il nous faudra donc multiplier les outils, comme le prescrit Kerbrat-Orecchioni : « le discours-en-interaction est un objet complexe, comportant différents 'niveaux', 'plans' ou 'modules'. […] On doit donc se 'bricoler' une boîte à outils diversifiée » (2005 : 20). Par ce « bricolage », nous chercherons à atteindre les pratiques

langagières des employés chinois et de leurs partenaires, au travers des usages du français et de leurs différentes variations, de la manière dont celles-ci agissent sur les normes communicationnelles qui régissent l'interaction, et de la structuration de l'espace social par le discours qui les traverse par les formations et registres discursifs.

Ce corpus d'interaction est lui-même réparti en plusieurs parties, divisées en fonction du niveau de langue de l'interactant Chinois. Cette classification a été choisie en vertu de deux hypothèses méthodologiques. D'une part, les registres discursifs que nous tenterons de définir sont de nature hétérogène et nous supposons que ces niveaux de langue en seront un des facteurs les plus évidents, sur lesquels nous nous appuierons dans un premier temps pour mettre en lumière les autres. D'autre part, cette division en trois parties nous permettra de construire une progression dans l'usage de nos outils théoriques. En effet, une première partie composée d'interactions d'autodidactes ayant un niveau de langue faible permettra de mettre l'accent sur la construction du cadre interactionnel. Ensuite, ayant identifié les éléments qui constituent ce cadre, nous envisagerons les relations quotidiennes des traducteurs, où l'accumulation des textes et la maitrise linguistique de ces derniers, nous permettront d'envisager avec précision l'existence de registres discursifs. Enfin nous envisagerons les situations d'interprétation, et les modalités de transmission de sens, et les transformations nécessaires pour rendre les énoncés des cadres conformes aux contraintes des registres discursifs précédemment déterminés. A chaque étape les différents outils théoriques que nous avons mentionnés dans le paragraphe précédent nous permettront donc de percer plus profondément la coque interactionnelle pour accéder à des enjeux plus purement discursifs.

Cette méthode de triangulation des données, associée à l'emploi d'outils théoriques variés nous permettra d'envisager l'influence de l'usage du français dans les relations professionnelles sino-gabonaises sous différents plans.

PARTIE I : Méthodologie, situation et cadre théorique

I. Méthodologie

Cette étude a été initiée et construite à partir d'une expérience de travail de deux ans pour *China First Highway Engineering Company – Gabon* (désormais CFHEC) la branche installée au Gabon de l'entreprise nationale chinoise *China Communication Construction Company* (désormais C.C.C.C.) en tant qu'interprète, responsable du transit et assistant de direction. Occuper ce poste suppose de se plier aux conditions de travail et de vie de l'entreprise, et donc à la vie en collectivité, à l'autorité des supérieurs hiérarchiques, à des horaires de travail très élastiques, en résumé de s'immerger dans un groupe et de suivre son mode de vie. En cela, cette recherche, bien que centrée sur l'usage de la langue, le discours, s'inscrit dans les études de terrains, telles qu'elles furent inaugurées au début du vingtième siècle par B. Malinowski dans le cadre de l'ethnologie[1]. La méthode d'observation participante qu'il a ainsi élaborée met l'accent sur l'importance pour le chercheur d'avoir accès à des données de première main et de ne pas se limiter aux récits de voyageurs, rapports de fonctionnaires ou d'ingénieurs ou aux journaux de missionnaires comme il était d'usage jusqu'alors. Les principes de cette méthode (effectuer le travail de terrain par soi-même, apprendre la langue des populations étudiées, se couper du monde occidental…) ont permis de réduire l'ethnocentrisme de l'observateur, mais cette posture, de par la diversification des terrains et des recherches, ne semble plus aller de soi et soulève aujourd'hui de nombreuses questions autant sur le plan éthique, politique, qu'épistémologique. Cette notion d'enquête de terrain étant au centre de notre méthodologie et de notre recherche doctorale, nous envisagerons dans un premier temps les différents types de relations au terrain et ce qu'ils peuvent impliquer, puis nous interrogerons cette notion de « données de première main » pour tracer le cheminement qui nous conduit des données aux corpus. Enfin, nous présenterons les

[1] Malinowsky, B. (1922, traduction française 1963), *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard.

conventions de transcription et les choix en matière de traduction. Placer ces réflexions méthodologiques en tête de notre réflexion vise ici à marquer notre attachement au travail de terrain, tout en insistant sur le nécessaire déplacement qu'il implique, du professionnel au chercheur.

I.I. Le chercheur et le terrain

I.I.I. Les quatre rôles du chercheur de Ray Raymond I. Gold

Depuis Malinowski (1922) et l'introduction des études de terrain, la pratique s'est généralisée à l'ensemble des sciences sociales, de l'ethnologie à la linguistique, et la question du rôle de l'observateur est devenue centrale dans les années 50 – 60. Un des premiers à traiter la question des rôles endossés par le chercheur est Ray Raymond I. Gold (1954), à la suite d'une enquête menée sous la tutelle de Buford Junker (1954) de l'université de Chicago dans le cadre de son travail sur le « Field Work ». Il définit quatre rôles types et s'interroge sur les écueils propres à chacun d'entre eux :

- Le pur participant joue un rôle sur le terrain sans que sa qualité de chercheur ne soit connue. Il est donc à même de relever des comportements socio-culturels en limitant au maximum son influence sur le milieu étudié mais il doit prendre garde à ne pas se laisser perturber par le rôle qu'il a endossé.

- Le participant comme observateur est relativement proche du rôle du pur participant à cela près que ses interlocuteurs sont conscients d'entretenir une relation de terrain. Les informations recueillies sont donc susceptibles d'être déformées par la présence de l'observateur et l'observateur lui-même doit, comme le pur participant, se méfier de l'influence que le « terrain » peut avoir sur lui-même.

- L'observateur comme participant concerne les cas d'observation à « visite unique » et généralement de courte de durée, comme peut le faire un chercheur avant d'élaborer un questionnaire. Les données ainsi recueillies ne constituent qu'une amorce à un travail plus approfondi. Cette posture ne permet pas une compréhension poussée du terrain étudié.

- Le pur observateur, enfin, exclut toute interaction avec ses informateurs. C'était le cas des premiers ethnologues. Mais si cette méthode limite l'influence du chercheur sur le terrain, elle ne lui donne cependant pas accès à l'interprétation que donnent ses informateurs, à ce qu'ils disent ou ce qu'ils font. Le risque est souvent un point de vue ethnocentriste.

La définition de ces rôles a le mérite d'attirer l'attention sur l'influence que le chercheur peut avoir sur son terrain et réciproquement, il apparait que, non seulement il est nécessaire de rester vigilant sur la tendance à adopter le point de vue des acteurs, mais il faut également prendre en compte l'influence du chercheur sur les données recueillies. Cette typologie montre cependant certaines limites. Dans le cadre de notre enquête, il faut considérer que le rôle du chercheur a évolué au cours de la période d'immersion sur le terrain. En effet, lors de son arrivée dans l'entreprise, la recherche n'avait pas été encore définie et nous n'en avions parlé à aucun de nos collègues de ce projet. Ce n'est que par la suite, lors de la deuxième année de notre contrat, que nous avons demandé l'autorisation à notre supérieur hiérarchique de mener quelques entretiens en vue d'éventuels travaux de recherche universitaire. De pur participant, nous sommes donc devenus participant comme observateur. Au-delà de cette notion de rôle sur le terrain, il nous faut questionner et analyser la relation au groupe observé en tant que chercheur comme en tant que professionnel.

I.I.II Les trois degrés d'appartenance au groupe de Patricia et Peter Adler

Adler et Adler dans *Membership role in field Research* (1987), ont complété les catégories proposées par Gold et défini trois types d'appartenance au groupe étudié :

- l'observation participante périphérique par laquelle le chercheur participe suffisamment aux activités pour être considéré comme « membre » du groupe, mais pas assez pour être admis au cœur de l'activité. C'est le cas, par exemple, pour des études concernant des groupes aux activités déviantes auxquelles le chercheur refuse de prendre part.

- l’observation participante active où le chercheur s'efforce de jouer un rôle et d'acquérir un statut à l'intérieur du groupe ou de l'institution qu'il étudie. Ce statut va lui permettre de participer activement aux activités comme un membre, tout en maintenant une certaine distance. Il a un pied ici et l'autre ailleurs.

- l’observation participante complète recouvre deux types de situations. Dans la première, le chercheur a déjà un rôle dans la situation qu’il étudie, ce qui est le cas dans notre étude. Dans la deuxième, il pousse à l’extrême la participation et finit par fusionner avec le milieu étudié, ce qui a pu être le cas, par exemple, pour Carlos Castaneda (1968, 1971, 1972), étudiant en anthropologie, qui quitte l’université pour suivre le chamane qu’il étudiait.

Dans le cas de notre étude, il s’agit donc d’une observation participante complète. Il faut néanmoins préciser qu’il est très rare de croiser des « non-Chinois » travaillant dans des entreprises publiques chinoises en Afrique. L’entreprise compte quelques employés locaux, mais ceux-ci ne partagent pas la vie quotidienne de leurs collègues. Bien que faisant partie du groupe, nous restons un « étranger » avec tout ce que cela implique sur la façon dont on doit se comporter avec nous, et les conditions de ce qui peut ou ne peut pas être dit et doit ou ne doit pas être dit. Les enregistrements d’interactions en notre présence doivent être analysés en prenant en compte ce facteur, et même dans les enregistrements sans notre présence, réalisés par nos collègues. En effet, ils peuvent modifier leur comportement pour se conformer à ce qu’ils pensent être nos attentes ou occulter ce qu’ils jugent inconvenant. De même, lors des entretiens avec les partenaires gabonais, nous sommes employés dans une entreprise chinoise, mais avant tout un Français avec tout ce que cela peut impliquer sur les discours recueillis et notamment un recours au « vous » pour désigner la France, voire les occidentaux. Cette observation participante complète n’empêche donc pas une influence marquée du chercheur sur le terrain.

I.I.III. Positionnement du chercheur

Le chercheur en sciences humaines, en quittant la position du simple observateur, investit donc son terrain d’étude. Il ne suffit pas d’évaluer son influence sur les données recueillies, le chercheur doit aussi se poser la question de sa responsabilité vis-à-vis de cette action. Comme

l'expose M. Heller, dans le contexte de mobilité et de remise en question des frontières, l'ethnologue comme le sociologue ou le linguiste de terrain n'est plus face à un monde figé qu'il se contente de décrire, mais qu'il doit aussi :

> […] comprendre, expliquer et prendre position. Il correspond à une remise en question du rôle de la recherche en anthropologie linguistique dans les débats publics sur la langue. Les anciennes prémisses de scientificité objective rendaient ce travail disponible comme discours expert, mais actuellement on conceptualise la chercheuse davantage comme une agente sociale (2007 : 40).

Pour envisager le positionnement du chercheur, I. Léglise (2013 : 32) propose un diagramme composé de trois axes : l'origine de la demande de la recherche, l'implication sociale du chercheur et le mode de construction des théories et des interprétations. Ces trois axes forment un continuum qui permet de visualiser le positionnement du chercheur :

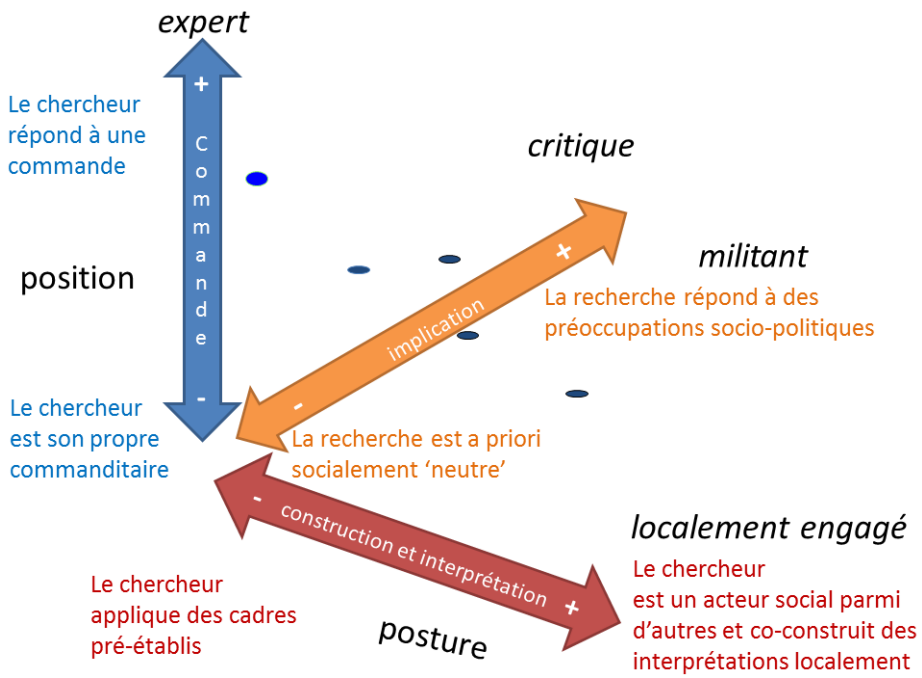

Figure 1 : les axes du positionnement du chercheur

Ce positionnement pose les bases de la recherche et se répercute sur les données sélectionnées, la constitution du corpus et l'angle d'analyse. L'axe de la position met en évidence l'influence du commanditaire. Dans notre cas, l'étude sera effectivement différente

si elle doit être remise à l'entreprise CCCC, à une institution gabonaise ou à une entreprise française. Et bien qu'il s'agisse d'un travail universitaire, il faut envisager que l'entreprise se réserve un droit de regard sur les résultats de ces recherches et sur la confidentialité de certaines informations.

La posture, c'est-à-dire le modèle de construction et d'interprétation, concerne la place respective de la théorie et des données, et celle des acteurs dans l'interprétation de ces données. Dans notre étude, il ne s'agit pas de plaquer une théorie pour la confirmer ou l'infirmer sur le terrain, mais d'un questionnement mutuel de la problématique et du corpus, comme nous le développerons par la suite. Quant au rôle des acteurs du terrain, on ne saurait considérer qu'il s'agit d'une co-construction complète bien que ceux-ci aient parfois participé à la compréhension de certains comportements notamment lors des entretiens.

Enfin, si notre recherche se veut socialement neutre, il est évident qu'elle ne peut pas l'être, le chercheur comme les sujets qu'il étudie, ainsi que le remarque Rabatel est lui aussi soumis au : « poids de l'interdiscours, des formations discursives, des idéologies, pour rendre compte des parcours, réseaux, modes de socialité » (2013 : 3). De plus, notre présence sur une période relativement longue, qui plus est dans des conditions de vie collective, entraîne des relations affectives avec les acteurs du terrain. Il ne s'agit pas non plus d'une démarche militante, mais si l'analyse de certaines données montrait des éléments linguistiques ou culturels susceptibles d'améliorer la communication entre les employés chinois et leurs partenaires gabonais, il nous arrivait d'en discuter.

I.I.IV. Implications politiques, éthiques et méthodologiques

La relation du chercheur à son terrain a donc des implications politiques, éthiques et en cela, nécessairement, méthodologiques. L'ethnologie, où sont nées les enquêtes de terrain, était dès l'origine dans le sillage des entreprises coloniales, d'où une position ambiguë sur les implications politiques de ces recherches, qui ont par la suite été interrogées par un certain nombre de travaux pendant la période coloniale et post coloniale, comme ceux de Talal Asad (1973 : 9-19) ou Achille Mbembe (2000). La question de l'implication politique traverse donc depuis longtemps les enquêtes de terrain. Bien que, comme nous venons de le voir, notre

enquête n'ait pas de commanditaire, elle est sous-tendue par un questionnement de nature politique concernant la colonisation et sa trace la plus concrète au Gabon, c'est-à-dire l'usage du français, ainsi que le phénomène de la « Chinafrique ». Ce travail n'ayant aucune visée politique, il est nécessaire de prendre conscience de ce fait pour limiter l'influence de points de vue personnels sur les données. Comme nous le détaillerons par la suite, une hypothèse formulée aux prémices de la recherche fondée sur des postulats à résonnance politique, en l'occurrence l'influence des représentations de la France dans les représentations mutuelles entre Chinois et Gabonais, a influencé le début de l'enquête et le recueil des données. Bien qu'il soit difficile de ne pas interroger les deux phénomènes suscités, à savoir la colonisation et la Chinafrique, lorsque l'on vit au Gabon, il est nécessaire de préserver au maximum l'enquête des à priori et des présupposés.

L'enquête soulève aussi des questions éthiques vis-à-vis des acteurs de terrain, notamment en ce qui concerne leur anonymat et la confidentialité des informations, sachant que la première ne garantit pas l'autre. En effet, sans divulguer le nom des personnes qui apparaissent dans le corpus, il reste possible pour d'autres acteurs de les identifier. Etant donnée l'importance des capitaux engendrés par le secteur des travaux publics, les informations à caractère économique ne seront pas intégrées à l'étude, tout comme les éléments susceptibles de causer du tort aux acteurs du terrain. Les implications éthiques ont donc aussi une influence sur la constitution du corpus.

Ce positionnement de recherche conduit à un corpus hétérogène, composé d'entretiens et d'enregistrements d'interactions dans différents contextes avec ou sans la présence du chercheur, nécessitant une gamme d'outils théoriques variés pour envisager à la fois les variétés de langue, la façon dont elles fonctionnent in situ, et les discours qui les traversent. Cette hétérogénéité du corpus, composé d'entretiens et d'interactions, est issue de la volonté de ne pas couper les interactions, qui sont au cœur de l'analyse, de leur contexte et donc de la façon dont les interactants conçoivent le sujet que nous nous donnons à traiter, c'est-à-dire les relations professionnelles entre les employés et leurs partenaires gabonais. Elle est aussi issue d'une volonté, dans la mesure du possible, d'hétérogénéisation. Comme le font remarquer Garric et Longhi : « introduire une hétérogénéité maîtrisée des données peut

permettre d'actualiser des contextes pluriels larges qui seuls sont susceptibles de délimiter les conditions d'une construction intertextuelle ». Cette hétérogénéité maîtrisée passe pour nous par l'équilibrage des entretiens entre les Chinois et les Gabonais, ou dans les interactions, par la répartition aussi juste que possible de différents types de situations (dans l'entreprise, à l'extérieur, degré de formalité…). Malgré cet effort d'hétérogénéisation, notre corpus ne prétend pas à légitimité représentative, principalement du fait que les interactions sont souvent enregistrées par nos collègues chinois et en cela soumises à leur bon vouloir. Nous construisons cependant le corpus de façon à le rendre le plus équilibré possible au regard des facteurs suscités.

I.II. Construction du corpus

En plus du cadre donné par le positionnement du chercheur par rapport à son terrain et, comme nous venons de le voir, les implications politiques, éthiques et méthodologiques qui en découlent, la construction du corpus dépend bien évidement de l'objet d'étude et du point de vue adopté. L'affirmation de Saussure, « le point de vue crée l'objet » (1916), est valable pour la linguistique comme pour les autres domaines des sciences humaines. Si l'objet de l'étude dans son ensemble vise les relations sino-gabonaises, il a été précisé, formé, façonné, par l'évolution du point de vue en début de recherche. La constitution du corpus est de même le résultat d'un dialogue entre la théorie et le corpus. Pour utiliser la distinction introduite par Elena Tognini-Bonelli (2001), il ne s'agit pas d'une étude « corpus based », où une théorie préétablie est appliquée à un corpus fixe, mais plutôt d'une étude de type « corpus driven », où corpus et théorie se répondent et construisent en parallèle la ou les théories devant permettre de saisir l'ensemble du corpus recueilli.

I.II.I. Du corpus à la problématique : un double mouvement déductivo-inductif

Les premiers tâtonnements de l'enquête illustrent bien l'importance d'éclaircir le rôle et le positionnement du chercheur d'une part, la nécessité d'un dialogue entre le corpus et la problématique d'autre part. En effet, lorsque je suis arrivé dans l'entreprise, le directeur de la succursale gabonaise était un chinois francophone et francophile, qui avait étudié le français à Beijing Daxue, une prestigieuse université pékinoise. A cette époque, son principal

consultant était un Français, et il avait choisi un transitaire dont le responsable était aussi français. J'avais alors choisi de problématiser la notion de représentation, posant l'hypothèse que les représentations sur la France jouaient un rôle d'intermédiaire orienté dans le système de représentations mutuelles entre Chinois et Gabonais. Mes premiers entretiens semblaient la confirmer. Quand mon directeur a été remplacé par une personne formée au génie civil qui ne parlait pas le français et n'avait pas d'intérêt particulier pour la culture française, les consultants se sont diversifiés, l'image de la France a pris beaucoup moins d'importance. Je me suis rendu compte qu'une grande partie des confirmations de mon hypothèse qui apparaissaient dans mes entretiens étaient dues à mon influence. Cette position d'intermédiaire des représentations sur la France que je cherchais à mettre en valeur, je la créais moi-même par ma présence et par ma façon de mener mes entretiens. Je suis donc revenu sur mon angle de problématisation. Plutôt que les représentations, les usages de la langue me sont apparus une porte d'entrée plus fiable, car elle constitue la base concrète de ces relations sino-gabonaises. J'ai donc par la suite modifié ma conduite des entretiens et élargi mon corpus à des enregistrements d'interactions pour mettre en valeur le fonctionnement de la langue, ses répercussions dans les codes interactionnels, et envisagé l'ensemble comme une pratique sociale au travers d'outils comme les registres discursifs, ouvrant sur les relations intertextuelles. C'est donc par un dialogue mutuel que le corpus et la théorie se sont construits. Comme l'expose Charaudeau :

> On n'ira pas jusqu'à dire que « C'est finalement le corpus qui fait la théorie », car ce serait nier le double mouvement déductivo-inductif de la recherche en sciences humaines et sociales, mais on dira : « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique /dis-moi quelle est ta problématique, je te dirai quel est ton corpus (2009).

I.II.II. Des données au corpus

Comme nous l'avons montré en abordant le rôle du chercheur, son positionnement et le dialogue effectué entre le corpus et la problématique, les données, comme le corpus, sont des constructions. Comme le remarque Olivier de Sardan, elles ne sont pas :

> […] des "morceaux de réel" cueillis et conservés tels quels par le chercheur (illusion positiviste), pas plus qu'elles ne sont de pures constructions de son

> esprit ou de sa sensibilité (illusion subjectiviste). Les données sont la transformation en traces objectivées de “morceaux de réel” tels qu’ils ont été sélectionnés et perçus par le chercheur (1995 : 76).

Cette sélection est faite en vue d’éclairer les questions qui découlent de la problématique. Poser la question de l’influence de l’usage du français sur les relations professionnelles entre les Chinois et les Gabonais, soulève le problème des différentes variétés de français qui apparaissent dans ces relations, des choix langagiers qu’elles permettent dans les interactions et des différents procédés discursifs qui en construisent le sens. Il faut donc disposer d’un ensemble de données en lien avec les problèmes posés.

Le terrain nous a fourni un ensemble de documents (journaux gabonais, magazines édités par l’ambassade de Chine, documents internes à l’entreprise…), des notes, mais aussi un savoir être et des connaissances sur un certain nombre de fonctionnements propres à l’environnement de la recherche. Ces données formelles et informelles, couplées aux entretiens et aux interactions, doivent entrer en dialogue avec notre problématique pour construire un corpus. Pour cela, les interactions doivent présenter une gamme de situations la plus variée possible et les entretiens rassembler autant que possible les acteurs du terrain considéré. Cette variété ne répond cependant pas à des exigences de représentativité de type mathématique. Elle suit dans un premier temps le déroulement de l’enquête, celle-ci fait montre de différents types de lieux, de différents niveaux de maîtrise du français chez les employés chinois, de différents statuts, et des variables se dégagent progressivement. En parallèle, les entretiens d’abord focalisés sur le personnel de l’entreprise, se sont élargis aux fonctionnaires du ministère des Travaux Public, puis à l’ensemble des collaborateurs de l’entreprise (administrations, avocats, cabinet comptable…). En cela les données recueillies sont déjà une construction en dialogue avec la problématique, qui fait ressortir certaines variables structurant le corpus, notamment, le niveau de langue de l’employé chinois, le lieu de l’interaction (dans l’entreprise ou à l’extérieur de l’entreprise) et les statuts réciproques des interactants. Par la suite le choix des interactions constituant le corpus s’opère par une répartition quantitative permettant de mettre ces variables en regard de façon équilibré. Ainsi, la question de l’ouverture et de la fermeture du corpus trouve elle aussi son sens en dialogue avec la problématique. Comme le mentionne Damon Mayaffre :

> Le corpus est un objet heuristique. C'est une construction arbitraire, une composition relative qui n'a de sens, de valeur et de pertinence qu'au regard des questions qu'on va lui poser, des réponses que l'on cherche, des résultats que l'on va trouver (2002 : 3).

Cette construction s'ouvre donc sur la question des relations professionnelles sino-gabonaises au Gabon, dans le contexte de l'entreprise CCCC. Le questionnement progressif du corpus a donc permis d'identifier trois facteurs principaux : le niveau linguistique de l'interactant chinois, le lieu de l'interaction, et les statuts respectifs des interlocuteurs. Ces facteurs doivent être croisés et mis en regard pour mesurer leur influence (par exemple pour pouvoir comparer les différences entre une interaction avec écart de statut dans l'entreprise et à l'extérieur). L'harmonisation quantitative de ces différents types de situation ainsi que les contraintes matérielles de la collecte des données enregistrées (elles sont soumises à la coopération des collègues et plus simplement aux opportunités d'enregistrement) posent donc les limites du corpus des interactions.

Pour ce qui est des entretiens, s'il n'a pas toujours été possible d'interroger directement les interactants impliqués dans les interactions, le corpus a été équilibré en fonction des nationalités et des différents statuts ou positions (dans l'entreprise comme dans l'administration gabonaise) des personnes interrogées, de façon à nous éclairer, d'une façon globale sur les représentations des interactants. Ils permettent de dégager des lignes communes chez les traducteurs des entreprises, les employés gabonais ou encore fonctionnaires des administrations, et d'envisager avec plus de précision des formations discursives, des préconstruits, et des prédiscours qui ont une influence sur les interactions.

Outre la sélection des données considérées, il est nécessaire de prendre en compte que la transcription du corpus ainsi délimité, ajoute une nouvelle étape vers la construction du corpus. Comme le dit Mondada, la transcription est :

> […] un processus qui matérialise les présupposés théoriques de son auteur et qui effectue de nombreux choix interprétatifs ayant un effet configurant sur les possibilités d'analyse et sur ses résultats (2008 : 78-79).

Elle constitue donc une reconstruction du réel en vue de son analyse. La nature orale du corpus induit un nombre de choix très étendu sur lequel nous n'avons pas toujours prise. Les enregistrements étant parfois effectués par des employés de CCCC sans notre présence, les données paralinguistiques et extralinguistiques sont parfois difficiles à relever. Nous

choisirons donc de nous concentrer sur le matériel linguistique en lui-même et nous attacherons une importance particulière à la nature co-constructive du texte des interactions, celui-ci étant issu d'une négociation entre les interactants, au cœur notre analyse.

Le choix des conventions de transcription que nous allons présenter en troisième partie marque lui aussi une orientation. Nous verrons, par exemple, que la notation concernant la prosodie et les autres phénomènes de variation phonétique est relativement limitée parce que ces variables ont été volontairement écartées du champ de notre étude, pour nous focaliser sur d'autres aspects des variations et conserver une clarté dans la présentation des interactions.

I.II.III L'hypothèse d'un registre discursif

Il peut paraitre prématuré d'envisager la notion polysémique, et en cela complexe, de registre discursif dans la partie consacrée à la méthodologie, mais bien que nous reviendrons sur ce concept dans notre cadre théorique, il nous parait nécessaire de l'évoquer dans cette partie consacrée à la construction de notre corpus. Ce dernier est, comme nous venons de le voir, une construction composée d'un ensemble de textes recueilli dans une même « zone » (relations entre des employés chinois et leurs partenaires gabonais au Gabon) et équilibrée d'après notre point de vue d'analyse. Cette situation correspond à ce que décrit Achard lorsqu'il met en relation le corpus et le registre discursif :

> un corpus est l'accumulation de textes dans un même voisinage construit par un point de vue d'analyse. […] En analyse de discours, il faut par ailleurs faire l'hypothèse d'un registre discursif. Un registre discursif est une accumulation de textes dans un même voisinage (1995a : 84).

Il précise un peu plus tard que cette accumulation de textes, et donc le registre discursif, doit être « socialement construit par une catégorisation stable » (Achard 1995b : 8). Dans notre cas, la place importante que le personnage du « Chinois » reçoit en général dans la société gabonaise et le système régulé formé par les rapports sociaux entre les employés de l'entreprise et leurs partenaires gabonais nous permettent de poser l'hypothèse d'un registre discursif. Le terme de registre est fortement polysémique, et il nous faut d'abord le clarifier.

En sociolinguistique le terme registre peut faire référence à une situation sociale (« registre » dans ce sens s'approche de niveau de langue), comme à une activité (par exemple le registre du commentaire sportif). Pour sa part, Achard, dont les travaux se situent dans la sociologie

du langage, puis en analyse du discours, distingue le terme de registre, qui concerne les textes regroupés autour d'un même type d'acte, de celui de genre qui désigne les spécificités langagières, linguistiques et discursives, qui organisent un ensemble de textes. Dans le cas de notre corpus, nous poserons l'hypothèse d'un registre discursif illustré par l'ensemble des enregistrements de relations professionnelles entre des employés et leurs partenaires, le type d'acte les fédérant pourrait être défini comme : établir et entretenir une relation de partenariat. Cet acte permet d'englober l'ensemble des interactions des employés de l'entreprise en relation avec l'administration gabonaise, les banques, les services de l'immigration, les fournisseurs, les sous-traitants… Le registre, en tant qu'ensemble empirique ouvert des relations professionnelles entre les employés d'une entreprise chinoise installée au Gabon avec ses partenaires locaux, trouvera son illustration et sa confirmation ou son infirmation dans le corpus, ensemble fermé et sélectionné pour témoigner du fonctionnement du registre supposé. Ce registre permettra, s'il est confirmé par le corpus, de par ses manifestations formelles, de définir un genre discursif, comme le propose Achard :

> Traiter un corpus, c'est, pour le sociologue du langage, soumettre son hypothèse de constitution (le registre) à l'épreuve de l'existence d'invariants formels (i.e. : de genres associés) (1996b).

Cette démarche implique un fonctionnement circulaire en cela qu'elle nécessite de poser au départ un registre, que l'on ne pourra trouver qu'à l'arrivée. Cette opération ne peut s'effectuer que par tâtonnement et dialogue entre l'émique, c'est-à-dire les conceptions partagées par les participants et l'éthique, c'est-à-dire la situation conceptuelle dégagée à l'aide de notre cadre théorique.

I.III. Contenus du corpus

I.III.I Les entretiens

Les entretiens ont été réalisés avec différents acteurs du terrain. Ils sont menés de façon semi directive autour des thèmes des représentations de l'autre (le Chinois pour les Gabonais et le Gabonais pour les Chinois), des relations sino-africaines, de l'usage du français et parfois des représentations sur la France quand le sujet était abordé ou suggéré par l'interviewé. Le premier écueil de ce type d'entretien semi directif serait de rester à un niveau où le discours devient un outil d'illustration de théories préétablies par le chercheur, et nous avons déjà

évoqué le danger de tels fonctionnements dans le chapitre sur le dialogue entre le corpus et la problématique. Le deuxième écueil est à l'inverse, de considérer que l'analyse de l'entretien appartient au lecteur et de présenter les entretiens tels quels, posant qu'ils font sens par eux-mêmes. Comme l'a mis en valeur Pêcheux le discours n'est pas transparent pour le récepteur, mais qu'il ne l'est pas non plus pour le sujet énonciateur. Il définit « deux oublis » fondant la partie cachée du discours. Le premier oubli du sujet énonciateur est qu'il n'est pas la source du sens, mais que ce dernier fait appel à un processus qui lui est extérieur, le deuxième oubli concerne la zone où le sujet énonciateur se pose et construit les frontières entre ce qui est dit et le « non-dit », ce qui est rejeté. Cette théorie nous conduira à considérer le rôle de la mémoire discursive dans ces entretiens.

Dans notre cas, les entretiens et les interactions constituent deux parties distinctes du corpus. En effet, comme nous l'avons exposé ci-dessus, la définition d'un registre (ou de plusieurs) permet de poser l'hypothèse d'un genre (ou de plusieurs) en mettant en évidence des manifestations formelles du registre correspondant aux interactions professionnelles entre Chinois et Gabonais, sans supposer une relation d'isomorphisme cependant. Comme le conseille Olivier de Sardan (2008 : 59) l'entretien doit être considéré à la manière d'une conversation, ou plus précisément d'une interaction, notamment pour prendre en considération la remarque du paragraphe précédent, et l'influence de l'intervieweur sur le matériel ainsi obtenu. Cependant les entretiens ne font pas directement partie de notre registre, car ils ne sont pas liés à l'acte qui le définit, c'est-à-dire entretenir une relation professionnelle entre un employé chinois et son partenaire gabonais. En effet, d'une part les relations d'entretiens avec « un Français » n'entrent pas dans notre registre, d'autre part, un certain nombre d'entretiens ont lieu en chinois ce qui rend difficile l'identification de formes correspondantes en français. En revanche ces entretiens, réalisés avec des interlocuteurs de statuts sociaux variés, pour les deux nationalités, et faisant partie du groupe social désigné au travers de notre registre discursif, nous permettront grâce à un volume textuel plus conséquent d'étudier plus précisément ces discours, la construction des divers objets qui les compose et les traces d'autres discours qui les traversent.

I.III.II. Les interactions

Les enregistrements d'interaction sont soumis comme nous l'avons vu à de nombreuses contraintes. Certains ont été effectués par nous-même, mais nous avons vu que la présence du chercheur, particulièrement dans notre situation (influence conjuguée de l'identité du chercheur, d'employé d'une entreprise chinoise, et de Français natif, sur les interactions). Les autres interactions sont donc enregistrées par des collègues des entreprises chinoises, ce qui suppose, d'une part, leur collaboration, d'autre part, n'exclut pas l'influence de la conscience de l'enregistrement. Nous avons privilégié l'axe du niveau linguistique pour classer les interactions en trois catégories. A : interactions d'employés autodidactes en français ; B : interactions des traducteurs seuls ; C interaction en situation d'interprétariat. Comme nous l'avons vu, dans chacune de ces catégories, nous mettons en regard d'autres facteurs, principalement les différences de statut et le lieu de l'interaction.

Nous considérons ces interactions comme discursives, c'est-à-dire comme des pratiques sociales qu'il sera donc nécessaire de replacer dans leurs relations intertextuelles avec d'autres discours, ce que nous envisagerons avec les outils que nous avons évoqués plus haut. Cependant dans un premier temps, il est important de garder une trace la plus précise possible des différents éléments extralinguistiques et paralinguistiques nous informant sur le contexte de production des interactions. Pour cela, nous avons utilisé la grille SPEAKING, constituée par Dell Hymes (1972), permettant de répertorier les informations sur ce qu'il définit comme les huit constituants fondamentaux des interactions :

Setting : le cadre physique – soit le temps et le site – et psychologique de l'interaction.

Participants : ensemble des individus présents et qui sont plus ou moins impliqués dans le déroulement de l'action, qu'ils prennent effectivement part ou non aux échanges verbaux.

Ends : les finalités de l'activité communicative se décomposent, selon Hymes, en but (ou en intention) et en résultat, qui ne sont pas nécessairement concordants. Nous nous focaliserons

sur le but principal de l'interaction, tout en précisant si les buts des interactants sont différents.

Acts : cette notion assez générale englobe en fait deux aspects de la réalité du message : les thèmes abordés au cours de l'échange en forment le contenu ; la forme procède de la dimension stylistique du fait discursif (référentielle, expressive, ludique, etc., de façon absolue ou mixte). Nous nous contenterons ici de répertorier les principaux thèmes qui apparaissent dans l'interaction, ou objets du discours. Cette dernière notion pose deux questions : celle des marques permettant de repérer les objets du discours et celle des effets discursifs liés à la construction de l'objet. La question des objets du discours se posera plus particulièrement dans l'analyse des modules de conversation où des phénomènes d'interdiscursivité permettrons de dégager les procédés de thématisation. A ces effets discursifs dans les modules de conversation s'ajoutent des phénomènes plus spécifiquement interactifs, comme les modifications de la place réciproque des interactants.

Key : la tonalité est donnée dans l'activité linguistique et paralinguistique. Elle permet de rendre compte de la façon dont on peut transiter d'une attitude ou d'un ton à l'autre. Les informations notées ici seront à prendre avec précaution, surtout lorsqu'elles sont transmises par la personne ayant procédé à l'enregistrement en l'absence du chercheur et ayant donc un parti pris dans l'interaction. Nous nous bornerons à notifier le ton général de l'échange et les changements les plus évidents.

Instrumentalities : les instruments de la communication regroupent l'ensemble des canaux (comme la gestuelle, le langage tambouriné, etc.) qu'ils soient linguistiques (langage parlé, écriture) ou paralinguistiques (kinésiques, proxémiques, etc.), et les codes qui leur sont associés (linguistiques, vestimentaires, etc.). Etant donné les particularités des enregistrements, nous nous focaliserons sur les codes les plus directement perceptibles, tout en notifiant les évènements paralinguistiques les plus marquants.

Norms : les normes (ou plus exactement les conventions, voire les habitudes) sont de deux types. Les normes d'interaction en premier lieu, concernent le système conversationnel (tour

de parole, interruptions, chevauchements, silences, etc.). Celles d'interprétations qui nécessitent, de la part des participants, une connaissance préalable des présupposés sociaux et culturels du milieu dans lequel le message est émis. Dans le cadre de notre étude, nous noterons les normes qui s'imposent théoriquement en fonction du lieu et des interactants, bien qu'elles soient parfois en négociation pendant l'échange.

Genre : Cette catégorie (héritée des études sur les folks linguistics) permet d'affiner la connaissance de la situation de communication. Le sens du « genre » pour Hymes est différent de celui que lui donne Achard, comme répartition inégale des formes associées à un registre discursif. Les genres évoqués par Hymes (1972) aussi appelés *speech events* (évènement de communication) et sont définis sur des critères externes de situation (nature et destination du site, nature du format participatif, nature du canal, but de l'interaction, degré de formalité et de planification de l'échange, degré d'interactivité, etc.). Kerbrat-Orecchioni et Traverso (2004) désignent comme des types d'interaction, terme que nous retiendrons par la suite dans nos analyses. Comme l'indique Traverso (2004) : « Sur le plan pratique, ce choix impose de repérer une situation sociale existant dans les cultures visées par l'analyse (par exemple l'invitation à un repas, la consultation dans un cabinet médical, etc.) » L'interaction commerciale, par exemple, est à la fois caractérisée par l'objectif d'une transaction (bien contre argent), et par le fait qu'elle se déroule sur un « site commercial », et que les participants s'y présentent à travers les rôles complémentaires de client / vendeur.

I.III.III. Convention de transcription

Nous opterons pour une version simplifiée de la convention de transcription du GARS, avec une transcription en orthographe standard permettant une lecture plus directe et correspondant aux objectifs de notre recherche. Les interactions considérées sont parfois longues (plus de trente minutes) mais nécessitent d'être abordées globalement pour saisir les stratégies discursives mises en place sur plusieurs séquences, ou qui apparaissent dans les passages d'une séquence à une autre. Ces conventions permettent une notation des phénomènes phonétiques limitée mais qui ne menace pas la lisibilité de l'ensemble pour observer au mieux les éléments définis dans notre cadre théorique.

Mise en page

Les pages comporteront chacune 16 lignes, en double interligne, le titre courant en en-tête en haut à droite. Les marges seront de 3,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas 5 cm. Les locuteurs seront mentionnés à la marge, définis par des lettres et numérotés en fonction des prises de paroles. Le texte débute à 2cm de la marge de numérotation des pages, placée au centre.

Transcription

La transcription sera effectuée en orthographe standard y compris pour les noms propres, les interjections, les onomatopées et sigles (A.N.P.E., avec points quand on lit les lettres, et ONU sans les points quand il y a une diction enchaînée). Les majuscules seront employées sur les noms propres et sur les titres (films, livres, etc.). La ponctuation est exclue en dehors des points d'interrogation.

Chevauchement

Marqués par soulignement :

<u>Oui</u>

<u>D'accord</u>

Incertitudes

X : syllabe incompréhensible

XXX : plusieurs syllabes incompréhensibles

/d'accord,d'abord/ : interprétations multiples

il(s) chante(nt) : hésitation orthographique en final des mots

Mots incomplets

Un mi-

Articulation

donc: Allongement de la syllabe finale

donc° Prononciation remarquable d'un schwa

Liaisons

aller=à Paris Liaison remarquable

les●amis Absence d'une liaison obligatoire

Pauses

- Pause brève

-- Pause longue

/// Interruption assez longue du discours

I.III.IV. Traduction

La question de la traduction est une étape sensible de la constitution des données et n'est pas sans soulever quelques questions. Il faut d'abord noter, comme nous venons de la voir, que la transcription en elle-même est une forme de traduction, et qu'elle entraîne un certain nombre de choix qui orientent très largement l'analyse qui va suivre. Pour réduire cette influence nous suivrons les réflexions de Traverso :

> Effectuer une traduction d'interaction en vue d'une analyse interactionnelle, consiste à effectuer une traduction de texte écrit et non d'oral. La traduction d'interactions n'a, en ce sens, pas de parenté avec l'interprétation (même si ce qu'on traduit est au départ de l'oral, et même si le texte écrit de la transcription cherche à préserver certaines caractéristiques de l'oralité). Je parlerai donc de traduction de transcription. Cette traduction intervient en toute dernière étape, après l'analyse et après les va-et-vient entre l'analyse et la transcription (2002 : 88)

L'analyse intervient de cette façon avant la traduction et n'en subit l'influence que d'une manière limitée. Elle doit ainsi servir la lisibilité du lecteur final de la recherche. C'est cette lisibilité qui justifie aussi d'autre part le choix que nous avons fait de présenter le texte chinois avant traduction en caractères, plutôt qu'en alphabet latin ou phonétique. En effet le chinois est une langue monosyllabique et tonale ; un même phonème peut avoir différentes significations, une traduction en pinyin (alphabet phonétique chinois utilisant l'alphabet latin)

rendrait sa lecture difficile, voire impossible, même à des locuteurs sinophones. Il a semblé plus intéressant d'offrir à ces derniers la lisibilité du texte, les sons figurés par le pinyin ne nous servant pas directement pour l'analyse. D'autre part cette notation en caractère nous a permis de faire appel à l'aide de mes collègues dans la compréhension de certaines données, ce qui n'aurait pas été possible avec une notation en pinyin.

Ce positionnement après l'analyse n'occulte cependant pas certains problèmes directement liés à la traduction, dont nous ferons ici une liste non exhaustive :

- Les termes liés à une réalité culturelle.

Certains termes font référence à des réalités culturelles et posent quelques problèmes de traduction. Les différences par exemple entre 面子, *mianzi*, et 脸 *lian* tous deux traduisibles par la notion de face, montrent une différence sensible en Chinois et ne correspondent pas à la notion de face en français, ni à celle définie par Goffman (1973), différence sur laquelle nous reviendrons dans notre cadre théorique. Le premier, *mianzi,* désigne une face liée à la performance personnelle, qu'on peut donner, perdre, retrouver, alors que le second, *lian*, désigne une face liée à la qualité morale qui ne s'échange pas socialement. Les termes recouvrant des réalités culturelles dont la compréhension est importante seront explicités lors de l'analyse.

- Les expressions imagées

Les expressions idiomatiques offrent deux types de choix, la traduction littérale ou la recherche d'un équivalent. Un certain nombre de proverbes en quatre ou huit phonèmes, les chengyu (成语) particulièrement prisée par les chinois, se révèlent impossible à traduire, d'une part parce qu'ils font référence à une histoire célèbre avec laquelle ils entretiennent un dialogisme interdiscursif indispensable à l'interprétation et d'autre part parce que certains des morphèmes ont été éliminés.

Prenons par exemple l'expression suivante : 画龙点眼 , « peindre les pupilles du dragon », signifie *ajouter un détail qui mettra l'ensemble en valeur*. Elle se réfère à un grand peintre ayant représenté un dragon sans les yeux, lorsqu'on lui demanda pourquoi, il répondit qu'avec

des yeux il risquait de s'envoler. En effet, il lui dessina un jour des pupilles et l'œuvre fut tellement réaliste que le dragon s'envola. Avec ce type d'expression, il est bien entendu obligatoire d'utiliser un équivalent.

Cependant si nous prenons l'exemple de cette autre expression 脸皮太厚, « avoir la peau du visage trop épaisse », elle nous semble prendre plus de sens avec une traduction littérale que par un équivalent du type « être sans gène », ce qui permet par ailleurs de conserver un arrière-plan culturel à l'idiome.

- Les équivalents pragmatiques

Parmi les plus problématiques, on trouve notamment les termes d'adresse. Ceux-ci marquent la place respective des employés chinois de l'entreprise dans la quasi intégralité des interactions. Elle forme un système complexe que nous étudierons spécifiquement au cours de recherche.

- Les particules et autres vocalisations

Un certain nombre d'onomatopées jouent un rôle particulièrement important dans les interactions en chinois, tel que le 嗯, utilisé comme morphème phatique confirmant la réception du message. La traduction équivalente et phonétiquement proche « mmm » se révèle souvent trompeuse, car elle sous-entend une écoute distraite, alors que 嗯, marque parfois au contraire la concentration du récepteur. Il peut être utilisé dans les salutations souvent symétriques en français, sans être interprété comme un signe d'impolitesse. Ce type d'onomatopées est particulièrement fréquent en chinois, qui dispose d'un grand nombre de caractères permettant de les écrire et de les différencier.

Au-delà de la traduction des textes en eux-mêmes, la constitution d'un corpus dans des cultures éloignées peut elle aussi être problématique. La notion de genre si elle a été comme nous l'avons vu plus haut, un moyen de constitution et d'articulation des corpus est aussi sujet à question. Par exemple, les conditions de vie des employés de l'entreprise et leur statut de travailleurs expatriés rendent les limites entre le territoire personnel et le territoire professionnel floues, toutes situations étant, de près ou de loin, liées à l'entreprise. Nous

préférerons donc aux antonymes professionnels / personnels ceux de formels / informels, plus adapté à notre contexte culturel. Cette remarque du comptable dans l'entretien C5, à propos de l'utilisation du *nin*, équivalent du vouvoiement en français, exprime bien cette ambiguïté :

> « Par exemple, si tu es avec un patron, si tu ne travailles pas tu peux l'appeler comme tu veux, mais si tu es dans une situation formelle tu utilises le *nin* ».

I.III.V. Interculturalité

La notion d'interculturalité est relativement récente, on l'attribue généralement à l'anthropologue Edward T. Hall, chargé après la deuxième guerre mondiale de former les diplomates américains, cependant, entrée relativement tard dans les études universitaires, elle ne constitue pas un domaine, mais un champ qui concerne des disciplines aussi diverses que la linguistique, l'éducation, le commerce ou encore littérature. Toutefois cette approche a été fortement critiquée. D'après Dervin :

> Leurs critiques principales se fondent notamment sur la place prépondérante que prend le concept de culture dans les démarches, au lieu de se concentrer sur l'*inter-* (la relation entre des individus) de l'interculturel. Certaines voix critiques ont même accusé les chercheurs et praticiens du domaine d'exercer une sorte de « racisme sans races » où la culture sert à juger l'altérité, à poser des hiérarchies entre elle et nous, mais aussi et surtout entre « cultures nationales » (2017 : 11).

Dans le cas de notre étude, bien que la nature interculturelle des relations entre les employés chinois et leurs partenaires gabonais soit centrale, nous envisagerons cette notion avec précaution. Le problème posé par la « culture nationale » montre très rapidement ses limites avec les employés chinois, comme le montre cette remarque tirée de l'entretien C1, concernant la consommation d'alcool pendant les repas dans l'entreprise :

> « Avant dans la société où je travaillais, on n'avait pas cette culture. […] Mais ici, c'est vraiment une autre culture. C'est très important de boire de l'alcool. Souvent dans le nord, on boit plus d'alcool, ou c'est la culture de la société, mais maintenant on boit beaucoup moins qu'avant. »

On note ici l'allusion à des différences régionales à l'intérieur du territoire national d'une part, d'autre part, à différentes cultures d'entreprises, que l'on pourrait élargir à bien d'autres facteurs, comme la culture des hommes, des femmes, de certains corps de métiers… Le même propos pourrait être tenu pour les partenaires gabonais, notamment du fait de la grande diversité ethnique du pays. Outre le danger de l'association culture / nation, il convient aussi de se méfier de l'association langue / culture, comme le rappelle Abdallah-Pretceille :

> Si les formulations d'E. Sapir et B. L. Whorf sur la correspondance entre la structure morphosyntaxique d'une langue et les modes de pensée de la culture considérée ont pu séduire, il nous faut convenir qu'à l'heure actuelle les cultures et le linguistique doivent être considérés comme deux champs distincts. Ce n'est donc pas la langue qui témoigne des spécificités culturelles, mais c'est le discours, c'est l'usage que les individus font de la langue qui est porteur de sens (1991 : 307).

Nous aborderons donc la notion de culture dans notre analyse en suivant ces deux remarques formulées par Dervin et Abdallah-Pretceille. D'une part, nous nous focaliserons sur « l'inter » et les relations entre les individus observables dans notre corpus d'interactions, d'autre part, nous envisagerons les cultures discursives des interactants, telle que la définit Von Münchow :

> la culture « réside » certes dans les structures syntaxiques et dans les mots, mais beaucoup plus encore dans ce qui doit et ne doit pas, peut et ne peut pas être dit et comment dans telle situation de communication, autrement dit dans le discours (2010 : 03).

I.IV. Hypothèses et problématique

Notre problématique découle donc des considérations méthodologiques que nous avons évoquées précédemment. D'abord comme nous l'avons vu, notre rôle sur le terrain, ainsi que notre positionnement fondent les limites de ce qu'il nous est possible d'étudier en fonction de critères éthiques, politiques et méthodologiques, et des matériaux qu'il nous est possible de recueillir en termes de données pour constituer notre corpus. Du dialogue entre ce corpus et notre questionnement de recherche naissent des hypothèses qui sont à l'origine de notre problématique. Nous poserons donc les hypothèses suivantes :

- Les interactions qui composent notre corpus ont lieu dans un contexte professionnel, en cela, elles sont orientées vers la réalisation d'un but, en conséquence elles font apparaitre de la part des interactants différentes stratégies en vue de la réalisation de ce but.

- Les usages du français entre un employé chinois et son partenaire gabonais impliquent l'utilisation de différentes variétés de langue, dont le choix et l'agencement mobilisent des stratégies de la part des interactants.

- La situation historique et linguistique des interactions met en présence des normes communicationnelles, liées à la culture chinoise, à la culture gabonaise et par la langue des échanges, à la culture française. La construction des normes propres aux interactions considérées fait donc appel à des stratégies de la part des interactants, de plus la stabilisation de ces normes permet de nouvelles stratégies.

- Les pratiques langagières que nous venons d'évoquer possèdent une cohérence suffisante pour poser l'hypothèse d'un registre discursif, lequel serait à l'origine de stratégies dans les interactions du corpus.

- Le discours des interactions est traversé par des discours lui préexistant qui s'incarnent dans la matérialité textuelle. Ces phénomènes prédiscurifs sous-tendent eux aussi des stratégies.

Le discours des interactions de notre corpus fait donc intervenir des variétés de langue, des normes interactionnelles, ainsi que des phénomènes prédiscursifs, induits par les usages du français. Nous tenterons donc de mettre en valeur le rôle de ces usages dans la mise en place de stratégies discursives dans ces interactions professionnelles, et poserons la problématique suivante :

Quelles sont les stratégies induites par les usages du français dans les interactions orales en français entre les employés chinois d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais dans un contexte professionnel au Gabon ?

II. Situation de l'étude

Le corpus d'interactions dont nous disposons est inséparable de la situation dont nous avons évoqué les traits principaux ci-dessus, en effet nous visons ici l'étude de pratiques langagières telle que les conçoit Boutet (1985), c'est-à-dire en considérant les mots et les discours non pas comme des représentations reflétant la réalité sociale, mais comme une partie cette réalité, agissant sur elle. En ce qui nous concerne, pour saisir cette situation sociale, il nous faudra d'abord envisager notre situation d'étude de façon générale, avec les éléments historiques qui conduisent à son existence et les éléments linguistiques qui en découlent. Dans une première partie nous exposerons donc brièvement l'histoire du Gabon, puis celle des relations sino-africaines, avant d'étudier la situation de l'entreprise C.C.C.C. et de sa branche CFHEC au Gabon. Ensuite, nous étudierons la situation du français au Gabon au travers des notions de diglossie et de continuum, ainsi que le concept d'interlangue permettant l'analyse du français des employés chinois. Les concepts issus de l'analyse du discours nous permettront d'analyser le discours de nos interactions comme une pratique langagière, en effet, comme l'énonce Maingueneau :

> l'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais l'analyse de discours en étudiant le mode d'énonciation, se situe elle à leur charnière (2010).

Pour concevoir cette charnière, nous ferons appel dans notre cadre théorique à des notions développées dans les travaux de Van Dijk (1999), pour considérer l'articulation entre le texte et le lieu social. Van Dijk distingue la situation du contexte, ce dernier regroupant l'ensemble des éléments ayant une influence pertinente sur les interactions que nous étudierons, ou pour être plus précis, une influence mesurable dans le cadre de notre étude, puisque les interactions que nous voulons saisir n'ont pas d'existence en dehors de leur contexte. Cette pertinence principalement envisagée en terme discursif et repérable notamment par des phénomènes interdiscursifs que nous approfondirons dans notre cadre théorique.

II.I. Bref historique du Gabon

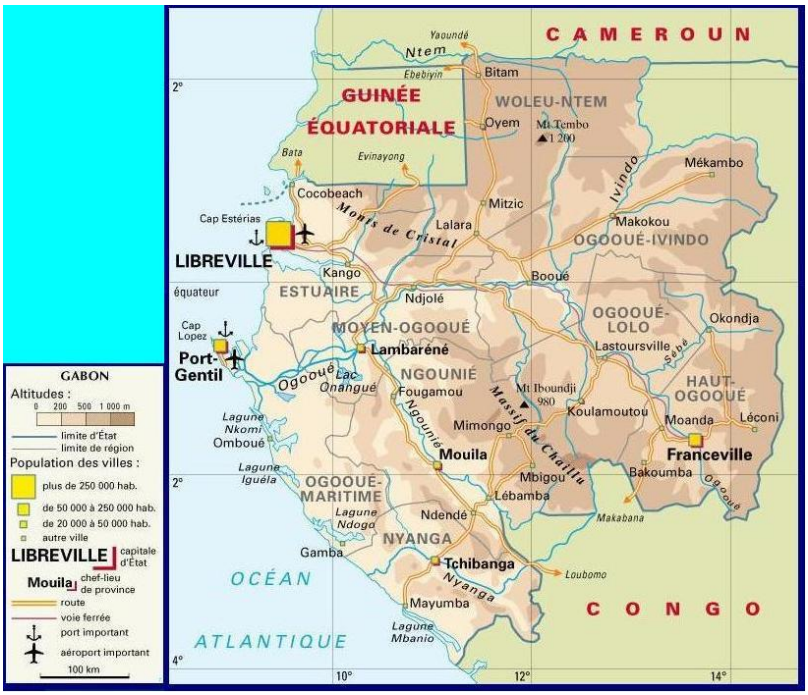

Figure 2 : carte géographique du Gabon

L'histoire du Gabon ne commence pas au 15ième siècle avec l'arrivée des portugais sur les côtes de l'estuaire, comme on pourrait être tenté de le considérer en l'absence de sources écrites. Jusqu'aux années 60, peu d'études ont été consacrées à la période précédant le contact avec les occidentaux, mais les recherches archéologiques qui ont suivi et les nouvelles techniques élaborées par croisement de sources orales, de plus en plus prises en compte dans les milieux scientifiques étudiant l'histoire africaine, ont permis d'approfondir les connaissances sur l'évolution des peuples vivant aux alentours du delta du Komo et du fleuve de l'Ogooué. L'histoire du Gabon est marquée par les migrations et les contacts entre diverses populations et l'historien gabonais Metegue N'Nah (2006 : 12) distingue, en vertu de ces considérations, quatre grandes périodes :

- La période préhistorique, des origines au VIII avant notre ère
- La période antique, du VIII avant notre ère jusqu'à 1471
- La période des temps modernes de 1471 à 1839
- La période contemporaine de 1839 à nos jours

Cette organisation chronologique a pour mérite de mettre en valeur les grands tournants de l'histoire de ce pays, mais, sans occulter les trois premières périodes qui présentent un grand intérêt : d'une part pour aborder le contexte linguistique que nous étudierons par la suite, d'autre part pour la compréhension de la construction de la relation entre les habitants gabonais et l'Occident et, plus particulièrement, avec la France. Nous détaillerons plus spécifiquement la période contemporaine. Elle comprend le processus de colonisation et la période de décolonisation. Nous séparerons donc ce bref historique en huit grandes parties : la période préhistorique et la période antique, la période des temps modernes, l'installation de la domination coloniale, la première guerre mondiale, la deuxième guerre mondiale, l'après-guerre, la décolonisation, puis enfin la période post coloniale.

II.I.I. Période préhistorique et période antique

Parler de la préhistoire gabonaise amène à s'interroger sur ce que l'on conçoit comme le territoire gabonais, étant donné que les frontières du pays ont été longtemps flottantes et que celles que l'on connaît aujourd'hui (voir figure 1) n'ont été fixées qu'en 1946. Avant cette date, le territoire se centre sur l'estuaire du Komo, sur les bords duquel est aujourd'hui situé sa capitale, Libreville. Les découvertes archéologiques présentées par Oslisly et Peyrot (1987 :19) permettent d'affirmer que 70 000 ans avant notre ère, l'Homme vivait déjà dans ces territoires. Ces populations originelles seraient proches des Pygmées, nomades utilisant des outils en pierre taillée puis polie, considérés comme les premiers habitants de la région.

Le passage à l'époque de l'antiquité intervient avec l'arrivée des peuples bantus, sédentaires, maîtrisant la métallurgie, venus du nord, plus précisément d'une région comprenant le bassin du lac Tchad, le nord-est Nigérien et le nord Cameroun[1]. Ce peuplement par des populations d'origine Bantu ne s'est pas fait durant une seule période et vers une seule zone, mais sur une longue période et par de nombreux points d'entrée, autant par le nord, pour des ethnies telles que les Fangs, les Sékès ou les Bangas, que par l'est et le sud pour des ethnies comme les Tékés, les Obambas ou les Punus. Il en reste que l'ensemble des ethnies du Gabon, en dehors

[1] U.N.E.S.C.O. *Histoire Générale de l'Afrique. Tome 1 : Méthodologie préhistorique africaine*, o.c., p.62

des Pygmées, est originaire des migrations de ces peuples et parlent des langues appartenant au groupe bantu.

Les croyances, l'artisanat comme la vie intellectuelle et culturelle de ces peuples, bien qu'extrêmement divers, présentaient une cohérence sur l'ensemble de ce qui est aujourd'hui le territoire gabonais et sans doute au-delà. L'espace social était organisé autour de « villages-états » dirigés par un chef qui était toujours le plus âgé des habitants. Comme le remarque Metegue N'Nah :

> Les techniques d'organisation sociale et d'exploitation de la nature n'avaient rien à envier à celle des autres peuples au cours de la même période. (…) L'art était florissant, les différentes sociétés équilibrées et le pays auto suffisant. Cette marche sur la voie du progrès aurait bien pu se poursuivre si un fait d'une extrême importance n'était venu l'entraver (2006 : 67).

Ce fait d'une extrême importance étant bien entendu l'arrivée des premiers occidentaux sur les côtes du Gabon.

II.I.II. Période des temps modernes

Bien qu'il soit très probable que des occidentaux aient abordé les côtes gabonaises avant le 15^{e} siècle, comme le révèle l'étude des sources orales et celle de mythes tel que celui de l'Ombwiri de Bonhomme (2006 : 493-512), ces visites furent trop brèves pour amorcer une véritable relation avec les habitants de ce qu'est aujourd'hui le Gabon. Ce sont les expéditions des Portugais, d'abord menées sous le règne d'Henri le Navigateur, qui leur permirent d'explorer les côtes africaines jusqu'au Cap Vert et à l'embouchure du fleuve Sénégal dans un premier temps, puis, sous le règne de son successeur, jusqu'aux côtes de Guinée, aux îles de Sao Tomé et Principe pour arriver au niveau de l'estuaire du Komo qu'ils baptisèrent « Rio Gabao », en 1471. Comme nous le verrons, cet évènement intervient une quarantaine d'années après la mort de Zheng He et la destruction de sa flotte.

Le commerce avec les populations de la côte se mit en place, en particulier les échanges d'ivoire, de miel, d'huile de palme et d'esclaves contre des pacotilles. Cette découverte amena assez rapidement les représentants d'autres nations européennes, Anglais, Français, Espagnols et Hollandais. Les Occidentaux ne jugèrent pas utile dans un premier temps de se lancer dans l'exploration de l'intérieur des terres, limitant les échanges aux populations

côtières. Mais ces premiers contacts ont eu une influence profonde sur l'organisation des peuples à l'intérieur du territoire du Gabon, non seulement du fait de la traite qui décima une partie de la population, mais aussi par l'introduction de denrées commercialisables, entraînant des changements profonds dans les relations entre les différents clans et ethnies, ainsi que de fortes migrations. L'organisation en « villages-états » du Gabon antique se transforma en espace commercial avec des positions plus ou moins avantageuses dans la chaîne des intermédiaires en fonction de la proximité avec la côte. Le développement de l'activité commerciale enrichit certains chefs et notables et leur donna plus de pouvoir, constituant ainsi des entités politiques plus étendues. Tel fut le cas du roi Denis, chef Mpongwè qui régnait sur les chefs de territoires environnant l'estuaire du Komo et signa le premier traité avec les Français en 1839 leur permettant de s'installer sur la côte. André Raponda-Walker, un des premiers historiens et linguistes gabonais, le décrit comme un homme dont :

> l'influence s'étendait non seulement sur le village qui porte son nom, mais encore sur tous les chefs des pays environnants. Les rapports fréquents qu'il avait eus avec les Français et les Anglais dont il fut longtemps le courtier le plus habile et le plus considéré, la facilité avec laquelle il parlait l'anglais, l'espagnol, le portugais et le français, lui avaient acquis une grande réputation (1960 : 26).

La marine s'installa d'abord sur la péninsule qui porte aujourd'hui le nom de Pointe Denis, puis réussit à signer un nouveau traité en 1841 pour construire sur la rive opposée, du côté des terres, le Fort d'Aumale qui marque la fondation de Libreville.

II.I.III. Installation de la domination coloniale

Au 19^{e} siècle, le développement de l'industrialisation en Occident conduisit les nations européennes à chercher, à travers le monde, de nouvelles réserves de matières premières et de nouveaux débouchés pour leurs produits et c'est dans ce cadre que furent signés les premiers accords entre le roi Denis et le Commandant Bouët-Willaumez marquant l'établissement de la France au Gabon en 1839. Très rapidement, commence l'exploration de l'intérieur des terres, avec notamment Pierre Savorgnan de Brazza qui parvient jusqu'au bassin du Congo en 1885. De nouveaux traités sont signés avec plus ou moins de résistance, et les explorateurs sont talonnés par les missionnaires catholiques, les presbytériens américains et les commerçants. Les nouveaux territoires du Gabon et du Moyen-Congo sont

administrés sous l'appellation Congo français dont la capitale est établie à Libreville en 1886, puis englobés dans un ensemble fédéral nommé « Afrique Equatoriale Française » comprenant les territoires des actuels Gabon, République du Congo, Centrafrique et Tchad et dont la capitale est transférée à Brazzaville, en 1910.

II.I.IV Première guerre mondiale

Avec l'arrivée de la première guerre mondiale, les troupes françaises reçoivent d'abord l'ordre de reconquérir le nord de l'actuel Gabon concédé à l'Allemagne en 1911, ce qui fut fait dès 1914. Si un nombre relativement faible de Gabonais furent mobilisés en Europe, des troupes bien plus nombreuses furent engagées et périrent en tant que soldats ou porteurs au nord du pays et au Cameroun. Ces recrutements furent d'abord bien tolérés, puis soulevèrent des réactions de plus en plus vives, quand en plus de cette contribution humaine, les impôts demandés à la population furent augmentés de façon importante et souvent réquisitionnés de manière violente. Des foyers de révoltes s'allumèrent à travers le pays.

Après la guerre, le régime colonial s'implante plus profondément au Gabon, l'activité économique du pays connaît une forte croissance particulièrement au niveau de l'exploitation minière et forestière. L'administration coloniale développe les infrastructures de base, le transport fluvial et les routes, l'utilisation de la voiture se généralise, et le transport aérien apparaît, d'abord à Libreville et Port-Gentil, puis à partir de 1935 vers l'intérieur des terres. Les populations, épuisées par les révoltes armées, s'orientent vers la lutte politique.

Le Gabon de l'après-guerre fut le théâtre de nombreux changements sociaux et culturels dans la population, notamment par le biais de la scolarisation et de l'action des missionnaires catholiques et protestants. Il se forme une bourgeoisie autochtone qui tire une certaine aisance matérielle de sa position privilégiée dans l'appareil administratif colonial. La langue française se popularise parmi les élites d'abord, puis, dans les autres couches de la population, notamment sous la forme du « petit nègre » utilisé par les agents avec les manœuvres et le personnel domestique.

La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen et l'Association de la jeunesse Gabonaise fondées respectivement en 1916 et 1918, marquent l'apparition des premières organisations politiques. Leurs revendications prennent de plus en plus d'ampleur que les autorités tentent de contrôler en intégrant un délégué indigène par territoire dans le conseil d'administration de l'Afrique Equatoriale Française (désormais A.E.F.) représentant l'intérêt des populations devant l'autorité coloniale.

II.I.V. Deuxième guerre mondiale

Au début de la deuxième guerre mondiale, le Gabon participe de nouveau à l'effort de guerre contre l'Allemagne mais avec la déroute de l'armée française, la situation prend vite une autre tournure. Après la défaite, la France se scinde en deux : l'Afrique Occidentale Française, comprenant alors la Mauritanie, le Sénégal, le Soudan français (devenu Mali), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) et le Dahomey (devenu Bénin), qui se range du côté du gouvernement de Vichy, et l'Afrique Equatoriale Française, comprenant le Tchad, la Centrafrique, le Gabon et le Congo Brazzaville, se range du côté des forces de la France libre, dirigées par la général de Gaulle. En A.E.F. Seul le gouverneur du Gabon se range du côté des Pétainistes sous la pression de la communauté française de Libreville et de Port-Gentil. La campagne du Gabon menée par les forces de la France Libre pour reprendre le pays dura jusqu'à la fin de l'année 1940 et se poursuivit par la participation active à l'effort de guerre des alliés.

II.I.VI. Après-guerre et la décolonisation

Bien que les dégâts matériels et humains fussent relativement faibles, l'impact psychologique de la guerre sur la perception de la domination coloniale fut très important. Dès la conférence africaine de Brazzaville, en 1944, le statut des peuples indigènes commence à être réévalué, le droit syndical, le droit à la liberté de la presse sont restitués, le corps électoral est élargi et la citoyenneté est octroyée à tous les ressortissants des colonies françaises en 1946. La constitution de la IVe république institue l' « Union française » dans laquelle le Gabon comme les autres territoires de colonies africaines deviennent des Territoires d'Outre-Mer. Trois représentants du pays sont nommés respectivement à l'assemblée nationale, au Sénat et au Conseil de l'Union française. Sur place, le territoire est administré par une assemblée locale,

constituée d'un collège de citoyens français et d'un collège d'autochtones, dont les avis, principalement économiques et sociaux, peuvent être suivis ou non par le gouverneur.

La vie politique s'organise autour de l'élection de ces divers représentants. Les candidats se présentent d'abord comme indépendants ou sous l'égide des partis de la métropole, mais rapidement les premiers partis gabonais sont créés, avec notamment le Parti Démocratique Gabonais (P.D.G.) qui est aujourd'hui encore le parti de l'actuel président. En 1956, la loi-cadre Gaston Defferre modifie l'administration des Territoires d'Outre-Mer, en leur accordant plus d'autonomie. Chaque territoire dispose d'un conseil de gouvernement constitué par le parti majoritaire à l'assemblée où le double collège est supprimé et le suffrage universel instauré.

L'accession à l'indépendance du Gabon entre bien entendu dans un processus plus large de décolonisation des territoires contrôlés par la France. En 1954, la France subit une humiliante défaite à Dien Bien Phu au Vietnam qui marque l'accès à l'indépendance du pays. En Algérie une guerre difficile commence. Arrivant au pouvoir en 1958, De Gaulle tente de réformer les Territoires d'Outre-Mer en proposant d'instituer la Communauté Franco-africaine où chaque état serait doté d'un gouvernement dirigé par un premier ministre, laissant cependant la France diriger les affaires concernant la défense, la politique extérieure et l'économie. Les états d'Afrique sont appelés à se prononcer par référendum.

La Gabon se prononce pour, comme les autres Territoires d'Outre-Mer de l'Afrique subsaharienne, à l'exception de la Guinée, et Léon Mba devient premier ministre. Celui-ci souhaite faire évoluer son pays vers le statut de Département d'Outre-Mer, mais devant la pression populaire et le refus des autorités françaises, l'assemblée législative somme le gouvernement d'engager les négociations avec la France pour accéder à l'indépendance. Celle-ci est officialisée le 17 août 1960 et Léon Mba en devient le premier chef d'état.

II.I.VII Période post coloniale

La présidence de Léon Mba s'étendit jusqu'à sa mort en 1967. Il eut la charge délicate de diriger un état naissant et de le doter d'une constitution, avec une présence encore

importante des colons : au 30 juin 1960, 542 français servaient encore dans la fonction publique gabonaise[1]. Les deux crises qui secouèrent cette première république, la première constituée par les profonds désaccords entre l'assemblée et le gouvernement et la deuxième, le coup d'état de 1964, montrent plus particulièrement l'influence que l'ancien colonisateur maintenait alors sur le pays. La première aboutit à l'éviction de l'opposition et à la formation d'un gouvernement d'Union nationale sous l'égide du parti du Bloc Démocratique Gabonais (B.D.G.). Le mécontentement qui en suivit posa les bases de la deuxième, qui entraîna la destitution de Léon Mba par l'armée. Ce dernier fut presque immédiatement remis dans ses fonctions par l'intervention militaire de la France. Malade et désavoué, il manipula la constitution de son lit d'hôpital parisien pour laisser la place à son successeur, le jeune vice-premier ministre Albert-Bernard Bongo qui prit le pouvoir à sa mort, en 1967.

Une partie de l'histoire du Gabon indépendant serait incomplète sans mentionner l'influence de la France, au travers du système installé par Jacques Foccart, secrétaire des Affaires Africaines et Malgache sous la présidence de De Gaulle, puis de Pompidou. Cependant, les archives concernant cette période n'ayant été ouvertes que récemment, et les études faisant largement appel aux témoignages de dirigeants de l'époque, nous ne nous avancerons pas plus avant sur le sujet. Nous garderons cependant à l'esprit cette remarque de Granvaud :

> Au plan politique, comment parler d'indépendance quand la France, ou plutôt les réseaux françafricains mis en place par Foccart pour le compte de De Gaulle, font et défont les régimes, encadrent les dictateurs issus de l'armée ou des services français, forment leurs milices, rédigent leurs constitutions, éliminent leurs opposants, truquent les élections, et mènent des interventions militaires directes ou déguisées ? Depuis de Gaulle, la cellule africaine de l'Élysée poursuit avec une continuité exemplaire cette politique dans la plupart des « anciennes » colonies, et même dans quelques nouvelles, dans l'indifférence ou l'ignorance du parlement français. Même si le système se lézarde aujourd'hui de plus en plus, le terme de « protectorat » conviendrait sans doute mieux que celui d'indépendance (2006 : 81).

La lecture de l'histoire post-coloniale gabonaise ne peut donc éluder cette relation. De plus cette dernière n'est pas sans influence dans le système de représentation mutuelle entre les

[1] A.F.P. Bulletin Quotidien d'Information du Gabon, n°1731 des mardi et mercredi 17 août : discours de Léon Mba sur la gabonisation des services publiques.

gabonais et les chinois. En effet, le discours officiel de Pékin inscrit ses relations avec le continent africain en opposition avec celles construites par les anciennes puissances coloniales, comme nous le verrons par la suite. Elles apparaissent de plus régulièrement dans le discours des Gabonais interrogés lors des entretiens de cette étude, notamment dans cet extrait de l'entretien G7 :

> « Quand il s'agit des Français, c'est jamais véritablement un départ, ils sont partis mais ils sont toujours là. Et ils sont là, pas pour arranger ou pas pour susciter ou stimuler une quelconque ressource que ce soit, ils sont là, ils sont là. Donc à la fin tous les pays francophones se retrouvent dans la même situation ».

La première partie du règne d'Albert-Bernard Bongo, dénommée l'ère de la rénovation, fut marquée d'une part par la constitution du Parti démocratique Gabonais (P.D.G.) et l'abolition officielle du multipartisme dès 1968, d'autre part par le boom pétrolier, qui débuta en 1973, et multiplia le budget de l'état par sept en l'espace de quatre ans. Ce dernier permit la mise en place d'un certain nombre de projets laissés par Léon Mba, mais, d'après Metegue N'Nah (2006 : 200-201) aussi l'enrichissement frauduleux d'une grande partie des hauts responsables de l'état. Cette tendance, ainsi que la succession des chocs pétroliers (1971, 1978), mirent assez rapidement le gouvernement en difficulté. L'élection de François Mitterrand en France et l'espoir que la gauche relâcherait le soutien du gouvernement en place au Gabon entraînèrent la création de formations politiques dissidentes, telles que le MORENA (Mouvement pour la rénovation nationale) ou l'U.P.G. (Union des Populations du Gabon). Face aux révoltes populaires à répétition, le gouvernement entama une période de transition vers le multipartisme de 1990 à 1991 qui donna naissance à la troisième république gabonaise.

Promulguée dès le 26 mars 1991, la nouvelle constitution représentant une avancée démocratique signifiante par rapport au monopartisme, mit cependant du temps à être réellement appliquée. A l'image de nombreux pays d'Afrique francophone, le président Omar Bongo Odimba (il prit le prénom Omar suite à sa conversion à l'islam en 1973 et ajouta le nom de son père Odimba en 2003) se maintint au pouvoir au travers des élections de 1993 et 2005, toutes deux contestées par l'opposition. Son fils, Ali Bongo Odimba, jusqu'alors ministre de la défense prendra sa succession après sa mort, en 2009, après des élections elles aussi contestées.

Ali Bongo met depuis lors en place un plan dit du « Gabon Emergeant », qui entend développer le pays grâce à trois piliers principaux : l'agriculture, l'industrie et les services. Dans cette politique, il entend diversifier ses partenaires et la Chine, avec qui son père entretenait déjà des relations diplomatiques et économiques soutenues, y joue un rôle important, notamment au travers des nombreuses entreprises de BTP investies dans la construction du réseau routier qui devra permettre la circulation des biens et l'augmentation de la valeur ajoutée aux matières premières dont dispose le pays.

II.II. Historique des relations sino-africaines

Les relations sino-africaines ne commencent pas avec le 20ième siècle mais sont issues d'un long processus historique dans lequel s'inscrivent les relations entre la Chine et le Gabon. Nous en rappellerons ici les principales phases, sur lesquelles s'accordent les chercheurs occidentaux, en étudiant parallèlement la manière dont elles sont traitées en Chine, particulièrement dans l'historiographie du Forum On China Africa Cooperation (désormais FOCAC) qui représente le discours officiel de la diplomatie chinoise en Afrique. Nous distinguerons cinq principales périodes : les relations historiques avant le 20e siècle, la conférence de Bandung et le début de la guerre froide (1955-1960), les rivalités sino soviétiques jusqu'à la mort de Mao (1960-1976), le désengagement de la Chine en Afrique (1975-1988), Tian An Men et le nouvel intérêt pour l'Afrique (1989 - …).

II.II.I. Les relations historiques avant le 20e siècle.

Les Chinois ont eu très tôt des contacts avec les Africains. Des études récentes, notamment les travaux de Li (2005 : 59-87) tendent à prouver l'existence de traces de contacts entre l'Egypte antique et la Chine pendant la dynastie Han (206 av J.-C. 220 ap J.-C.), notamment grâce à des pièces de soie retrouvées sur des momies à une époque où seul l'Empire du milieu était capable de produire de la soie naturelle. Au 7ième siècle des notes relatent la capture d'un officier de la dynastie Tang (618-907) par l'armée arabe lors de la bataille de Talas en 751 (Gernet : 1972). Ses mémoires font mention de la traversée d'un pays nommé « Molin » alors habité par des Noirs, sans que l'on s'accorde encore aujourd'hui sur son emplacement exact. Durant la dynastie Song (960-1276) on relate fréquemment la présence d'esclaves Noirs à la

cour et d'autres africains se rendent en Chine, tel Ibn Battuta, « le grand voyageur Africain » qui visite l'empire sous la dynastie Yuan (1271-1368) et laisse une description détaillée de la vie dans les grandes villes de l'époque.

Ces premiers contacts sont assez rarement évoqués, du fait d'une part de la relative rareté des sources et, d'autre part, de la portée symbolique des expéditions de Zheng He avec lesquelles débutent les relations sino-africaines selon le discours officiel chinois diffusé par la FOCAC (Annexe 2) :

> La relation Chine-Afrique est solidement ancrée dans l'histoire. Il y a 600 ans, c'est avec la plus grande flotte du monde de l'époque qu'une expédition menée par le navigateur Zheng He apporta en Afrique thé, soies, vêtements et technologie, et en rapporta des épices et des spécialités locales.

En effet, au début du 15ième siècle, sous l'empire des Ming (1368-1644), l'empereur Yong Le confie à un l'amiral Zheng He, un eunuque à son service, une flotte comprenant jusqu'à 70 vaisseaux et 30000 hommes. Les eunuques forment alors une force politique importante qui se dispute le contrôle du pouvoir avec les lettrés confucéens. Les sept expéditions que l'amiral conduit de 1405 et 1433 le mènent dans le golfe d'Aden, en Arabie saoudite, puis jusqu'en Somalie. Ces échanges ne donnent lieu à aucune exaction et aucune violence : Zheng He rapporte des animaux exotiques, les rois locaux offrent divers tribus et les Chinois offrent de la porcelaine, du riz, de l'or et de l'argent. Les caractéristiques sont soulignées par monsieur Liu Youfa, directeur adjoint du Centre d'Etudes Internationales de Chine, interviewé sur le site de la FOCAC et posé en opposition avec la démarche occidentale (Annexe 2) :

> A l'époque, la voie que nous empruntions ne fut pas la colonisation que les pays développés de l'Occident ont suivi plus tard, ce que nous leur apportions était l'amitié, un contact particulier et les échanges.

A son retour, l'amiral est célébré par la cour impériale, mais à la mort de l'empereur Yong Le en 1424, les critiques contre l'inutilité et le coût exorbitant de ces expéditions dans le camp des lettrés deviennent de plus en plus fortes. Après une septième et dernière expédition (1431-1433), l'amiral meurt et sa flotte est entièrement détruite. L'influence des lettrés l'emporte, ils font interdire la construction de navire de haute mer. L'empire du milieu entame alors une longue période de fermeture sur lui-même, alors qu'il possède toute la technologie nécessaire à la navigation vers d'autres continents : compas, boussole, gouvernail, voiles dirigeables ainsi que des jonques presque cinq fois plus longues que les caravelles que

Christophe Colomb utilisera pour traverser l'atlantique. A la même époque, les Portugais explorent les côtes ouest-africaines jusqu'au Golfe de Guinée à la recherche d'une route vers l'Inde que Vasco de Gama ouvrira lors de sa première expédition de 1497 à 1498, passant le cap de Bonne Espérance et remontant la côte est du continent. D'après la version officielle chinoise rapportée par Michel et Beuret: « au XV^{e} siècle, la conquête et la division colonialiste du continent mirent fin aux échanges amicaux entre le Chine et l'Afrique » (2010 : 108) .

II.II.II. Conférence de Bandung et le début de la guerre froide.

Après plusieurs siècles de séparation, il faut attendre le milieu de 20^{e} siècle pour voir se renouer des relations entre la Chine et l'Afrique. Le parti communiste de Mao Zedong prend le pouvoir en 1949, signe un traité d'alliance et d'amitié avec l'URSS et soutient les guérillas communistes dans les pays avoisinants en Birmanie, en Malaisie, au Vietnam, en Corée et en Mongolie. En revanche, au départ, aucun contact n'est établi avec l'Amérique Latine ou l'Afrique. Il faut attendre la conférence de Bandung en 1955 pour réunir vingt-neuf pays afro-asiatiques et former ce qui va devenir le mouvement des non-alignés. Cette conférence a un double objectif : d'une part soutenir le processus de décolonisation déjà presque achevé en Asie mais qui commence à peine en Afrique, d'autre part éviter que la guerre froide n'entrave les pays déjà indépendants.

La Chine prend position dans une crise africaine, pour la première fois, lors de la nationalisation du canal de Suez par l'Egypte, en ignorant le blocus imposé par les Britanniques et les Français. La conférence de Belgrade organisée à la suite de Bandung, en 1961, confirme la position des non-alignés dans le refus des blocks, la coexistence pacifique, le soutien aux mouvements d'indépendance et la guerre d'Algérie vont donner l'occasion à la Chine de passer aux actes en aidant ouvertement le FLN.

II.II.III. Les rivalités sino-soviétiques jusqu'à la mort de Mao

Les différences idéologiques entre l'U.R.S.S. et la Chine prennent déjà forme au sein du mouvement des non-alignés, particulièrement en ce qui concerne l'Afrique : si les Soviétiques, désireux d'éviter le conflit avec les Etats-Unis, relaient les luttes indépendantistes au second plan, ces dernières deviennent rapidement le fer de lance de l'action de la Chine sur le

continent. Elles essuient d'abord plusieurs échecs notamment avec l'Algérie et l'Egypte qui malgré le soutien reçu, se tournent vers l'U.R.S.S.

La rupture avec les Russes est entamée en 1960 : Moscou critique ouvertement la politique du Grand Bond en avant et Pékin la déstalinisation lancée par Khrouchtchev. Après la crise des fusées de Cuba, le bloc soviétique prône la cœxistence pacifique avec le block américain alors que la Chine persiste dans le soutien des mouvements de libération nationale, et c'est en Afrique que les deux géants communistes s'affrontent. De 1963 à 1964, le premier ministre Zhou Enlai et le ministre des affaires étrangères, Chen Yi, entreprennent une grande tournée africaine, suivie d'une politique d'aide et d'assistance au développement. Malgré les revers de sa politique intérieure pendant le Grand Bond en avant, la Chine envoie des denrées alimentaires et des coopérants, notamment les célèbres « médecins aux pieds nus » qui répandent les vertus de la médecine traditionnelle chinoise sur le continent. Les relations sino-africaines reposent alors sur huit grands principes : l'égalité entre les partenaires, les bénéfices mutuels, le respect de la souveraineté, l'utilisation de dons et prêts sans intérêts, le renforcement bénéficiaire, le respect des obligations, l'offre des meilleurs équipements fabriqués en Chine et les conditions de vie identiques à la population locale pour les coopérants chinois. Ces principes restent très proches de ceux qui sont actuellement prônés dans le discours officiel chinois, tel que le rapporte ce fonctionnaire de la direction générale des impôts gabonais récemment invité en séminaire à Pékin par le gouvernement chinois :

> « les Chinois estiment que ils peuvent mieux comprendre les Africains que certains, certains… que les Américains et les Français. Ils ont raison. Ils sont raison parce que euh… si vous allez chercher un Américain pour venir vous expliquer comment on fait pour euh… comment une fusée fait pour monter, il y a tout un écart entre l'Américain et vous parce que vous n'avez pas la même Histoire, il y a une trop grosse différence, alors que si vous vous rapprochez d'un Chinois qui a connu, la faim, qui a connu l'agriculture avec ses mains, quand on lui pose la question de savoir comment résoudre tel problème ou tel problème, lui sera peut-être apte à mieux vous répondre comparé à quelqu'un qui n'a même pas eu le même passé que vous. Voilà. Donc je reste un peu sur cette philosophie là et avec moi je crois beaucoup d'autres Africains aussi » (entretien G7)

En parallèle de cette politique « du pauvre au secours du pauvre » comme le formule Zhou Enlai, Pékin mène une offensive idéologique qui n'est pas toujours très bien perçue par certains pays africains. Ils se sentent instrumentalisés dans le conflit sino-soviétique et

préfèrent suspendre leurs relations diplomatiques, comme le Dahomay (actuel Bénin), la République centrafricaine, le Ghana en 1966 ou la Tunisie en 1967. En 1971, la Chine obtient le siège auparavant occupé par Taiwan à l'ONU, excluant cette dernière du fait d'une résolution adoptée la même année, interdisant la présence simultanée de deux représentant de la Chine. Le soutien des pays d'Afrique n'est pas étranger à cette admission et constitue un moment important de la relation sino-africaine, ce que souligne Monsieur Liu Youfa dans son entretien avec les interviewers de la FOCAC :

> d'une vue diplomatique, la seconde date clé dans les relations sino-africaines est la Résolution 2758 de l'ONU. Sur les 76 voix pour, il y en a eu 26 exprimées par nos frères africains. A l'époque, le président Mao a dit que c'était nos frères africains qui ont *« porté »* la Chine à l'ONU. C'est très connu, ce propos (Annexe 2).

Parmi les pays africains ayant soutenu la Chine, on retrouve ses principaux alliés : le Congo Brazzaville, l'Egypte, la Somalie, le Soudan, la Zambie et la Tanzanie. C'est d'ailleurs entre ces deux derniers pays que la Chine construira un chemin de fer de plus de 1800 km, alors qu'elle est en pleine révolution culturelle et que la région est frappée par un embargo. Ces évènements, l'entrée de la Chine à l'ONU et la construction du TAZARA (Tanzanie Zambie Rail road), sont considérés comme deux des trois évènements majeurs des relations sino-africaines dans l'historiographie officielle telle que l'expose Monsieur Liu Youfa :

> Les 55 ans des relations sino-africaines peuvent être synthétisés par trois grands évènements : primo, le chemin de fer Tanzanie-Zambie, TAZARA railroad en anglais (aussi appelé Uhuru Railway), secundo, la résolution 2758 de l'ONU, par laquelle la Chine a recouvré son siège légitime au sein de l'Organisation, tertio, la création du Forum sur la coopération sino-africaine en 2000. Il est impossible de présenter tant de choses en peu de temps. Sur le plan des relations internationales, notamment dans l'histoire de la diplomatie de Chine, ce qui mérite d'être écrit en lettres d'or est bien TAZARA (Annexe 2)

Le troisième évènement est donc la création de la FOCAC sur laquelle nous reviendrons par la suite. Notons par ailleurs que c'est à cette époque, en 1974 que commencent les relations diplomatiques sino-gabonaises, avec la rencontre d'Omar Bongo et Mao Zedong, à Pékin qui sera suivi d'un nombre de visites impressionnant, comme le note Mbabia (2012 : 40) : en 1974, 1975, 1978, 1983, 1987, 1991, 1996, 2004, 2006 et 2008.

II.II.IV. Le désengagement de la Chine en Afrique

La révolution culturelle prend fin en 1976 avec la mort de Mao suivie de celle de Zhou Enlai et les nouveaux dirigeants se détournent progressivement de l'Afrique. L'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping balaie l'héritage maoïste et oriente la politique chinoise vers l'économie plus que vers l'idéologie. Le continent n'est plus le lieu d'affrontement avec l'U.R.S.S. et les relations avec les Etats-Unis se pacifient. L'aide accordée à l'Afrique diminue et les relations diplomatiques entrent dans une période de veille sans pour autant disparaître : en 1982 et 1983, Zhao Ziyang, alors premier ministre visite l'Egypte, l'Algérie, le Maroc, la Guinée, le Zaïre, le Congo, la Zambie, le Zimbabwe, la Tanzanie, le Kenya et le Gabon. Les dons du gouvernement chinois deviennent moins importants et se focalisent sur des projets d'envergure mais de faibles coûts comme la construction d'édifices comme des stades ou des auditoriums. Le volume des échanges commerciaux est lui en progression, de cent milliards de dollars en 1960, il est d'un milliard en 1980[1], cependant les relations établies par la Chine en Afrique sont considérées comme un semi échec. Elle n'a pas réellement réussi à prendre pied sur le continent.

II.II.V. Tienanmen et la création de la FOCAC

Un regain d'intérêt manifeste de la Chine pour l'Afrique intervient après les évènements de la place Tienanmen en 1989. Pékin est alors fortement critiquée par les médias occidentaux du fait de la violente répression des manifestations et ceux qui louaient jusque-là les efforts de modernisation du pays se focalisent désormais sur des aspects négatifs, particulièrement le non-respect des droits de l'homme au travers de phénomène tels que les travaux forcés, les violences policières ou l'application de la peine de mort. La Chine est menacée d'être mise au ban de la communauté internationale. Cependant, les évènements de Tienanmen ne sont pas vus du même œil par les dirigeants africains. Nombre d'entre eux font bloc autour de Pékin : le président Dos Santos en Angola félicite la victoire face aux contre-révolutionnaires, le président namibien Nujoma adresse ses félicitations à l'armée chinoise et le président Burkinabé Compaoré se rend même à Pékin pour assurer de son soutien les dirigeants du Parti Communiste Chinois. Ce soutien est l'occasion d'un message explicite aux occidentaux

[1] People's Républic of China, 2010, « China-Africa Economicand Trade Coopération », White Paper, Information office of the State Concil

concernant l'ingérence dans les affaires internes d'un pays en voie de développement. Lors d'une longue tournée en Afrique du ministre des affaires étrangères Qian Qichen, de 1982 à 1992, le principe de non-ingérence mutuelle dans les politiques intérieures est remis en avant.

Les années 90 sont aussi l'occasion d'une lutte accrue contre l'influence de Taiwan sur le continent. La reconnaissance d'une Chine unique et donc la non reconnaissance du gouvernement de Taipei est une condition *sine qua non* de l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin. Cette politique porte ses fruits puisque ses alliés deviennent de plus en plus rares en Afrique : d'une vingtaine de pays reconnaissant l'« autre Chine » en 1990 il n'en reste plus que quatre en 2013. L'Afrique du Sud, un des principaux partenaires, rompt ses relations diplomatiques en 1998. Le Sénégal en 2005 et la Gambie en 2013 suivront.

Mais le renouveau des rapports sino-africains est surtout entériné par la création du FOCAC, dont la première édition a lieu du 10 au 12 octobre 2000 à Pékin et réunit 44 pays d'Afrique. Elle se tiendra désormais tous les trois ans et marque le départ d'une augmentation exponentielle du volume des échanges économiques : de 900 millions en 1990, il est de 10,5 milliards en 2000, de 29,5 milliards de dollars en 2004, 40 milliards en 2005 et 55 milliards en 2006. Seule l'année 2009 enregistre une baisse par rapport à 2008 assurant tout de même un volume de 91,06 milliards d'après les études dirigées par Mace (2010 : 521-546). Le FOCAC se présente comme mécanisme diplomatique voué à la promotion du dialogue entre la Chine et l'Afrique. Il pose un agenda politique et économique nécessaire à la construction d'une coopération efficace. Il se fait par ailleurs le relais du discours officiel de Pékin sur les relations sino-africaines. Il faut notamment remarquer que si ce dernier a été l'un des facteurs permettant l'essor spectaculaire de ces relations, il existe de nombreux autres forums du même type : l'African Growsth Opportunity Act crée par les Etats-Unis, les sommets France-Afrique, le Forum Inde-Afrique, crée en 2006, ou encore le forum de partenariat entre la Corée et l'Afrique.

Au-delà des échanges économiques, la présence de migrants chinois est de plus en plus importante sur le continent. Le phénomène n'est pas aisément saisissable parce que multiple et difficile à chiffrer. En effet, d'après Park (2009 : 126-138) d'une part ces migrations souvent

sont provisoires, elles sont le fait de « séjournants », d'autre part la faible application des politiques d'immigration et les défauts des systèmes de contrôles réduit la fiabilité de toute tentative de comptage. On dénombrait 800 000 Chinois sur le sol africain en 2012, mais les chiffrent variaient du simple au double selon les sources. Cette présence chinoise sur le continent africain regroupe donc aujourd'hui un ensemble assez vaste de phénomènes qu'il convient de séparer au moins en deux ensembles distincts : une migration de commerçants, liée à des initiatives personnelles ou familiales, et une migration liée aux grands travaux mis en œuvre par des entreprises chinoises. C'est la deuxième qui concerne notre étude. Elle semble inquiéter les grandes puissances occidentales : ces grandes entreprises sont parfois taxées de « néocolonialisme » et ces migrations d' « invasion », d' « inondation » ou d' « incursion ». De son côté, le discours officiel chinois rapporté par Snow (1994 : 195) met en avant une collaboration entre pays du sud fondée dès le départ sur des échanges équitables et profitables aux deux parties, comme l'ont été les expéditions de Zheng He, « le pauvre au secours du pauvre » ainsi que le proclamait Zhou Enlai et en cela de nature opposée aux relations inégales imposées par les pays colonisateurs :

> Sur le plan économique, la Chine et les pays africains appartiennent tous aux pays en voie de développement (PVD). Ils sont tous les deux confrontés aux problèmes de pauvreté et d'état arriéré, et aussi à ceux d'édification du pays et de développement économique. Ils ont besoin de réunir, par tous moyens, des conditions externes telles que fonds, marchés, techniques et informations. Dans ce processus, les pays dans le monde sont de plusieurs niveaux. Les pays industrialisés sont d'un niveau. La Chine et les pays africains appartiennent aux pays du sud. Ils sont d'un autre niveau. Là, la Chine et les pays africains ont trouvé une fenêtre pour la coopération correspondante. Voilà une base politique. Depuis plus d'un demi-siècle, la Chine traite les pays africains d'égal à égal, avec politesse. Les deux parties respectent mutuellement la souveraineté et aussi les préoccupations de l'autre partie. Elles respectent et profitent aux intérêts de l'autre partie, formant ainsi une tendance de développement en commun (Annexe 2)

II.II.VI. Relations sino-gabonaises

Les relations sino-gabonaises sont à l'image des relations sino-africaines en général, comme le dit clairement le directeur de l'entreprise C.C.C.C. interrogé sur l'efficacité des différentes politiques entre la Chine et les pays africains :

> « La Chine applique la même politique dans tous les pays : la Chine fait des prêts à des taux préférentiels. Ils peuvent rembourser pour vingt ans. C'est très pratique. La Chine construit beaucoup de routes.»

On retrouve donc dans ces relations diplomatiques entre la Chine et le Gabon, les mêmes caractéristiques que celles exposées ci-dessus dans l'historique des relations sino-africaines. Comme nous l'avons vu, ces relations diplomatiques commencent en 1974 avec la visite d'Omar Bongo en Chine où il rencontre Mao Zedong. Il effectuera par la suite dix autres visites, ce qui constitue un record pour un président africain et montre sa volonté de diversifier ses partenaires. L'établissement de ces relations commence donc à la même époque que la construction du chemin de fer TAZARA entre la Tanzanie et la Zambie, dans le cadre de la politique définie par Zhou Enlai. Il est immédiatement suivi par l'envoi de 75 techniciens agricoles chinois. Durant la période suivant la mort de Mao, bien que la Chine prenne des distances avec l'Afrique pour se concentrer sur ses problèmes internes et réformer sa politique économique, les relations avec le Gabon sont maintenues, notamment avec une politique d'envoi d'un flux constant de médecins chinois (au total 432 jusqu'en 2009) et des dons de moindre coût tels que des écoles primaires ou des dispensaires.

A la suite des évènements de Tiananmen, la Chine réactive sa politique africaine et dispense des prêts sans intérêts pour des réalisations d'envergures effectuées par des entreprises chinoises : à la fin de l'année 2000, la somme globale octroyée par la Chine au gouvernement gabonais, à titre de prêts à bas ou sans intérêts, s'élevait à plus de 600 millions de yuans (environ 73 millions USD)[1]. L'Assemblée nationale et le Sénat, construits respectivement en 1993 et 1999, reviennent régulièrement dans les entretiens avec les Gabonais comme une trace manifeste des relations sino-gabonaises marquant l'imaginaire collectif de façons diverses mais pas toujours positives :

> « Nous les Gabonais on dit, 'chose chinoise ne dure pas', par exemple sur le bâtiment, tous les bâtiments que les Chinois touchent, ça ne met pas vraiment du temps, par exemple le Sénat, déjà il y a des problèmes, alors c'est pourquoi ? C'est pas bon !» (Entretien G2)

[1] Groupe d'Information sur la Paix et la Sécurité, Observatoire pluriannuel des enjeux sociopolitiques et sécuritaire en Afrique équatoriale et dans les îles du Golfe de Guinée, Ministère de la défense de la république française, note 12, 7 octobre 2014.

Parmi les dernières réalisations d'entreprises chinoises financées par des prêts sans intérêt octroyés par la Chine, on trouve notamment le Stade de l'amitié sino-gabonaise construit pour la Coupe d'Afrique des Nations 2012, par l'entreprise Shanghai Construction Group.

Le « Chinois » est devenu un personnage incontournable de la société gabonaise et il suscite des réactions très diverses, les entretiens avec le personnel gabonais de l'entreprise ont tendance à présenter une vision de la société globalement négative :

> « les Chinois ça ne paye pas bien, surtout les premiers ceux qui ont construit l'assemblée nationale, le Sénat tout ça… C'était un désordre. Le Sénat c'était un désordre… Ils payaient pas bien, c'était un désordre, donc les gens se méfiaient des Chinois. Les gens disaient les Chinois, ah, on ne peut pas travailler avec les Chinois… » (entretien G1)

Il faut toutefois nuancer ce phénomène, car comme nous l'avons vu dans la méthodologie, le rôle du chercheur influence les données recueillies particulièrement dans le cas de cette étude où l'intervieweur est à la fois un membre du personnel de l'entreprise avec qui on peut essayer de glisser une revendication concernant l'augmentation salariale, à la fois un Français à qui on peut donner un vision des relations sino-africaines confortant ses positions supposées ou, à l'inverse, favoriser une critique des relations franco-gabonaises post-coloniales. Toutefois, les entretiens réalisés avec des fonctionnaires de l'administration montrent une tendance inverse, comme ici, dans l'entretien G8 :

> « Comment ça s'est passé avec l'assemblée et la construction du Sénat, ça je ne peux pas trop me prononcer là-dessus, par contre au niveau de la route […] on a fini par se comprendre et aujourd'hui si vous me demandez comment ils sont perçus moi je pense que chez nous ils sont très bienvenus. »

II.III. Les entreprises C.C.C.C. et CFHEC au Gabon

Dans le cadre des relations sino-africaines, le domaine des travaux publics représente souvent une vitrine des collaborations effectuées entre la Chine et les pays du continent, comme montre l'exemple du TAZARA, le chemin de fer élevé au rang de symbole de l'entraide entre pays du sud. Dès les années 70, les entreprises chinoises sont présentes sur le marché du BTP africain. Les raisons de cette présence relèvent plus de l'idéologie que de l'économie mais dès cette période, les entreprises construisent des palais présidentiels, des maisons de la culture,

des stades, des aéroports et, comme nous l'avons vu, des voies ferrées. Le grand tournant s'effectue dans les années 90, involontairement favorisé par des décisions du F.M.I. et de la Banque mondiale. Cette dernière interdit aux pays occidentaux de financer dans le tiers-monde des projets pouvant être réalisés par des entreprises privées, en espérant favoriser l'implantation des compagnies privées, mais celles-ci ne réagissent pas comme escompté. Elles n'investissent pas dans les territoires considérés et laissent finalement la place libre aux entreprises chinoises. La Banque mondiale, à la même époque, dans le but de baisser les prix et de lutter contre la corruption, exige que tout projet de travaux publics fasse l'objet d'un appel d'offre international. Là encore, les entreprises chinoises, plus rapides et moins chères remportent une grande partie des marchés. Les entreprises de construction chinoises, en plus des objectifs financiers liés aux groupes qu'elles représentent, répondent à la fois à ce rôle de vitrine des relations sino-africaines évoqué plus haut, comme par exemple l'école primaire de Mouilla offerte par Pékin au gouvernement gabonais et construite par C.C.C.C., à la fois à une volonté de contrôle de la chaîne de production dans les secteurs minier et hydrocarbures, comme le montre la construction de la voie-ferrée reliant la ville minière de Belinga au Gabon au port d'Owendo par le groupe China Machinery Engineering Compagny en charge de l'exploitation d'une mine de fer.

II.III.I Le groupe C.C.C.C.

Le groupe C.C.C.C. est une des entreprises de BTP les mieux classées au monde puisqu'elle figure en cinquième place des 10 entreprises de construction classées par chiffre d'affaire[1], derrière le Groupe Vinci, lui-même précédé par cinq autres entreprises chinoises. La compagnie couvre les domaines de la construction d'infrastructures du type : routes, ponts, trains, tunnels, conception et constructions d'infrastructures publiques, machineries et bâtiments portuaires et aéroportuaires. Le groupe s'est implanté avec succès les vingt dernières années en Asie, en Amérique du sud, au Moyen-Orient et en Afrique.

Le groupe C.C.C.C. est une société publique chinoise, société mère de CFHEC. Cette dernière a été créée en avril 1963 et officie dans les mêmes domaines. Au Gabon, c'est d'abord la société C.C.C.C. qui a installé ses bureaux à Libreville et lancé ses équipes en prospection

[1] KHL Group., « The world's 200 largest construction companies of 2011 »

jusqu'à l'obtention du premier contrat pour la construction d'une route joignant la ville de Fougamou à celle de Mouilla. Par la suite, d'autres contrats ont suivi, négociés par la même équipe mais au nom cette fois de la branche C.F.H.E.C. permettant ainsi à la société mère de financer les phases les moins rentables et les plus risquées, avant de laisser une filiale aux capitaux moins importants s'installer plus durablement. C.F.H.E.C a donc obtenu par la suite le contrat pour les routes Lalara-Koumameyong, Ovan-Makokou et Koumameyong-Bouée, respectivement en 2011, 2012 et 2013.

En ce qui concerne les employés, ils sont susceptibles de travailler pour l'une ou l'autre de ces deux sociétés publiques, sans distinction, tout du moins sur le territoire africain. Pour la réalisation de ces travaux, elles font appel à des sous-traitants privés chinois n'étant pas enregistrées au Gabon et travaillant donc en leur nom. Cette pratique permet à des investisseurs privés de travailler dans le pays, leurs biens étant protégés par une entreprise d'état.

II.III.II. Les conditions de vie des employés

Chez C.C.C.C., comme CFHEC, au Gabon, les employés chinois sont logés par l'entreprise, qu'il s'agisse des bases de vie sur les chantiers, ou du siège de l'entreprise dans la capitale. Leurs frais de vie sont en majeure partie pris en charge par celle-ci, qu'il s'agisse des repas préparés par des cuisiniers chinois ou des frais de santé à la charge de médecins de l'entreprise sur les chantiers ou de prestataires locaux au siège, voire dans les hôpitaux locaux dans les cas les plus complexes. Les salaires sont versés tous les six mois sur des comptes bancaires chinois, une partie mineure (100 dollars ou 50 dollars en fonction du statut) étant versée en tant que frais de vie en liquide, une fois par mois.

Il convient de séparer la vie sur les chantiers, qui sont situés à l'intérieur des terres, à proximité des villages, dans des villes de petites tailles ou parfois dans des zones de forêt équatoriale, de la vie au siège de l'entreprise, dans la capitale. Les employés des chantiers habitent dans une base de vie constituée de baraquements installés par la société sur un site prêté

gratuitement par le gouvernement local. La vie est entièrement liée aux activités du chantier tous les jours de la semaine, sans prendre en compte les jours de repos gabonais, les seuls jours considérés comme fériés étant Noël, le jour de l'an occidental et le nouvel an chinois. Les repas sont pris en commun dans un réfectoire et les employés dorment dans des dortoirs de trois personnes. Il faut noter que les employés travaillant pour les entreprises sous-traitantes sont logés sur leurs propres bases de vie, souvent dans des conditions moins confortables et avec des salaires moins élevés, bien qu'ils soient sous la responsabilité de l'entreprise pour qui ils sous-traitent :

> « Ils sont obligés de vivre à côté de nous et nous sommes responsables de leur sécurité, par exemple s'ils sont malades on doit les emmener à l'hôpital.» (Entretien C1)

Les conditions de vie des employés du siège de Libreville sont plus confortables, mais il s'agit tout de même d'une vie en collectivité : ils sont logés dans le bâtiment abritant leurs bureaux et prennent leurs repas ensemble dans un réfectoire. Leurs activités étant liées à celle de l'administration gabonaise, ils ont les mêmes jours de congé et ne travaillent pas le dimanche. Ils sont tout de même continuellement sous la responsabilité de l'entreprise et par conséquent de l'état :

> « On ne peut pas aller voyager, on ne peut pas demander de congés, comme un mois comme ça, ou trois jours pour simplement profiter un peu. C'est pas possible parce que… c'est l'entreprise… j'ai des amis dans les entreprises privées, ils sont libres, ils peuvent sortir, ils peuvent aller au bar. Mais s'ils ont des problèmes, c'est pour eux, s'il est mort il est mort, l'état ne va rien faire. Au début quand je suis arrivée, j'étais très contente, je pouvais me faire des amis, mais après trois mois, le patron m'a interdit de sortir.» (Entretien C1)

Il n'existe donc pas de distinction précise entre la vie professionnelle et la vie privée, elles se trouvent intimement liées, les activités de loisirs étant elles aussi partagées avec les collègues. Certaines caractéristiques de la vie dans la société chinoise se trouvent exacerbées, nous éviterons cependant de parler de culture chinoise, le terme étant trop général et ne permettant pas de distinguer ce qui est de la culture nationale, de la culture régionale, de la culture d'entreprise, de la culture des hommes, des femmes… Nous étudierons en revanche les différences entre les comportements *in group* et *out group* que ce type de vie en collectivité entraîne et leurs influences dans les interactions et le discours des interactants.

II.IV. Le processus de réalisation d'une route

L'activité du groupe C.C.C.C. et de sa filiale CFHEC s'intègre dans un processus global de développement du marché du BTP en Afrique, et plus précisément dans le plan de développement des infrastructures routières du Gabon, mis en place dès son élection en 2009, par la président Ali Bongo Ondimba. Chaque portion de ce projet fait l'objet d'un appel d'offre, excepté quelques rares contrats négociés directement entre l'entreprise et le ministère ou la présidence (contrats par entente directe) dans le cas d'un projet d'urgence ou « sensible ». Les appels d'offre sont préparés par différentes instances du ministère des Travaux publics et diffusés dans la presse (presse spécialisé, presse nationale gabonaise, magasine Jeune Afrique…). Les dossiers de soumissions sont achetés par les entreprises et complétés. Un dossier de soumission comprend trois parties : une partie technique (devis détaillés, matériel et personnel à disposition), une partie administrative (qualification de l'entreprise, projets réalisés, licences…), une partie financière (garanties bancaires…), pour un document dépassant généralement le millier de pages dans son ensemble. Chaque entreprise dévoile le montant de son devis lors de l'ouverture de l'appel d'offre et les fonctionnaires du ministère étudient les dossiers. Le choix final revient bien entendu au ministre des travaux publics.

Une fois l'entreprise choisie, trois instances entrent en jeu dans le processus de construction : le ministère, l'entreprise et la mission de contrôle. Cette dernière est une entreprise privée chargée de vérifier les travaux et les mesures réalisées par l'entreprise. En effet, si les devis sont réalisés à partir de quantités de travaux théoriques, le paiement sera fait en fonction des travaux effectifs, rapportés dans une série de décomptes. Avant la mise en place des travaux, les plans doivent être validés par la mission de contrôle et le Directeur Général des Etudes Infrastructures (DGEI). Une fois les travaux exécutés, ils doivent être validés par la mission de contrôle et le Directeur Général des Infrastructures et Travaux (DGIT). Les décomptes validés par la mission de contrôle et le ministère sont ensuite transmis à l'organisme payeur : soit le Fond Routier dans le cas d'un financement interne à l'Etat Gabonais, soit un organisme bancaire dans le cas d'un financement externe, dans notre cas en général la Banque de Développement Africaine (BAD) ou la Banque Islamique du Développement (BID). Les projets sont souvent financés avec une partie interne et une partie externe. Une partie importante

du travail des traducteurs interprètes, largement présents dans les interactions du corpus, consiste à veiller au suivi de ces différentes étapes d'un projet, particulièrement le paiement des décomptes qui mettent en jeu un processus administratif et technique complexe.

II.V. Le Ministère des Travaux public

Dans ce processus, le partenaire principal, et client unique, de l'entreprise CFHEC, est donc le Ministère des Travaux publics. En réalité, il n'existe pas réellement de ministère des Travaux publics en tant que tel, le Ministère en charge de la construction des infrastructures routières est en charge d'un ensemble de portefeuilles ministériels dépendant de fréquents remaniements. Dans ses périodes les plus fastes, le Ministère regroupait en plus de la responsabilité des infrastructures, celles de l'aménagement du territoire, de la promotion des investissements, du tourisme, de l'habitat et des transports. Sa dénomination, comme ses attributions, ont changé à plusieurs reprises au cours de l'étude. L'organigramme ci-dessous est le dernier en date (2017), mais les instances concernées par le travail de l'entreprise sont restées similaires.

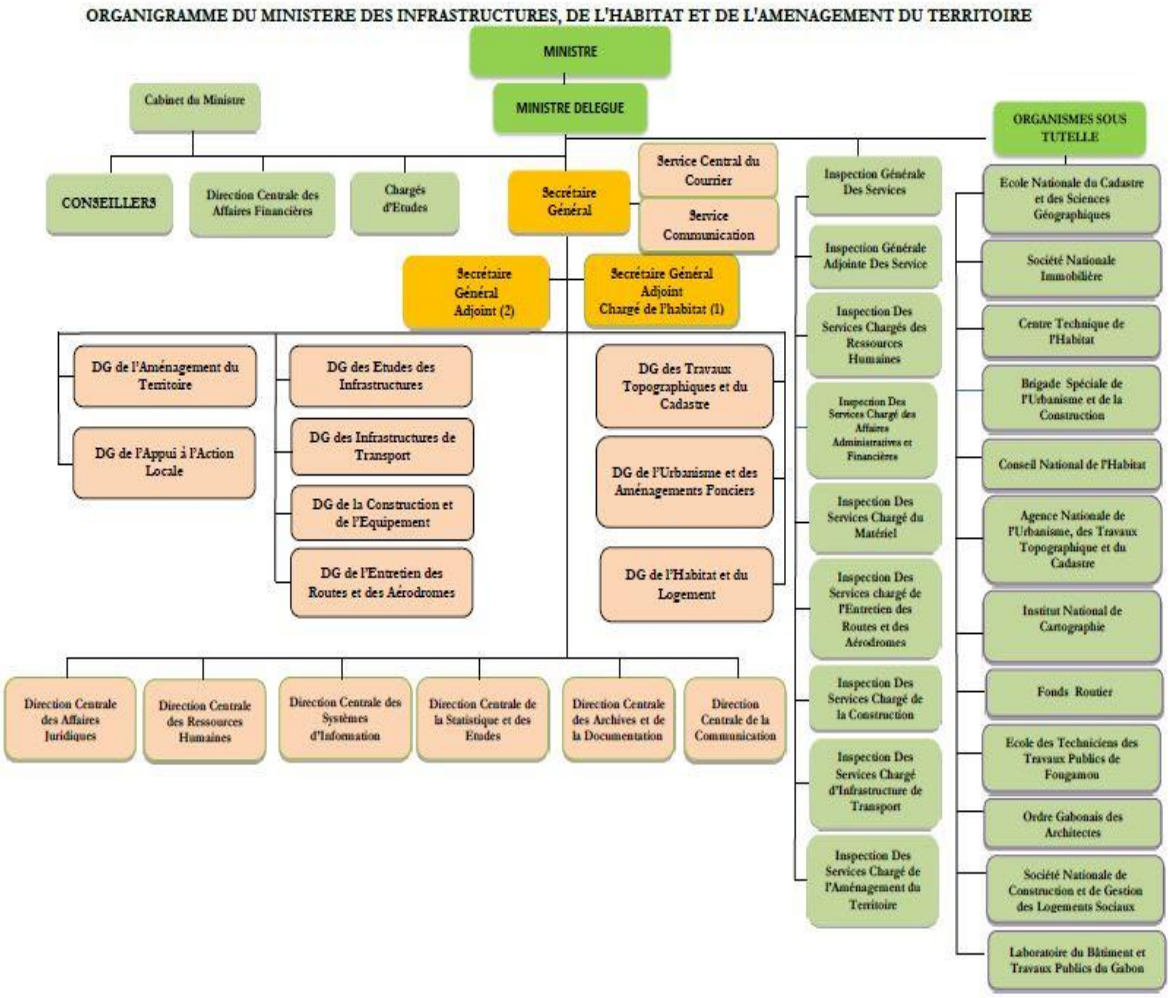

Figure 3 : organigramme du ministère des Travaux publics

Les principaux interlocuteurs des employés de l'entreprise sont le Directeur Général des Etudes et Infrastructures (DGEI), le Directeur Général des Infrastructures et Transports (DGIT), le Secrétaire Général, le Ministre, ainsi que le directeur du Fond Routier, et l'organisme responsable du paiement des chantiers, lorsque ces derniers ne sont pas financés par des organismes extérieurs, en général la Banque Islamique de Développement (BID) et la banque Africaine de Développement (BAD).

III. Situation linguistique

III.I. Situation linguistique au Gabon

L'implantation du français au Gabon présente deux caractéristiques principales : d'une part elle est relativement récente, d'autre part elle résulte de la situation coloniale et d'une volonté délibérée du colonisateur d'imposer sa langue dans les territoires conquis. Avant cela, le Gabon présentait un paysage linguistique d'une grande diversité, composé pour la quasi-totalité des langues appartenant au groupe bantu, à l'exception de quelques langues pygmées, représentant moins d'un pourcent des langues du territoire. Bien que la présence des européens au Gabon soit attestée depuis le XVIème siècle, l'entreprise de diffusion de la langue française ne commence véritablement qu'au début du XXème siècle. Elle est d'abord introduite par les troupes de soldats coloniaux sous la forme d'un pidgin, dit « petit nègre », « petit tiraillou » ou français militaire et d'une façon moindre par les missionnaires et l'enseignement religieux, puisque ce dernier était souvent transmis en langues locales.

Ce n'est qu'au début du vingtième qu'apparaît la volonté de diffuser la langue de la part de l'administration coloniale, avec la création d'écoles publiques et dans le but de former des fonctionnaires subalternes locaux, opération bien moins coûteuse que de faire venir du personnel de la métropole. L'accent est mis sur le monolinguisme : un enfant qui entre à l'école ne doit entendre et parler que le français. Aujourd'hui, le français reste l'unique langue d'enseignement dans le primaire, le secondaire et le supérieur, les langues locales étant cantonnées à un usage familial ou intraethnique.

Après l'accès à l'indépendance, loin d'être supprimé des administrations et de l'enseignement, le français se voit renforcé : il apparaît d'une part comme un moyen de conserver l'unité dans un pays où les langues locales sont nombreuses, sans qu'aucune d'entre elles ne s'impose comme langue véhiculaire. D'autre part, il permet de faciliter le contact avec les autres pays de langue française. Le français devient donc la langue officielle de l'Etat gabonais, alors que les langues locales n'ont pas de statut particulier. Leur existence est tout de même reconnue par l'article deux de la constitution du 23 juillet 1995 :

La république gabonaise adopte le français comme langue officielle en outre, elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales.

Cependant les langues nationales du Gabon restent cantonnées à des secteurs réduits de la vie publique, telle que les cultes, les rites populaires et quelques émissions de radio. Elles restent principalement utilisées dans la vie privée, familiale et les contacts intraethniques.

III.I.I. Multilinguisme et plurilinguisme

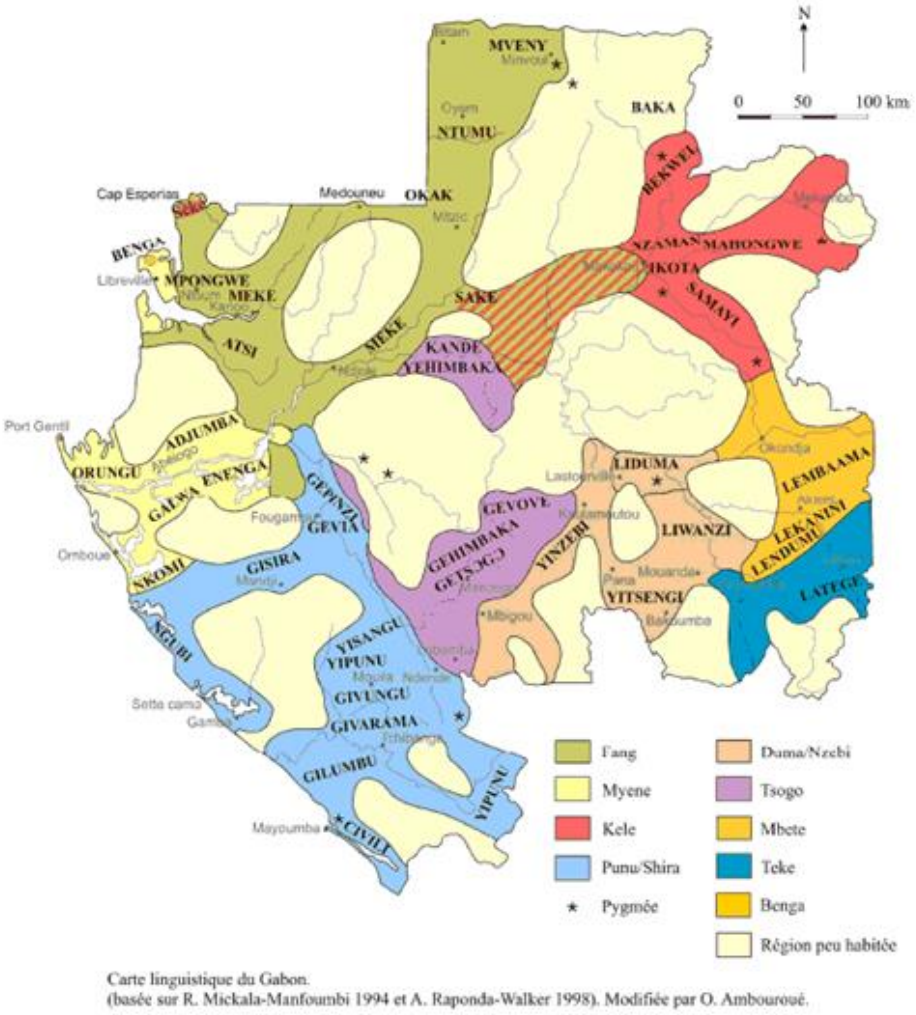

Carte linguistique du Gabon.
(basée sur R. Mickala-Manfoumbi 1994 et A. Raponda-Walker 1998). Modifiée par O. Ambouroué.

Figure 4 : Répartition géographique des langues du Gabon

Au Gabon se trouvent en contact un grand nombre de langues et des locuteurs maîtrisant en grande majorité au moins deux d'entre elles, bien qu'une population de monolingues fasse son apparition chez les jeunes générations des grands centres urbains, comme nous le

remarquerons par la suite. Etant donné la grande variété des langues locales en présence, elles ne sont que rarement utilisées dans les contacts interethniques. Envisageons d'abord cette situation à la lumière des définitions données par la charte européenne du plurilinguisme :

> Nous convenons dans ce qui suit de désigner par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de multilinguisme qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre.[1]

Cette définition met en avant un plurilinguisme vecteur d'une citoyenneté démocratique et de valeurs de tolérance et d'acceptation des minorités à une échelle européenne, mais avec une visée universelle. Le Gabon est ainsi peuplé d'individus plurilingues, dans une société présentant les caractéristiques principales d'une société multilingue puisque, les individus ignorent souvent la langue de l'autre, à l'exception du français employé comme véhiculaire. Le plurilinguisme prôné pour l'Europe semble assez loin des politiques linguistiques locales dans lesquelles peu d'actions ont été mises en place pour la diffusion des langues locales, au grand regret des linguistes. Il nous faut donc utiliser d'autres notions pour mettre en lumière les particularités de la situation linguistique gabonaise.

III.I.I. Diglossie

Il est difficile d'envisager cette situation en occultant l'influence du processus colonial qui entraîne des relations de conflits et de hiérarchisation entre les langues locales et le français. Comme le statut légal de la langue et les entretiens le montrent, cette situation se caractérise par une forte domination de la langue officielle, à un niveau administratif autant que dans l'imaginaire collectif. L'un des interviewés par exemple, fonctionnaire ayant achevé un troisième cycle universitaire, quand la question du nombre de langues qu'il maîtrise lui est posée, cite dans l'ordre, le français, l'anglais et l'espagnol, en oubliant de mentionner, l'obamba et le téké qu'il parle avec ses parents (entretien G9). Dans l'entretien G4, un des

[1] Assise européenne du plurilinguisme, 2012, *Charte européenne du plurilinguisme*, p 2

chauffeurs de l'entreprise C.C.C.C., élevé dans une famille où l'on parle principalement le fang, décrit ainsi son rapport au français :

> « Le français c'est la langue nationale, on est obligé de parler français. Il y en a ils ont été colonisés par les Anglais ou par les Allemands, mais nous on a été colonisé par les Français, donc nous sommes soi-disant français, donc on est obligé de parler français. Même si un Gabonais va parler le chinois, l'espagnol, l'anglais mais sa première langue c'est le français. Il peut être Punu, Myéné, Fang ou autre.»

On voit ici, d'une part que toutes les langues maîtrisées par un individu ne sont pas mises sur le même plan, le français étant conçu avec un statut supérieur aux autres langues européennes, et aux langues liées à l'origine ethnique, et d'autre part que cette dernière est vécue comme imposée en raison du passé colonial. Pour ces raisons, nous envisagerons le concept de diglossie qui, malgré les limites que nous expliciterons par la suite, permet d'envisager le rapport hiérarchique entre les langues, notamment dans les situations coloniales.

Le concept de diglossie apparaît pour la première fois dans les travaux de l'helléniste Jean Psichari (1928), à propos de la situation du grec moderne face au grec ancien en Grèce. Deux ans plus tard, William Marcais, chargé de mission d'étude et professeur au Collège de France, le reprend pour envisager la place de l'arabe littéraire et de l'arabe dialectal dans les colonies d'Afrique du nord, puis celle du français et de l'arabe. Le terme, qui va très rapidement être utilisé pour envisager diverses situations linguistiques dans le monde colonial, désigne une relation hiérarchique entre deux langues. Le concept de diglossie sera par la suite développé par le linguiste américain Charles Ferguson (1954), considéré comme l'un des fondateurs de la sociolinguistique, pour étudier les domaines d'emploi de deux variétés linguistiques dans une même communauté. Ces variétés se caractérisent par des relations hiérarchiques avec un *high speech* et un *low speech*, que l'on traduit couramment par position haute et position basse. Dans son article, Diglossie, il formule la définition suivante :

> La DIGLOSSIE est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes premiers de la langue (qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), il existe une variété superposée très différente, rigoureusement codifiée (souvent plus complexe du point de vue de la grammaire), qui est le support d'un recueil imposant et considérable de textes littéraires provenant d'une époque antérieure ou d'une communauté linguistique étrangère, qui est largement

> apprise par le biais de l'école, et qui est utilisée pour la plupart des textes écrits et des discours formels, mais qui n'est jamais utilisée — dans quelque segment de la société — pour une conversation ordinaire (1959 : 340).

Bien que Ferguson envisage à l'origine deux variétés d'une même langue, cette définition semble correspondre à la situation linguistique du Gabon où le français est bien issu d'une communauté étrangère et se superpose aux langues locales. Cependant, il faut noter que la situation a changé depuis l'époque coloniale, et que le français n'est plus un véhiculaire imposé par l'administration qui ne serait jamais utilisé dans une conversation ordinaire. Bien au contraire, il s'est intégré au paysage linguistique à tel point que les langues locales sont parfois menacées, comme le montre cette réflexion d'un fonctionnaire librevillois dans l'entretien G9 :

> « Ma femme et moi on se parle en français, donc les enfants, donc les enfants ne vont pas parler le fang, encore moins ma langue (…) moi ça m'embête beaucoup, je suis un vrai traditionaliste, mais à mon niveau c'est quand même difficile, j'essaye d'apprendre quelques mots pratiques aux enfants, va, viens, donne mais c'est largement insuffisant. »

Le concept de diglossie a été élargi à la suite de travaux de Ferguson, notamment par Fishman (1979). Pour lui, la diglossie existe dès qu'on pose une différence fonctionnelle entre deux langues, quel que soit le degré de différence. La relation génétique entre les deux langues n'est pas une condition sine qua non. Le français et les langues locales gabonaises peuvent donc être considérés comme en situation de diglossie. Il précise les positions réciproques des langues en déterminant quatre types de situation : diglossie et bilinguisme, bilinguisme sans diglossie, diglossie sans bilinguisme et monolinguisme. Le premier correspond à l'usage de deux langues selon leur distribution fonctionnelle, et qui sont dans ce cas de figure, partagées par la totalité (ou presque) de la population. On peut citer pour exemple la Suisse où le standard allemand (langue de l'écrit et de l'école) et les dialectes suisses alémaniques se partagent le champ de communication sociale. Le deuxième serait le cas dans les situations de migration. Les migrants vivent un état de transition : ils doivent s'intégrer dans la communauté d'accueil avec la langue d'accueil même s'ils conservent la connaissance et la pratique de leur langue d'origine. La diglossie sans bilinguisme est le cas de figure où deux langues cohabitent sur un même territoire alors que la communauté considérée n'en maîtrise qu'une. Enfin, le dernier cas de figure envisagé par Fishman est plutôt théorique, car d'une

manière générale, dans la réalité, toute communauté tend à diversifier ses usages et chaque individu utilise au moins plusieurs variétés d'une même langue.

On peut ainsi considérer le français en diglossie avec les langues locales gabonaises, mais il faut aussi envisager les variations induites par son implantation dans le paysage linguistique du pays. Ce passage d'une langue administrative à une langue véhiculaire, qui s'est opéré d'autant plus profondément qu'aucune autre langue locale n'était parlée par assez de locuteurs pour tenir ce rôle, induit des variations. Le français de France et le français véhiculaire du Gabon constituent deux variétés entretenant des relations complexes comme le montre cet extrait de l'entretien G4 :

> « On peut savoir avec l'accent que lui c'est un Français ou que l'autre il va être un Noir, un Africain, en général […] parce que bon, un Français, quand il parle, il gorge, pour les Africains on force de gorger pour imiter les Français. »

Cette réflexion met en valeur l'appropriation de la langue par les locuteurs gabonais : elle est devenue naturelle puisque parler le français des Français nécessite de le dénaturer. Cette nécessité pour certains de « forcer de gorger pour imiter » met d'autre part en valeur l'existence de rapports hiérarchiques entre les variétés, puisque certains ressentent le besoin de rapprocher leur variété d'une variété utilisée par les Français. Nous reviendrons bien entendu en détail sur cette place du français dans l'imaginaire gabonais par la suite.

Cette situation nous pousse donc à envisager une double diglossie : la première opposant le français aux langues locales, la deuxième opposant le français comme langue officielle, au français comme langue véhiculaire. On parlera de *diglossies enchâssées* dans des situations telles qu'elles apparaissent au Sénégal ou au Mali, où une autre langue que le français (le wolof ou le bambara) vient aussi jouer le rôle de langue véhiculaire, et de *diglossie juxtaposée* dans le cas du Gabon où le français est la langue véhiculaire interethnique et s'oppose d'un côté à sa variété haute, le français normé de France, d'un autre côté aux langues locales.

III.I.II. Bilingualité

Le concept de diglossie permet donc de mettre en valeur une situation de tension, voire de conflit entre les langues, mais montre certaines limites. D'abord les variétés considérées ne

sont pas des systèmes perméables aux contours clairement définis. D'autre part, bien que nous nous concentrerons sur un aspect plus sociolinguistique du phénomène, nous ne pouvons pas nous permettre d'occulter l'aspect cognitif et les répercussions de l'alternance entre ces variétés sur les individus, aspects qui nous amènent à envisager les études menées sur la bilingualité.

La vision proposée par Fishman et suivie par la linguistique nord-américaine a été très rapidement critiquée. Ce modèle opposant des langues aux contours bien définis s'oppose en effet aux constatations de linguistes tels que Georg Kremnitz, Lambert-Félix Prudent et plus tard Louis-Jean Calvet (1987) pour qui la situation semble plutôt caractérisée par une continuité, une homogénéité et une cohérence des situations langagières. On n'aurait donc pas deux variétés en tension, mais plutôt un continuum allant du véhiculaire au vernaculaire. Calvet introduit aussi l'idée d'une certaine réversibilité où un individu ou un groupe pourra déplacer le curseur du continuum du côté véhiculaire ou, au contraire, du côté vernaculaire selon une manipulation plus ou moins consciente des codes linguistiques. Ces mouvements sont récurrents dans notre corpus et nous poussent à envisager la bilingualité des interactants.

Hamers et Blanc (1983) distinguent bilinguisme et bilingualité. Alors que la notion de bilinguisme envisage l'aptitude du bilingue, la politique linguistique vis-à-vis des langues officielles ou les systèmes d'éducation permettant l'acquisition de deux langues différentes, la bilingualité est un concept psycholinguistique qui se réfère à la manière dont un individu ayant accès à plus d'un code linguistique pour communiquer, est à même de tirer parti de ces langues tant au niveau de son expression, de sa pensée que de ses relations sociales.

Hamers et Blanc définissent dans un premier temps une bilingualité additive et une bilingualité soustractive. Dans sa forme additive, le contexte socioculturel fait que l'enfant, qui a déjà acquis une première langue déjà valorisée, ajoute à son répertoire une deuxième langue, sans détriment pour son acquis linguistique. Dans une bilingualité soustractive au contraire, l'enfant dont la langue maternelle n'est pas valorisée va acquérir une seconde langue plus prestigieuse par le biais de la scolarisation mais au détriment de son acquis

linguistique dans la langue maternelle. Ces notions possèdent d'une part une dimension cognitive, avec le développement pour la bilingualité additive de processus d'analyse et de mécanismes métalinguistiques favorisant le fonctionnement cognitif, d'autre part une dimension socio-affective, articulée, toujours pour la bilingualité additive, autour de l'appropriation de valeurs sociétales et la valorisation du langage et des langues. A l'opposé une bilingualité soustractive peut nuire au développement, du fait d'une faible valorisation de la langue.

La hiérarchie entre les langues que la diglossie met en exergue a donc aussi des répercussions sur les différents types de bilingualité développés par les individus. Ces dernières sont liées aux différents types de contacts entre les langues ainsi qu'aux représentations dont ces dernières font l'objet. Dans leur modèle théorique, Hamers et Blanc (1983 ; 1987 ; 1988) suggèrent que le développement de la bilingualité ne diffère pas fondamentalement du développement du langage qui relève des interactions adulte-enfant à la base des processus de socialisation. Pour développer sa compétence langagière, l'enfant doit intérioriser les valeurs positives ou négatives associées aux fonctions langagières et à chacun des outils linguistiques de son entourage et leur attacher une valeur personnelle, c'est-à-dire élaborer sa propre représentation sociale de la langue. Au Gabon, la politique linguistique nationale met clairement le français en avant, particulièrement dans le milieu scolaire et même dans certains espaces publics. Parler la langue nationale dans une administration ou sur son lieu de travail est parfois considéré comme inconvenant, comme le rapporte un Gabonais interviewé dans l'entretien G1 :

> « Entre nous, on parle la langue, même devant les étrangers […] C'est à cause des Fangs (l'ethnie majoritaire) qui parlent beaucoup beaucoup partout, même devant les gens ils parlent que leur langue là, c'est eux qui ont commencé à nous habituer maintenant à parler comme ça »

D'après ce témoignage, l'emploi des langues locales en dehors des contacts interethniques et même en présence d'autres groupes, est considéré comme malvenu. Cette pratique est néanmoins plus courante pour les Fangs dont l'ethnie est fortement dominante au nord du pays (Woleu-Ntem). On remarque que l'article défini (« parler la langue », ou « parler en langue » couramment employé) et l'article possessif (« leur langue ») pour désigner une

langue locale autre que le français met en revanche en valeur l'importance de leur rôle identitaire.

Si l'on considère la bilingualité en termes de compétences dans chacune des langues, on distingue une bilingualité équilibrée et une bilingualité dominante. Les études de Hamers et Blancs (1990) précisent qu'il s'agit d'une comparaison avec le développement d'un enfant monolingue. Pour définir un bilingue équilibré, bien que l'identité exacte des compétences dans les deux langues soit impossible, Hamer et Blancs considèrent que le sujet présente un relatif équilibre dans ses utilisations. Ici aussi le contexte sociologique, le statut politique et l'usage de la langue dans le milieu scolaire sont déterminants.

La bilingualité peut aussi être envisagée par son acquisition, simultanée ou consécutive. Dans le premier cas, les deux langues sont acquises en même temps, dans l'autre un certain niveau est déjà acquis dans la langue maternelle avant l'apprentissage de la langue seconde. Dans les entretiens, aucun des interviewés gabonais n'affirme avoir appris le français à l'école, mais par un contact avec la langue dans l'entourage proche avant le début de la scolarisation. Il semble donc que l'apprentissage pour la grande majorité ait été simultané, comme le montre cet extrait de l'entretien G4 avec un chauffeur ayant pourtant grandi en dehors de Libreville, dans un milieu rural :

> « Entre nous on parle français et on parle fang, on mélange les deux langues, sauf si c'est un vieillard qui connait pas le français, on ne peut pas employer le français parce qu'il ne va rien comprendre »

On remarque que la propagation du français n'a pas encore touché l'ensemble des générations et les plus âgés ne le parlent parfois pas. Dans les interactions, nous retrouverons d'ailleurs une situation où l'un des participants, le plus âgé, ne maîtrise pas le français et ne s'exprime qu'en fang. A l'inverse, dans les dernières générations, certains ne parlent aucune des langues nationales, comme le confie une stagiaire de CFHEC (entretien G6).

La bilingualité peut aussi être envisagée sous l'angle de l'appartenance culturelle. Le sujet biculturel se reconnaissant comme appartenant à la culture de chacune de ses langues, le monoculturel ne se reconnaîtra que dans une seule des cultures, l'acculturé à la deuxième

langue a renoncé à l'identité culturelle de son groupe d'appartenance, et enfin l'acculturé anomique ne se reconnaît dans aucune de ces cultures. L'importance du lien entre les langues et le sentiment d'appartenance culturelle apparaît clairement dans le discours de la stagiaire, entretien G6, ne maîtrisant aucune langue locale :

> « [le français] C'est ma langue maternelle, déjà je ne parle pas de langue locale. La seule langue que j'ai connue pendant mon enfance. Je suis en quelque sorte attachée au français, et c'est la seule langue dans laquelle je me sens à l'aise quand je parle. […] Mais en fait c'est pas ma langue, donc je fais partie de ceux qui ont perdu leur culture. »

III.I.III. Variations, variétés et changements

Comme nous l'avons vu en abordant la diglossie, si ce concept a l'avantage de mettre en évidence les tensions entre différentes langues sur un même territoire, il pousse à considérer leur contact comme la rencontre entre deux entités radicalement distinctes alors que la situation linguistique observée est bien plus cohérente et homogène. L'idée d'une double diglossie née de ce contact ne doit donc pas se borner à considérer deux variétés de français en opposition. Comme le souligne Daniel Minko :

> la langue française ne constitue pas un tout homogène imperméable à toute influence sociale et culturelle. Au contraire, elle présente de nombreuses variations de sorte qu'il y a rarement une seule façon d'exprimer une réalité. Il existe plusieurs variantes, c'est-à-dire des formes linguistiques différentes qui véhiculent le même sens. Ces formes naissent de l'utilisation de la langue, donc des usages. C'est parce qu'il y a une langue prise en charge par des sujets qu'il y a variations (2008 :159).

Les variations de la langue peuvent être de plusieurs types. La première, diachronique, a été introduite par Saussure, les deuxièmes, diatopique et diastratique, ont été amenée par Flydal (1951) et reprises par Coseriu (1958) qui a ajouté la dernière, diaphasique (1966, 1973, 1988). Elles peuvent être définies comme suit :

> -Variations diachroniques : variations liées au temps (par exemple: variation entre le français du XVIIe s. et le français du XXIe s.).
>
> -Variations diatopiques : variations liées à l'espace (par exemple : variation entre le français à Paris est différent du français à Marseille)
>
> -Variations diastratiques : variations dues au niveau social et démographique (comme la langue des jeunes/des personnes âgées, ruraux/urbains, professions différentes, niveaux d'études différents…). Dans

ce cas, on différencie le sociolecte (la variation liée à la position sociale) et le technolecte (variation liée à la profession ou à une spécialisation).

-Variations diaphasiques : variations liées à la situation, appelées aussi registre de langue.

Dans le cadre de notre étude, nous nous focaliserons sur les variations sous un angle synchronique et distinguerons variétés, variations et changements comme le propose Gadet :

> […] variétés pour désigner différentes façons de parler, de variation pour les phénomènes diversifiés en synchronie, et de changement pour la dynamique en diachronie (2003 : 7).

III.I.IV. Normes

Appréhender une langue soumise à des variations remet en cause l'idée d'une norme au singulier qui délimiterait le « bon usage » de celle-ci, comme le remarque Simo Nguemkam-Souop (2009 : 60):

> la norme a longtemps été perçue comme un ensemble de règles qui reflètent le bon usage. On la trouve dans les dictionnaires et les ouvrages de grammaire qui se chargent de légiférer les usages (...). La parole ainsi visée est idéale. Cette perception métalinguistique homogénéisante qui fait de la langue un objet clos est une pure fiction.

Il nous faut donc envisager non pas une norme, mais plusieurs types de normes comme l'expose Marie- Louise Moreau (1997) :

- Normes objectives : habitudes linguistiques que partagent les membres d'une même communauté.
- Normes descriptives : normes qui peuvent être considérées comme descriptives dans la mesure où elles se bornent à figer les faits, sans poser de hiérarchisation entre différents usages, ni de jugement de valeur.
- Normes prescriptives : ensemble de normes de fonctionnement d'un modèle à rejoindre défini comme étant la norme. Les normes de la langue apprise dans le contexte scolaire sont généralement prescriptives. Elles présentent leurs propres critères comme intérieurs à la norme, se présentant comme descriptives, alors que ces critères sont externes et que les formes valorisées correspondent à une plus grande fréquence d'emploi dans un groupe social déterminé.

- Normes évaluatives ou subjectives : en partie déterminées par les normes prescriptives, elles les conditionnent partiellement, et se situent sur le terrain des attitudes et des représentations.

- Normes fantasmées : conception forgée par les membres de la communauté linguistique qui se forgent un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement social, qui ne présentent parfois qu'une faible zone d'adhérence avec le réel. Individuelles ou sociales, elles peuvent se greffer sur les quatre types de normes précédentes.

Au Gabon, on retrouve la référence à une norme prescriptive du français (la langue officielle), mais n'étant pas pratiquée au quotidien par la population, elle devient une norme fantasmée. Si cette norme prescriptive est majoritairement reconnue comme vraie et valide dans les situations administratives, en dehors de ces dernières, en revanche, les normes objectives ont parfois une meilleure reconnaissance sociale, comme nous l'avons constaté dans les citations précédentes où le suivi des normes prescriptives est désigné de façon ironique comme le montre l'emploi du terme « gorger » pour parler comme les français dans l'entretien G4 cité précédemment. Comme le remarque Moreau (1999) : « le bon français est celui des Français mais qu'il ne faut pas parler comme les Français ». Le rapport à la langue française, ou pour être plus précis, au français de France, est donc ambigu, et comme le constate Canut :

> Loin d'être un strict « objet de désir », cet idiome suscite des discours variant en fonction d'un grand nombre de paramètres à la fois sociaux, politiques, idéologiques, économiques ou subjectifs. La circulation discursive actuelle autour du français est, d'une part, indissociable de l'historicité discursive dans laquelle elle s'inscrit et, d'autre part, des conditions de production des discours (2010).

Nous serons donc sensibles au discours épilinguistique sur le français de la part des Gabonais, et plus particulièrement à la façon dont il peut être modifié par le contact avec des partenaires chinois, mais aussi de la part des employés chinois et plus spécifiquement les traducteurs interprètes. Cette notion de discours épilinguistique se différencie du discours métalinguistique, d'après Canut (1998), car le second se présente comme un savoir sur la langue, alors que le premier englobe toute activité de décentrage du sujet de son activité langagière. Nous étudierons comment les différents discours épilinguistiques, notamment ceux provoqués par nos questions dans les entretiens, s'inscrive dans une historicité discursive et peuvent être liées à différentes formations discursives.

Ajoutons à cela que nous tenterons dans notre étude de concilier la notion de normes envisagées d'un point de vue variationniste, avec la norme telle que la conçoit la sociolinguistique et plus particulièrement la linguistique interactionnelle et l'analyse de conversation, car comme le remarquent Branca-Rosoff et Ramognino :

> en sociolinguistique et en analyse de la conversation, des chercheurs se situent du côté des phénomènes de « production » en prenant pour objet les régularités qu'ils constatent dans l'usage, ce qu'il est « normal » de faire. Ils considèrent alors que les acteurs pris dans des interactions suivent des normes du seul fait qu'ils agissent. Ce deuxième paradigme permet à la fois de rendre compte des contraintes des usages et de la créativité des acteurs, tout en laissant ouverte la façon dont les variations que l'on constate toujours en situation sont, ou non, susceptibles de se stabiliser. S. Branca-Rosoff voit dans les genres le lieu d'observation de la construction des normes langagières et sociales. (2007)

Ces normes que suivent les acteurs dans une interaction, que nous définirons comme les normes communicationnelles, sont ainsi, d'une part, liées aux variations, d'une façon qu'il nous faudra définir, d'autre part, liées à la notion de genre. Bien que les genres évoqués par Branca-Rosoff, se réfèrent à la définition donnée par Bahktine (1984), alors que comme nous le verrons dans notre cadre théorique, nous utiliserons la perspective d'Achard (1995b), nous considérerons de la même manière, les genres comme le lieu d'observation de la construction des normes langagières et sociales.

III.I.V. Acrolecte, mesolecte, basilecte

Le conflit entre la norme prescriptive exogène calquée sur le système français et diffusée par le système scolaire, et la norme objective endogène, que la citation ci-dessus illustre, nous amène à considérer différents registres pour différentes situations d'emploi, donc des variations diaphasiques, puisqu'un même locuteur pourra utiliser différentes variations en fonction du contexte. Cependant, ces variations ont aussi des caractéristiques diastrasiques puisqu'en fonction des classes sociales, les locuteurs maîtrisent une ou plusieurs variétés. Chaque variété produite par ces variations s'écarte plus ou moins de la variété normative. À partir de cette échelle de valeurs, différents niveaux, ou variétés, ont été créés et défini en fonction de leurs écarts par rapport à l'acrolecte. Moreau les définit comme suit :

> **Acrolecte** : Variété la plus proche du pôle défini comme supérieur, souvent proche de la norme prescriptive.

> **Basilecte** : Variété la plus éloignée du pôle considéré comme supérieur.
>
> **Mesolecte** : Terme formé par analogie avec acrolecte et basilecte, désigne les productions souvent interférentielles, qui se classent dans la zone intermédiaire entre les deux variétés désignées par ces termes. Difficile à catégoriser linguistiquement, c'est l'espace interlectal régi par le contact entre les deux premiers. (1997 : 283)

Les contextes d'emploi de ces variétés montrent un phénomène à la fois diaphasique, puisqu'elles constituent des registres de langage, à la fois diastratique puisque la maîtrise des variétés acrolectales et basilectales marque l'appartenance à certaines classes sociales. Dans le contexte de l'Afrique francophone, où le français est une langue exogène, bien qu'aujourd'hui véhiculaire au Gabon, il s'acquiert par l'apprentissage scolaire et donc en fonction de normes prescriptives. L'existence de ces variétés est à mettre en relation avec le niveau d'étude : l'acrolecte correspond à un niveau de langue employé par des locuteurs lettrés, ayant fait des études supérieures, mésolecte correspond à un niveau moyen de scolarisation (niveau 3ème des collèges et lycées), et le basilectal, le plus bas, est celui des analphabètes ou des peu scolarisés qui ont appris le français d'une manière informelle.

Cependant, si l'origine de ces variations est diastratique, donc liée au niveau social, elle présente aussi des aspects diaphasiques : un même locuteur peut passer en fonction de la situation ou de son interlocuteur de l'acrolecte au mésolecte et inversement. Le corpus montre par exemple des interactions où un locuteur gabonais, pour se faire comprendre d'un locuteur chinois possédant une faible maîtrise du français, passe de l'acrolecte au basilecte. Cependant il faut remarquer que si tous les locuteurs maîtrisant l'acrolecte sont capables et sont amenés à utiliser le mésolecte ou le basilecte, l'inverse n'est pas vrai. Ce mésolecte est la variété du français devenue langue véhiculaire et s'intègre complètement dans le paysage linguistique gabonais, comme l'affirme Bouguendza :

> La plupart des Gabonais pour ne pas dire la presque totalité des Gabonais parlent le français et non français. En effet, il y a une distinction entre parler français, c'est-à-dire le français standard, et parler le français, c'est-à-dire le français gabonais, à l'instar du français congolais, ivoirien, sénégalais ect… Le français devient une langue gabonaise (2008 : 129).

III.I.VI. Théorie du continuum

La théorie du continuum considère que l'acrolecte, le mésolecte et le basilecte ne sont pas trois variétés distinctes qu'on pourrait séparer clairement. D'après Chaudenson :

> le mot a été utilisé pour désigner l'ensemble des productions linguistiques qui se situent entre deux pôles, l'acrolecte et le basilecte, et qui ne relèvent pas strictement de l'un ou de l'autre, dans la mesure où un énoncé du mésolecte peut comporter des traits acrolectaux, mais aussi des variantes intermédiaires (1997 : 100)

Un locuteur ne représente pas un point dans le continuum, mais en maîtrise une certaine étendue, lui permettant d'ajuster la variété qu'il utilise plutôt vers le haut et donc vers l'acrolecte ou plutôt vers le bas et donc vers le basilecte, en fonction des situations.

III.II Facteurs de variation

Le français exogène représenté par la norme prescriptive, a donc subi un ensemble de variations, aboutissant à une norme endogène assez ancrée pour que certains le considèrent comme une langue gabonaise. Ces variations proviennent de plusieurs types de facteurs.

III.II.I. Facteurs extrasystémiques

Ces facteurs établissent un lien entre les faits de société et la langue, et déterminent un ensemble de variables sociales répertoriées comme suit par Chaudenson, Mougeon et Beniak :

> pression normative, degré d'exposition et de sensibilité à cette norme, situation de contact linguistique, statut de la langue, mode d'appropriation, changement technologique, culturel et économique (1993 :15)

La possibilité même de ces variations suppose un relâchement de la pression normative du système exogène dû à des facteurs sociologiques, voire politiques. Le mode d'apprentissage et le mode d'utilisation de la langue sont aussi des variables extralinguistiques importantes. Le français véhiculaire au Gabon est d'abord une langue orale et présente certaines des caractéristiques propres à l'oralité, classées en quatre catégories par Hazaël-Massieux :

> - La référence constante à la situation, influant sur l'organisation du discours et sur son contenu,
>
> - la redondance, dont les manifestations sont souvent grammaticalisées,

- la fonction grammaticale de l'intonation, servant d'indicateur pour l'identification des grandes unités du discours,

- l'absence de pression normative ayant pour conséquence une restructuration du système allant vers la suppression des règles perçues comme redondantes (neutralisation des oppositions de genre et de nombre, généralisations des paradigmes flexionnels, etc.) (2011 :89)

Exemple d'un facteur extrasystémique : les hypercorrections

L'hypercorrection est une reconstruction fautive d'une forme linguistique produisant une forme supposée correcte. Michel Francard la définit comme suit :

> Le concept d'hypercorrection […] rend compte d'une propension de certains locuteurs à produire des formes qu'ils veulent conformes à un usage socialement légitimé, mais qui en réalité s'en écartent (1997 : 158)

Nous nous intéresserons aux hypercorrections à l'oral, mais le phénomène apparaît aussi à l'écrit. Elles peuvent être phonologiques, syntaxiques ou lexicales et sémantiques. La difficulté est de distinguer les hypercorrections propres à l'émetteur de l'énoncé en question et qui constituent un idiolecte, des hypercorrections systématisées dans une population plus large. Parmi les hypercorrections phonologiques, l'une d'entre elles consiste à prononcer les lettres muettes. Par exemple le « s » finale de « au moins », « du moins » ou les « gens », ou encore le « r » de « gars ». Parmi l'hypercorrection syntaxique, on trouve des emplois abusifs du subjonctif (« Il semble qu'il faille déplacer la voiture »), les redondances (« c'est un dossier sur lequel nous y reviendrons »). Certaines formes lexicales subissent aussi des modifications (ex : « mannecaine » à partir de mannequin). Ces hypercorrections mettent en évidence le rôle de zone de contact interlectale assumée par le mésolecte et l'influence qu'a sur lui la représentation sociale des normes prescriptives et de l'écrit. Nous nous intéresserons particulièrement à ce phénomène car il nous renseigne sur le rapport à la norme des interactants considérés.

III.II.II. Facteurs intersystémiques : l'influence des langues bantu.

Les langues du Gabon à l'exception des langues pygmées, appartiennent toutes au groupe des langues bantu qui constituent une subdivision des langues nigéro-congolaises répandues de

l'Afrique centrale à l'Afrique australe. Médar Mouele, leur attribue les caractéristiques suivantes :

> - Sur le plan phonétique, un ensemble de phonèmes inconnus du français : semi-nasales (mb, nd, ng, mv…), des affriquées (ts, tch) ou encore le « r » trillé au détriment du R uvulaire.
>
> - Sur le plan grammatical, les pluriels par l'ajout du préfixe –ba, en dépit de la présence de l'article « les » (ex : les bapunu), l'emploi d'adverbe bantu et le doublement des adjectifs et des adverbes (« je t'ai attendu depuis kala-kala » ou sur le même modèle « je t'attends depuis depuis » ou encore « c'est un homme court court »)
>
> - Sur le plan sémantique, de nombreux mots à signifiants français comportent des sens bantu (par exemple : « chocolat indigène » pâte à base d'amande de l'arbre andoc, sans rapport avec le chocolat, ou « vampirer » pour voler énergie vitale…)
>
> - Sur le plan lexical, à l'inverse, de nombreux emprunts lexicaux aux langues bantu sont intégrés au français, sans modifications de leurs structures morphologique et phonologique (par exemple « bwiti » pour désigner une religion gabonaise, « folong » pour une variété de légume…). On les retrouve principalement pour la flore, la cuisine, la musique et la danse et le domaine du magico-religieux (2011 : 90)

III.II.III. Facteurs intrasystémiques

Les facteurs de variation intrasystémique correspondent au processus de régulation interne au système linguistique considéré, par divers processus tels que l'extension de domaine d'usage de certains éléments du vocabulaire spécifique (« se laver » pour « se baigner »), la disparition de morphème sémantiquement vide (par exemple les prépositions à et de : « j'achète mon fils un ballon »), ou encore des régulations formelles (par exemple : disparition de certains pluriels irréguliers : « des chevals »).

III.II. Le français chez les employés chinois

La maîtrise du français par les employés chinois de l'entreprise CFHEC est très variée, et découle de types d'apprentissage divers, allant du traducteur ayant étudié la langue à l'université à l'ouvrier ayant appris quelques rudiments sur place. Il va de soi qu'ici on ne parlera pas de bilingualité et encore moins de diglossie pour envisager les pratiques linguistiques. Ce que nous tenterons en revanche de saisir et de décrire, c'est l'influence de la langue d'origine donc le chinois, sur la langue cible, ou les langues cibles, puisque comme nous

l'avons vu le français au Gabon doit être conçu en tant que continuum qui couvre des usages et des pratiques variées.

Pour envisager cette situation, nous utiliserons le concept d'interlangue, développé pour la première fois dans un article de Selinker (1972). Ce dernier considère ce système issu de cinq types de processus cognitifs : les transferts de la première langue, les transferts issus de l'apprentissage de la langue cible (comme la prédominance de certaines formes dans les manuels ou les situations d'immersion), les transferts liés aux stratégies d'apprentissage (du type simplification), les transferts liés aux stratégies de communication et les transferts dus à des surgénéralisations des règles de la langue cible. L'interlangue est considérée comme un système stable à un moment donné t mais ayant les caractéristiques suivantes : la perméabilité puisqu'elle est à même d'intégrer de nouvelles règles, la systématicité puisque les nouveaux éléments sont intégrés par systématisation, la simplification des éléments intégrés et leurs complexifications progressives ainsi que l'instabilité, puisqu'elle se modifie au fur et à mesure de l'apprentissage. Vogel définit l'interlangue comme :

> La langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises, et la langue cible. Son impact, son stade de développement, ses aspects idiosyncratiques dépendent notamment de variables individuelles, sociales, en rapport avec la situation d'apprentissage ainsi que, le cas échéant, par des variables didactiques (méthodologiques) (1995 : 20).

Il est cependant important de remarquer comme l'indique Cuq (2003 : 240) que les transferts peuvent être négatifs ou positifs : si certains d'entre eux entravent l'acquisition de la langue cible, certaines structures s'apparentant à la langue source ou à une autre langue acquise auparavant, et vont en revanche la faciliter. Le transfert négatif est lié à la notion d'interférence, bien que Herdina et Jessner (2002 : 28-29) considèrent les deux notions comme distinctes : ils définissent le transfert comme un phénomène relativement prévisible de calque d'une structure d'une langue sur l'autre, alors que l'interférence désigne un phénomène dynamique et qui peut être lié à plusieurs langues. La typologie des interférences regroupe des phénomènes phonologiques, morphosyntaxiques, lexico-sémantiques et socioculturels.

Il faut prendre en compte que tous les phénomènes constituant l'interlangue ne sont pas assimilables à des transferts, qu'ils soient positifs ou négatifs. Comme le fait remarquer Pu Zhihong (2009 : 114) : « Dans le cas où les étudiants se sentent « en danger », les combinaisons des composantes en sont généralement perturbées : il s'agit en effet d'une recherche « à tout prix » dans le répertoire verbal de n'importe quel élément en vue d'accomplir l'activité de communication. ». Cela est d'autant plus courant chez les « faibles semi-locuteurs » ou « weak speakers » (Coste, Moore, et Zarate, 1998 : 21), comme nous le verrons dans les interactions avec des employés chinois ayant appris le français par eux-même. Dans la situation qui nous préoccupe, l'interlangue des employés chinois est en contact avec différentes variétés de français et le déroulement de l'interaction entraîne une négociation réciproque des usages. En effet comme le précise Coste :

> une connaissance peu développée d'une langue n'empêche pas de communiquer valablement. L'individu plurilingue met en œuvre certaines stratégies qui lui permettent de gérer le déséquilibre entre lui et son interlocuteur, en négociant avec celui-ci le sens et la forme des échanges. (1998 : 23)

IV. Cadre théorique

IV.I Problématique

Comme nous l'avons vu dans l'exposition de notre méthodologie, nous avons posé la problématique suivante :

Quelles sont les stratégies induites par l'usage des différentes variétés de français dans les interactions orales en français entre les employés chinois d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais dans un contexte professionnel au Gabon ?

Il s'agit donc de se doter des outils théoriques, nous permettant d'envisager de la façon la plus exhaustive possible les stratégies permises par les usages du français dans les relations sino-gabonaises. Nous commencerons donc par interroger le concept de stratégies et de stratégies discursives qui occupe une place centrale dans notre recherche.

IV.II. Le concept de stratégie

La problématique que nous proposons repose fondamentalement sur la notion de *stratégie* dont le caractère complexe ne s'impose pas immédiatement, pourtant une telle notion a fait l'objet de développements prolixes, voire de querelles, parmi les théoriciens de différents domaines, notamment la sociologie et différents champs de la linguistique dont l'Analyse du discours d'obédience française. Avant de la mettre en relation avec les notions de locuteur et d'interactant, nous reviendrons sur ses contextes d'emploi initiaux.

Le terme stratégie apparaît d'abord dans le domaine militaire, chez les Grecs, il s'agit des actions menées par un pays ou une armée en vue d'une victoire. On distingue les stratégies déterminées par l'état, des tactiques appliquées par l'armée, les premières désignant la conceptualisation théorique et la seconde l'application pratique. Le terme dépasse bientôt le cadre du vocabulaire militaire, pour définir l'ensemble des moyens mis en œuvre pour

parvenir à une fin, il apparaît en Mathématiques, puis en Economie. Les économistes De Montbrial et Klein le définissent comme suit :

> La stratégie est la science (si l'on choisit de mettre l'accent sur le savoir ou sur la méthode) ou l'art (si l'on privilégie l'expérience) de l'action humaine finalisée, volontaire et difficile (2000 : 531)

Cette définition pose trois conditions pour parler de stratégie : une action (1) finalisée, (2) volontaire et (3) difficile. Nous passerons la condition de difficulté que nous convoquerons par la suite lorsque nous détaillerons les stratégies argumentatives, pour nous focaliser sur le terme « volontaire » qui soulève une question essentielle : faut-il qu'il y ait conscience de la mise en place d'une action pour qu'elle puisse être considérée comme une stratégie ? Et plus généralement encore, comment considérer le sujet qui met en place cette stratégie : est-il déterminé par une mécanique sociale, idéologique et culturelle, ou est-il un acteur volontaire et pleinement conscient des actions qu'il déploie vers une finalité ?

Après les mathématiques et l'économie, la notion de stratégie s'étend progressivement à des gammes très variées d'activités et apparaît en sciences humaines dans les travaux du sociologue Pierre Bourdieu (1980), en relation avec les concepts d'*habitus* et de *champs*. Le premier terme désigne l'intériorisation de l'extérieur extériorisé, c'est-à-dire l'assimilation et la reproduction d'un ensemble de pratiques propres à un monde social déterminé, le deuxième désignant ce monde social. La stratégie, c'est ce qu'on fait dans le monde social présent dans sa relation avec le monde social futur, compte tenu du monde social passé. Elle apparaît non pas comme une manœuvre ou un plan, mais plutôt comme un modèle comportemental, une pratique qui a des effets bénéfiques, et elle n'induit pas systématiquement une recherche consciente, comme le précise Bourdieu :

> Je dois insister une fois encore sur le fait que le principe des stratégies philosophiques (ou littéraires, etc.) n'est pas le calcul cynique, la recherche consciente de la maximisation du profit spécifique, mais une relation inconsciente entre un habitus et un champ. Les stratégies dont je parle sont des actions objectivement orientées par rapport à des fins qui peuvent n'être pas les fins subjectivement poursuivies (1980 : 119).

La stratégie se pose contre une vision objectiviste considérant l'acteur pris dans une action mécanique sur laquelle il n'a pas de prise, tout en réfutant une vision subjectiviste considérant un acteur rationnel, entièrement orienté vers une fin consciemment posée. La stratégie, telle

que la propose Bourdieu, est extrêmement large, elle peut être économique, matrimoniale, scolaire… Elle recouvre des phénomènes individuels comme collectifs, elle peut être singulière ou plurielle. Bien que définie comme « la relation inconsciente entre un habitus et un champs », la stratégie ne suppose pas un sujet mu par une force qui le dépasse, ni un vil calculateur :

> les conduites (économiques ou autres) prennent la forme de séquences objectivement orientées par référence à une fin, sans être nécessairement le produit, ni d'une stratégie consciente, ni d'une détermination mécanique. (1987 : 157)

Cette définition a le mérite de circonscrire le problème de la théorie du sujet en évitant les deux extrêmes constitués par les théories marxiste ou psychanalytique du sujet manipulé par l'idéologie dominante ou son inconscient et à leurs opposés posant la pleine conscience d'un sujet manipulant. Charaudeau à l'instar de Bourdieu, limite la zone de déploiement des stratégies à une situation ou plus précisément un genre, dont nous étudierons le concept par la suite, composé d'un cadre de contraintes et d'un cadre de stratégies. En ce qui concerne notre étude, nous chercherons à mettre en lumière les stratégies dans les interactions professionnelles entre des Chinois et des Gabonais sans sélectionner au préalable les actions concernées sur des critères de conscience desdites *stratégies*, mais en les considérant aussi comme une suite d'actions orientées vers une ou plusieurs fins, dont nous définirons l'organisation interne par la suite. Les phénomènes de code switching ou de code mixing forment un bon exemple : ils ne sont pas nécessairement des actions conscientes, mais sont néanmoins orientés vers une fin, qu'il s'agisse de cryptage, de marquage identitaire ou qu'ils s'inscrivent dans une chaîne de buts hiérarchisés. Ces phénomènes entrent donc dans la catégorie des stratégies et font comme nous allons le voir partie intégrante des stratégies discursives.

IV.II.I. Les stratégies discursives

John J. Gumperz (1983), un des fondateurs de la sociolinguistique, a lié la problématique des stratégies discursives à la situation et au contexte de l'activité verbale. Pour lui, le rapport entre le contexte et l'activité verbale relève d'une co-construction ; le contexte n'est pas une donnée matérielle, mais une production des acteurs eux-mêmes, une construction interprétative permettant à ceux-ci de définir la situation en vue de la réalisation de buts

pratiques. Nous noterons pour notre part que si le contexte ne doit pas être borné à un ensemble de traits situationnels, il n'est pas uniquement la co-construction des interactants mais fait aussi intervenir des éléments liés à l'interdiscursivité ou à différents systèmes de préconstructions sur lesquels nous reviendrons. Gumperz (1983) définit l'objet d'une théorie des stratégies discursives comme suit :

> A general theory of discourse strategies must therefore begin by specifying the linguistic and socio-cultural knowledge that need to be shared if conversational involvement is to be maintained and then go on to deal with what is about the nature of conversational that make for cultural, subcultural, and situational specificity of interpretation (1983 : 3)[1]

Cette définition met en évidence l'importance des connaissances linguistiques et socioculturelles partagées par les interactants, dont nous tenterons de répertorier de façon exhaustive dans la partie suivante (les types de stratégies discursives, p 198). Nous nous attacherons donc, dans un premier temps de l'analyse, à mettre en lumière les codes qu'ils partagent et qui permettent l'existence et le maintien de l'interaction. Ces derniers constituent la compétence communicative que Gumperz considère comme la base permettant l'efficacité des stratégies discursives :

> The effectiveness of the strategies that speakers adopt in their efforts to create involvement and to cooperate in the joint development of specific themes depends on their control over a range of communicative options and on their knowledge of the signaling potential that these options have in alluding to shared history, values and mutual obligations. This means that the ability to use linguistic variables, to shift among locally current codes or styles, to select suitable phonetic variants, or prosodic or formulaic options, must form an integral part of a speaker's communicative competence (1983 : 206).[2]

[1] « Une théorie générale des stratégies discursives doit donc commencer par spécifier les connaissances linguistiques et socioculturelles qui doivent être partagées si l'investissement dans la conversation veut être maintenu et ensuite traiter de la nature conversationnelle, culturelle, subculturelle et situationnelle qui spécifient l'interprétation »

[2] « L'efficacité des stratégies que les locuteurs adoptent dans leurs efforts pour coopérer dans le développement conjoint de thèmes spécifiques dépend de leur contrôle sur une gamme d'options communicatives et de leur connaissance du potentiel de signalement que ces options possèdent dans l'évocation d'histoires partagées, des valeurs et d'obligations mutuelles. Cela signifie que la capacité à utiliser différentes variables linguistiques, de changer parmi des codes ou des styles en cours, de sélectionner les variables phonétiques adaptées, les options prosodiques, fait partie intégrante de la compétence communicative du locuteur. »

La compétence communicative, en tant que choix des éléments appropriés dans les variables linguistiques, les variétés de langues, de codes et de prosodies, apparaît donc comme l'élément déterminant l'efficacité des stratégies discursives visées par Gumperz. Il précise néanmoins que ces choix sont effectués en référence à un système de données socioculturelles partagées (histoire, valeurs et obligations mutuelles) à quoi il faut sans doute ajouter la situation discursive. Lorsque ces notions ne sont pas partagées, les stratégies discursives sont inopérantes.

Exemple 1 : Repas au siège de l'entreprise avec un fonctionnaire du Ministère des Travaux publics (interaction A8)

> Nous pouvons illustrer ce phénomène avec l'exemple dans notre corpus d'une interaction au cours d'un repas informel entre des employés chinois et un haut fonctionnaire gabonais. Ce dernier pour marquer son statut et remercier solennellement ses hôtes, change de variété de langue et de prosodie. Ce code linguistique n'étant pas connu de ses interlocuteurs, ils n'identifient pas le changement et la stratégie est inopérante (le fonctionnement de cette interaction est analysé en détail dans la partie II : Construire l'interaction) .

Cette compétence communicative pour Gumperz est étroitement liée au travail de contextualisation. Les interactants construisent un contexte commun permettant d'interpréter les données communicationnelles grâce à des indices de contextualisation**.** Un indice de contextualisation peut être n'importe quel trait de la forme linguistique contribuant à signaler les présuppositions contextuelles, par exemple, un changement de code ou un changement dans la prosodie (hauteur de ton, vitesse, etc.). C'est sur leur repérage que repose pour Gumperz, l'identification des stratégies discursives mises en œuvre. Ces indices de contextualisation sont étroitement liés aux cultures et certaines stratégies propres à une communauté peuvent être interprétées comme inappropriées ou peuvent simplement passer inaperçues.

Les traits de surface que sont les indices de contextualisation peuvent être, comme nous l'avons posé dans notre définition de la stratégie, conscients ou inconscients. Les stratégies répertoriées par Gumperz sont très variées et peuvent être liées aux activités pendant l'interaction (conversational strategies, communicative stratégies, persuasive stratégies), à l'identité socio-culturelle du locuteur (Standard English, American, Afro-American ou Indian rhetorical strategies), à celle du destinataire (in-group strategy…), aux moyens linguistiques utilisés (rhetorical strategies, switching strategies, prosodic strategies), ou encore au processus d'interprétation (contextualization strategies, meaningful strategies, inappropriate strategies). Nous remarquerons que la notion développée par Gumperz ne permet pas d'intégrer les stratégies discursives prédéterminées par des éléments qui n'apparaissent pas dans l'interaction elle-même, tels que l'influence de différents discours idéologiques, ou de formations discursives (antichinois, coopération sino-africaine, francophonie…) qui préexistent aux relations entre les interactants.

IV.II.II. Hiérarchisation des buts des stratégies

Pierre Bange (1992), dans *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, applique la conception hiérarchique de l'action à l'organisation de l'interaction verbale. En plus de la dimension sociologique et interculturelle qui émerge des travaux de Gumperz, Bange introduit des notions issues de la psychologie cognitive et met l'accent sur la hiérarchisation des objectifs qui sous-tendent une stratégie :

> Une stratégie consiste dans le choix d'un certain nombre de buts intermédiaires et subordonnés dont on croit que la réalisation dans des actions partielles conduit de manière adéquate à la réalisation du but final. Chaque action partielle pouvant à son tour se subdiviser en actions-moyens pour arriver à la réalisation de son propre but. L'idée de « stratégie » inclut donc l'idée de hiérarchie de buts et de moyens et l'idée de l'action qui lui est liée est complexe. (1992 : 76).

L'interaction doit être conçue comme une structure définie par des buts hiérarchisés communs (au moins partiellement) aux interactants, dont la réalisation exige que ceux-ci coopèrent sur la base d'un savoir réciproque et dont chaque étape sert à la réalisation de l'étape suivante.

Exemple 2 : les interprètes et les fonctionnaires du ministère des Travaux public (interaction B2)

> Ce phénomène est particulièrement visible dans les entretiens avec traducteurs entre les dirigeants de l'entreprise et les fonctionnaires du Ministère des Travaux publics gabonais concernant le paiement des chantiers. Dans une première partie, les stratégies mises en place permettent d'enclencher l'interaction puis de faire passer la relation d'un plan formel, à un plan interpersonnel. Le paiement fait intervenir une chaîne de services administratifs complexe et les stratégies qui interviennent par la suite, rendues possibles par le passage de l'interaction sur un plan interpersonnel, ont pour but de définir le service où se situe le problème. Différentes étapes de l'interaction permettent d'éliminer la responsabilité d'un acteur de la chaîne, pour envisager celle de son supérieur et ainsi de suite. Chacune d'entre elles constitue une séquence dans l'interaction, elle-même structurée par les tours de parole. Cette structure est par ailleurs complexifiée par les stratégies d'interprétation du traducteur et les éventuelles stratégies d'évitement ou de rétention d'information de l'interlocuteur.

Bange (1992) distingue les niveaux stratégiques et les niveaux opérationnels dans les conversations. En appliquant à l'interaction verbale l'idée que les étapes sont les plus petits éléments du déroulement de l'action au niveau de l'organisation stratégique, il fait l'hypothèse que le tour de parole représente une étape d'action, conforme à la définition du tour de parole en analyse conversationnelle ou dans l'approche interactionnelle. Les niveaux supérieurs sont alors représentés par l'agencement des tours de parole en séquences conversationnelles, ce que nous aurons l'occasion d'étudier plus en détail lorsque nous poserons le cadre théorique de l'analyse interactionnelle du corpus. Bange (1992 : 73) montre que pour comprendre l'agencement des actions constituant les stratégies :

> Il faut faire entrer dans la définition de l'action des opérations cognitives qui la constituent en partie : une représentation et une évaluation du contexte extérieur, d'une part, et, d'autre part, du savoir pratique disponible dans ces

> circonstances, c'est-à-dire une évaluation de ce qui peut effectivement être fait pour modifier la situation (1992 : 73).

Nous voyons donc qu'aborder les stratégies discursives nécessite d'une part de mettre en lumière les représentations des interactants et la manière dont ils construisent le contexte, comme le montrait Gumperz, d'autre part de recenser les compétences disponibles, en terme linguistique, communicationnel ou de structuration des énoncés, pour modifier la situation. Il nous faudra donc après avoir clarifié le cadre linguistique et communicationnel mis en commun par les interactants, interroger leurs représentations, lesquelles renvoient à l'existence de préconstruits diversement manifestés dans leur discours.

IV.II.III. Stratégies discursives et structure des énoncés

Dans la théorie séquentielle de Jean-Michel Adam (2005), la comparaison de différents types de mise en texte permet de décrire les spécificités de différentes stratégies discursives classées comme stratégies narratives, descriptives, explicatives, argumentatives. Par exemple, la stratégie argumentative a pour particularité d'obliger l'interactant à adopter le jeu de l'argumentation et à produire des raisonnements, alors que la stratégie narrative pousse l'interactant à compléter la logique, à interroger le vraisemblable, la dimension symbolique, à construire le sens du récit. La stratégie explicative permet au locuteur de se poser comme objectif. En étudiant les stratégies narratives, Adam met l'accent sur la nature dialogique de ces stratégies en distinguant stratégies de production et stratégies de réception. Travailler sur les stratégies discursives nécessite donc de prendre en compte une dynamique dialogique non seulement intertextuelle, mais aussi interactionnelle.

IV.II.IV. Stratégies discursives et espace de choix du locuteur

Dans sa typologie des stratégies discursives, Charaudeau opte pour un découpage sensiblement différent fondé sur l'espace de choix qui s'offre à un locuteur. Il en distingue trois : les stratégies de légitimation, les stratégies de crédibilité et les stratégies de captation. Les premières concernent les moyens mis en place pour construire une autorité institutionnelle ou personnelle, l'autorisant à tenir le type de discours dont il se réclame. Elles apparaissent clairement dans notre corpus lorsqu'un interlocuteur rappelle son statut dans l'administration (« je travaille dans les travaux publics ») et on voit la stratégie inverse de la

part de l'interlocuteur qui valide son statut avec des termes d'adresse professionnels (DG, DGEI, Monsieur le Ministre…).

Les secondes visent la construction d'une position de vérité de par certaines marques d'autoévaluation par le locuteur de son discours (par exemple des adverbes de modalisation de l'assertion du type « en vérité », « certainement »). L'utilisation de proverbes et d'énoncés à forme proverbiale peut aussi entrer dans ce type de stratégie, en cela qu'elle appuie la crédibilité à la référence à un énonciateur qui n'est plus le locuteur mais une voix, considérée comme celle de la sagesse des nations (« c'est mauvais que femme travaille »).

Enfin le troisième type de stratégies discursives fait appel à différentes formes d'opérations de charme destinées à obtenir l'adhésion de l'allocutaire en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'un groupe ou d'une cause. On l'observe, par exemple, très fréquemment avec les appellatifs créant une parenté symbolique du type « mon frère ». Elles peuvent aussi faire appel à d'autres procédés comme la fabulation, qui est le fait de présenter un discours imaginaire comme une réalité vécue ou la mythification qui est le fait de s'identifier ou d'associer son discours à des figures historiques.

Nous voyons donc que notre problématique nécessite pour être saisie pleinement de faire appel à diverses disciplines. Catherine Kerbrat-Orecchioni (2001) dans sa présentation de l'analyse du discours en interaction souligne l'importance d'une palette d'outils théoriques diversifiés, elle encourage à :

> adopter sans complexe des modèles et outils descriptifs disponibles, qu'ils proviennent de l'analyse conversationnelle, de la sociologie interactionniste, des diverses formes de l'analyse du discours, ou des diverses formes (ducrotienne, searlienne, gricéenne,…) de la pragmatique (2001 : 2).

Comme le préconise Gumperz, l'analyse des stratégies discursives nécessite de commencer par la description du système linguistique et sociolinguistique, ce que nous avons fait dans la partie précédente en présentant les grandes lignes de la situation générale de l'étude. L'analyse du discours des interactions de notre corpus se fera donc sur plusieurs plans, qui nécessiteront des outils différents. Nous exposerons dans un premier temps les outils fournis par l'analyse interactionnelle et la linguistique pragmatique, puis dans un deuxième temps les outils tirés de l'Analyse du Discours, qui nous permettront de considérer ces pratiques langagières dans leur contexte social de production par l'étude des phénomènes

interdiscursifs et prédiscursifs. Soulignons que cette présentation n'est qu'une construction théorique visant à rendre compte d'un phénomène complexe mais dont les différentes dimensions ainsi découpées et artificiellement isolées sont en étroite dépendance.

IV.III. Les interactions

IV.III.I Approche interactionnelle et interaction

Pour aborder la notion d'interaction telle qu'elle est conçue dans la linguistique interactionniste, il est d'abord nécessaire de situer cette approche dans les différents courants qui ont traversé la linguistique. Ces derniers n'apparaissent pas en contradiction les uns par rapport aux autres, mais plutôt comme un mouvement général d'élargissement de l'unité considérée, d'abord centrée sur la phrase, puis des séquences de phrases, l'approche prend ensuite en considération le contexte situationnel, institutionnel et idéologique. Les théories pragmatiques introduisent, elles, la notion d'*acte de langage*, sur laquelle nous reviendrons par la suite. Parler c'est agir, comme l'explique Ducrot :

> Le sens est, en profondeur, un mode d'action sur autrui en tant que protagoniste du discours. Même s'il a apparemment ou superficiellement, des aspects représentationnels, il constitue d'abord une façon d'intervenir (de jouer ou de combattre) dans le champ institutionnel de la parole (1987 : 56).

L'approche interactionnelle permet de faire entrer la relation interlocutive dans les considérations de la linguistique, non pas en se focalisant sur le sujet locuteur/énonciateur, mais en intégrant l'étude de l'ensemble des phénomènes qui constituent l'interaction. Goffman, précurseur dans cette volonté de se centrer sur l'interaction, la définit ainsi :

> Par interaction, on entend toute l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres de l'ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme « rencontre » pouvant aussi convenir (1992 : 145).

Cependant cette définition, comme l'illustre le terme « rencontre » manque de précision et ne permet pas de saisir clairement les limites de l'interaction. On peut, par exemple, considérer qu'une personne peut quitter le groupe où se produit l'interaction sans pour autant mettre fin à l'interaction de ce dernier. Pour délimiter un cadre précis à ce que l'on considérera

comme l'unité de référence dans cette approche, nous utiliserons la définition de Catherine Kerbrat-Orecchionni :

> Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable et sans rupture, parlent d'un sujet modifiable mais sans rupture (1990 : 216).

Exemple 3 : Le cuisinier de l'entreprise au marché (interaction A3)

> Lorsque le cuisinier de l'entreprise va au marché, qu'il discute avec plusieurs marchands en passant d'un étal à l'autre nous considérerons qu'il s'agit d'une seule et même interaction. Cependant, comme nous le verrons par la suite, pour analyser tous les éléments influant sur l'interaction, nous ferons appel à d'autres données qui n'appartiennent pas ou n'apparaissent pas directement dans cette dernière, mais contribuent à son interprétation.

IV.III.II. Composantes de l'interaction

L'approche interactionnelle se réfère à un modèle hiérarchique des différentes unités composant l'interaction organisé par rangs, de la même façon qu'en grammaire, les unités s'emboîtent les unes dans les autres de la plus petite à la plus grande (du phonème, au texte) en passant par un certain nombre d'unités intermédiaires (morphème, mot, syntagme…). Les unités dialogales comprennent les productions de deux locuteurs, et les unités monologales se situent au niveau de la production d'un seul locuteur. Il existe plusieurs modèles hiérarchiques mais nous utiliserons le modèle à cinq rangs définis comme suit :

Unités dialogales	Interaction
	Séquence
	Echange
Unités monologales	Intervention
	Acte de langage

IV.III.II.I La séquence

Par séquence, nous entendrons une unité intermédiaire entre l'interaction et l'échange.

Kerbrat-Orecchioni la définit comme : « Un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique »[1] (1990 : 218). La séquence n'a donc qu'un seul thème et un seul objet transactionnel, ou un seul but. Selon la nature de la séquence envisagée, on choisira l'un ou l'autre des critères pour découper l'interaction. Nous serons particulièrement attentifs aux séquences d'entrée et de sortie, fortement ritualisées et où le mélange des codes interactionnels est le plus évident.

L'organisation des séquences, en dehors de ces séquences d'entrée et de sortie, peut-être très variée. Elles peuvent être hiérarchisées, avec des séquences directrices et des séquences subordonnées.

Exemple : dans une interaction commerciale, les séquences concernant la négociation seront directrices et celles qui interviennent de façon périphérique à cet axe (discussion sur le temps, les nouvelles…) seront subordonnées. La séquence est composée d'échanges.

IV.III.II.II L'échange

L'échange est la plus petite unité dialogale, il est donc constitué au minimum de deux interventions. Dans ce cas, les deux interventions sont *adjacentes*, la première est nommée intervention *initiative* et la deuxième *réactive*. Lorsque les deux interventions sont identiques, comme les salutations en français (« -bonjour » « -bonjour »), on parle d*'échange symétrique* et *d'échange complémentaire* dans le cas d'une question-réponse.

Lorsque la deuxième paire d'une intervention est absente ou constituée d'une réponse non verbale, on parle *d'échange tronqué*.

Quand un échange commence par une question, il est souvent suivi d'une troisième intervention feedback qui permet d'accuser réception de la réponse. On parle d'intervention évaluative et *d'échange ternaire*. En français, après une question, il est très courant que cette *intervention évaluative* soit un remerciement, mais elle peut prendre d'autres formes (dans

[1] Ibid p 218

un échange entre Chinois par exemple, il est fréquent que l'intervention évaluative soit remplacée par une intervention non verbale, ce qui peut être interprété comme un manque de politesse dans d'autres systèmes culturels). Un échange de plus de trois interventions est un *échange étendu*. Les échanges s'organisent de différentes façons à l'intérieur d'une séquence : ils peuvent être linéaires, imbriqués, croisés ou enchâssés.

IV.III.II.III. L'intervention

L'intervention est le premier niveau monologal de l'interaction, mais il faut la distinguer des tours de parole. Si l'activité dialogale se fonde sur un principe d'alternance des tours de parole, une intervention ne correspond pas toujours à un tour de parole. Par exemple, on peut citer les cas des régulateurs (« mmm », hochement de tête…), des morphèmes de confirmation, des reprises, des reformulations qui sont des interventions, mais ne constituent pas un tour de parole. Il faut donc considérer qu'un changement de locuteur entraîne nécessairement un changement d'intervention, mais pas obligatoirement un changement de tour de parole. En revanche un tour de parole est au minimum constitué de deux interventions.

IV.III.III. L'acte de langage

C'est l'unité minimale de la grammaire interactionnelle ou plus généralement de la pragmatique. Comme nous l'avons abordé plus haut, il est issu des théories de la linguistique pragmatique, et apparaît pour la première fois dans les travaux d'Austin, *Quand dire, c'est faire* (1970), dont Searle reprend l'hypothèse :

> Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses et ainsi de suite […] deuxièmement ces actes sont rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent (1972 : 52).

Les pragmaticiens considèrent que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte ; il vise à produire un effet et à entraîner une certaine modification de la situation interlocutive. Austin considère que tout énoncé fonctionne comme un acte particulier (ordre, question, promesse etc.). Il appelle *force illocutoire* l'élément de l'énoncé qui lui donne la valeur d'acte. Donc, un énoncé se décompose en une valeur illocutoire et un contenu propositionnel. Il faut

cependant préciser que les actes ne peuvent pas être directement en relation avec des unités linguistiques : ils ne correspondent ni aux propositions, ni aux phrases.

IV.III.III.I. Problèmes posés par la théorie des actes de langage

La classification des actes de Searle et Austin ne fait pas l'unanimité. D'autres taxinomies ont été proposées, réduisant les catégories à trois (assertive, interrogative, impérative) pour Benveniste (1966) ou à quatre (informer, interroger, donner un ordre, prendre à témoin) pour Buyssens (1968 : 77) ou à l'inverse à 176 chez Frazer (1975). En plus de ce problème de classification, se pose la question de la délimitation ; si dans un énoncé on trouve plusieurs actes de langages, il est parfois difficile de les délimiter et de déterminer s'il s'agit d'actes consécutifs ou simultanés.

En dehors de ce problème de classification, se pose celui du traitement du contexte. D'après la théorie des actes de langage, tout énoncé à valeur d'acte véhicule une force pragmatique visant à influencer l'interlocuteur. Cependant la valeur attribuée aux actes change avec le contexte dont il est consubstantiellement tributaire. Un énoncé tel que « il fait froid » peut dans un certain contexte n'avoir qu'une simple valeur assertive (ex : discussions en extérieur l'hiver, ou dans un commerce), alors que dans un autre contexte, il aura une valeur directive (ex : dans une pièce avec la fenêtre ouverte, où il constitue une tentative du locuteur de faire fermer la fenêtre à l'auditeur). Dans ce cas on parlera d'actes de langages indirects.

IV.III.III.II. Actes de langage indirects

D'après Kerbrat-Orecchioni, on peut parler d'actes de langage indirects quand :

> Le locuteur s'est exprimé indirectement, ou quand dire, c'est faire plusieurs choses à la fois (informer d'un fait, et susciter une conduite) ; et plus précisément [...] quand dire, c'est faire une chose sous l'apparence d'une autre (1990 : 33).

La plupart des énoncés sont polysémiques en termes de valeur illocutoire. Les valeurs illocutoires peuvent se spécifier entre elles (ex : « je vais au commissariat », se présente d'abord comme une assertion, un apport d'information, mais cette valeur peut aussi se préciser par le contexte, en tant que menace, promesse…). Elles peuvent s'ajouter, comme le

classique « Madame bonjour » dans un commerce qui est à la fois une salutation, à la fois une question (le « vous désirez ? » est sous-entendu dans la salutation). Enfin, elles peuvent aussi se substituer (ex : dans l'énoncé « vous avez du feu ?», qui a l'apparence d'une question, mais est en réalité une requête). Cette variabilité de la force illocutoire est accrue dans les contextes interlangues et interculturels. Certains énoncés, en français véhiculaire du Gabon, ont une valeur illocutoire qui ne correspond pas forcément à celle qu'ils auraient en français de France.

Exemple 4 : Conversations entre chauffeurs et employés de l'entreprise C.C.C.C.

> Dans certaines interactions entre un chauffeur gabonais et un employé chinois récemment arrivé au Gabon, on trouve, par exemple, un énoncé du type récurrent de la part des chauffeurs « ma cousine se marie dimanche » dont la valeur illocutoire pour l'énonciateur est clairement de demander une participation aux frais de la cérémonie et qui n'est pas identifiée par l'interlocuteur. L'absence de réponse est dans ce cas considérée comme un refus.

Ces actes de langage indirects entrent en compte dans les stratégies discursives, où ils peuvent être aussi l'occasion de malentendus, ou éventuellement de stratégies d'évitement, lorsque la valeur illocutoire est reconnue mais non considérée.

IV.III.III.III. Taxèmes

D'après le modèle élaboré par Brown et Levinson (1987), certains actes de langage marquent la relation d'intimité, de familiarité ou de distance, que l'on appellera relation horizontale, d'autres marquent au contraire les relations de subordination ou relations verticales. Kerbrat-Orecchioni (1990) appelle taxèmes les marqueurs de position hiérarchique. Un interactant se met en position haute quand il accomplit un acte de langage menaçant pour le territoire ou la face de son interlocuteur, qui se met en position basse en subissant cet acte de langage. Les actes illocutoires directifs utilisés dans l'entreprise sont des actes menaçants pour la face de l'interlocuteur et marquent une relation hiérarchique. Nous remarquerons qu'il existe de

nombreux taxèmes non verbaux, comme par exemple pendant un dîner, trinquer en plaçant le bord du verre légèrement en dessous du supérieur hiérarchique. Un certain nombre de taxèmes efficients dans la culture chinoise ou dans la culture gabonaise, ne sont pas transposables en français, pour des raisons proprement linguistiques ou du fait de leur valeur illocutoire, il est donc important de chercher les stratégies que les interactants mettent en place pour leur trouver des moyens de substitution, lesquels sont indispensables à la visée de l'interaction.

IV.III.IV. Marqueurs de relation

Nous venons d'envisager l'interaction à la manière d'un ensemble de règles d'organisation d'unités (séquences, échanges, interventions…) en fonction d'un contexte déterminé, cependant, une interaction, c'est aussi d'après Labov et Fanshel : « Une action qui affecte (altère ou maintient) les relations entre soi et autrui dans la communication (1986 : 28) ». Les énoncés fonctionnent à la fois au niveau du contenu de la relation (ils décrivent un certain état de la relation, par des termes d'adresses, des formulations marquant le statut respectif des interactants), et au niveau de la relation elle-même (de nombreux échanges phatiques permettent d'instituer un lien socio-affectif propre à la relation que sont en train de construire les interactants). L'interaction est le lieu où se joue ce que Goffman (1974) définit comme le « face working », travail des faces ou figuration. Notons cependant, que ces remarques sont valables pour les pratiques langagières en général, en tant que nous les considérons comme des pratiques sociales.

Nous allons donc définir les éléments qui permettent de marquer la relation entre les interactants et les différentes manières dont procède ce travail de figuration, notamment au travers de la politesse. Comme nous l'avons évoqué plus haut avec la valeur illocutoire et les taxèmes, un certain nombre de procédés linguistiques et communicationnels ne sont pas transférables d'une langue à une autre et sont l'objet de construction commune des interactants. Nous serons particulièrement attentifs aux termes d'adresse, aux appellatifs, aux marqueurs de relation et au jeu de face qui permettent de maintenir la relation.

IV.III.IV.I Termes d'adresse et honorifiques

Les termes d'adresse utilisés dans les interactions qui constituent notre corpus, sont un élément chargé de signification, d'une part parce qu'ils indiquent la relation entre les interactants, et permettent de définir le lien socio-affectif entre eux ; bien qu'il s'agisse de relations professionnelles la relation se situe à la fois sur un axe vertical, celui de la hiérarchie, et sur un axe horizontal, celui de la proximité. D'autre part, ces éléments étant fortement marqués culturellement, ils sont en perpétuelle négociation, puisque devant être choisis entre ceux proposés par la langue de référence, donc le français, tout en gardant une valeur dans les systèmes culturels respectifs des interactants, donc le système chinois et le système gabonais. Pour définir la notion de terme d'adresse nous nous référerons à celle proposée par Kerbrat-Orecchioni :

> L'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son (ou ses) allocutaire(s). Ces expressions ont généralement, en plus de leur valeur déictique (exprimer la " deuxième personne ", c'est-à-dire référer au destinataire du message), une valeur relationnelle : lorsque plusieurs formes sont déictiquement équivalentes - comme " tu " et " vous " employé pour désigner un allocutaire unique -, elles servent en outre à établir un type particulier de lien social (1992 : 15).

Les « noms d'adresse » ou « appelatifs », c'est-à-dire les syntagmes nominaux à fonction vocative, ont fait l'objet de plusieurs classifications, mais nous nous focaliserons sur les catégories suivantes qui apparaissent dans le corpus et nous semblent adaptés à l'analyse d'un corpus d'interactions professionnelles :

- Les anthroponymes, ou noms personnels, noms de famille, prénoms, diminutifs et surnoms. Nous verrons dans les interactions étudiées que ces différentes formes font parfois l'objet de curieux mélanges pour faciliter leur prononciation et leur mémorisation.

- Les termes de parenté employés littéralement ou métaphoriquement, très courants dans les interactions entre Gabonais (Papa, maman, mon grand-frère…) comme entre Chinois (adjonction de 哥, ge, ou 姐,jie, pour grand frère ou grande sœur, après le nom de famille, en revanche pour désigner un individu moins âgé, on ajoutera simplement 小, xiao, pour petit, devant le nom de famille)

- Les appellatifs du type monsieur, madame, seuls ou précédant parfois les mélanges d'anthroponymes que nous avons mentionnés plus haut.

- Les termes de profession et les termes précisant la relation (camarade, collègue…) qui dans le cas des employés chinois ont tendance à se confondre (同事, tong shi同志, tong zhi, prononciation proche et situations d'emploi très similaires).

- Les termes honorifiques tels que « votre excellence », « votre grâce », qui peuvent être de mise dans certaines rencontres avec les ministres ou certains hauts fonctionnaires.

- Les termes affectueux comme « mon chéri », « ma chérie » (non représentés dans notre corpus)

Les honorifiques se distinguent des termes d'adresse par leurs formes grammaticalisées et la déférence qu'ils marquent. On les retrouve couramment à l'écrit en chinois, mais plus rarement dans les interactions verbales professionnelles qui composent le corpus. Les honorifiques permettent d'honorer l'interlocuteur et sont parfois renforcés par des formes auto-dévaluatives. (Par exemple : à une forme polie pour demander le nom de son interlocuteur en chinois, 您贵姓, nin gui xing, littéralement « quel est votre précieux nom », l'interlocuteur répondra 免贵性…, mian gui xing, littéralement « mon nom sans valeur est… »)

IV.III.IV.II. La relation horizontale

Ce niveau de relation exprime le fait que certains interactants ont des relations plus ou moins proches entre eux et marquent par certains comportements verbaux ou non verbaux la familiarité ou la distance. Cette distance est fonction du degré de connaissance mutuelle, de la nature du lien socio affectif et de la situation communicative, familière ou formelle. Le « tu » et le « vous » en français en sont un des marqueurs les plus évidents. Nous verrons au cours de notre étude que l'entreprise chinoise où a été réalisée cette étude, accorde une place importante et un budget conséquent à la réduction de cette distance avec les interlocuteurs locaux, particulièrement le personnel des administrations, par divers moyens (invitations, cadeaux…). Il nous sera donc nécessaire de pouvoir étudier les stratégies mises en place dans ce but et dans quelle mesure, elles sont à même d'agir sur la relation horizontale.

Au cours des interactions, de nombreux marqueurs verbaux ou paraverbaux renseignent sur la distance entretenue par les interactants. Parmi les marqueurs non verbaux, l'un des plus manifestes est probablement la distance entendue cette fois dans un sens proxémique, tel

que le définit E.T. Hall : « l'ensemble des observations et théories que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique (1971 : 13). »

Les gestes, particulièrement les gestes d'attouchements, sont des marqueurs très visibles. Dans les groupes de même sexe, il est arrivé de voir deux employées qui se tiennent par la main, et, entre les hommes, le contact physique est très présent, s'appuyer de tout son long sur l'épaule de l'autre est par exemple une marque de familiarité que l'on observe régulièrement. En plus de ces éléments, il faut bien entendu ajouter la posture, l'orientation du corps, le regard… Parmi les marqueurs paraverbaux, on retrouvera l'intensité articulatoire ou le débit, qui s'accélère en situation familière.

En ce qui concerne les marqueurs verbaux, nous remarquerons qu'en dehors des termes d'adresse et des honorifiques, de nombreuses données sont à prendre en compte, et notamment le niveau de langue. Ce dernier point est à mettre en relation, dans le contexte gabonais, avec les différentes variations de la langue que nous avons détaillées plus haut. Certains actes de langages peuvent aussi marquer la distance et la proximité, par exemple dans un contexte chinois, particulièrement dans un contexte familial, l'utilisation abusive du remerciement sera vu comme une marque de distance et parfois même comme un manque de politesse.

IV.III.IV.III. La relation verticale

Au cours d'une interaction la relation se définit aussi dans sa verticalité, dans le sens ou certains interactants vont occuper réciproquement des positions « hautes » et des positions « basses » c'est-à-dire des positions de dominants et de dominés. A l'inverse de la relation horizontale, qui est symétrique dans la plupart des cas, la relation verticale est par nature dissymétrique. Cette inégalité entre les participants est due au contexte et à des facteurs comme le sexe, l'âge, le statut ou parfois la maîtrise de la langue. Le site de l'interaction joue aussi un rôle important. Cependant ces positions sur l'axe vertical évoluent au cours de l'interaction, en fonction de facteurs que nous aurons à déterminer. Notons par ailleurs qu'une position haute autorise, et se marque, par l'utilisation de taxèmes.

IV.III.IV.IV. Taxèmes non verbaux et paraverbaux.

Parmi les taxèmes paraverbaux, on notera l'intensité vocale, le débit (un débit lent montre un locuteur sûr de soi qui n'a pas peur de se faire couper la parole). Les taxèmes non verbaux sont variés, on pourrait citer parmi eux l'apparence physique, l'attitude, le regard et bien entendu les vêtements. Ce dernier point est particulièrement sensible au Gabon, et n'est pas uniquement nécessaire pour marquer sa supériorité, mais aussi pour pénétrer dans les administrations où il est spécifié par des affiches que seuls sont autorisés à rentrer les porteurs, de costumes, de tailleurs et de boubous cérémoniels. Les vêtements sont donc des taxèmes importants dans la société gabonaise, probablement plus que dans la société chinoise.

IV.III.IV.V. Taxèmes verbaux

La langue de l'interaction constitue un taxème par elle-même, puisqu'elle place potentiellement le locuteur natif en position haute. En cas de bilinguisme ou plurilinguisme, il faut noter que différentes langues n'ont pas le même statut. On le remarque chez les employés chinois avec le mandarin et les dialectes qui placent celui qui parle mandarin à forte influence dialectale en position basse, et de façon semblable chez les Gabonais entre le français et les langues locales, ou entre les différentes variations du français.

L'organisation de l'interaction marque aussi les taxèmes par la répartition des tours de paroles, la durée des interventions, le choix des thématiques. Ces éléments sont particulièrement flagrants lors des repas entre Chinois, comme nous le montrerons par la suite. La façon de négocier les tours de parole marque aussi des taxèmes de position haute, par des chevauchements, des interruptions.

Le contenu de l'interaction peut aussi avoir une valeur taxémique. D'une part, par les séquences d'ouverture et de clôture qui marquent la position supérieure de leur initiateur, bien que ce fait soit à nuancer en fonction du code culturel. Par exemple, d'après Gu (1990) en ce qui concerne les Chinois pour les salutations en groupe, les premiers à saluer sont généralement ceux qui occupent les positions les plus basses. D'autre part, la nature même des thèmes choisis pendant l'interaction peut donner l'avantage à un des interactants parce

qu'il correspond à son domaine de prédilection, à ses compétences ou à ses centres d'intérêts ce qui permettra à ce dernier de mieux maîtriser l'interaction.

IV.III.V. Face et politesse

IV.III.V.I. La notion de face dans les interactions

Pour Goffman, les individus ne peuvent se manifester qu'à travers des rôles. L'interaction est présentée comme un lieu semblable à une scène de théâtre et les participants à l'interaction se définissent alors comme des acteurs, véhiculent une image d'eux-mêmes, leur face, et tentent de la valoriser à travers leurs actes. La face est ce que Goffman définit comme l'image qu'un sujet met en jeu dans une interaction donnée. On peut définir le terme de face comme étant :

> La valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier (1974 :9).

Cette image n'est jamais acquise pour toutes les interactions auxquelles va participer le sujet. Chaque individu l'actualise à l'intérieur d'un système de places, système par lequel chacun élabore une image de l'autre. Chaque « acteur » fait de la « figuration », c'est-à-dire qu'il véhicule une image de lui-même, telle que les autres l'attendent plus ou moins de lui, et si ces autres estiment qu'il « ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée » (Goffman, 1974b : 13). Cette notion de face fut reprise un peu plus tard, par Brown et Levinson (1987), qui décrivent, pour chaque individu, deux faces, dans le cadre de l'analyse de la politesse linguistique :

- Une face positive : il s'agit des différentes images de soi, la partie narcissique de chaque acteur (la face positive correspond à la notion de face chez Goffman).

- Une face négative : il s'agit du territoire (corporel, matériel, spatial, affectif, etc.) de chacun, le domaine de l'intime. L'irruption dans cet espace personnel peut être perçue comme une agression.

Brown et Levinson considèrent que tout individu est mû par le désir de préserver sa face négative et sa face positive, cependant la plupart des actes de langage quotidiens menacent cette face. La politesse est un système permettant d'atténuer ou de réparer les menaces envers la face de l'autre. (ex « excusez-moi, avez-vous l'heure ? », l'excuse constitue une réparation de l'irruption dans le territoire de l'autre). Ils définissent des actes menaçants pour

la face de l'autre : les *Face Threatening Acts* (désormais FTA), auxquels Kerbrat-Orecchionni (2001) ajoutera leur pendant positif, les *Face Flattering Acts* (désormais FFA) que représentent par exemple les remerciements, ou autres cadeaux verbaux ou non verbaux. Les jeux de compensations entre FTA et FFA s'équilibrent tout au long des interactions.

Au quotidien, ce principe interactionnel est loin d'être évident à respecter, le compliment en est un bon exemple : en valorisant la face positive du partenaire, le compliment est aussi une menace pour sa face négative (c'est une « incursion territoriale ») et le place de surcroît dans une position difficile vis-à-vis du principe interactionnel de modestie. Différentes stratégies sont mises en œuvre tout au long des interactions pour protéger ses propres faces et celles du partenaire. Il s'agira de ce qu'on appelle la politesse négative : (« L'individu évite de commettre des actes menaçants et/ou s'efforce d'atténuer ceux qu'il a commis » (Traverso, 1999 : 52).

IV.III.V.II La notion de face en Chine

La notion de face développée par Goffman (1974) puis par Brown et Levinson (1987) permet d'analyser la politesse comme le procédé permettant de ne pas « heurter » les faces. Pourtant, bien que cette notion de face soit inspirée des sociétés orientales, elle ne correspond pas exactement à la notion chinoise de la face dont l'importance est primordiale dans les relations sociales. Il existe deux mots en chinois pour désigner le visage et la face au sens figuré : 脸, lian, et面, mian. Outre des différences régionales et historiques, le premier étant d'apparition plus récente et plus utilisé au nord alors que le deuxième apparaît dès le IVe siècle de notre ère et serait plus utilisé au Sud, ils regroupent des notions distinctes qui se trouvent regroupées dans la notion développée par Goffman. Comme l'explique Zheng (1994) le premier terme, *lian*, se rapporte à la qualité morale d'une personne et le deuxième, *mian*, à l'aspect du prestige social et au sentiment personnel issu de la relation sociale. En plus de cette distinction, Zheng (1994) définit cinq particularités de la face chinoise :

1) La face chinoise est une valeur reconnue à un individu en fonction de son nom, c'est-à-dire de sa position sociale et familiale. Le « nom » est indissociable de la notion de face, et, comme nous le verrons, les appellatifs utilisés en chinois mentionnent souvent cette position sociale et familiale.

2) La face est par conséquent à la fois individuelle et collective. On peut gagner ou perdre de la face grâce ou à cause des autres.

3) La face fonctionne à la fois comme un contrôle social et psychologique, elle participe à la construction d'un individu en tant qu'être social et influence sa façon de penser et d'agir.

4) La face chinoise regroupe trois aspects : l'aspect moral, social et interactionnel.

5) Le pouvoir joue un rôle important dans cette notion de face.

Il nous faudra donc distinguer la notion de face utilisée par Goffman telle que nous l'utiliserons dans notre analyse et la notion de face telle qu'elle peut apparaître dans le discours des interactants chinois. Notons par ailleurs que la face ne permet pas de distinguer clairement le personnel du professionnel, encore moins dans le contexte d'une entreprise chinoise en Afrique où les deux domaines se confondent.

IV.III.VI. Variables culturelles

Comme nous l'avons précisé dans notre méthodologie, nous traiterons de la question interculturelle avec circonspection, notamment en gardant un certain recul sur les associations culture / nation et langue / culture dont nous avons exposé les écueils. En revanche, nous serons attentifs aux variations culturelles qui apparaissent dans les interactions, car comme l'affirme Kerbrat-Orecchioni, la variation est partout :

> Loin de se restreindre, comme on le croit encore trop communément, à quelques comportements plus ou moins étranges et pittoresques (pour des yeux étrangers), elle peut venir affecter tous les aspects, et se localiser à tous les niveaux du fonctionnement des interactions (1992).

Evidemment, les différents systèmes linguistiques présentent une infinité de combinaisons et influent sur les comportements des interactants, mais bien d'autres éléments vont aussi varier en fonction des cultures. Ces variations peuvent affecter les règles paraverbales : le débit, l'intensité vocale, la hauteur de la voix ou encore l'intonation. Les données non verbales, comme la proxémique, la kinesthésique (par exemple ces gestes des mains que les Français affectionnent mais qui montrent un manque d'assurance et de maîtrise de soi en chinois), les mimiques, la posture… Si nous sommes attentifs à ces variations et à la façon dont elles peuvent influer sur les éléments de notre corpus, nous serons encore plus vigilants en ce qui

concerne les éléments qui structurent l'interaction : l'alternance des tours de parole, l'organisation du discours et des échanges et la formulation des actes de langages.

V.III.VI.I. L'alternance des tours de parole

L'alternance des tours de paroles suppose une durée minimale entre les tours dont la durée varie en fonction de cultures, que l'on nommera *gap*. Il peut être très long ou à l'inverse faire l'objet d'un chevauchement : les peuples scandinaves sont célèbres pour les silences qui séparent les différents tours alors que les Français et les Espagnols sont réputés être d'irrécupérables coupeurs de paroles.

L'ordre et la longueur des tours varient bien entendu en fonction des cultures, et font aussi offices de taxèmes. Dans les interactions entre Gabonais d'une même famille, on observe que le plus âgé dispose du temps de parole le plus long et peut interrompre les autres par chevauchement et augmentation de l'intensité vocale, alors que les autres interactants ne se le permettent pas. De la même manière, pendant un repas dans l'entreprise entre Chinois, les interactants aux statuts les plus élevés ont des tours de paroles bien plus importants que les autres, et des interventions beaucoup plus régulières ; il n'est pas rare de voir la parole littéralement monopolisée par une seule personne.

V.III.VI.II. L'organisation du discours et des échanges

La cohérence interne et l'organisation du discours sont susceptibles de variations, d'autant plus difficiles à percevoir, ou à concevoir qu'elles peuvent influencer la construction de la représentation qu'on construit sur une personne ou un peuple. Des développements argumentatifs ne correspondant pas aux critères attendus peuvent être interprétés comme illogiques, erronés, voire même mensongers. Il existe des types de développements linéaires, un raisonnement allant d'un point à un autre avec d'éventuelles digressions ; des développements circulaires avec approche indirecte et progressive du thème ; ou encore des développements par série de constructions parallèles. Les variations dans les critères d'organisation peuvent être relativement gênantes pour l'auditeur. Dans une entreprise chinoise par exemple, lors d'un rapport oral à un supérieur hiérarchique concernant l'accomplissement d'une tâche, il convient de commencer par présenter le résultat, avant d'expliquer si nécessaire les différentes étapes qui ont amené à ce résultat.

Exemple 5 : Faire des rapports à son supérieur hiérarchique dans une entreprise chinoise

> Lors de mes rapports à mon supérieur hiérarchique, je m'efforçais d'exposer la situation de la façon qui me paraissait la plus logique possible en essayant de n'oublier aucun des éléments qui me paraissait d'importance. Ce n'est qu'après qu'un collègue m'ait entendu effectuer un rapport oral à mon supérieur, qu'on m'a expliqué que ma façon de faire était très irritante, que je devais d'abord présenter le résultat et ne développer que si on me demandait de le faire.

L'organisation des séquences et des échanges est aussi sujette à de nombreuses variations, particulièrement les séquences d'ouverture et de fermeture de l'interaction, leur longueur, les postures, les gestes et tous les éléments non verbaux ou paraverbaux qui les accompagnent ... Les séquences d'ouverture entre les Gabonais comprennent de nombreuses *questions de salutation* sur la santé, famille et la famille éloignée, en plus de la *salutation complémentaire* bien connue des Français (« ça va ? »), qui elle n'appelle pas à proprement parler une réponse. A l'inverse, dans les interactions observées entre Chinois au sein du siège de l'entreprise, ces séquences d'ouverture sont souvent réduites et parfois même inexistantes ou entièrement non verbales.

V.III.VI.IV. La formulation des actes de langage

La taxinomie des actes de langage déjà sujette à question entre les chercheurs occidentaux, ne semble pas recouvrir des notions universelles ; de plus, il existe de nombreux choix dans leur formulation. Kerbrat-Orrecchioni mentionne l'exemple de la requête (1994 ; 41), pour laquelle il existe trois grandes catégories : la formulation directe (« va ouvrir la porte»), la formulation indirecte conventionnelle (« Tu peux aller ouvrir la porte ? ») et la formulation indirecte non conventionnelle (« on a sonné »). On comprend naturellement que d'une part, les formules conventionnées ne fonctionnent pas sur les mêmes structures, d'autre part, que les situations et le sens recouvert par le choix de l'une ou l'autre des catégories, vont eux aussi

être susceptibles de varier. Il en est de même pour de nombreux actes de langage et notamment, les salutations, comme nous l'avons vu plus haut.

IV.IV. Analyse du discours

En abordant la notion de *stratégie discursive* telle que la définit Gumperz, nous avons noté que ce dernier considère le contexte comme une co-construction des interactants, non pas une donnée matérielle, mais une production des acteurs eux-mêmes. Il restreignait de cette façon la notion de contexte à l'interaction elle-même. Cependant, pour étudier l'influence de l'usage du français sur les relations entre les Gabonais et les Chinois au Gabon, il est difficile de ne pas prendre en compte l'environnement socio-culturel et historique qui traverse le discours des interactants et dont l'usage du français, langue de l'ancien colon, est une trace manifeste. Or, une des principales caractéristiques de l'analyse du discours est de rapporter les énoncés à leur contexte, non pas en le considérant comme un ensemble d'éléments extérieurs à une situation, mais comme un composant inséparable du discours. Il nous faut donc revenir sur cette notion complexe de contexte, d'où nous tirerons les matériaux nécessaires à notre analyse.

IV.IV.I. La notion de contexte

Il n'existe pas de consensus sur les éléments définis par la notion de contexte. Hymes (1972), quand il analyse les composantes de la compétence de communication, comprend dans sa conception du contexte, formalisée par sa grille dans la grille SPEAKING que nous avons présentée dans la partie méthodologie, les participants, le lieu, le moment et le but, mais aussi le thème, le dialecte employé, les règles interactionnelles en usage dans la communauté considérée, et le genre du discours. Notons que cette dernière composante au sens de l'auteur correspond à ce que nous considérerons plutôt comme un type d'interaction, voire plus globalement à la situation institutionnelle, pour réserver l'appellation de genre à la manifestation formelle du registre discursif tel que le formule Achard (1995). Si cette grille permet de prendre en compte et de notifier certains critères potentiellement agissants sur l'interaction, force est de constater l'étendue et l'hétérogénéité des données structurantes, que l'analyse devra nous permettre de saisir avec les différents outils théoriques dont nous disposons, sans qu'il soit pour autant possible de les inventorier. De plus, certains des critères

du contexte sont des caractéristiques qu'on attribue généralement à la situation sociale et qui pourraient ouvrir par l'analyse du discours à des données très larges abordées par d'autres disciplines que les sciences du langage. Il convient donc, selon nous, de distinguer autant que possible le contexte de la situation sociale[1] sans négliger cependant que le discours met en jeu ces deux dimensions. La distinction que nous formulons est donc de nature heuristique. Pour cela, nous nous appuierons sur les travaux de Van Dijk :

> Distinguish explicitly between contexts and the full complexity of social situations […], we define contexts as the structure of all properties of the social situation that are systematically relevant for the production, comprehension, or functions of discourse and its structures (1999: 130).[2]

Le contexte est donc constitué des éléments de la situation sociale pertinents pour l'analyse. Pour considérer le contexte d'après cette définition, la grille fournie par Dell Hymes ne saurait suffire, de plus, se limiter à ces catégories conduirait à considérer le contexte comme une notion figée, pouvant être appréhendée par un observateur extérieur. Il s'agit d'un processus dynamique de contextualisation qui se réalise dans l'interaction, mais qui fait appel à des éléments qui lui préexistent. Comme le dit Maingueneau :

> Le contexte n'est pas un dispositif que pourrait appréhender un observateur extérieur. Il doit être considéré à travers les représentations (souvent divergentes) que s'en font les participants. Pour pouvoir se comporter de manière appropriée, ces derniers, en s'appuyant sur divers indices doivent identifier le genre de discours dans lequel ils sont impliqués (1996 : 23).

Comme Maingueneau (1996 : 23) le fait d'ailleurs remarquer, il ne s'agit pas uniquement de saisir les représentations des interactants mais aussi de comprendre le jeu occasionné par les types de discours et leur identification. Il nous faudra prendre en compte dans cette notion de contexte, d'une part, les marques de genre qui signalent un registre, donc une accumulation de textes nous permettant de lier une pratique linguistique à une pratique sociale, d'autre part, les éléments pré-discursifs qui apparaissent dans les discours des interactants, dans les interactions comme dans les entretiens, et marquent la présence d'autres discours qui « parlent » avant les interactions.

---

[1] Remarquons que les difficultés liées au terme de situation sont déjà mentionnées dans le dictionnaire des sciences du langage de Ducrot et Todorov (1972)

[2] « Pour distinguer explicitement le contexte et l'ensemble complexe des situations sociales […] nous définissons le contexte comme la structure de toutes les propriétés de la situation sociale qui sont systématiquement pertinents pour la production, la compréhension ou les fonctions du discours et ses structures. »

IV.IV.II. Registre, genre discursif, formation discursive et communauté discursive

IV.IV.II.I Registre discursif

Nous avons déjà exposé dans les considérations méthodologiques la nécessité de poser l'hypothèse d'un (ou plusieurs) registre discursif sur notre corpus. Il s'agit de chercher dans l'ensemble des textes regroupés en vue de répondre à notre problématique, c'est-à-dire notre registre, les éléments caractéristiques du discours des interactants, comme l'expose Achard :

> Le registre discursif ainsi désigné doit aussi être décrit en termes énonciatifs. C'est dire que les contraintes de genre discursif qui s'y exercent (repérables sous forme de typologie des repérages énonciatifs) imposent des éléments de description linguistique à la situation commune aux énoncés du registre (1989 : 47-48).

Ces formes constituent le genre discursif comme manifestation formelle du registre, mais il semble tout de même nécessaire de préciser ce que sous-tend cette notion de genre qui a fait l'objet d'un travail particulièrement remarquable ces dernières années. Pour l'auteur, elle fait à l'origine référence à une connaissance métalinguistique des locuteurs ordinaires qui renvoie à la capacité de tout locuteur à identifier naturellement un genre discursif comme le posait déjà Bakhtine :

> En entendant les paroles d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (la longueur approximative d'un tout discursif), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif (1984 : 285).

Le genre du discours est ainsi considéré comme une des marques de la prise en charge contextualisée de la langue par un locuteur. Cette prise en charge ne résulte pas d'un phénomène individuel et se constitue par le contact avec d'autres pratiques discursives et donc d'autres textes. Comme le rappelle Achard : « un texte donné ne constitue jamais seul un discours, il prend sens par l'hypothèse qu'il fait bien partie de telle série » (Achard, 1986, 16). Le genre discursif se matérialisera dans nos interactions en tant que marque de la pratique sociale des interactants ; le discours recueilli lors des entretiens, malgré des procédures de recueil et de traitement différentes, étant lié avec ces interactions par une relation d'interdiscursivité, comme l'énoncent Charaudeau et Mainguenau :

> Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours (2002 : 324).

Le positionnement de l'interactant par rapport aux discours avec lesquels il est en relation doit être pris en compte dans les stratégies discursives. Nous parlerons d'interdiscours et non d'intertexte pour ne pas nous limiter à des références précises et conscientes d'autres discours, car pour continuer de citer Mainguenau « L'usage a tendance à employer intertexte quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie…) et interdiscours pour des ensembles plus diffus » (2002 : 329). Le positionnement par rapport à un registre et les divers usages des marques de genre, entrent dans la notion de *stratégie*, de même que la relation avec d'autres discours, et particulièrement le rapport de force entre diverses formations discursives, entre aussi dans la mise en place des stratégies. Notons que cette notion de stratégie, telle que nous l'avons définie au début du cadre théorique, n'implique pas nécessairement la conscience du processus mis en place. Un phénomène tel que le *code switching*, par exemple, entre dans le cadre des stratégies, sans qu'il ne soit nécessairement conscient.

IV.IV.II.II. Formation discursive

Les concepts de registre et de genre sont intimement liés à celui de formation discursive, et tire leur complexité d'une double origine, développée presque simultanément par Foucault et Pêcheux. Le concept est pour Pêcheux fondamentalement lié aux formations idéologiques de l'analyse marxiste :

> les formations idéologiques ainsi définies comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs *formations discursives* inter-reliées, qui déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée. (1971 : 102)

La définition de Foucault est sensiblement différente et ne fait pas directement référence au marxisme :

> Un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et dans l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative (Foucault 1969 : 153).

Achard reprend par la suite conjointement les définitions de ses aînés, en les liant cette fois à la notion de registre discursif que nous venons d'examiner, pour mieux la définir et mieux la structurer :

> Une formation discursive (Foucault ; Pêcheux) est la structuration de l'espace social par différenciation des discours. Cette différenciation repose sur des accumulations de "textes" dans un même voisinage, ce que j'appellerai *registres discursifs*. (Achard 1995a : 84)

Il faut néanmoins distinguer clairement les registres discursifs des formations discursives, les premiers étant liés comme nous l'avons vu à des corpus et en cela, ils sont matérialisables, bien qu'ils ne soient que des hypothèses interprétatives formulées par l'analyste, ce que ne sont pas les secondes, qui « reposent » sur l'accumulation des premiers. Nous retiendrons donc des formations discursives qu'elles structurent l'espace social, qu'elles ont une existence réelle bien qu'elles soient difficilement saisissables, et qu'elles exercent une contrainte sur le genre, et la construction du sens. Nous avons par exemple posé en hypothèse le registre des relations professionnelles entre employés chinois et leurs partenaires gabonais, et nous pouvons envisager plusieurs formations discursives exerçant une influence sur ce registre et le genre qui lui est associé, tel que la formation discursive de la coopération sino-africaine ou, à l'inverse, la formation discursive anti-chinois. Nous constaterons que bien que les contours de ces formations discursives soient difficilement saisissables, d'une part elles procèdent bien d'une accumulation de textes, d'autre part elles structurent l'espace social, puisque nous constaterons que certaines d'entre elles sont très répandues dans le discours d'individus appartenant à des classes populaires, alors que d'autres se manifestent dans le discours des élites.

IV.IV.II.III. Communauté discursive

Les activités qui fondent l'hypothèse de notre registre concernent différents partenariats entre les employés de l'entreprise et les locaux, mais l'ensemble de ces partenariats sont conditionnés par l'existence d'une relation entre l'entreprise et son ministère de tutelle, le ministère des travaux publics. Les employés des entreprises de BTP installées au Gabon et les fonctionnaires du ministère correspondent à la définition de la communauté discursive telle que la propose Bernié :

> Une communauté constituée sur la base d'une pratique sociale quelconque (production de biens matériels ou de connaissances scientifiques, etc.) est

> une communauté discursive. (…) Son activité suppose, d'abord, l'usage partagé d'un certain nombre d'outils. (…) Mais elle suppose aussi une intrication profonde et constante des technologies matérielles, des sociabilités et des technologies discursives (2002 :78).

Notre registre des relations entre employés chinois et partenaires gabonais, s'inscrit donc dans une communauté discursive plus large, susceptible d'exercer une contrainte sur ledit registre. Beacco (1992 et 1993) précise que ces communautés discursives peuvent fonctionner sur plusieurs langues, et qu'il est en cela nécessaire de considérer qu'une compétence discursive est différentes selon les membres, mais peut s'appréhender, toujours d'après Beacco sur un *continuum* dont les chevrons seraient les suivants :

> - maîtrise par un locuteur des seules normes d'interaction communes ou des plus répandues dans une communauté de communication.
>
> - outre la compétence discursive « commune », reconnaissance des normes d'interaction sectorielles propres à des communautés discursives particulières.
>
> - maîtrise effective des normes d'interaction de communautés discursives auxquelles cependant l'énonciateur n'appartient pas.
>
> - reconnaissance et maîtrise effectives et légitimes des normes d'interactions d'une communauté discursive dont le locuteur est reconnu comme membre (1995 : 3).

Il faut cependant envisager qu'un même locuteur puisse appartenir à plusieurs communautés, et dans notre cas, se poser la question des rapports entretenus entre le(s) registre(s) que nous poserons en hypothèse de notre corpus et la communauté discursive qui le sous-tend. Pour cela, nous considérerons deux catégories d'interactions aux fonctionnements différents : celles qui font apparaître une communication directe en français entre un traducteur interprète et un fonctionnaire (sous-corpus B), et celles qui font intervenir un travail d'interprétariat pour transmettre les sens d'un cadre de l'entreprise à un fonctionnaire du chinois au français et inversement (sous-corpus C).

IV.IV.III. Interdiscours et intradiscours et préconstruit

Comme nous l'avons posé dans la méthodologie à propos de l'utilisation des entretiens, il ne s'agit pas de traiter ceux-ci comme de simples illustrations de notre propos, ni comme des textes livrant directement le sens que les acteurs du terrain attribuent à leurs interactions, mais de les soumettre à l'analyse et plus particulièrement à l'analyse discursive. En effet les

entretiens et les interactions entretiennent nécessairement des relations interdiscursives puisqu'ils émergent des mêmes pratiques sociales, en ce qui nous concerne les relations entre les employés d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais, qui relèvent d'ailleurs d'un espace plus large que les discours sino-gabonais.

IV.IV.III.I. Définition du préconstruit

Cependant, comme le souligne à propos de l'interdiscours, J.M. Adam : « si ce concept est "la clé de voûte du système", il ne l'est que dans sa relation avec ceux de préconstruit et d'intradiscours. » (2006 : 3), ces trois concepts étant considérés comme indissociables par Pêcheux (Maldidier 1993 : 113). Maldidier rappelle que le terme *interdiscours* est d'abord apparu avec un trait d'union, « inter-discours » dans les travaux de A. Culioli, C. Fush et M. Pêcheux en 1970, alors défini comme « l'effet d'un discours sur un autre discours ». Cet inter-discours apparaît ainsi comme une source possible du préconstruit, que Culioli définit comme une présupposition d'existence, un pré-asserté. La notion de *préconstruit* élaborée par P. Henry et M. Pêcheux, est le signe de la présence dans le discours, de discours antérieurs. Pour reprendre la formulation de Pêcheux : « ce qui est pensé avant, ailleurs, ou indépendamment de ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase » (Pêcheux 1975 ; 227). Le préconstruit permet donc de repérer « dans l'intradiscours des éléments de l'interdiscours, « la présence d'un « non dit » qui traverse le « dit » sans frontières repérables » (Maldidier 1993 : 114). Par des observables linguistiques du type nominalisation, actualisation nominale, détachement, enchâssement…, on peut donc mettre à jour ce qu'un énoncé donne à voir comme existant ou valide.

Malgré ces considérations rappelons que nous avons posé au début du cadre théorique concernant les stratégies, l'existence d'un sujet dont les conduites sociales en général ne sont pas nécessairement le produit, ni d'une stratégie consciente, ni d'une détermination mécanique. De la même façon, nous considérerons dans notre étude que les sujets sont effectivement soumis à des discours divers, souvent contradictoires et véhiculant des représentations dont ils ont conscience ou non, mais par rapport auxquels ils se situent pour orienter leurs actions :

> […] le sujet parlant prend position par rapport aux représentations dont il est le support, ces représentations se trouvant réalisées par du "pré-

> construit" linguistiquement analysable. (Pêcheux, Haroche et Henry 1971, dans Maldidier 1990 : 153)

La question de la place de notre sujet par rapport au discours nous amène aussi à envisager la théorie des deux oublis, formulée par Pêcheux. Le premier oubli désigné étant l'oubli par le sujet parlant de ses représentations, ou plutôt des représentations de la formation discursive considérée, lui donnant l'illusion d'être producteur du sens. Phénomène qui trouve son illustration par exemple dans le phénomène de préconstruit que nous allons développer ci-dessous. Le deuxième oubli étant la zone de non-dit, délimitée par le dit, c'est-à-dire tout ce qui aurait pu être dit. Notons pour revenir à la problématique de la conscience du sujet, que nous n'intégrerons cependant pas à notre recherche, que le premier oubli est inaccessible à la conscience du sujet, alors que le deuxième lui est accessible.

IV.IV.III.II. Les marques du préconstruit

Si le préconstruit apparaît dans les travaux de Pêcheux aux côtés de deux autres notions essentielles : l'interdiscours et l'intradiscours, c'est que ces notions, et plus particulièrement celle du préconstruit, ont été élaborées pour parvenir à construire le sens des textes par l'articulation du social et du langagier. Le préconstruit « désigne une construction antérieure, extérieure, indépendante, par opposition à ce qui est construit dans l'énonciation. Il marque l'existence d'un décalage entre l'interdiscours comme lieu de construction du préconstruit et l'intradiscours comme lieu de l'énonciation par un sujet […] » (Courtine 1981 : 35). Le préconstruit produit des observables linguistiques repérables par le fonctionnement de certaines structures notamment syntaxiques, mais également lexicales par exemple, permettant de révéler l'existence d'un déjà dit, de la présence dans l'intradiscours d'éléments non assertés, mais pré-assertés. Il s'agit, par le discours rapporté en particulier, de fragments de discours faisant référence à d'autres fragments de discours supposés avoir eu lieu dans le passé. Les formes linguistiques du préconstruit sont principalement des nominalisations (ex : « c'est la décision du patron » ici l'emploi du nom – « décider » > « décision » - signale l'accomplissement d'un procès antérieur qui n'est pas mentionné : « un patron a décidé »), des relatives (ex : « un service qui fait de moi quelqu'un d'important » de même ici de par l'existence de relatives appositives et déterminatives, dans le premier cas la relative rappelle une propriété constitutive du service, dans l'autre, elle pose une frontière entre le service considéré et les autres) et des constructions épithétiques (ex : « une relation coloniale » pose

les termes de la relation considérée comme définie préalablement). Dans le cadre de notre étude, d'une part, la présence de préconstruit dans le texte des interactions entre dans les éléments composant les stratégies discursives, d'autre part l'étude et l'analyse des préconstruits matérialisés dans les entretiens permettra de dégager des éléments pré-assertés se référant à d'autres discours et susceptibles d'avoir un rôle dans les interactions.

IV.IV.III.III. Interdiscours et dialogisme

L'interdiscours est donc la « clé de voûte » du système qui le lie à l'intradiscours et au préconstruit, pour reprendre la formulation d'Adam, cependant ce préconstruit n'est pas la seule marque envisageable de l'interdiscours. Le dialogisme, notion formulée par Bakhtine (1984), permet de dégager d'autres modes de circulation des discours, non nécessairement soumis au premier oubli de Pêcheux, et de mettre en lumière différentes formes de la circulation de paroles « empruntées, citées, représentées, reformulées, imaginées, évoquées », sans pour autant se contenter d'une analyse du discours rapporté. Pour Moirand, le concept de dialogisme permet de :

> replacer l'énoncé (le mot, la phrase, le texte, l'interaction...) non pas dans son seul contexte situationnel visible mais dans son histoire interlocutive, intertextuelle et interdiscursive: l'énoncé n'est pas seulement co-construit par les interlocuteurs (y compris la construction entre un scripteur et un lecteur qui serait "modèle") mais il est le produit de la situation sociale dans laquelle il a surgi; l'objet dont on parle a toujours été "pensé" avant par d'autres et les mots sont toujours "habités" des sens qu'ils ont déjà rencontrés (2006 : 41).

En ce qui nous concerne, il nous permettra par exemple d'envisager l'apparition de références plus ou moins directes à des discours rencontrés en Chine par des fonctionnaires gabonais invités à des séminaires proposés par le gouvernement chinois, ou encore la mention du discours des médias, dans les entretiens avec les employés chinois. On peut en effet se poser la question avec Moirand (2006) de la nature interdiscursive de la mémoire, du traitement de l'allusion à des faits, ou encore à des images mentales, qui ne sont pas nécessairement de nature discursive.

IV.IV.III.IV. Prédiscours

Les concepts de préconstruit et de dialogisme nous permettront donc d'envisager l'influence d'éléments préexistant aux interactions que nous analysons, mais qui agissent sur elles, à

l'intérieur d'elles. Ces éléments qui constituent donc ce que nous avons défini comme notre contexte, sont de nature extrêmement variée, comme l'explique Marie-Anne Paveau en situant la réflexion qui l'a conduite à concevoir le concept de prédiscours :

> C'est le préconstruit de Pêcheux qui est à l'origine de ma réflexion, et toutes les formes de ces discours ou représentations « d'avant », c'est-à-dire avant la mise en discours, qui imprègnent explicitement ou implicitement toutes nos productions verbales : véritable forêt terminologique où s'entremêlent savoirs partagés, connaissances encyclopédiques, postulats silencieux, stéréotypes, cadres, scripts, frames, etc… (2011 :2)

Les prédiscours, s'ils peuvent parfois se superposer aux préconstruits, se distinguent de ces derniers par la prise en charge d'un discours collectif par l'individu alors que le concept de préconstruit, se conçoit comme dissimulé dans le discours du sujet qui se fait le véhicule inconscient d'une idéologie propre à sa formation discursive. Le prédiscours est donc un ensemble de « vérités » considérées comme telles par le sujet :

> Ces vérités appropriables par différents locuteurs ne sont pas figées dans une forme d'énoncé particulière, mais sont formulées dans des énoncés « homologiques », c'est-à-dire en termes linguistiques, sous des reformulations et des paraphrases issues de la production individuelle des locuteurs (2006 :119)

Les prédiscours ne s'inscrivent pas directement dans la matérialité discursive, mais ils y laissent des marques indirectes correspondant à différents types d'appel au prédiscours répertoriés par Paveau (2006) :

- L'appel à la mémoire de la langue. Ces procédés supposent une mémoire de la langue, une « hyperlangue » (Auroux 1998 : 115) à laquelle le prédiscours peut se référer, par l'étymologie, à l'utilisation de guillemets, commentaires métadiscursifs (comme on dit…), les marqueurs de définition subjective (ce qu'on appelle, j'appellerai …).

- L'appel à la mémoire des anciens. Ces procédés font appel à des énoncés proverbiaux cités de manière vérifiable ou non (ex : « il n'est pas bon que femme travaille »), des énoncés qui font appel à des formes proverbiales par des procédés comme la binarité, l'atemporalité, le rythme, le parallélisme ou la symétrie. Notons tout de même qu'il faut être vigilant concernant les énoncés prononcés par un

locuteur chinois, puisque, en effet, l'emploi ou le non emploi des conjonctions de coordination peut parfois laisser penser à des formes proverbiales qui n'en sont pas (ex : 谁要，谁去, mot à mot « qui en veux, qui y va » si quelqu'un en veut, qu'il aille en chercher : ici le parallélisme de la forme chinoise traduite mot à mot pourrait laisser penser à un énoncé proverbial, alors qu'il s'agit d'une forme complètement standard).La langue chinoise possède plusieurs notions recouvrant l'idée de proverbe (changyu, yanyu, geyan) dont les formes syntaxiques très codifiées les distinguent des autres énoncées. Parmi ces procédés d'appel à la mémoire des anciens, il faut aussi intégrer la citation directe d'un locuteur reconnu (Platon disait…)

- L'appel aux connaissances partagées. Ces procédés comprennent différentes formes de déictiques. Les déictiques encyclopédiques non marqués (démonstratifs, déictiques personnels), les déictiques encyclopédiques marqués (dans un monde où, dans une société où…), les interrogations génériques (N'est-il pas… ? Que dire de… ? Qui… sinon… ?) les déclarations épistémiques (Tout le monde sait que… quiconque… force est de constater… à l'évidence…)

- L'appel aux noms de mémoire. Certains usages discursifs des noms propres permettent de dégager des particularités sémantico-référencielles en particulier pour les toponymes. (ex : « Auschwitz », « faire le Vietnam »…). Nous remarquerons que le discours des interactions est traversé par des noms de mémoire communs (le sénat, l'assemblée, le quartier de Louis…) aux Gabonais et aux Chinois, et attestent de leur vécu commun, ce que nous détaillerons dans l'analyse. Il sera particulièrement intéressant pour ces noms de mémoire de délimiter les éléments en partage entre les référentiels des employés chinois et les référentiels de leurs partenaires gabonais.

La mise en évidence des préconstruits, prédiscours et de l'interdiscursivité, nous permettra de mettre en avant des éléments de la situation, historique et linguistique, influant sur l'interaction, donc notre contexte. En considérant les interactions et leur contexte de production nous pourrons dégager des stratégies discursives que les usages du français permettent de mettre en place.

IV.V. Articulation des différents courants

Notre cadre théorique présente une forte hétérogénéité qui met en scène une dimension interdisciplinaire. Elle résulte d'une part du fait de la double nature du corpus, d'autre part du fait de concepts issus de courants différents que nous ne souhaitons pas simplement juxtaposer, mais articuler dans la construction du sens. En effet, chacun de ces courants se complète : les outils de la pragmatique, principalement les actes de langages, comme ceux de la linguistique interactionnelle, s'ils prennent en compte la situation d'énonciation, tendent à la retrancher de sa situation sociale, et les outils de l'analyse de discours ne permettent pas de mettre en valeur tous les phénomènes qui apparaissent durant la production du discours au sein d'une interaction. Kerbrat-Orecchioni (2004) pose d'ailleurs les fondements de l'analyse du discours en interaction (désormais A.D.I.) en considérant que l'analyse conversationnelle est une forme particulière d'analyse du discours, et que l'A.D.I. concerne le vaste ensemble des pratiques discursives qui se déroulent en contexte interactif. Ces pratiques sont donc des pratiques sociales, et nous voulons envisager les interactions de notre corpus comme tel.

Le texte de nos interactions comme celui des entretiens, feront l'objet d'une analyse pragmatique et interactionnelle, et d'une analyse discursive, les phénomènes inter et prédiscursifs, comme les phénomènes de registre, entrant nécessairement en jeu dans les stratégies qui font l'objet de cette étude, comme ceux induits par les normes de communication. La notion de registre, et par conséquent de genre, aura une place centrale en tant qu'elle constitue l'espace discursif délimitant la mise en place de ces stratégies. Les marques de genre associées à notre registre pourront être constituées par des éléments issus de la linguistique pragmatique comme l'utilisation caractéristique de certains actes de langages, ou des phénomènes mis en exergue par l'analyse interactionnelle, comme autant de phénomènes énonciatifs. Bien que la notion de genre tire son origine de l'analyse de textes écrits, et plus particulièrement des textes littéraires, elle a très rapidement été élargie, notamment au travers des travaux de Bakhtine, vers les genres verbaux, comme une expérience immédiate du langage :

> les formes de la langue et les formes des types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre

> conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue (1984 : 285)

Il semble donc difficile dans cette optique d'écarter dans le repérage des marques de genre, les objets d'étude des pragmaticiens, bien qu'ils aient souvent réduit le contexte à la situation d'énonciation, le coupant ainsi de son contexte social, comme les objets d'étude des linguistes interactionnels, dont on pourrait regretter de la même manière l'isolement de l'interaction de sa situation sociale, dans le repérage des marques des genres. En effet, imaginons par exemple que l'on veuille travailler sur le/les genres associés au registre d'un corpus de contrôle policier, il semble difficile d'en caractériser le genre sans prendre en compte l'analyse d'un acte de parole tels que la question, l'agencement des tours de paroles, la forme de la séquence d'ouverture ou encore les appellatifs et termes d'adresses utilisés.

IV.V.I. Le cadre interactif de Vion

Pour envisager les interactions présentant des situations où un employé chinois communique avec son partenaire gabonais par l'intermédiaire d'un traducteur interprète, regroupées dans le sous-corpus C, nous utiliserons le schéma du cadre interactif de Vion. Ce dernier a pour but d'« articuler tout le jeu de positionnement qu'entraîne l'articulation entre la relation sociale et la relation interlocutive. » (1999 : 102) en proposant cinq places (institutionnelle, subjective, modulaire, énonciative et textuelle) permettant de caractériser une interaction. Les cinq places sont définies comme suit :

- Les places institutionnelles. Ce sont elles qui définissent le cadre interactif et les rôles sociaux. Pour chaque rôle, les acteurs sociaux, disposent cependant d'une marge de manœuvre qui permet de parler de stratégies. La manière de jouer les rôles implique inévitablement l'ordre de la transgression de ce qu'on pourrait appeler des « normes ». Cette « transgression » provient également du fait que les places institutionnelles sont influencées par les autres places constitutives de la relation. Ces places s'inscrivent d'autre part dans des registres discursifs, en tant que « aspect langagier des institutions sociales » (Achard, 1995a : 84), dont l'hétérogénéité des marques de genre peut être envisagée avec le jeu de autres places.

- Les places modulaires. Dans les interactions interviennent des modules qui ne sont pas toujours liés aux places institutionnelles, tels que des modules de conversation, qui ont pour effet de neutraliser les rôles des interactants.

- Les places discursives. Lorsqu'ils communiquent, les sujets sont conduits à accomplir des tâches discursives particulières, liées aux séquences textuelles d'Adam (1992), comme effectuer un récit, une argumentation, une explication, une description, qui impliquent une répartition des rôles discursifs. Ainsi, introduire une séquence narrative à l'intérieur d'un module de conversation conduit à gérer simultanément une relation (institutionnelle ou modulaire) symétrique (la conversation) et une relation discursive complémentaire (narrateur / narrataire).

- Les places subjectives. Places liées aux images que les discours mettent en circulation : images des acteurs eux-mêmes, par ce qu'ils disent et par la manière qu'ils ont de le dire. Ces images fonctionnent comme des prédicats qui s'établissent selon des axes comme expert /non expert, compétent /incompétent, honnête /malhonnête, courageux /lâche, convivial /distant, cultivé /ignorant, séducteur /séduit, tolérant/ rigoriste…

- Les places énonciatives. Le sujet peut se construire une position d'énonciateur, responsable des opinions émises, partager cette position en mettant en scène d'autres « locuteurs » ou en mêlant sa voix à d'autres voix non identifiables (polyphonie), ou donner l'impression qu'il s'efface devant les opinions convoquées. Nous verrons que les places énonciatives dans le discours des traducteurs-interprètes en situation d'interprétation, est importante pour saisir ce processus d'interprétation.

Nous reviendrons en détail sur le fonctionnement et l'utilisation de ce schéma dans notre partie IV, cependant, il nous parait utile de présenter dès maintenant la charnière qu'ils nous permettent de concevoir. L'ensemble de notre travail, vise en effet à lier une pratique sociale (les relations entre les employés chinois et leurs partenaires gabonais) à une pratique langagière (les usages du français), qui sont articulées par Achard avec les outils que nous avons présentés précédemment, à savoir les registres et les genres. Nous nous proposons

d'étudier ces registres et genres au travers d'interactions, et il nous faut donc envisager la pratique langagière au sein d'une relation interlocutive.

La première difficulté consiste à adopter une terminologie univoque. En effet, le cadre interactif de Vion a pour objectif de modéliser de façon dynamique les genres de discours et les types d'interactions. Le genre de discours considéré par Vion se distingue de la notion de genre telle que l'envisage Achard, puisque Vion se réfère aux travaux de Bakhtine (1977), élargissant la typologie des genres de l'écrit à l'oral. Cette polysémie du genre a d'ailleurs déjà été mentionnée dans la présentation de la grille SPEAKING de Hymes. Le genre tel qu'il est utilisé par Vion, correspond aux types d'interaction, ou au cadre interactif, puisque son but est de palier à l'impossibilité de constituer une typologie des genres de l'oral. Le genre que nous considérons, constitue le pendant formel (syntaxe, lexique, énonciation) d'un registre discursif.

La deuxième difficulté est de situer les charnières d'Achard et de Vion l'une par rapport à l'autre. Les registres discursifs que nous venons d'évoquer, participent de la place institutionnelle puisque le genre est « l'aspect langagier des institutions sociales » (Achard, 1995a : 84), d'autre part, les marques de genre sont hétérogènes, et les places réciproques occupées par les interactants permettent de modéliser cette hétérogénéité. Malgré ces difficultés, l'enjeu de ces articulations sera de nous permettre de concevoir le fonctionnement du discours en interaction : étudier l'ici et maintenant de l'interaction, tout en considérant les phénomènes interdiscursifs, prédiscursifs, ainsi que les contraintes sociales agissant sur ces interactions.

IV.V.II. Genre et registre dans les courants méthodologiques anglo-saxons

Envisager les marques de genres d'une interaction orale conduit donc naturellement à se référer à différents courants méthodologiques, que nous avons centrés autour de l'analyse de discours d'obédience française. Notons cependant que des chercheurs issus du pragmatisme américain, tels que Aghar Asif, établissent des ponts semblables entre des éléments tels que l'usage des honorifiques et le concept de registre, auquel il attribue une définition proche de la nôtre et soulevant des problématiques proches ou périphériques aux nôtres :

> The notion of "register" is an analytic construct devised by linguists to capture social regularities of value ascription by language users. Traditional discussions of register differentiation have always relied on the assumption that language users make "value judgments" (Halliday 1964) about language form, that they are able to express "evaluative attitudes towards variant forms" (Ferguson 1994). Yet explicit definitions of register, even by the same authors, have tended to neglect questions of value, defining "register" by contrast with "dialect/sociolect," and grounding the distinction in contrasts between "situation of use" and "type of user" (Halliday 1964, 1978, Ferguson 1985, 1994). Such definitions are problematic in at least three ways. First, every occasion of use inevitably involves users (Gregory 1988:302); hence the traditional distinction is not formulated by appeal to mutually exclusive contextual variables. Second, language use does not merely reflect situations but helps create them as well (Ure 1982:6); the question remains of why linguistic forms are linked with "situations" at all. Third, registers are "heteroglossic" phenomena, typically uniting several types of conventional pragmatic value. (Aghar, 1998 : 154)[1]

On y retrouve la notion de registre, sinon comme liée à un corpus, du moins comme une construction du linguiste, et n'ayant pas fondamentalement une existence propre, comme la définit Achard. L'analyse de Aghar met en lumière des problématiques proches des nôtres, notamment l'impossibilité de séparer l'énonciateur de la situation d'énonciation, la question du rapport du langage et de la situation, et la nature hétérogène des phénomènes de registres, mais qui pourraient donner un éclairage complémentaire à notre questionnement originel.

[1] « La notion de « registre » est une construction analytique conçue par les linguistes pour saisir les régularités sociales des valeurs attribuées par les utilisateurs de la langue. Les traditionnelles discussions sur la différenciation des registres reposent sur l'hypothèse que les utilisateurs de la langue font des « jugements de valeurs » (Halliday 1964) sur les formes linguistiques, qu'ils sont capables d'exprimer « des attitudes évaluatives envers des formes variantes (Ferguson 1994). Jusqu'à présent, les définitions explicites du registre, même par les mêmes auteurs, ont eu tendance à négliger les questions sur la valeur, définissant « registre » par contraste entre « dialect / sociolect » et basant la distinction sur le contraste entre « situation d'usage » et « types d'utilisateurs ». (Halliday 1964, 1978, Ferguson 1985, 1994). De tels définitions sont problématiques d'au moins trois différentes façons. Premièrement, toute occasion d'utiliser la langue implique des utilisateurs (Gregory 1988 : 302) ; par conséquent la traditionnelle distinction n'est pas formulée par appel à des variables contextuelles mutuellement exclusives. Deuxièmement, l'utilisation du langage ne se contente pas de refléter la situation, mais participe aussi à la créer (Ure 1982 :6) ; la question demeure de savoir pourquoi les formes linguistiques sont liées avec des situations. Troisièmement, les registres sont des phénomènes « hétéroglossiques », unifiant plusieurs types de valeurs pragmatiques conventionnelles. »

PARTIE II : Construire l'interaction

Nous utiliserons dans cette partie le sous-corpus des interactions mettant en relation les employés chinois ayant appris le français au Gabon et leurs partenaires gabonais (désormais sous corpus A). Les stratégies mises en place par les interactants sont évidemment tributaires de leur niveau de langue, mais un faible de niveau de français n'empêche pas une communication efficace, comme l'affirme Coste (1998 : 23) : « une connaissance peu développée d'une langue n'empêche pas de communiquer valablement. L'individu plurilingue met en œuvre certaines stratégies qui lui permettent de gérer le déséquilibre entre lui et son interlocuteur, en négociant avec celui-ci le sens et la forme des échanges. ». C'est la forme des échanges qui nous intéressera principalement dans cette première partie, et nous nous focaliserons sur les interactions impliquant les employés chinois ayant appris le français au Gabon car elles permettent d'étudier la négociation de la forme des échanges et les stratégies qui en découlent. Les stratégies que nous envisagerons dans cette première partie concerneront dans une première partie la mise en place de normes communicationnelles qui permettent l'interaction, puis la construction du texte à travers l'agencement des variétés employées par les interactants. Enfin, nous nous demanderons si les pratiques ainsi analysées possèdent une cohérence suffisante pour « partager une même indexicalité régulée par une répartition institutionnelle des rôles sociaux » (Achard : 1995 : 8) et donc constituer un registre discursif.

I. Particularités des interactions au sein de l'entreprise CFHEC

Dans cette première partie, nous envisagerons dans un premier temps les normes communicationnelles qui circonscrivent les interactions entre les employés chinois autodidactes et leurs partenaires gabonais. Les normes en vigueur entre les employés de CFHEC nous serviront d'angle d'approche. En effet, d'une part, la recherche concerne une entreprise chinoise qui tente de s'implanter sur un marché étranger, en l'occurrence celui du Gabon, et ce sont donc ses employés qui vont devoir en priorité adapter certains de leurs

usages pour entrer en contact avec leurs partenaires et atteindre leurs objectifs professionnels, d'autre part, le corpus de la recherche a été recueilli au sein de l'entreprise et offre plus de données sur les normes communicationnelles entre Chinois que sur celles en vigueur entre leurs partenaires Gabonais. Nous serons, dans cette partie, particulièrement attentifs à ce que cet employé (entretien C12) définit comme les situations formelles et informelles :

> « Il y a des situations formelles et des situations informelles, c'est pas comme… enfin peut-être que c'est partout pareil. Si ce n'est pas formel tu peux dire comme tu veux, mais si c'est formel alors il faut faire attention. Par exemple, si tu es avec un patron, si tu ne travailles pas tu peux l'appeler comme tu veux ».

L'espace occupé par l'une et l'autre des situations, bien qu'il ne soit pas décrit ici puisque considéré par l'interviewé comme identique dans toutes les cultures, fera l'objet d'une attention particulière, ainsi que les marques de la relation verticale entre les interactants. Pour tenter de dégager les particularités du contexte de l'entreprise CCCC, nous utiliserons deux interactions : la première, l'accueil du directeur à l'aéroport, nous montrera ce qui est conçu comme une situation formelle et la deuxième, un repas entre employés un samedi soir au siège, ce qui est conçu comme une situation informelle.

Interaction A10 : accueil du directeur à l'aéroport (voir annexes)

Cette interaction a lieu un après-midi en semaine, pendant la journée de travail aux alentours de deux heures, le directeur de l'entreprise revient d'un séjour en Chine pour des réunions de travail. On y retrouve six interactants, c'est-à-dire tous les membres permanents du siège excepté le cuisinier :

- le directeur général de CCCC Gabon, 42 ans (Dg),
- le sous directeur de CCCC Gabon, 27 ans (D),
- le comptable, 27 ans (C),
- une première traductrice 26 ans (T1),
- une deuxième traductrice 27 ans (T2),
- un traducteur, 31 ans (T3),

- une dernière traductrice (T4) 28 ans.

L'interaction présente des caractéristiques formelles : elle a lieu pendant les heures de travail et les employés portent des tenues correspondantes (chemises blanches et pantalons noirs pour les hommes, tailleurs ou vêtements similaires pour les femmes). L'arrivée d'un haut responsable suit un « protocole » qui se déroule avant et après l'interaction : le cuisinier reste au bureau pour préparer une collation (un bol de nouilles spécifique à cette occasion), les employés achètent une carte VIP pour leur directeur, ils attendent devant la porte au pied des marches, et le soir, un dîner est servi en son honneur dans le réfectoire. L'interaction commence quand Dg sort par la sortie VIP, située à côté de l'aéroport, et que les employés se dirigent vers lui.

1C S总好S总好 (il prend le bagage à main)

bonjour directeur S bonjour directeur S

2Dg 不用不用不用 (il fait signe vers le bagage mais C le prend tout de même)

pas la peine pas la peine pas la peine

3D 嘿- S总[1]回来了

ah – directeur S est revenu

4Dg 嗯

mmm

5T1 S总好

bonjour directeur S

6Dg 嗯抽烟抽烟 (il sort des cigarettes de son paquet et se tourne vers les employés masculins)

[1] Nom de famille de Dg et la particule pour « responsable », mot à mot « rassembler », utilisés pour désigner une personne ayant la responsabilité de plusieurs services du même domaine sur plusieurs lieux différents

fumez fumez

7T2 S总好

bonjour directeur S

8Dg A[1]抽烟 (il tend une cigarette à T3)

A fume

9T3 不抽不抽

je ne fume pas je ne fume pas

10Dg 小 B[2]抽烟 (il tend une cigarette à B)

petit B fume

11C 嗯嗯 (il allume la cigarette)

mmm

12Dg 小C关于计量发票这个事情 (et lui tend une cigarette et ils s'éloignent vers le parking)

petit C à propos des factures du décompte

Cette interaction, aussi courte soit-elle, est riche en détails. La séquence d'ouverture montre d'emblée certaines particularités : les salutations ne sont pas symétriques et présentent de nombreux taxèmes, atténués par la distribution de cigarettes. L'acte de langage qui permet la distribution de cigarettes, 抽烟, est traduit par « fumez / fume », il correspond à la forme modale de l'impératif, par défaut associée à l'injonction mais très polysémique. En effet, l'acte de langage impliqué, tient plus du cadeau, par suggestion, venant en réparation du taxème. On remarque d'ailleurs que les employés ne remercient pas, ce qui conforte cette notion de

[1] Prénom de T2

[2] Nom de famille de C précédé de la particule « petit »

compensation, et peut aussi être considéré, avec l'absence de séquence d'ouverture, comme une marque de l'*ingroup*, comme nous le verrons par la suite.

Les normes communicatives sont manifestement différentes des normes françaises et des normes gabonaises. Nous nous pencherons donc sur la construction de ces séquences d'ouverture entre partenaires chinois et gabonais pour tenter de comprendre comment ces normes sont négociées entre les interactants et quels sens ils y attribuent. Cette interaction montre aussi un système d'appellatifs complexe, ainsi que certaines particularités dans l'usage des termes d'adresse, comme l'utilisation de l'équivalent du tutoiement d'un jeune employé vers son directeur, plus âgé et au statut beaucoup plus élevé, et cela malgré une situation qui se présente comme formelle.

Interaction A9 repas informel dans le réfectoire du siège de C.C.C.C.

L'interaction A9, si l'on s'en tient aux critères temporels et vestimentaires que nous avons mentionnés pour A10, présente de nombreux aspects informels : elle a lieu le week-end (un samedi soir), les employés sont vêtus de façon détendue (short, t-shirt et claquettes en plastique) et ils boivent de la bière (ce qui néanmoins peut parfois être le signe d'un repas officiel). Nous avons fait le choix pour cette interaction (et uniquement pour celle-ci) de ne pas faire apparaître le texte chinois mais seulement sa traduction, d'une part parce qu'il est assez volumineux, d'autre part parce que ce n'est pas la matérialité textuelle qui nous intéresse ici en premier lieu. L'élément qui apparaît le plus clairement à l'analyse, est une très forte disparité du nombre d'interventions. Huit interactants sont présents autour de la table :

- le directeur (D),
- le responsable général des chantiers (C),
- le cuisinier (Cu),
- le comptable (Co),
- une première traductrice (T1),
- une deuxième traductrice (T2),
- un traducteur (T3),
- une troisième traductrice (T4).

Ils sont assis autour de la table selon le schéma suivant :

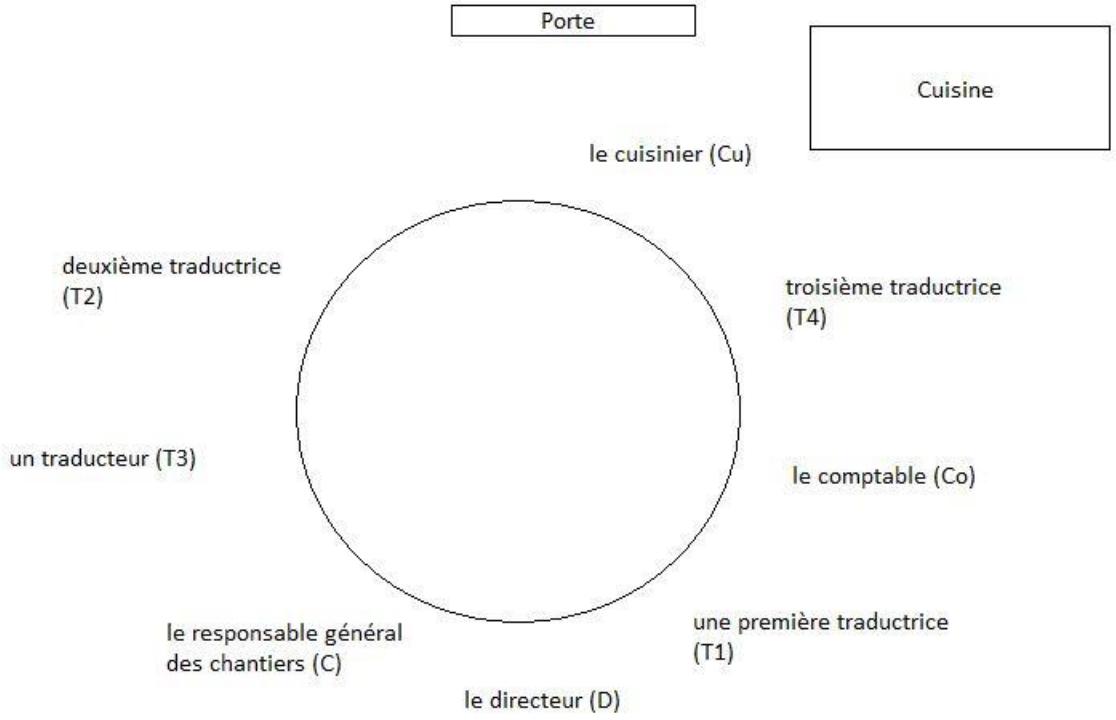

Notons que les places autour la table ronde requise pour un repas chinois informent sur le statut respectif des interactants (statut social et professionnel puisque les deux sont difficilement dissociables), d'après les règles élémentaires de la politesse en Chine. La personne en face de la porte a le statut le plus élevé, et celle dos à la porte le plus bas. Puis viennent du plus au moins important, la personne à la gauche, puis à la droite, puis à la gauche, puis à la droite et ainsi de suite. Ici, C et D ont les statuts les plus élevés. Sur l'ensemble des vingt-sept interventions qui composent l'interaction, vingt et une sont effectuées par ces deux interactants, dont dix-sept entre eux et quatre en direction des autres interactants. Les sept interventions des employés sont toutes effectuées en direction de C et D.

Ce marquage des statuts sur un temps non professionnel, ou informel, passe aussi par d'autres éléments. La disposition autour de la table ronde du réfectoire n'est pas le fruit du hasard : l'interactant au statut le plus haut est assis en face de la porte d'entrée et le deuxième plus important à sa droite et le troisième à sa gauche. Le cuisinier (Cu), au statut le moins élevé,

est assis dos à la porte du réfectoire. On peut noter que D lui adresse deux interventions qui ne sont pas suivies d'une réponse et que ces deux dernières sont à l'impératif et ne comportent aucune marque verbale d'atténuation du FTA qu'elles constituent (« amène un peu de sauce au piment », « fais un peu le plat avec le truc qui ressemble à la menthe »). Enfin, les appellatifs utilisés entre les interactants présentent tous la marque de leurs fonctions respectives dans l'entreprise (cuisinier, directeur, directeur de chantier) précédée de leur nom de famille.

II. Séquences d'ouverture

Pour étudier la construction des interactions, nous utiliserons les séquences d'ouverture et les marqueurs de relation comme porte d'entrée. En effet, le premier, la séquence d'ouverture, permet d'enclencher l'interaction, il est en général fortement ritualisé dans un système culturel donné et permet de transmettre des informations sur la relation verticale et / ou horizontale des interactants. On peut donc supposer qu'il détermine l'ensemble de la nature de l'interaction et notamment les relations de pouvoir. Il nous faudra donc analyser les stratégies que la séquence d'ouverture met en jeu. Les marqueurs de relations, quant à eux, se montrent omniprésents dans les relations entre les employés de l'entreprise et permettent de déterminer leurs relations réciproques. Il nous faudra donc mettre en évidence les stratégies pour situer leurs relations avec leurs partenaires gabonais sur l'axe vertical ou horizontal en l'absence de ces repères. Nous avons d'autre part choisi ces interactions parce qu'elles présentent, pour l'une, des caractéristiques formelles et, pour l'autre, des caractéristiques informelles, et il nous faudra envisager les modifications de ces dernières induites par la négociation des normes de communication.

La séquence d'ouverture est une procédure qui permet d'entamer une interaction, elle est fortement ritualisée et se compose, dans un cadre français, d'éléments tels que des pré-salutations (« Ah ! Qu'est-ce que tu fais là », « ça fait longtemps »…), des salutations, souvent symétriques (« bonjour » « bonjour », « salut » « salut »), et des questions complémentaires, parfois elles aussi symétriques (« ça va » « ça va »). Elles sont, bien entendu, largement tributaires de la situation institutionnelle (du lieu, de la relation entre les interactants et d'un

grand nombre d'autres facteurs) caractérisée dans la grille SPEAKING sous la rubrique « genre », dont nous avons mentionné dans le cadre théorique la polysémie et que nous lions ici au type d'activité.

Nous observerons donc à priori la rencontre entre deux systèmes différents : celui des employés chinois et celui de leurs partenaires gabonais. Les interactions qui font intervenir des employés chinois ayant appris quelques notions de français au Gabon sont pour cela doublement intéressantes : d'abord elles montrent des normes de communication pour ainsi dire en cours de construction, car, comme nous allons le voir celles-ci se négocient au cours des interactions, d'autre part, elles permettent d'observer certains malentendus et leurs répercussions sur les représentations réciproques.

La première difficulté cependant sera de définir de manière aussi souple que possible les caractéristiques principales de ces séquences d'ouverture dans les systèmes culturels d'origine des interactants. Nous insistons sur le fait que nous parlons ici de systèmes culturels pour éviter les conceptions trop rigides de culture / nation (la culture chinoise, la culture gabonaise) ou de culture / langue. Ces caractéristiques culturelles ne peuvent donc pas s'appréhender comme un ensemble monolithique, et restent tributaires du type d'activité et de l'identité des interactants.

En ce qui concerne les employés chinois, nous nous baserons sur les observations effectuées au sein de l'entreprise ainsi que sur quelques éléments de la littérature existante sur ce sujet. D'après Kerbrat-Orrechioni, pour les séquences d'ouverture en Chine, comme en Corée ou au Vietnam : « la manière la plus naturelle de saluer consiste à choisir dans un paradigme de questions de salutation la formule la mieux adaptée aux circonstances spatio-temporelles de la rencontre » (1994 : 245). C'est dans une certaine mesure ce que nous avons pu constater dans les bureaux de CCCC où, le matin, les employés se saluent rarement à la première rencontre, comme le montre cette interaction. Elle a lieu alors que les employés arrivent dans le bureau et s'installent à leur poste de travail, et comme nous l'avons mentionné dans la partie I, ces derniers sont logés dans le même bâtiment. L'échange qui suit est le premier de la journée :

1T2 T1起来了吗？

T1[1] *est levée ?*

2T4 ///

3T2 想问她一个问题

je veux lui poser une question

4T4 她马上过来

elle arrive tout de suite

Les premiers échanges commencent souvent, à l'image de cet extrait, sans séquence d'ouverture. En revanche, des questions sont posées à divers déplacements comme le départ, le retour, l'entrée ou la sortie d'une pièce, telles que : « Tu as mangé ? » « Tu vas où » « Tu es encore là ? » « Tu vas au marché » « Tu sors ? »… On peut les considérer comme des questions de salutations parce qu'elle n'attendent pas de réponses précises et qu'un acquiescement, un hochement de la tête, ou le « en » (嗯), onomatopée fréquemment employée dans les interactions entre Chinois, sont des réponses acceptables. L'absence de séquence d'ouverture n'est pas un signe de dysphorie, comme on le constate dans la suite l'interaction où un des collègues (T2) sort du bureau puis revient en faisant une annonce qui s'apparente à une question de salutation, puisqu'elle n'attend pas de réponse précise mais semble participer à l'euphorie de l'interaction, notamment avec l'emploi du nom d'adresse « camarades ». Remarquons que ce terme, qui référe au champ lexical du parti communiste et fréquemment utilisé entre les étudiants et dans le système scolaire, comporte probablement ici, une dimension légèrement ironique :

Interaction A10 :

13T2 有包子同志们

[1] Prénom de T1

camarades il y a des baozi[1]

14T1 嗯

mmm

15T4 肉包子？

à la viande ?

16T2 菜包子 - - 你喜欢吃肉包子那么早？

aux légumes - - tu aimes les baozi à la viande si tôt ?

Le statut ne semble pas influer sur ce modèle : l'arrivée d'un supérieur dans le bureau suit le même fonctionnement, avec des échanges qui débutent eux aussi sans séquence d'ouverture. Si la rencontre est fortuite et se produit dans un autre lieu que le bureau, on observe parfois des échanges de questions de salutation ou un simple 早 (formule réduite de « bon matin » 早上好). Cependant, il faut noter que les séquences d'ouverture apparaissent et sont beaucoup plus élaborées lors de rencontres avec des employés d'autres entreprises, au siège comme à l'extérieur. Elles se composent de plusieurs répétitions des salutations (« 你好 ») par chaque interlocuteur avec chevauchements et parfois échanges de poignée de main ferme, et légèrement plus longs qu'ils ne le seraient dans le système français. On peut donc considérer que l'absence de séquence d'ouverture au siège entre les employés comme une marque de l'*in-group*. On remarque des comportements de même nature dans une famille chinoise où on ne se salue pas le matin et où des formes de politesse de type remerciement sont considérées comme déplacées, d'après Meng (2005 ; 187) :

> Entre les membres d'une même famille et dans un couple, on ne se dit pas « merci ». Nous sommes très surprise d'entendre en France les remerciements échangés entre mari et femme ou entre les membres d'une même famille. Les parents chinois n'exigent pas que leurs enfants les remercient (2005 : 187).

Il convient de rester prudent lorsqu'on parle de caractéristiques de la culture chinoise et d'éviter les amalgames entre ce qui est propre à la culture des différentes régions, de l'entreprise, des hommes ou des femmes, ou à une grande quantité d'autres facteurs qui

[1] Petits pains fourrés et cuits à la vapeur

rendent difficile la définition d'invariants. Cependant on peut tout de même considérer que l'absence de remerciement ou de salutation est récurrente entre des individus qui se considèrent proches sur l'axe horizontal de leur relation et marque la « famille » ou « la communauté », tout en restant en partie tributaires des relations sur l'axe vertical, dont la mise en valeur s'appuie cependant souvent sur d'autres éléments (place, tours de paroles…).

En ce qui concerne les Gabonais, on observe à l'inverse des présalutations, des salutations et des questions complémentaires qui sont souvent étendues à la famille et à l'entourage proche. On relève dans les corpus mésolectaux des salutations propres au Gabonais (« Comment ? », « oh – c'est comment », « tu es où ? », « tu dis quoi ? »). Ces dernières sont plus étendues si les interactants possèdent une langue locale en commun, comme l'explique un employé gabonais de l'entreprise originaire de l'ethnie Fang, dans l'entretien G4 :

> « Mais quand tu as déjà dis bonjour, ça va. Mais par exemple, un qui parle fang, par exemple vous parlez en fang mbolo, ça va, vous causez beaucoup, vous demandez la famille… »

Il existe peu ou pas d'études sur les codes interactionnels des Gabonais en général, en revanche des études ont été menées sur des ethnies en particulier. Van Der Veen (1991) par exemple a étudié les salutations en galoa, une langue du groupe o-myéné dont les locuteurs habitent la région de Lambaréné, bien que le groupe dans son ensemble soit aussi fortement présent sur la côte et à Libreville. Il met en valeur un système complexe intégrant de nombreux facteurs, notamment les statuts respectifs des interactants ou l'appartenance à certaines sociétés initiatiques très répandues au Gabon (Bwiti, Njobi, Njembé…). On notera l'importance du jeu de regard et du niveau de la voix dans le marquage du statut où l'individu en position basse a le regard fuyant et parle à voix basse, ce que l'on retrouve dans certaines situations notamment lors de la remise des salaires dans le bureau des traducteurs (voir interaction B5). Van Der Veen remarque aussi des phénomènes tels que les chevauchements dans les séquences d'ouverture qui marquent la proximité sur le plan horizontal de la relation (par exemple la présence élevée de régulateurs, les questions complémentaires étendues sur la santé de l'interlocuteur et de ses proches…) que nous retrouvons aussi dans le corpus.

Dans les interactions entre les employés chinois autodidactes et leurs partenaires gabonais, on constate régulièrement une absence de séquence d'ouverture, et fréquemment une

absence de prise en compte de la séquence d'ouverture enclenchée par l'interlocuteur, qu'il s'agisse d'un employé chinois ou d'un partenaire gabonais. A titre de comparaison, nous étudierons l'influence de plusieurs types de contextes : dans l'entreprise, hors de l'entreprise, avec un interlocuteur de même statut ou avec un interlocuteur de statut différent.

II.I. Séquences d'ouverture dans l'entreprise

Les interactions dans l'entreprise entre le comptable de nationalité chinoise et la stagiaire de nationalité gabonaise sont particulièrement évocatrices des difficultés que peuvent produire ces mélanges de codes de communication. Cette interaction a lieu le matin, lors de l'arrivée de la stagiaire (S) dans le bureau du comptable (C) :

Interaction A5

1C quand tu viens ?

2S 你好

bonjour

3C quand tu viens ?

4S 好久不见了

ça fait longtemps

5C /// tu manges quoi ?

La stagiaire ayant fait ses études en Chine, elle possède quelques notions de mandarin, en revanche elle ne semble pas avoir conscience des codes de communication, elle affirme d'ailleurs avoir eu peu de contacts avec les Chinois lors de cette expérience (entretien G6). Elle salue et n'obtient pas la réponse attendue, c'est-à-dire une réponse symétrique. Elle attend un retour et réitère avec une présalutation (« ça fait longtemps ») mal adaptée puisque C et S se sont vus deux jours auparavant. La réponse à la salutation initiale est pourtant effectuée par C mais suivant les codes chinois : il utilise une question de salutation (« tu manges quoi ? ») en français. Le reste de l'interaction en est affecté, les échanges se bornent à quelques mots, entrecoupés de longs silences qui montrent une dysphorie manifeste. Ce

type de « ratés » interculturels semblent fréquents dans les relations de la stagiaire avec les autres employés et marquent nettement ses impressions concernant ses rapports avec ses collègues, comme elle en témoigne, dans l'entretien 6 :

> « c'est vrai qu'il y a un problème de communication entre moi et… un peu tout le monde. J'ai tendance à me sentir marginalisée, mais dès qu'on s'approche de moi, j'ai pas l'impression que c'est par dépit en fait, donc par rapport à ça je dirais qu'il n'y pas de différence. Pourtant, j'ai à peu près les mêmes avantages que tout le monde. Un chauffeur qui me raccompagne chez moi donc voilà ».

La stratégie précédente consistait à utiliser les normes communicationnelles chinoises en français, mais dans un type d'interaction similaire (salutations + vœux du nouvel an chinois), le cuisinier, noté D, utilise une stratégie différente. Il s'agit une nouvelle fois de l'arrivée de S dans le bureau du comptable C, où D est déjà présent. L'interaction a lieu peu de temps après le nouvel an chinois :

Interaction A4

1S 你好

bonjour

2C ///

3S 新年快乐

bonne année

4C ///

5D oh – ma sœur – bonne année – <u>ça va</u> ?

6S <u>bonne année</u> – oui

7D hein – ça va ? c'est quoi ? (il montre les écouteurs) musique ?

8S oui ///

Le cuisinier (D) adopte une stratégie différente en reproduisant des éléments de la norme communicationnelle gabonaise, comme l'appellatif (« ma sœur » qui est aussi disponible en chinois mais nous y reviendrons) et des onomatopées souvent utilisées comme régulateur (« oh ! » « hein ? »). Ce phénomène fait entrer en jeu le rôle des statuts que nous étudierons par la suite. La stratégie du comptable est différente : il ignore la salutation, en chinois mais correspondant plus à une norme française, ainsi que les vœux. En effet, il marque la position haute que son statut lui donne sur la stagiaire sur le plan vertical de la relation, alors que le cuisinier dans ses relations avec les interlocuteurs gabonais est en général en position d'égalité et utilise à l'inverse des stratégies pour réduire la distance sur le plan horizontal, comme nous allons le voir ci-dessous.

II.II. Séquences d'ouverture hors l'entreprise

II.II.I Séquence d'ouverture et relation horizontale : créer la proximité

Il s'agit d'une interaction ayant lieu sur le marché, le matin, entre le cuisinier et un vendeur de poissons (interaction A3). Il faut d'abord noter que la relation présente des caractéristiques différentes, non seulement parce qu'elle se situe en dehors de l'entreprise, mais aussi parce qu'elle est orientée vers une finalité commune aux interactants : l'achat et la vente de poisson. Il s'agit d'une interaction du type interaction commerciale, proche de celles étudiées par Traverso (2001), mais elle se situe dans le cadre professionnel pour le cuisinier dont la profession inclut les tâches de la cuisine et de l'intendance, ainsi que l'achat de tout le matériel nécessaire à leur réalisation.

Interaction A3

14C bonjour mon frère

15V2 tiens *koura kounaï*[1]

16C ça va - *kounaï kounaï*

[1] Langue non identifiée

17V2 tu dis quoi ? tu es où ?

18C euh – ici

La séquence d'ouverture doit donc faciliter l'échange qui va suivre et mettre en place une relation de proximité. Pour cela, diverses stratégies sont utilisées : les appellatifs, le recours à une langue locale et les chevauchements, qui marquent comme nous l'avons vu plus haut les relations amicales de même statut. Nous observons que la symétrie des salutations et des questions complémentaires assure la cohérence de la séquence malgré les incompréhensions. La réponse au « bonjour » est effectuée en langue locale, reprise par C par effet de symétrie, en revanche, la réponse symétrique à la question complémentaire de C (« ça va ») est effectuée en français véhiculaire du Gabon (les formes « on dit quoi » « tu dis quoi ? » ont le même rôle que le « ça va » et requièrent d'ailleurs ce type de réponse) et n'est pas décryptée par C qui la considère comme une question effective. Malgré quelques difficultés dans la construction du texte dues à ces phénomènes de *code switching*, les stratégies pour créer une relation de proximité fonctionnent et l'échange sera réalisé. On peut constater sur d'autres interactions que l'absence de séquence d'ouverture crée au contraire une distance. L'extrait suivant a lieu le même jour, sur le même lieu, avec un vendeur différent :

1V1 oh – ami - ami oh - - regarde - le bar d'abord - regarde d'abord

2C regarder quoi ?

3V1 regarde le bar d'abord – regarde – d'abord d'abord – regarde d'abord (il montre le poisson de la main)

4C le bar c'est quoi ?

5V1 poisson

6C poisson c'est quoi – hein ?

Malgré l'utilisation d'un terme d'adresse affectif (« ami »), il ne se crée pas de proximité, le ton de l'échange est brusque (échanges courts, questions sèches…) et l'interaction ne sera pas finalisée par la vente de poisson.

II.II.II. Séquence d'ouverture et relations verticales : influence des statuts

D'autres éléments du corpus issus d'enregistrements en dehors de l'entreprise vont nous permettre d'interroger le rôle du statut dans les séquences d'ouverture. Nous utiliserons pour cela deux interactions quasiment consécutives, mais situées dans deux lieux différents, où le comptable chinois (C) rencontre des employés de banque gabonais pour obtenir une attestation de capacité bancaire (interactions A6 et A7).

A6 **Comptable (C), traducteur (T), employée (E)**	**A7** **Comptable (C), traducteur (T), directrice (D)**
1C (au téléphone avec E) je suis suis devant ton bureau là-bas – tu tu viens **2E** monsieur C[1] **3T** bonjour **4E** c'est l'hôpital viens – qu'est-ce que je peux faire pour toi ? **5C** tu malade là ? **6E** non pas malade – qu'est ce qui ce passe ? **7C** ton bureau c'est où ? **8E** mon bureau c'est à Oloumy	**1D** asseyez-vous - - bonjour (vers T) **2C** (vers T) 你坐这儿 – 我坐这儿 *tu t'assoies là - je m'assoie là* **3D** okay – de quoi s'agit-il – je crois que E[2] a eu un appel de toi (vers C) **4E** euh oui monsieur C est venu me voir cette après-midi à propos d'un <u>prêt bancaire dans la journée et</u> **5C** <u>non – c'est pas même chose –</u> c'est banquière – euh - <u>non</u>

[1] Prénom français de C construit par imitation de son nom de famille chinois
[2] Prénom de l'employée de banque dans l'interaction A6

9C partir ton bureau	

Dans l'interaction A6, le comptable rencontre une employée (E) au statut inférieur à la directrice de l'agence centrale de la banque à Libreville (D). Ces statuts sont marqués avant même le début de l'échange linguistique par le script de l'interaction : la rencontre avec (E) se fait après un simple coup de téléphone, en bas de l'immeuble, la rencontre avec (D) se fait par l'intermédiaire de (E) et après un temps d'attente dans une salle attenante à son bureau. Cependant, dans A6 comme dans A7, on remarque qu'aucune séquence d'ouverture n'est utilisée, en tout cas pas de façon symétrique : dans A6, le « bonjour » du traducteur, n'est pas repris et, dans A7, le « bonjour » de la directrice, qui d'après l'orientation de son regard, ne semble s'adresser qu'au traducteur, n'est pas non plus repris. Aucune des deux interactions ne semble pourtant en souffrir puisque les deux finalités seront accomplies (A6 : rencontrer la directrice, A7 : obtenir une attestation de capacité bancaire). Il faut remarquer que T, dans les deux interactions, ne connaît ni E, ni D, alors que ces deux derniers travaillent régulièrement avec C. Les amorces de salutations qui ne sont prises en compte dans aucune des deux interactions, semblent ici créer une distance plus importante dans la relation horizontale, alors que l'absence de salutation de la part de C, non seulement ne crée pas de dysphorie, mais semble participer à la proximité de la relation. Les codes utilisés par C, sont très éloignés des codes utilisés par les Gabonais entre eux ; la relation de proximité aurait été marquée par des questions complémentaires étendues sur la santé, la famille et le cercle de relations proches. On peut cependant noter que C, bien qu'il ne s'agisse pas réellement d'une question complémentaire, s'enquiert de la santé de E (« tu malade là ») comme de celle de D, plus loin, dans l'interaction. En supprimant la séquence d'ouverture, C crée selon ses codes une relation de proximité en apparentant son interlocuteur au membre de son *in-group*, ce qui semble pris comme tel par E et D, puisqu'une relation de proximité est effectivement créée. En revanche, dans cette situation, la séquence d'ouverture, ou son absence, ne marque pas les relations verticales qui apparaîtront plutôt au travers des appellatifs et des termes d'adresse que nous étudierons dans la partie suivante.

Les séquences d'ouverture entre les employés chinois ayant appris des rudiments de français au Gabon et leurs partenaires gabonais nous montrent les problèmes que pose la rencontre entre différents systèmes de normes communicatives. Ils entraînent des malentendus ou des interprétations faussées qui peuvent nuire aux interactions, comme le montre cette remarque d'un employé gabonais de l'entreprise, dans l'entretien G4 :

> « Les Chinois ne disent jamais bonjour aux gens pour la première fois. Quand on vient au travail le matin, ils ne disent jamais bonjour. Et même un Français, quand il vient au travail, il te trouve, tu es déjà au travail, il va te dire 'bonjour'. Mais c'est difficile chez les Chinois, c'est difficile. En général les gens disent 'bon, ils ne nous prennent pas comme des êtres humains'. Parfois on ne peut pas accuser ceux qui ne te répondent pas. Parfois tu dis bonjour on ne te répond pas ».

Cependant il serait réducteur de ne considérer que le versant négatif de cette rencontre entre normes. Les interactants sont engagés dans des relations à long terme qui ne se limitent pas à une simple interaction, et une fréquentation régulière, sur une plus longue durée, semble les amener aussi à préciser ces observations.

La relation de service illustrée par les interactions A6 et A7 est une collaboration de longue durée, entraînant par ailleurs la circulation de capitaux importants, et nous y voyons apparaître d'autres phénomènes. Certaines normes de communication, ici des normes qui apparaissent dans les échanges entre Chinois, semblent intégrées, utilisées et décodées par les partenaires gabonais. L'absence de séquence d'ouverture en est un bon exemple. Elle est reprise par la directrice, qui, en revanche, dans le même échange salue le traducteur qu'elle ne connaît pas, et qui d'autre part est de nationalité française. L'absence de salutation prend ici une valeur marquant la proximité. Nous observons de plus que les deux interactions sont euphoriques et finalisées, avec plus d'efficacité même que ne le prévoyait C, comme le montre la fin de l'interaction A7.

26C oui – okay c'est ça

27D c'est juste pour dire au client <u>que la société</u>

28C <u>combien de temps ?</u>

29D que la <u>société est</u>

30C <u>combien</u> de temps ? demain matin ?

31T 她现在在弄

Elle est en train de le faire

32C 现在 ? (d'une voix forte puis rire)

maintenant ?

Nous voyons donc des normes interactionnelles qui se modifient au fur et à mesure des contacts par différentes stratégies mises en place, consciemment ou non, dans le but de finaliser les interactions, qu'il s'agisse de la vente de poisson où le cuisinier s'approprie des normes du système gabonais, ou des relations de services avec le personnel de la banque. Nous allons maintenant étudier les termes d'adresses pour envisager la manière dont le français, qui constitue la trame du texte, intervient dans la constitution des normes de l'échange.

III. Termes d'adresse

Les termes d'adresse utilisés dans les interactions montrent un système de normes mis en place dans les relations entre les employés chinois et leurs partenaires gabonais pour établir et évaluer leur lien social. Comme l'énonce Kerbrat-Orecchioni(1992 : 15) :

> Par terme d'adresse, on entend l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son (ou ses) allocutaires. Ces expressions ont en général, en plus d'une valeur déictique (exprimer la « deuxième personne », c'est-à-dire référer au destinataire du message), une valeur relationnelle : lorsque plusieurs formes sont déictiquement équivalentes – comme « tu » et « vous » pour désigner un interlocuteur unique – elle servent en outre à établir un type particulier de lien social.

Nous séparerons l'emploi des pronoms d'adresse et ceux des noms d'adresse : l'étude des premiers concerne leurs situations d'occurrence et le type de liens sociaux qu'ils expriment, alors que les deuxièmes montrent un processus de création empruntant des éléments dans différentes normes de communication.

III.I. Pronoms d'adresse

La valeur sociolinguistique et relationnelle des pronoms d'adresse, c'est-à-dire le jeu d'alternance du « tu » et du « vous » (mettons de côté le processus de iloiement) dans les interactions entre français est d'une telle complexité qu'elle pose souvent problème aux natifs eux-mêmes. L'emploi est différent au Gabon, et ajoute à un Français des difficultés supplémentaires puisqu'un nouveau système de normes de communication vient se surimposer au premier, utilisant les mêmes éléments, de telle façon qu'on ne sait parfois plus quelle valeur leur donner, comme nous le verrons dans l'interaction A7. La situation semble plus simple dans les relations entre les employés chinois autodidactes et leurs partenaires gabonais, qui utilisent en général le tutoiement sur l'ensemble des interactions, avec néanmoins des apparitions ponctuelles du vouvoiement. On trouvera en revanche des vouvoiements systématiques plus régulièrement dans les interactions des traducteurs chinois, ainsi que dans les interactions avec les employés chinois non-francophones assistés par des interprètes.

III.II.I. Les pronoms d'adresse en chinois

En chinois, il existe deux pronoms déictiquement équivalents pour se référer au destinataire : 你 et 您 qui sont traduits par « tu » et « vous » mais sont utilisés de manières sensiblement différentes d'après Meng :

> Le vouvoiement et le tutoiement se pratiquent surtout dans le nord de la Chine. A Beijing, on vouvoie les personnes âgées, qu'il s'agisse de ses propres parents ou de parents lointains, et l'on vouvoie même les voisins âgés; par contre, ces derniers tutoient leurs enfants et les enfants de parentés lointaines. Dans les établissements administratifs ou dans les milieux professionnels, en général, on vouvoie les collègues plus âgés et les personnes qui occupent une fonction plus élevée, même si celles-ci sont plus jeunes que le locuteur; les collègues âgés peuvent tutoyer les collègues plus jeunes. Dans les établissements d'enseignement, les élèves, les lycéens et les étudiants vouvoient obligatoirement leurs professeurs, même certains jeunes enseignants; les étudiants vouvoient les employés des bureaux administratifs; par contre, les professeurs et les enseignants tutoient leurs élèves, leurs lycéens et leurs étudiants. Dans la rue, si on demande son chemin à une personne plus âgée, on la vouvoie ; dans les magasins, l'acheteur vouvoie les vendeurs plus âgés ou de notre âge afin de leur démontrer le respect, ce qui ne peut que faciliter l'échange et être à l'avantage du premier (2012 ; 161).

L'entreprise C.C.C.C. est basée dans le nord de la Chine, mais cinq des sept employés permanents du siège sont originaires du sud de la Chine. Dans les bureaux de Libreville, la forme 您 n'est employée que lors de la visite d'un haut responsable. Bien que le « vous » n'apparaisse que peu dans le corpus concernant les Chinois ayant appris le français au Gabon, ces derniers affirment l'utiliser régulièrement dans certaines situations, comme dans l'entretien C12 :

> « Si on mange ensemble, c'est comme des amis, j'utiliserai tu, pas vous. Avec les chauffeurs des fois, quand je suis de bonne humeur. Ils sont surpris, ils me demandent pourquoi je les vouvoie. Quand je vais aux impôts je dis vous aussi. S'ils vérifient les comptes je dis *vous*, mais quand on va manger je dis *tu*. On se tutoie pendant le repas, et puis au travail, on dit *vous*. »

Cette remarque montre un grand nombre d'utilisations différentes mais contredit en partie les remarques tirées des interactions et celles de nos observations où l'emploi du « tu » nous semble largement prédominant. Elle permet cependant de constater une fonction de taxème du vouvoiement, puisqu'il est parfois utilisé avec une fonction ludique avec des interlocuteurs de statuts inférieurs, comme le montre l'exemple du vouvoiement des chauffeurs. L'alternance entre les deux permet d'autre part de marquer les situations formelles (au travail) et les situations informelles (pendant le repas), avec possibilité de retour vers le vouvoiement, après avoir utilisé le tutoiement, et inversement. Cette utilisation est calquée sur les normes chinoises, comme le remarque le comptable, toujours dans l'entretien C12 :

> « Il y a des situations formelles et des situations informelles, c'est pas comme… enfin peut-être que c'est partout pareil. Si ce n'est pas formel tu peux dire comme tu veux, mais si c'est formel alors il faut faire attention. Par exemple, si tu es avec un patron, si tu ne travailles pas tu peux l'appeler comme tu veux, mais si tu es dans une situation formelle tu utilises le « *nin* » ».

III.II.I. Valeurs des pronoms d'adresse dans les interactions

L'utilisation du vouvoiement ou du tutoiement dans le cadre des interactions entrent dans une stratégie globale pour ne pas entraver sa finalisation, comme l'explique C :

> « (j'utilise le vouvoiement) avec des personnes importantes, ou s'ils sont très polis. Mais il y a des gens c'est juste « va, va, va, va », mais ça dépend des gens. En général, tu respectes les gens, les gens te respectent. Mais dans certains endroits, si tu ne respectes pas la politesse, ils feront pas. »

La première notion de respect évoquée peut être interprétée d'après les termes de Brown et Levinson (1978/87 : 60) comme la face négative, c'est-à-dire le respect de la « revendication fondamentale du territoire », alors que le respect de la politesse consiste à valoriser la face positive de l'interlocuteur, c'est-à-dire « l'image de soi cohérente ou « caractère » engagé par les interactants ». On peut observer la manière dont cette idée est mise en pratique dans l'interaction A7. Le contact entre C et D est établi selon des normes qu'ils acceptent mutuellement et qui ne mettent donc pas en danger leur face négative. L'absence de séquence d'ouverture est, comme nous l'avons vu, assimilée, et les deux interactants se tutoient. On peut noter que T n'est pas intégré dans ce système de norme : il est salué et vouvoyé par D (**1D** asseyez-vous - - bonjour (vers T)) et lorsqu'il traduit les paroles de C, il utilise aussi le vouvoiement. Cependant, au cours de l'intervention, C passe lui aussi au vouvoiement :

17C tu travailles beaucoup beaucoup – vous travaille beaucoup

18D non – monsieur X votre français il y a des progrès

C corrige lui-même son énoncé pour changer le sujet de « tu » à « vous » sans effectuer l'accord correspondant sur le verbe. Ce changement est utilisé comme une FFA envers D qu'elle lui renvoie en le félicitant sur les progrès de son français. Le vouvoiement est ici utilisé comme un moyen de confirmer l'image de la directrice dans la relation verticale, en tant que personne ayant le pouvoir de décider d'accéder ou non à la requête de C. Il rentre dans les stratégies de C pour finaliser l'interaction. L'emploi du « vous » n'a plus, ajouté à sa valeur déictique, la fonction de nous informer sur le degré de formalité de la relation ou sur les positions respectives des interloctuteurs sur l'axe vertical de leur relation : il devient ici l'élément principal d'un acte de parole illocutoire comportatif qui permet d'accomplir un FFA. Dans cette situation, C utilise les éléments linguistiques du français et les normes de communication qu'il a établies dans ses rapports avec ses partenaires gabonais ; en effet les éléments qui lui permettraient d'accomplir son FFA dans un contexte chinois lui font défaut, il est donc contraint à ce type de « création ».

Une autre interaction, montre ce type d'apparition ponctuelle du vouvoiement dans une interaction où le tutoiement est pourtant déjà installé. Dans l'interaction A2 entre un plombier gabonais (P) venu faire un devis pour des réparations et le cuisinier (C), cette fois c'est le partenaire gabonais qui passe au vouvoiement sur une unique intervention, ici à propos de la réparation, désignée par *fabriquer* :

58C confiance - - tu fabriquer aussi

59P fabriquer – tout ça c'est fabriqué

60C l'autre jour je t'appeler je dis attends je venir - - comment

61P (inaud) vous venez de l'appeler non ?

62C non - - si il y a problème je l'appeler – je peux pas chercher ton chef – parce que ton chef travailler beaucoup – je connais

63P (rire) on était ensemble - - on était à Ovendo

Le cuisinier dans cet échange que nous analyserons plus précisément par la suite, essaye d'amener la conversation du niveau formel de l'entreprise de son partenaire à celui de la relation personnelle avec l'employé venu faire la réparation. Dès que ce dernier entend, ou croit entendre, la mention de son chef, il passe immédiatement au vouvoiement (« vous venez de l'appeler non ? ») pour ramener la conversation à un niveau formel, celui de son entreprise. Le changement de terme d'adresse peut être considéré au contraire comme une FTA puisqu'elle rejette immédiatement l'interlocuteur hors de l'intimité créée par le « tu ».

On constate que si l'emploi du pronom « tu » semble généralisé dans les interactions entre les employés chinois autodidactes et leurs partenaires gabonais, le « vous » apparaît ponctuellement dans les interactions avec deux types de valeurs opposées. Dans les stratégies de l'interactant chinois, il peut donc être utilisé comme un FFA et dans celles de l'interactant gabonais, à l'inverse, comme une FTA, et donc permet des déplacements sur l'axe horizontal

de la relation, plus que sur l'axe vertical. Nous verrons par la suite qu'il peut aussi, de par les deux propriétés que nous venons de mettre en valeur, prendre d'autres significations.

III.II. Noms d'adresse

Nous voyons donc que les pronoms d'adresse prennent une valeur propre à l'interaction que l'employé chinois et son partenaire gabonais construisent. Le vouvoiement marque la distance sur l'axe horizontal, mais parfois aussi sur l'axe vertical. Entre les employés de l'entreprise l'usage du vous chinois (nin 您) est rare et n'apparaît pas dans le corpus. En revanche de nombreux noms d'adresse permettent de marquer le positionnement réciproque des employés sur l'axe vertical et il en est de même dans les relations entre Gabonais.

III.II.I. Dans l'entreprise CFHEC

Les noms d'adresse au sein de l'entreprise sont très variés. Ils sont généralement construits en utilisant le caractère du nom de famille suivi d'un ou deux autres caractères désignant la fonction, le métier ou un terme de parenté. Les deux premiers permettent de situer la relation sur l'axe vertical, le troisième sur l'axe horizontal. Parmi les noms d'adresse marquant la relation verticale on trouve des termes relatifs à la place dans l'organigramme de l'entreprise. *Zong* 总, qui se traduit par « rassembler » désigne le responsable de plusieurs services du même type. Par exemple, chaque chantier dispose d'un comptable mais le responsable des comptables sur un pays sera désigné par son nom de famille suivi du caractère *zong*. Les *jingli* 经理, littéralement « manager » désigne un chef d'équipe. *Ju* 局 désigne un chef de département. Ces particules à elles seules ne permettent pas de définir les relations réciproques de deux individus sur l'échelle verticale. En effet les services de l'entreprise sont agencés en poupées gigognes et chacune de ces particules peut désigner un type de responsabilité à l'échelle d'un chantier, d'un pays, d'une zone de l'Afrique ou dans l'administration générale de l'entreprise. Un chef de département à l'échelle d'un pays sera donc inférieur hiérarchiquement à un responsable de l'administration générale.

Les individus qui ne font pas partie de l'équipe dirigeante, sont désignés par leur nom suivi d'un caractère ou deux exprimant leur métier. On trouve par exemple *gong* 工 pour ouvrier,

dian 电 pour « électricien », *yisheng* 医生pour médecin, *dachu* 大厨 pour cuisinier… Ces noms d'adresse ne sont pas utilisés uniquement au sein de l'entreprise mais aussi dans les rencontres avec les autres compatriotes. L'ensemble des noms de métiers ont une valeur approximativement équivalente sur l'axe vertical, mais d'autres termes relationnels peuvent être utilisés pour situer les relations sur cet axe, comme les caractère *lao* 老 pour vieux et *xiao* 小 pour « petit » qui renseignent sur l'âge respectif des interlocuteurs ou leur ancienneté dans l'entreprise.

Les termes de parenté à usage métaphorique sont employés en Chine, mais une partie d'entre eux n'apparait pas dans l'entreprise, comme ceux pour oncle et tante. En revanche les caractères *jie* 姐 pour grande sœur et *ge* 哥 pour grand frère, apparaissent fréquemment placés eux aussi après le nom, employés seuls, ou avec la particule *da* 大 pour grand. On notera que les termes petit frère et petite sœur sont désignés par des caractères différents et ne sont pas employés comme appellatif au sein de l'entreprise.

Ces appellatifs forment un système complexe et donnent la matière pour différentes stratégies de FTA ou de FFA, comme le fait de choisir de marquer la différence d'âge avec les particules petit et grand, ou de choisir les particules indiquant la fonction. On peut d'ailleurs remarquer que, bien que la première se place avant le nom de famille et la deuxième après, elles n'apparaissent jamais simultanément (à l'exception des cuisiniers pour lesquelles la désignation de la fonction intègre le caractère grand : 大厨 désigne le cuisinier). Ce jeu est particulièrement complexe dans le cas des traductrices : en effet, leur fonction va bien au-delà de celle de la traduction, puisqu'elles sont en charge de multiples aspects clés du travail de l'entreprise et notamment des relations avec les partenaires et plus particulièrement les fonctionnaires du Ministère des travaux Publics, comme nous le verrons dans la deuxième partie. Personne ne les désigne jamais par le caractère correspondant à leur fonction officielle 翻译 , mais en général uniquement par leur prénom. Au bureau, elles se désignent entre elles par leur prénom aussi, à l'exception de l'une d'elles que l'on désigne en général avec la particule pour petit et son nom de famille, alors qu'elle est légèrement plus âgée que ses collègues. Quelques détails dans le corpus des interactions enregistrées montrent des relations difficiles avec ces derniers (peu de conversations longues, nombreux silences en

réponse à ses questions…). On remarque d'autre part que seul le personnel de l'équipe dirigeante utilise le caractère petit pour désigner les deux autres traductrices alors que cette forme est systématiquement utilisée avec cette employée quel que soit le statut de son interlocuteur. Si les fonctions et les statuts officiels des trois traductrices sont les mêmes, leurs positions réciproques sur l'axe vertical sont marquées par le jeu des noms d'adresse.

III.II.II. Les noms d'adresse entre Gabonais

On remarque un certain nombre de similitudes entre les termes de parenté utilisés en Chine et ceux utilisés au Gabon, et principalement l'importance des termes de parentés à usage métaphorique. Les termes « papa » et « maman » apparaissent très fréquemment quel que soit l'âge de la personne désignée et il est courant d'appeler des fillettes ou de jeunes garçons maman ou papa. On interpelle un inconnu avec les termes mon frère, ma sœur, ma sœur, ma fille… Le système est proche du système chinois où l'on utilise de nombreux termes de parenté avec les inconnus (mon oncle, ma tante…) et couramment le terme mon frère pour désigner un interlocuteur de statut équivalent. Quand on interroge le cuisinier, dans l'entretien C10, pour savoir s'il utilise le terme « mon frère » par traduction du chinois ou par imitation du français du Gabon, il a du mal à répondre :

> « Maintenant que tu me demandes, je ne sais pas. C'est pour respecter les gens. Je pense qu'on utilise ça partout dans le monde. Je dis, mon petit frère mon grand frère (en chinois) on se sent très proche. Quand je veux faire des bonnes relations ici aussi je dis 'mon frère', et s'il est plus vieux que moi, je dis 'mon grand frère'».

En revanche la traduction des termes affectifs du type « chérie » que l'on retrouve fréquemment dans les rapports entre femmes supporte très mal la traduction. Les traductrices du bureau de CFHEC évoquent des réactions très négatives à l'égard d'une femme gabonaise employée de Pétrogabon, ayant fait ses études en Chine et parlant un très bon chinois, mais utilisant des appellatifs gabonais traduits comme qingaide 情爱的 pour chérie. « On ne la supportait pas » « ça nous donnait la chair de poule ».

Dans l'administration, les responsables sont désignés par le sigle du département dont ils ont la responsabilité par exemple : DG pour le Directeur Général, DGIT pour le Directeur Général des Infrastructures et Transport… On notera que ces termes d'adresse ne sont utilisés que par

les individus ayant un statut inférieur, les hauts responsables se désignant entre eux par leur nom de famille ou leur prénom.

Les noms d'adresse au Gabon sont d'une grande richesse mais le travail de cette étude ayant été possible grâce à un corpus d'interaction saisi au sein de l'entreprise C.C.C.C. il est difficile ici d'étudier l'ensemble de ce système et nous nous bornerons donc à ceux qui apparaissent dans nos interactions.

III.II.III. Les noms d'adresse dans les interactions

Les noms d'adresse qui apparaissent dans les interactions sont naturellement réduits par rapport à ceux disponibles dans chacun des systèmes respectifs. En nous bornant à ceux de notre corpus, nous constatons deux phénomènes différents : d'un côté un certain nombre de nom d'adresse sont communs aux deux systèmes, chinois et gabonais, d'autre part, il y a création d'une gamme de noms d'adresse qui ne sont pas disponibles ni dans l'un ni d'autre.

III.II.III.I Les noms d'adresse communs aux Chinois et aux Gabonais

Certains termes de parenté utilisés de façon métaphorique, installant une relation de proximité sur l'axe horizontal, sont souvent communs aux deux groupes, ou très proches. Comme nous l'avons vu des procédés similaires sont utilisés entre Chinois et le cuisinier par exemple, ne saurait dire s'il s'agit d'une stratégie utilisant des noms d'adresse traduits du chinois ou employés comme le font les Gabonais. Ils sont fréquents dans les relations commerciales, plaçant l'acheteur et le vendeur à un même niveau hiérarchique. Dans le corpus, ils n'apparaissent qu'entre Gabonais et Chinois, mais, entre Gabonais on peut les trouver dans un contexte formel, marquant ainsi un passage immédiat à une relation de proximité. Comme nous le verrons par la suite en étudiant les interactions des employés ayant appris le français en Chine, une partie des stratégies ont justement pour but de faire passer la relation du cadre formel à l'informel.

Nous pouvons tout de même remarquer que lorsque ce terme d'adresse est utilisé pour désigner une autre personne que l'interlocuteur, il a pour conséquence de retrancher l'interlocuteur de *l'in-group* où le terme d'appel l'avait fait rentrer. Par exemple, dans

l'interaction A3, le cuisinier utilise de nombreuses fois le terme d'adresse « mon frère » pour désigner ses interlocuteurs puis il rencontre une compatriote d'une autre entreprise. On peut d'ailleurs noter l'absence de séquence d'ouverture et la désignation par la profession qui marquent la proximité. Ici C2 et C entrent en contact :

31C2 是什么鱼？

c'est quel poisson ?

32C 黄鱼

le bar

33C2 大厨 - 怎么能烧那个味儿 - 我在回家我妈给我做那个 - 味儿

grand cuisinier[1] – comment faire ce goût – chez moi ma mère fait aussi ce goût

Un vendeur l'interroge sur la nature de leur relation, à savoir s'ils sont mariés ou non :

25V2 madame ? (il montre C2 du regard à C)

26C ma sœur /// le bar c'est combien ? - - hein ?

27V2 trois mille – trois mille trois cent

28C mais non c'est beaucoup – le poisson c'est – c'est même pour le supermarché – c'est comme ça – tu es mon frère

[1] Traduction mot à mot pour le terme de profession utilisé en appellatif pour les cuisiniers de l'entreprise. Il est parfois précédé du nom de famille, principalement quand la personne est absente ou que d'autres cuisiniers sont présents.

Par sa réponse, C souhaite informer son interlocuteur qu'il n'est pas marié avec sa compatriote bien qu'ils aient une relation de proximité, cependant sa réponse a pour conséquence logique d'exclure son interlocuteur de leur relation de parenté symbolique. La négociation sur le prix reprend et C réaffirme cette relation (« tu es mon frère ») rappelant ainsi la proximité qui les lie.

III.II.III.II. Création d'un système de terme d'adresse propre aux Chinois et aux Gabonais

L'interaction A3 débute par l'apostrophe « ami », qui, utilisée sous cette forme, sans article ou adjectif, n'apparaît ni entre les Gabonais, ni entre les Gabonais et d'autres communautés présentes dans le pays. Bien qu'on retrouve fréquemment « mon ami » ou « l'ami », cette particularité est étonnante, mais il est difficile de l'expliquer. On pourrait poser l'hypothèse d'une imitation de l'absence d'article dans la variété de français utilisé par les Chinois ayant appris le français au Gabon. Une autre hypothèse serait l'influence de la formation discursive de la coopération sino-gabonaise, ou de nombreux textes concernant les politiques sino-africaines (interviews, discours institutionnels, articles de journaux…), notamment diffusés par le FOCAC, qualifiant régulièrement la Chine et ses partenaires africains de « pays amis ». Il semble pour le moment impossible de statuer, mais ce terme d'adresse marque la proximité de la relation qu'il introduit sur le plan horizontal.

Comme nous l'avons vu, il est difficile de transposer le système de nom d'adresse chinois en français, d'autre part ces prénoms et ces noms sont difficiles à prononcer notamment du fait de la forme tonale du mandarin, les syllabes ayant une hauteur relative dont la modification change le sens. Au siège de CFHEC les employés ont un prénom français qui leur a été donné en Chine à l'université pour les traductrices ou par leurs partenaires locaux pour les autres. Le prénom peut être utilisé comme nom d'adresse et il est parfois précédé de monsieur, ce qui n'entraîne pas nécessairement le vouvoiement comme nous l'avons vu dans les interactions A6 et A7 où le tutoiement est utilisé avec monsieur et un prénom.

De la même manière, les noms de famille des partenaires gabonais sont assez peu utilisés par les employés chinois ayant appris le français au Gabon et probablement pour des raisons de prononciation assez semblables. Ajoutons à cela que le système de transmission du ou des noms de famille gabonais répond à des règles complexes qui varient selon les ethnies. Dans le cas des Punus par exemple, d'après Kwenzi- Mikala (1990 : 120), traditionnellement établis dans le sud du Gabon autour de la région de Mouilla, le nom est composé d'un nom de naissance, du nom du père suivi d'un surnom. A cela s'ajoute un « nom devise » dont la valeur est parfois plus importante que le nom de naissance et s'obtient au cours de l'existence de l'individu. Les interactions avec un individu de la même ethnie qu'on n'a pas vu depuis longtemps doivent traditionnellement commencer par une séquence d'ouverture où le nom devise est explicité. Pour ce qui est de la situation légale, le code civil précise :

> Article 93 : Tout Gabonais doit avoir un nom, auquel s'ajoutera celui de son père et éventuellement, un ou plusieurs prénoms.
>
> Article 94 :
>
> a) l'enfant légitime ou naturel reconnu par le géniteur a le nom de son père, si ce nom est héréditaire ou si le père en décide ainsi ;
> b) dans le cas contraire, l'attribution du nom se fait conformément à la coutume ;
> c) en cas de désaveu, le nom de l'enfant sera choisi conformément à l'article suivant ;
> d) tout enfant légitime ou naturel reconnu, né de père étranger, devra porter un nom gabonais donné par la mère, adjoint à celui de son père.

Quelle que soit l'ethnie, l'attribution du nom s'appuie donc souvent sur un système plus complexe que la simple reprise du nom du père, et qui ne fait pas sens pour le partenaire chinois. Le prénom est plus généralement utilisé, excepté dans les interactions avec certains hauts fonctionnaires. Ces derniers sont désignés par le sigle du département dont ils ont la charge, ce qui n'empêche pas d'utiliser le tutoiement dans un grand nombre d'interactions, comme nous le verrons dans la deuxième partie.

L'ensemble du fonctionnement des termes d'adresse dans les interactions étudiées répond à des normes interactionnelles qui leur sont propres. Les normes que construisent les

interactions entre les employés chinois ayant appris le français sur place et leurs partenaires gabonais utilisent le matériel linguistique du français, mais la valeur attribuée aux éléments employés est modifiée. Nous avons notamment constaté concernant l'usage du vouvoiement et du tutoiement que leurs apparitions ponctuelles pouvaient avoir d'autres significations qu'en français ou que les termes équivalents en chinois.

IV.Texte des interactions

Les textes qui constituent la matière des interactions sont issus d'une co-construction entre un employé chinois utilisant une interlangue que l'on peut situer sur un axe allant de la langue source à la langue cible et une variété de français utilisée par son interlocuteur gabonais qui se définit sur le continuum allant de l'acrolecte au basilecte. Pour comprendre la négociation de ce texte au cours de l'interaction, il nous faut d'abord revenir sur les particularités de ces deux continuums en présence. Notre propos n'est pas de faire une étude comparative entre le français et le chinois, ce qui supposerait une étude détaillée du système d'écriture et du système phonétique dans laquelle nous ne nous lancerons pas, mais de décrire les caractéristiques principales des interlangues qui apparaissent dans les interactions. De même, il ne s'agit pas non plus d'étudier l'ensemble des spécificités du parler français au Gabon, mais d'en repérer les particularités dans cette partie du corpus. Ce qui nous intéresse ici, c'est bien le phénomène de co-construction de ce texte et la manière dont il s'ajuste et intègre le contexte.

IV.I. L'interlangue des employés chinois ayant appris le français sur place

L'interlangue telle que la conçoit Selinker (1972) est un système issu de cinq types de processus cognitifs : les transferts de la première langue, les transferts issus de l'apprentissage de la langue cible (comme la prédominance de certaines formes dans les manuels ou les situations d'immersion), les transferts dus à des sur-généralisations des règles de la langue cible, les transferts liés aux stratégies d'apprentissage, les transferts liés aux stratégies de communication. Ce système, bien que manquant de précision, a le mérite d'attirer notre attention sur les spécificités de l'interlangue des employés ayant appris le français en Afrique,

c'est-à-dire pour les employés de l'entreprise travaillant au siège : le directeur, le comptable et le cuisinier. Les niveaux de langue des interactants sont sensiblement différents, mais nous ne les distinguerons pas dans l'objectif de faire apparaître des régularités plutôt que de décrire des idiolectes. Les premières caractéristiques notables proviennent de différents transferts du chinois vers la langue cible.

IV.I.I.Transferts concernant la morphologie verbale et les pronoms

Les verbes chinois sont immuables et ne prennent ni la marque du sujet ni celle du temps, les verbes français sont donc souvent traités de la même manière, avec un infinitif suivant un pronom sujet. (« tu payer », « je téléphoner », « tu prendre », « tu couper » « partir ton bureau », « je vous prendre », « je téléphoner tu prendre », « tu couper », « je payer », « tu fabriquer » …). Un certain nombre de verbes sont néanmoins régulièrement conjugués parmi lesquels on distingue plusieurs catégories. D'abord on retrouve quelques verbes du premier groupe (« je parle demain » « tu manges » « tu travailles »), sans doute du fait de leur régularité, mais la forme infinitive est toutefois plus récurrente. En revanche, les verbes exprimant un déplacement ou une position dans l'espace sont presque systématiquement conjugués (« on va au bureau », « tu es », « elle viens », « je viens », « je pars », « je passe », « quand tu viens » « je pars pas là-bas » « elle est là-bas »). On notera aussi qu'ils sont fréquemment suivis de déictiques, ce sur quoi nous reviendrons par la suite. Enfin, les verbes apparaissent conjugués lors de la reprise d'expressions du mésolecte gabonais, la conjugaison du verbe est gardée telle quelle (« tu fais quoi ? » expression mésolectale pour « comment ça » va est reprise avec la conjugaison du verbe, de même pour « on fait comment ?», ou encore « allons » utilisé pour annoncer un départ). En dehors du présent de l'indicatif, on trouve du passé-composé avec une occurrence relativement faible (« tu m'as donné », « tu as vu », « tu as parti », « tu vu »). La négation montre aussi un phénomène de transfert de la langue source, puisqu'en chinois elle se construit avec la particule 不, bu, appliquée devant le verbe, comme « tu pas couper ». De la même manière que le verbe, les pronoms en chinois ne changent pas de forme, quelle que soit leur fonction grammaticale. De plus, l'adjectif et le pronom possessif se forment en ajoutant la particule 的, accolée ou non au nom (le pronom sujet + la particule 的 seuls ont la fonction de pronom possessif, accolé à un nom propre celle d'adjectif possessif). Ces structures entraînent des confusions dans l'emploi des pronoms

sujets, pronoms toniques et adjectifs possessifs (« tu c'est », « tu bulletin », « je payer toi », « moi pas connais toi »).

IV.I.II.Transferts appliqués au groupe nominal

Un des transferts les plus récurrents concerne le groupe nominal et le choix de l'article. La langue chinoise n'utilise pas d'article, mais une particule appelée classificateur, permettant d'identifier la catégorie à laquelle appartient l'objet considéré (objet vivant, plat, livre, véhicules, ustensiles … il existe en tout près d'une centaine de classificateurs). On les utilise lorsqu'on définit la quantité de l'objet considéré. Il est donc très courant que les noms apparaissent sans article (« c'est musique », « beaucoup poisson », « tu veux congélateur », « c'est pas même chose », « c'est fatigue », « c'est signature »…). Certains en revanche, parmi les noms les plus utiles dans le domaine professionnel de l'interactant considéré apparaissent avec article (les termes relatifs à l'argent pour le comptable « le montant », « l'argent » et à la nourriture pour le cuisinier « le bar », « le bossu », « il n'y a pas la grand »…). On peut noter que les adjectifs possessifs, que l'on retrouve évidement en chinois, sont souvent utilisés correctement (« mon frère » « ma sœur », « c'est mon professeur »…) ce qui nous renvoie à la précision de Cuq (2003 : 4) qui définit des transferts négatifs, qui entravent l'acquisition de la langue cible, mais aussi des transferts positifs d'une structure dont l'existence dans la langue source va faciliter l'acquisition dans la langue cible. Pour en revenir aux transferts négatifs, il faut prendre en compte que la langue chinoise a la particularité de pouvoir associer plusieurs fonctions grammaticales à un même caractère. Par exemple, l'adjectif chinois peut avoir valeur de verbe, ou pour être plus précis il contient lui-même un verbe. Par exemple, le caractère 大 pour l'adjectif « grand » signifie en réalité « être grand » ou 累 signifie « être fatigué », de telles structures où le sujet est associé à un adjectif attribut sans verbe (« tu malade » « tu fatigué »…) se retrouvent fréquemment dans l'interlangue des employés.

IV.I.III. Transferts dus aux surgénéralisations des règles de la langue cible

Certains transferts sont liés à la surgénéralisation des règles de la langue cible, telle que l'utilisation abusive du « c'est » (« mon voiture c'est là », « Y c'est pas là », « poisson c'est

quoi »). Cette notion nous renvoie au problème de la définition de la langue cible, celle-ci n'étant pas la langue normée systématisée par les grammairiens mais le continuum utilisé par le partenaire gabonais. L'acquisition de la langue cible est ici entièrement tournée vers des objectifs pragmatiques, bien avant le respect d'un modèle linguistique, comme l'exprime le comptable (entretien C12) : « si les gens comprennent c'est qu'ils peuvent comprendre ».

IV.I.IV. Transferts dus aux stratégies d'apprentissage et de communication

Cette remarque nous renvoie directement à l'influence des stratégies d'apprentissage et de communication. Les employés de CFHEC reçoivent une formation élémentaire de français de quelques heures à leur arrivée sur le chantier. Cette formation est assurée par des traducteurs généralement issus des universités chinoises et dont le séjour, d'après notre expérience (nous n'avons pas pu obtenir de chiffres précis), ne dépasse que rarement le contrat annuel. Les traducteurs ayant renouvelé leur contrat à plusieurs reprises sont alors envoyés vers le siège de Libreville ou dans un pays voisin. Aucun cours n'est mis en place au siège, ni aucune formation, bien que certains employés se forment par eux-mêmes avec des méthodes achetées sur place et peu appropriées, puisqu'elles sont dédiées à des enfants francophones scolarisés au Gabon. L'apprentissage se fait donc en grande partie au cours des interactions par diverses stratégies d'imitation, il reste en cela tributaire des stratégies de communication mises en place par l'interlocuteur. Cela nous renvoie donc à la définition de ce que nous tenons pour langue cible. La langue cible, c'est celle que parlent les interlocuteurs en question. Ce sont donc les caractéristiques de cette dernière que nous allons maintenant envisager.

IV.II. Les variétés de français employées par les partenaires gabonais

Les variétés du français employées par les partenaires gabonais présentent la particularité de se situer sur un continuum allant du basilecte à l'acrolecte en passant par le mésolecte. Chaque individu possède une capacité à se déplacer sur une portion plus ou moins large de ce continuum, et ces trois pôles de variations apparaissent dans les échanges qui constituent le corpus. Les interactions sur le marché montrent les variétés les plus proches du basilecte, alors

que l'interaction avec la directrice de la banque montre une variété plus proche de l'acrolecte. On constate des variations extrasystémiques dues à des facteurs extralinguistiques, des variations intersystémiques dues à l'influence des langues bantues, et des variations intrasystémiques dues à des régulations internes à la langue.

On peut par ailleurs noter que certains phénomènes tels que la surcorrection qui apparaissent dans les entretiens et marquent l'insécurité linguistique, ne sont pas présents dans les interactions entre les employés chinois qui ont appris le français au Gabon et leurs partenaires locaux. L'insécurité linguistique est définie par Michel Francard comme : «la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante » (1993 : p.172). On peut donc supposer qu'elles sont dues au fait que l'intervieweur soit français et considéré par l'interviewé comme représentant une norme linguistique reconnue comme légitime. Nous verrons dans la partie suivante, en étudiant l'interaction A8, que la présence d'un locuteur français natif peut provoquer d'autres types de déplacement sur le continuum. En revanche, on observe dans les interactions avec les employés chinois des déplacements vers l'extrémité basilectale du continuum.

L'existence d'un continuum et de déplacements sur celui-ci rend difficile, voire impossible, la délimitation précise qui sépare les énoncés basilectaux, des énoncés mésolectaux et parfois même des énoncés acrolectaux. Des critères sociolinguistiques permettent de discerner des interactions où l'une ou l'autre des variétés dominera les échanges. D'après Biloa (2003), on retrouve la répartition suivante :

Classes sociales	Variétés
Élites : Lettrés, haute bourgeoisie, bourgeoisie politique.	Variété acrolectale
Lettrés moyens :	Variété mésolectale

petite bourgeoisie urbaine et rurale + certains membres de la haute bourgeoisie, de la bourgeoisie politique, de la classe économique moyenne	
Peu / pas lettrés : Paysannerie, prolétariat urbain et rural, lumpenprolétariat, une partie de la haute bourgeoisie, de la bourgeoisie politique, de la classe économique moyenne.	Variété basilectale

En effet, nous constatons dans les interactions que les variétés qui apparaissent dans les interactions sur les marchés avec des interactants issus des milieux ruraux, sont plus régulièrement du côté basilectal du continuum, alors qu'on voit plus facilement apparaître des variétés acrolectales dans les interactions avec les hauts fonctionnaires du Ministère des travaux publics. Cependant, comme le montre ce tableau, les élites sont aussi susceptibles d'avoir recours à des variétés basilectales, comme nous le verrons dans des interactions avec de hauts fonctionnaires dans les locaux de l'entreprise où les variétés de langue occupent une portion qui va du basilecte à l'acrolecte.

IV.II.I. Les caractéristiques des énoncés basilectaux

Les énoncés basilectaux sont principalement marqués par les variations syntaxiques et morphosyntaxiques que l'on peut attribuer à des facteurs de régulation intrasystémiques comme à des variations extrasystémiques, mais dans ce deuxième cas, il nous est difficile de retrouver leur origine dans le foisonnement des langues locales gabonaises. Le réaménagement du système de détermination du nom, que l'on retrouve dans le corpus mésolectal, est caractérisé dans le basilecte par l'usage fréquent de l'article zéro (« poisson », « beaucoup poisson », « gros mer», « tu as demandé langouste »), notamment l'usage caractéristique du morphème *là* sans déterminant (« c'est pas bon beaucoup poisson là »). En effet, d'après K. Boucher et S. Lafarge (2000 ; 235) : « dans le basilecte, le nom suivi de *là* est rarement précédé par un déterminant ». On voit par ailleurs que les morphèmes *là* relevés dans notre corpus basilectal sont endophoriques : ils font référence à un élément présent

dans le texte (« beaucoup de poisson là », « pêche là » « gros mer là-bas – ici là » « gros mer là ») et n'ont donc pas une fonction déictique.

Parmi les variations marquant le basilecte, on retrouve d'autre part une forte occurrence de doubles et de triples répétitions, qui d'après Antoine Lipou (2001 : 126) caractérisent dans le français d'Afrique « un mode d'expression du répétitif, du duratif, du fréquentatif, de l'intensif ou de l'insistance » (« au fond fond la mer mer », « glace glace glace »). Le phénomène doublement sur les adjectifs, des adverbes et de certaines prépositions de temps n'est pas absent du corpus mésolectal (« il est court court », « longtemps longtemps », « il est là depuis depuis »), mais on ne relève pas en revanche de triplement, ni de doublement du nom. Il faut par ailleurs remarquer que le doublement de l'adjectif ou de l'adverbe à valeur emphatique est aussi utilisé en chinois.

IV.II.II. Les caractéristiques des énoncés mésolectaux

Ambroise Queffélec définit la variété mésolectale comme :

> Une variété plus permissive en développement et en voie de stabilisation, qui tend à devenir la norme africaine du français. Elle comporte de fait une série d'usages déviants par rapport à la norme orthoépique que la majorité des locuteurs sont dans l'incapacité de percevoir, ressentant ces usages comme du 'français correct', ils ne sont nullement en situation d'insécurité linguistique (2004 : 93-112).

On y retrouve le réaménagement du système de détermination du nom, avec souvent non plus l'usage abusif de l'article zéro, mais la présence d'un article à la place de l'article zéro (pas de) ou d'un quantitatif (« tu n'as pas payé le coca », « il n'y a pas la glace », « il y a le poisson », « il y a le bossu », « il y a pas la glace ») et des disparitions régulières du pronom complément (« tu as beaucoup non ? », « je peux pas donner mieux » « tu payes le matériel moi j'installe »).

Parmi les phénomènes les plus récurrents, on retrouve une forte présence du marqueur *là* que nous avions relevée dans le basilecte. On retrouve des procédés endophoriques donc avec référence à un objet interne au discours, et non en tant que déictique (« paye le tuyau je vais changer ça tout de suite avant de partir /// le tuyau là est pourri », « le petit lui là – SEEG –

maintenant - lui là - c'est lui qui fait l'Union » « moi là – je suis le grand », « si elle peut avoir – ce petit là »). On peut remarquer que la présence du *là* endophorique associé à un déterminant vient apporter un sens démonstratif (« le tuyau là est pourri ») ou renforcer la présence du nom qu'il précède (« tu peux me faire une copie là » « tu as appelé moi le matin là » « je monte dans la voiture là »).

Le discours est parfois marqué au début ou à la fin par des interjections ouvrantes qui traduisent une attitude affective du sujet parlant (« je te dis », « je dis », « oh », « je dis oh »), ou comme interjection médiane (« non - je dis - avant c'était C.C.C.C. »), des interjections finales à fonction phatique ou appelant la confirmation de l'interlocuteur (« hein », « ah bon hein », « dans son bureau hein », « oh », « on a mis ta femme dans la basse besogne – hein ? »), comme d'ailleurs dans le basilecte. On retrouve dans le groupe verbal des équivalences sémantiques caractéristiques du mésolecte, telles que « payer » pour « acheter », « couper » pour « prélever », « connaître » pour « savoir » et inversement, ainsi que le passage de certains verbes du transitif indirect au transitif direct (« acheter mon fils un ballon ») ou du transitif direct au transitif indirect. Le subjonctif est par ailleurs rarement utilisé (« on fait ça tout de suite avant que je pars »)

Le corpus mésolectal laisse d'autre part apparaître des figures de styles rhétoriques, notamment des personnifications à valeur de locution (« le pain a dormi » pour le pain est de la veille, « je vais voir si ma poche peut » pour je regarde si j'ai de l'argent, « le chômage le dépasse »…). On remarque fréquemment des énoncés proverbiaux ou à caractère proverbial, intégrés au processus argumentatif (« celui qui a faim, c'est celui qui cherche à manger », « c'est mauvais que femme travaille »). Les énoncés à caractéristique proverbiale rassemblent plusieurs critères d'après Jean Michel Gouvard (1996 ; 48 – 63) : la distinction locuteur/énonciateur, un énonciateur qui peut être considéré comme la voix ou la sagesse des nations, la valeur de vérité générale par opposition à une vérité d'exception, sans pour autant prétendre à une vérité universelle (certains proverbes se contredisent sans s'annuler).

IV.II.III. Les caractéristiques de l'acrolecte

Il est difficile de parler de caractéristiques de l'acrolecte, puisque c'est la variété la plus proche du français central, et donc celle qui subit le moins de variation. Elle peut être confondue avec la norme de l'élite cultivée, elle n'est utilisée que par un nombre restreint de locuteurs et essentiellement en situation formelle. Elle n'en est d'ailleurs pas uniquement le signe, mais peut aussi en être le moyen : passer du mésolecte à l'acrolecte permet de donner à une situation un caractère formel. Nous le voyons ici au cours d'un repas informel au siège de l'entreprise avec un haut fonctionnaire du Ministère des travaux publics qui passe du mésolecte à l'acrolecte (interaction A8):

> **104D** je veux remercier officiellement parce qu'il n'y a pas eu d'invitation – donc – je voudrais exprimer ma reconnaissance

Le passage s'opère ici à l'intérieur de l'intervention, et le segment mésolectal fait l'objet d'une conversion acrolectale (« je veux remercier officiellement » converti en « je voudrais exprimer ma reconnaissance »). Il se caractérise par l'emploi d'un vocabulaire plus soutenu (ici « exprimer ma reconnaissance » puis, par la suite, « je ne veux pas vous comprimer », « vous m'avez toujours honoré », « je vous en suis reconnaissant », « dans votre exercice quel est le bilan »…) l'emploi du mode subjonctif (« quelque que soit le niveau », « qu'il me dise »…), conditionnel (« je voudrais ») et s'accompagne souvent d'un passage au vouvoiement. Il apparaît assez peu dans le corpus d'interaction et est toujours utilisé en alternance avec au moins une autre variété.

IV.III. Co-construction du texte

Pour Kerbrat-Orecchioni (1990 : 13) : « tout discours est une construction collective » ou une « réalisation interactive » : le texte des interactions est le résultat d'une action collective qui laisse des traces dans le discours de chacun des locuteurs. Ces traces sont dans notre corpus d'autant plus visibles que les différentes variétés sont identifiables par les caractéristiques que nous venons d'exposer. Nous étudierons dans un premier temps les ajustements réciproques des interactants, puis les procédés déictiques qui lient le texte au contexte et enfin l'influence de cette co-construction sur la finalisation de l'interaction.

IV.III.I. Ajustement des variétés réciproques des interactants

Les productions des interactants s'ajustent au cours des interactions notamment par déplacement des énoncés du partenaire gabonais vers le côté basilectal de son continuum. Il ne s'agit pas d'ajustements qui s'effectuent sur l'ensemble de l'interaction, mais en général sur des interventions ponctuelles particulières. Ces déplacements montrent parfois une reproduction de l'interlangue de l'interactant chinois, comme on le constate dans cet échange ou un transfert caractéristique de l'interlangue des apprenants chinois, l'absence du verbe être avec l'attribut du sujet, est reproduit :

5C tu malade là ?

6E non pas malade

Dans d'autres situations, par exemple lorsqu'il s'agit de l'usage de l'article zéro, il n'est pas réellement possible de définir s'il s'agit d'une reproduction ou d'un déplacement vers le basilecte :

19C ici tu pas bureau

20E non pas bureau ici

Cependant, les équivalents sémantiques verbaux (ici « couper » pour « prélever » repris par un employé de banque) montrent clairement un déplacement vers le basilecte :

60C tu pas couper ?

61E je coupe un peu – attends – on se déplace

Ces ajustements n'ont donc pas une visée pédagogique puisqu'ils reproduisent un énoncé en décalage avec la norme prescriptive reconnue comme telle par le partenaire gabonais qui effectue un déplacement vers le basilectal donc une variété moins valorisée socialement et considérée comme incorrecte. D'autre part ils n'ont pas pour fonction de clarifier une intervention non déchiffrable de l'interactant chinois puisqu'ils apparaissent à la suite de celle-ci et sans perturbation notable de l'échange. Il semble qu'il s'agisse plutôt de la recherche d'une variété commune, négociée entre l'interlangue et la variété du français utilisée, comme le montre cet échange intervenant lors de la réalisation de la finalité d'une séquence de négociation :

55C bossu le bar mélanger – quinze kilo /// tu es
mon frère je payer ici – hein ? moi pas connais toi ?

56V4 moi connais toi aussi ///

Les ajustements de l'interlangue des interactants chinois sur la variété de français de leur interlocuteur se manifestent plus rarement à l'intérieur même de l'interaction, cependant des reprises postérieures à l'interaction laissent des traces dans le discours. On remarque une utilisation abusive du présentatif « c'est » (« tu c'est où ? », « la voiture c'est où ? », « ton bureau c'est où ? ») qui se trouve parfois entérinée par une réponse laissant penser à l'interactant chinois que son énoncé est correct, comme dans l'exemple suivant :

7C ton bureau c'est où ?

8E mon bureau c'est à Oloumy

Les interjections caractérisant le basilecte et le mésolecte sont très présentes, notamment les interjections finales («hein ? c'est hein ? » « tu travailler seul – hein ? » « ok – hein ? ») qui appellent une confirmation de l'interlocuteur. On peut lier cette remarque à deux phénomènes : d'une part l'interactant chinois est en position d'insécurité linguistique, ce qui entraîne de fréquentes demandes de feedback. D'autre part on remarque une utilisation semblable en chinois, avec des interjections telles que : « 是吗 ?» « 是吧 ? » (verbe être plus particules interrogatives) qui simulent une demande de feedback, sans toujours réellement l'attendre. Certaines expressions caractéristiques du mésolecte gabonais («on est ensemble » « on fait comment ? »…) sont reprises et reconnues par l'interactant gabonais puisqu'elles entraînent parfois le rire. Ces ajustements sont conformes à la norme objective du français légitime du Gabon, et montrent que la langue cible des employés chinois au Gabon est bien cette norme objective et non la norme prescrite. Le rire questionne en revanche la représentation que l'interactant gabonais porte sur sa propre pratique linguistique.

IV.III.II. L'utilisation des morphèmes *là* et *ça*

L'étude de la co-construction du texte entre les employés chinois ayant appris le français au Gabon et leur partenaires gabonais, montre donc d'une part des reprises ponctuelles de certains segments des interventions de l'interactant chinois et des reprises avec intégration sur le long terme de certaines caractéristiques du français mésolectal des partenaires gabonais (expression, équivalences verbales, vocabulaire du type « coca » pour pourboire…). Cependant on peut s'interroger sur le morphème *là*, utilisé comme nous l'avons vu précédemment comme reprise endophorique. Celui-ci est récurrent non seulement dans le

français du Gabon, mais dans différentes formes du français d'Afrique comme le montrent de nombreuses études (Hattiger 1983, Canut 1998, Ploog 2006, Lafage 1985, Queffélec et alii1997, Italia 2006, Massoumou et Queffélec 2007). Il apparaît aussi fréquemment chez les employés chinois (« tu as là » « qui travaille là » « mon voiture c'est là »…) mais en tant que déictique, et non en tant qu'endophorique. Le morphème *ça* lui aussi utilisé comme déictique, apparaît lui très régulièrement, les deux sont même parfois utilisés conjointement (« non – moi seulement payer toi une fois – toi payer le – le – la ça là - - tu travailles fini – je payer »). Il ne s'agit donc pas ici du morphème endophorique présent dans les français d'Afrique, considéré comme une marque de créolisation, mais d'un déictique qui permet de faire entrer le contexte dans le texte et de pallier aux défaillances de l'interlangue des employés chinois, comme le montre cette séquence (interaction A2) :

34C voilà c'est ça

35P voilà ça c'est nouveau devis - donc tu veux que je paye tu payes seulement c'est ça ?

36C oui - - je payer quoi – je payer comme ça ? non – je payer comme ça

37P non il faut tu payes tout ça

38C non – moi seulement payer toi une fois – toi payer le – le – la ça là - - tu travailles fini – je payer

Les deux premiers déictiques *ça* désignent le devis, établi sur une feuille de papier dans la main de C, puis le troisième désigne le premier prix fixé, le quatrième un prix modifié au crayon sur le devis, le cinquième un autre prix modifié au crayon, le dernier *ça* apparaissant suite à une hésitation désignant un prix ne figurant probablement pas sur le devis et donc n'étant pas présent dans le contexte. Cet usage répété des déictiques *ça* et *là* peut d'ailleurs entraîner des quiproquos dangereux, particulièrement dans les interactions avec le personnel de la banque, où l'élément du contexte désigné par le déictique est un document écrit qui n'est pas déchiffré par l'employé chinois, ici le comptable, qui veut obtenir une lettre de garantie et non un crédit (interaction A6) :

26C ça là c'est – c'est le

27E un crédit ?

28C combien de temps ?

29E un crédit ? – ça dépend monsieur X[1] - ça là c'est mieux de parler avec ma chef

IV.III.III. Construction du texte et finalisation de l'interaction

Malgré les imprécisions du texte, les interactions du corpus sont en général finalisées, suite de la mise en place des stratégies interactionnelles et linguistiques que nous avons analysées. Nous pouvons cependant observer dans l'interaction A1 un entretien entre le comptable et un chauffeur (respectivement C et B) dont l'échec est manifeste. Cet énoncé condense nombre des caractéristiques que nous avons recensées :

8C /// tu vu ça ? deux cent trente une part prix quatre quatre mille – une midi – deux – deux – trois midi - - trois midi – ça c'est pareil – si tu – si tu – vous avez le – c'est – deux cent cinquante mille – une part – deux part – c'est prix deux mille - un midi prix six cent /// tu connais non ?

On observe des transferts (pronoms sujets utilisés comme possessifs, pronom tonique ou complément : « tu part », « tu c'est », « tu bulletin »), des équivalences verbales « tu connais non ? » pour savoir) et une erreur répétée qui ne relève manifestement pas de transferts mais d'une simple inversion de phonèmes (« tu c'est midi part» pour tu as une part et demie) qui rendent l'intervention particulièrement confuse. Le chauffeur met fin à l'interaction en demandant à quitter le lieu de travail et en sortant du bureau sans attendre de réponse. Cependant force est de remarquer que l'échec de l'interaction n'est pas du à la construction du texte, mais au contexte convoqué par le déictique *ça*, c'est-à-dire les différentes questions du formulaire. En effet, les questions du formulaire I.R.P.P. (Impôts sur les Revenu des Personnes Physiques adopté en 1914 en France pour subvenir à l'effort de guerre et modifié à plusieurs reprises, pour arriver à une forme stable en 1985) ne s'adaptent pas à la situation socio-culturelle gabonaise : le mariage coutumier n'est pas pris en compte, ni la polygamie, et

[1] Prénom français phonétiquement proche du nom de famille de C

la notion d'enfant à charge est aussi difficile à transposer dans une situation où la cellule familiale va bien au-delà du père, de la mère et des enfants. Le document n'est pas non plus déchiffré par le comptable, notamment pour des raisons de compétences linguistiques, mais aussi parce que le système fiscal chinois est très différent du système français : l'imposition y est cédulaire, il existe un barème pour chaque catégorie de revenu et la situation familiale n'y est pas prise en compte, d'autant plus que la déclaration est personnalisée et que le mari et sa femme font l'objet de déclarations séparées. Bien que C ait étudié le calcul des parts dans l'IRPP, il semble que certaines notions lui échappent. Il essaie néanmoins de donner un aspect formel à l'interaction en basculant à deux reprises vers le vouvoiement (« tu connais pas tu bulletin – votre bulletin », « si tu – vous avez le – c'est – deux cent cinquante mille »), cependant elle se solde par un échec :

43C hein ? tu connais pas tu bulletin – votre bulletin – tu connais pas ?

44B si

45C tous les mois c'est le - le taxe – tu connais pas ?

46B si

47C le taxe pour le - - pour le quinze

48B la CNSS[1]

49C après pas - - la caisse de IRPP <u>– i</u>

50B <u>r p p</u>

51C ça c'est calculer IRPP

52B /// je peux partir ?

La fin de l'interaction montre par une répétition de B (l 49 – 50) que l'énoncé de C est compris, mais l'interaction reste dysphorique et B quitte le bureau sans attendre l'autorisation qu'il vient de demander à C. Il nous faut donc envisager la langue et son contexte socio-historique pour analyser les raisons de l'échec de l'interaction. En effet, malgré les différentes normes de communication, la construction défaillante de l'échange, c'est bien le contexte convoqué par les déictiques qui en est la cause. D'autre part, il parait important de remarquer que le

[1] Caisse Nationale de Sécurité Sociale

passage au vouvoiement que nous avons analysé plus haut et dont nous avons montré la faible occurrence dans cette partie du corpus, apparaît ici à deux reprises. Nous avons vu que le vouvoiement avait plusieurs fonctions dans les interactions : il prenait parfois la fonction d'une FTA quand il apparaissait dans les interventions de l'interactant gabonais et d'une FFA dans les interventions de l'interactant chinois. Dans le premier cas, il agissait comme une mise à distance sur l'axe horizontal de la relation, dans le deuxième comme une reconnaissance des rapports verticaux. Dans les deux cas, cette fonction du vouvoiement est rendue possible par la référence à la valeur formelle de ce terme d'adresse.

Cette remarque nous renvoie aux travaux de E.T. Hall (1984) sur la triade formée par le formel, l'informel et le technique, outils utilisés pour décrire les changements dans une société, par le dynamisme entre un comportement informel que la technicité, sous la forme d'un processus législatif, transforme en comportement formel. Genevieve Dominique de Salins (1992 ; 17) donne l'exemple du mariage en France, qui est un comportement évidemment formel, et coexiste avec l'union libre qui était un comportement informel, mais qui, par un ensemble de textes législatifs, a reçu une reconnaissance formelle. Nous voyons dans cette interaction que le formulaire IRPP évoqué par les déictiques, montre un décalage entre le formel et l'informel, ce dernier n'ayant pas pu être transformé en comportement formel dans ce document puisqu'il est issu de l'administration française et est donc mal adapté à la situation gabonaise. Ce phénomène est loin d'être général, le Gabon possède un pouvoir législatif produisant ses propres textes de loi, mais il montre que des données du contexte historique viennent s'imprimer dans le texte de l'interaction. Cette perturbation engendre donc une dysphorie manifeste et l'échec de l'interaction puisque celle-ci ne sera pas finalisée. Dans son analyse, Genevieve Dominique de Salins affirme que « c'est dans les comportements linguistiques que la grande triade est la plus dynamique. A côté de constructions formelles, co-existent informellement des structures vivantes : ces dernières sont les bêtes noires des professeurs de français » (1992 ; 18). Le parallèle entre le passage de l'informel au formel dans un processus légal et administratif, s'apparente au rapport à la norme dans le processus linguistique, et les deux s'entremêlent dans le texte de cette interaction. Le décalage entre le cadre formel du formulaire et la situation réelle est ressentie par le comptable qui la manifeste

dans ses interventions par deux passages ponctuels du tutoiement au vouvoiement, comme s'il tentait de réintroduire du formel dans l'interaction.

V. Les genres et type des interactions

Les stratégies linguistiques et interactionnelles que nous avons étudiées dans cette première partie du corpus mettent donc en lumière une frontière floue entre l'informel et le formel induite comme nous l'avons vu sur trois principaux facteurs. D'abord, les normes communicationnelles des interactions de cette première partie du corpus sont composées d'éléments disparates qui ne rentrent ni dans un cadre formel chinois, ni gabonais, ni français. Ensuite la construction du texte intégrant l'interlangue de l'employé chinois, ne permet pas de maintenir un registre de langue adapté à une relation formelle. Enfin, comme nous l'avons étudié ci-dessus certains éléments extralinguistiques convoqués dans le texte par les déictiques introduisent un cadre formel calqué directement sur le modèle français, enrayant la dynamique permettant de passer de l'informel au formel par le technique. Nous replacerons ce décalage entre formel et informel, pour une analyse plus précise, dans le cadre des genres discursifs et des types d'interactions.

V.I. Types des interactions

Les notions de type d'interaction et de genre discursif ont parfois tendance à se confondre, et la notion de genre n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes : un nombre important de chercheurs l'ont utilisée avec des définitions variées. La question des genres s'est déplacée de la poétique littéraire à l'analyse des discours et nombre d'auteurs utilisant ce concept avec des définitions sensiblement différentes, qu'il s'agisse de Hymes, qui les rapproche des *speech event*, de Bakhtine, considérant les genres comme une expérience immédiate du langage (forme de la langue et type d'énoncés), de Foucault, les utilisant dans le cadre plus large de l'intertextualité, ou encore d'Adam, qui découpe les genres en unités séquentielles. Bien que cette problématique se soit d'abord inscrite dans le domaine de l'écrit, comme le rappellent Kerbrat-Orecchioni et Traverso, elle est une composante difficilement contournable dans l'étude du discours oral :

> Il va de soi pourtant que les productions orales relèvent elles aussi de « genres » divers, c'est-à-dire se distribuent en « familles » constituées de productions variées mais présentant un certain « air de famille ». Cela est attesté par l'existence des nombreux termes que la langue met à la disposition des usagers pour caractériser tel échange particulier comme étant une conversation, une discussion ou un débat, du bavardage ou du marchandage, une interview, un entretien ou une consultation, un cours ou un discours, une conférence ou une plaidoirie, un récit ou un rapport, une confidence ou une dispute, etc. » (2004 ; 41).

Les deux auteurs définissent par la suite deux principales notions de genre :

> (1) G1 : catégories de textes plus ou moins institutionnalisées dans une société donnée. Certains préconisent de réserver le mot « genre » à cette sorte d'objets (en référence à la tradition des « genres littéraires ») ;
>
> (2) G2 : « types » plus abstraits de discours caractérisés par certains traits de nature rhétorico-pragmatique, ou relevant de leur organisation discursive. (2004 ;43).

C'est ici à la catégorie G1 que nous nous intéresserons, Kerbrat-Orecchioni et Traverso les nomment aussi « des types d'interactions ou d'événements de communication attestés dans une société donnée (colloques, entretiens d'embauche, interviews, etc.) ». Nous préférerons le terme de type d'interaction, pour réserver celui de genre à la définition d'Achard exposée dans notre cadre théorique. Ces types de textes, G1, sont donc d'après les auteurs plus ou moins institutionnalisés, ce que nous transcrirons par leur degré de formalité. Nous considérerons à l'instar de Auger (1997 : 152) sur le style formel/informel que le degré de formalité des interactions se répartit sur un continuum allant de l'informel au formel. Le type d'interaction le moins formel étant la conversation dont les règles ne sont fixées par aucune institution.

V.II. Du formel vers l'informel

L'interaction A2 est orientée vers l'échange d'argent contre un service (réparer une canalisation) et entre en cela dans le type des interactions transactionnelles, cependant, il est important de préciser qu'elle n'a pas lieu sur un site commercial, mais au siège de CFHEC, et

que sa finalité directe, n'est pas une transaction mais l'établissement d'un devis. Nous la désignerons comme appartenant au type de la négociation d'un service commercial. En cela, elle possède un degré de formalité plus élevé qu'une interaction commerciale, en effet, ses règles sont en partie fixées par une institution, puisqu'elle s'insère dans un script, valable tout du moins dans un contexte français, et contractualisé dans le code civil (article R-111-1) et synthétisé sur le site servicepublic.fr :

> Avant l'achat d'un produit ou d'une prestation de service, le consommateur doit être informé de ses caractéristiques essentielles, du prix, de la date ou du délai de livraison du produit ou d'exécution du service. Ces informations précontractuelles sont souvent intégrées dans un devis. Sa délivrance est obligatoire dans certains cas.

Le client, avant l'achat, contacte donc l'entreprise prestataire du service, celle-ci envoie un employé pour établir un devis, le client refuse ou accepte le devis, et dans le deuxième cas, les travaux sont engagés. On retrouve la trace du devis dans le texte, malgré les équivalences sémantiques utilisées (« facture » et « papier ») :

> **12C** l'autre jour – tu m'as donné seulement la facture tu laisses ici – tu as parti - je pense je parler avec toi tu déjà fatigué
>
> **13P** tu donnes le papier alors on regarde

Par ailleurs, on retrouve aussi la mention délocutée du mandataire, le patron de l'entreprise ou en tout cas le supérieur hiérarchique du mandaté (**62C** non - - si il y a problème je l'appeler – je peux pas chercher ton chef – parce que ton chef travailler beaucoup), et on peut donc supposer que le script a été respecté. Le suivi de ce script fait donc parti des objectifs et directions de l'échange acceptés par les interactants compris dans le principe de coopération que Grice formule par la maxime suivante :

> Rendez votre contribution conversationnelle telle qu'elle est requise, au moment où elle intervient, par les objectifs ou directions acceptés de l'échange dans lequel vous êtes engagés. (1967)

Le texte des échanges qui suivent l'apparition du devis présente des particularités similaires à celles que nous avons relevées dans les interactions précédentes (équivalences sémantiques verbales pour payer et acheter, verbes non conjugués, pronom tonique pour pronom sujet, ainsi qu'une forte présence de déictiques) cependant elles respectent les maximes de Grice (quantité, qualité, relation, manière), à l'exception de l'intervention 45 :

35P voilà ça c'est nouveau devis - donc tu veux que je paye tu payes seulement c'est ça ?

36C oui - - je payer quoi – je payer comme ça ? non – je payer comme ça

37P non il faut tu payes tout ça

38C non – moi seulement payer toi une fois – toi payer le – le – la ça là - - tu travailles fini – je payer

39P payer comment ?

40C euh – j'ai déjà payé vingt mille – j'ai arrêté soixante dix mille

41P non

42C ça fait soixante - -

43P quatre-vingt dix milles

44C oui – tu parler bien

45P donne moi ton téléphone là

Les déictiques convoquent le devis dans le texte, ainsi que les différents prix qui y figurent. Le devis, comme nous l'avons vu, est un document officiel dont les règles d'usage sont définies par le code civil (de manière relativement similaire dans le code français et le code gabonais) et qui a valeur de contrat lorsqu'il est signé par les deux parties : en cela il donne un cadre formel à l'interaction et matérialise les objectifs de l'échange. L'artefact utilisé comme devis ici est cependant défaillant, non seulement parce qu'il est rédigé sur papier blanc et qu'il ne fait figurer aucune des informations nécessaires sur les deux parties (nom de l'entreprise, adresse, numéro d'enregistrement des sociétés…) mais surtout parce que les prix ont été modifiés : le devis perd donc sa valeur formelle. L'intervention 45 attire notre attention parce qu'elle vient interrompre le principe de coopération par le non-respect de la maxime de relation : en effet, cette intervention ne semble pas liée à la précédente (44C oui – tu parler bien / 45 donne moi ton téléphone là). Nous n'aborderons pas ici, l'analyse du document en lui-même, nous nous focaliserons sur l'analyse de la négociation conversationnelle qui suit l'intervention 45. Kerbrat-Orecchioni définit comme une négociation conversationnelle :

> Tout processus interactionnel susceptible d'apparaître dès lors qu'un différend survient entre les interactants concernant tel ou tel aspect du fonctionnement de l'interaction, et ayant pour visée de résorber ce différend afin de permettre la poursuite de l'échange (2005 : 103).

Cette négociation conversationnelle suppose en général une proposition, une contestation de la proposition et une contre-proposition, ce que l'on retrouve dans notre interaction avec la proposition 45 (donne-moi ton téléphone là), une contestation 46 (oh – j'ai seulement un) et une contre-proposition 50 (si c'est bien après je amener beaucoup). Il ne s'agit plus ici d'une négociation sur un prix, mais comme nous allons le voir, sur le fonctionnement de l'interaction, plus précisément sur le degré de formalité matérialisé par l'artefact du devis dont nous avons constaté les défaillances. Les échanges précédents ont permis aux interactants de se mettre d'accord sur les prix fixés sur le devis et cette dernière intervention, « donne moi ton téléphone là », vient donc rompre le principe de coopération, puisqu'elle ne respecte pas le principe de relation. On peut supposer qu'elle porte une valeur implicite comme la définit Ducrot :

> La proposition implicite se signale - et se signale seulement - par une lacune dans l'enchaînement des propositions explicites (1972 ; 8).

La proposition implicite pourrait être difficile à saisir si elle n'avait pas déjà été déchiffrée plus haut par le cuisinier :

13P (C sort son téléphone pour calculer) donne moi un téléphone comme ça – hein ?

14C ///

15P donne-moi un téléphone comme ça

16C tu as là

17P c'est vieux – c'est vieux

18C tu demandes l'argent – je connais

19P (rire)

20C (rire)

C ne comprend d'abord pas la valeur implicite de l'intervention de P, bien qu'il détecte un dysfonctionnement, comme le montre le silence en 14 et sa réponse 16, il ne considère que

la valeur explicite de l'énoncé 13, jusqu'à l'intervention 18. La raison de ce recours à l'implicite suit ce qu'explique Ducrot : « on a fréquemment besoin, à la fois de dire certaines choses et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, de façon qu'on puisse en réfuter la responsabilité » (1972 ; 5), mais P confirme avec un rire, feedback paraverbal, assertant que le sens implicite a bien été compris. P demande de l'argent pour lui-même, transgressant ainsi les règles institutionnelles qui régissent ce type d'interaction et que nous avons définies plus haut, c'est-à-dire, sans respecter le script qui veut que l'employé soit mandaté par son supérieur, effectue un devis, que le devis soit validé et que les travaux ne commencent qu'après ces étapes. Il s'agit d'un implicite discursif défini par Ducrot comme « un procédé banal pour laisser entendre les faits qu'on ne veut pas signaler de façon explicite, est de présenter à leur place d'autres faits qui peuvent apparaître comme la cause de la dépendance nécessaire des premiers » (ibid ; 6 – 7). Ici, « donne-moi ton téléphone », sous entend, ton téléphone vaut de l'argent donc donne-moi de l'argent, ou encore, donne-moi quelque chose à moi, c'est-à-dire personnellement et non à l'entreprise. Cependant à cette étape de l'interaction, il est encore difficile de comprendre pleinement l'objectif de l'intervention 16. Quand l'énoncé 13 (« donne moi un téléphone comme ça ») est réutilisé en 45 (« donne-moi ton téléphone là »), les deux interactants connaissent donc tous les deux sa valeur implicite, il est alors utilisé pour réclamer un prise de distance avec les composantes formelles du type d'interaction de la négociation de service commercial. Il est d'autre part intéressant d'envisager le phénomène sous l'angle de ce que Von Münchow définit comme culture discursive :

> la culture « réside » certes dans les structures syntaxiques et dans les mots, mais beaucoup plus encore dans ce qui doit et ne doit pas, peut et ne peut pas être dit et comment dans telle situation de communication, autrement dit dans le discours (2010 ; 03).

En effet, et notre situation d'étude en est un exemple, le terme « langue - culture » posant une langue comme porteuse d'une vision du monde ou d'une culture, éclipse un certain nombre de phénomènes d'ordre proprement discursif, c'est-à-dire liés à la manière spécifique dont les ressources du langage sont utilisées, représentatifs eux aussi d'une culture. Les exemples regorgent dans le monde anglophone comme dans le monde francophone. Cette culture discursive se retrouve notamment dans les entretiens qui révèlent certaines

autoreprésentations concernant les caractéristiques de la culture discursive chinoise, comme dans cet extrait de l'entretien C2 :

> « Un Chinois par exemple, il te dit j'ai faim aujourd'hui, alors tu vas penser : « quoi ? tu veux de l'argent ? Ou tu veux me demander de l'argent ou bien blablabla ». Tu vas réfléchir dix fois. Qu'est-ce que tu veux dire en réalité ».

Ce recours à l'implicite apparaît ici comme une caractéristique de la culture discursive chinoise, que P, partenaire gabonais, utilise dans une interaction dont le genre est structuré autour d'un artefact lié au discours juridique des institutions françaises, ici, le code civil. On peut donc considérer que P et C utilisent un point commun de leurs cultures discursives respectives pour construire une sortie du cadre imposé par le type de l'interaction.

L'apparition du vouvoiement

Dans cette interaction, les interactants utilisent le tutoiement, mais on voit tout de même apparaître du vouvoiement ponctuellement dans les interventions de C et de P. Dans un cas comme dans l'autre, il agit comme un appel au respect des règles formelles liées au type de l'interaction (négociation d'un service commercial), par un recours à des marqueurs discursifs du degré de formalité de l'interaction. C l'utilise dans l'intervention 22 pour marquer son refus d'aller lui-même acheter le matériel pour les travaux, marquant ainsi que les règles formelles de la négociation d'un service commercial supposent que l'entreprise effectuant le service fournisse aussi le matériel nécessaire.

22C c'est vous payer – je n'ai pas temps sortir payer

23P va maintenant laisse - je calcule - amène le papier

24C pourquoi ?

25P le papier que je t'avais remis non ?

Cette apparition du vouvoiement chez C a pour effet immédiat le retour du devis, artefact marquant l'aspect formel de l'interaction. On peut d'ailleurs noter que l'utilisation du verbe « remettre » (alors que « donner » était disponible et utilisé par C) participe d'un déplacement

vers le pôle acrolectal de la variété utilisée par P, phénomène que l'on peut lier à l'appel au formel marqué par le vouvoiement.

D'une façon similaire, le vouvoiement apparaît dans l'intervention 61 de P. Celui-ci se méprend sur l'intervention 60 de C qu'il interprète comme un refus de sortir du cadre institutionnel et un rappel de ce dernier par la mention du patron de P. Celui-ci pour se protéger utilise un passage au vouvoiement (« (inaud.) vous venez de l'appeler non ? ») réaffirmant l'aspect formel de la relation et reniant ainsi l'aspect implicite de sa demande. Nous avions d'ailleurs vu que le besoin d'utiliser l'implicite se justifiait par la possibilité d'« en réfuter la responsabilité » (Ducrot, 1972 ; 5). La partie inaudible de l'énoncé, le vouvoiement et le ton de l'intervention sont autant d'indices de dysphorie, et C , qui a déjà accepté la proposition de P, la rend donc explicite pour restaurer l'euphorie :

66C si tu venir travailler seul - - je payer toi seul – lui pas venir je payer toi seul - - tu comprends ? tu es comme les Chinois tu connais ici y en a non ?

67P (rire) oui

68C si il y a problème je vais chercher - - tu travailler seul – hein ? c'est bon ?

Il n'y aura donc pas de devis, ni d'entreprise dans la solution qui finalise l'interaction, mais un arrangement informel, créé en transgressant la structure du type de la négociation des services commerciaux : la visite pour établir le devis débouche sur des travaux qui auront lieu hors du cadre formel impliqué par la présence du devis et de l'entreprise, appartenant donc à ce qu'on désigne l'économie informelle. Précisons qu'il ne s'agit pas là d'une faveur commerciale, qui pourrait entrer dans la composition du type des négociations transactionnelles, puisque les travaux auront lieu en dehors de tout cadre légal, le plombier effectuera le travail par lui-même, « au noir », sans aucun lien avec l'entreprise qui l'emploie. L'interaction montre la construction d'une transgression d'un cadre formel dont la structure et les éléments constitutifs sont fixés et reconnus par les interactants. Cette transgression n'est pas propre à ce type interaction, mais est reconnue comme courante par P et C (« tu es comme les Chinois tu connais y en a ici non ? » « oui (rire) ») : elle semble pouvoir être étendue au registre de la relation entre un employé chinois et son partenaire gabonais. Ce registre que nous avons posé en hypothèse, est identifiable par des marques de genre dont

nous commençons à distinguer certains éléments au travers de cette utilisation particulière du vouvoiement, les séquences d'ouverture, et la construction du texte. Ces marques forment un réagencement des normes communicatives, textuelles et discursives, qui facilite le déplacement sur l'axe allant du formel à l'informel, et inversement, comme nous allons l'étudier maintenant.

V.III. De l'informel vers le formel

Ce déplacement de l'informel vers le formel apparaît dans l'interaction A8. Nous noterons que les interactions A8 et A2 ont lieu très précisément au même endroit, c'est-à-dire dans la cour des locaux de CCCC, devant la porte du réfectoire. Dans le cas de l'interaction A8, nous analyserons un phénomène qui s'apparente à l'inverse de celui que nous avons étudié au travers de l'interaction A2. Il s'agit ici d'une interaction informelle, dans laquelle nous verrons apparaitre des stratégies discursives pour apparenter une partie du discours au genre du discours politique ou institutionnel, dans le but d'augmenter le degré de formalité de l'interaction. Ces stratégies nous ramènent à la distinction effectuée par Hymes entre le genre et le *speech event* :

> They may occur in (or as) different events. The sermon as a genre is typically identical with a certain place in church service, but its properties may be invoked, for serious or humorous effect, in other situations (1972 : 65).[1]

Repas informel

L'interaction A8 correspond au type des repas, donc lié non plus à une transaction commerciale, mais à une transaction relationnelle. La formalité de ce type d'interaction est extrêmement variable, et des éléments tels que la présence d'une invitation préalable, d'un cadeau, ou les tenues vestimentaires, permettent d'en estimer le degré. Dans notre cas, le repas a lieu un samedi, en dehors des heures de travail, il s'agit d'un barbecue improvisé qui fait suite à une séance de travail entre le directeur de C.F.H.E.C. (S) Gabon et le Directeur Général des Etudes et Infrastuctures (D.G.E.I., noté D dans l'interaction). Il n'y a pas eu

[1] « Ils peuvent apparaitre dans différents évènements (les genres). Un sermon, en tant que genre est typiquement identique dans un office religieux, mais ces propriétés peuvent être invoquées, pour un effet de sérieux ou d'humour, dans d'autres situations. »

d'invitation préalable, ni de cadeau, les interactants portent des tenues (short, polos, chaussures de sport ou sandales) qui tranchent particulièrement avec celles portées sur le temps du travail (chemises, costumes, cravate…), et le D.G.E.I. est venu avec deux de ses frères dont l'activité professionnelle n'a aucun rapport avec les travaux publics. Tous ces éléments nous montrent un très faible degré de formalité.

Un repas informel mais des relations hiérarchisées

Bien que nous employions le terme de repas informel, les interactants ne se trouvent pas au même niveau sur l'axe vertical de la relation. D'une part comme nous l'avons montré plus haut, les employés de l'entreprise conservent des appellatifs liés à leur fonction et leur niveau hiérarchique dans l'entreprise (总 suivant le nom famille du directeur, 大厨 pour le cuisinier, 小 pour certains traducteurs…) comme c'est le cas quel que soit le genre d'interaction entre les employés chinois. D'autre part, les frères du directeur (F1, F2 et F3), tutoient les employés, alors qu'ils emploient le vouvoiement pour s'adresser au directeur de CFHEC (S dans la transcription) (« monsieur Y[1] - vous parlez le fang aussi ? »), l'appellatif monsieur suivi du nom de famille (et non un nom construit à partir d'un prénom chinois comme nous l'avons vu pour les autres employés, ce qui s'explique d'autre part par l'existence en fang d'un nom de famille à la prononciation identique) et d'autre part on voit apparaître des formules de déférence marquées par un procédé d'iloiement (**«** monsieur Y s'est déjà arrêté à Guidouma ? »). Seul le D.G.E.I. tutoie le directeur de CFHEC, à trois reprises dans l'interaction, ce que nous allons étudier plus en détail.

Hiérarchie de l'entreprise et hiérarchie familiale

Nous sommes ici en présence de deux groupes organisés avec deux systèmes hiérarchiques différents : les employés de l'entreprise dont les relations réciproques sont marquées par des appellatifs et les membres de la famille de D, dont les relations verticales tiennent de la famille et de la tradition :

282F2 c'est ça le respect dans la tradition africaine

283D moi - là - je suis le grand - quand je dis

[1] Nom de famille de S

284F2 non - le père - le père - tu es le père

285D quand je dis - on monte démarre - on démarre

F1 et F2 revendiquent la paternité symbolique de D du fait que leur père biologique est décédé et que D soit l'aîné. F3, bien qu'il soit plus âgé et présenté comme l'un des frères, est en réalité un oncle du côté maternel. Lors des présentations, qui ne figurent pas sur l'enregistrement, il est présenté comme « la mère », c'est-à-dire le plus âgé de la famille du côté de la branche maternelle. Les Fangs étant une culture patriarcale, D a un statut plus élevé que F3 malgré le fait qu'il soit plus jeune. On peut remarquer que D tente à deux reprises de faire rentrer S dans la parenté symbolique, avec deux stratégies différentes, ce qui entre dans le cadre d'une stratégie discursive plus large définie comme stratégie de captation par Charaudeau, c'est-à-dire une stratégie destinée à obtenir l'adhésion de l'allocutaire en lui donnant l'illusion d'être partie prenante d'un groupe, ici, le groupe familial. D'abord il lui assigne le rôle de frère, et l'on peut remarquer que D utilise le vouvoiement, ce qui peut être interprété comme une FFA, comme nous l'avons analysé dans la partie précédente.

210D s'il vous plait - s'il vous plait - vous me délestez de - - monsieur - vous êtes mon frère ? vous comprenez un peu les inquiétudes que je peux avoir ?

Puis, il lui assigne le rôle de beau-frère, cette fois avec un tutoiement pouvant ici être interprété comme un FTA, notamment avec l'opposition marquée par le connecteur concessif « quand même » et un procédé de mise en relief par extraction (« c'est…qui »), mettant l'accent sur la contradiction de cette relation de parenté symbolique et le fait de ne pas accéder à sa requête :

214D c'est quand même ton beau-père qui te parle

Le tutoiement apparaît aussi en dehors de la parenté familiale lorsque D se pose en guide dans la culture gabonaise, bien que le « tu » ici, ne soit pas utilisé en terme d'adresse, mais en tant qu'élément d'un discours rapporté :

92D non ! monsieur Y - c'est avec moi - c'est moi qui dis ça c'est bon - tu bois - ça c'est pas bon - tu ne bois pas

Le tutoiement asymétrique n'est pas le seul marqueur de la relation verticale entre D et S. La variété du continuum du français du Gabon utilisée au long de l'interaction par les partenaires gabonais se situe dans la zone mésolectale. On retrouve le réaménagement du système de détermination du nom (« y a le piment ? » « il y a le pain »…), la transformation du transitif à l'intransitif et inversement, ou du direct à l'indirect (« quand maman a mis au monde », « il cherche le travail - on lui met où »), des valences verbales (« je refuse » pour je ne suis pas d'accord) et des déictiques endophoriques (« tous les journaux-là » « lui là – SEEG – maintenant - lui là », « tous les journaux là »). Cependant, certains énoncés de D à S, montrent un glissement vers le basilecte (« le petit frère parler » « tu connais moi je fais quoi »), ce qu'aucun des frères ne s'autorise et que l'on peut donc considérer comme une marque de sa position haute sur l'axe vertical par rapport à S.

Vouvoiement de D vers T2

Dans ce contexte, où les positions respectives de D et S sur l'axe vertical sont l'objet d'une négociation tout au long de l'interaction, on s'étonne de voir D, à l'intervention 97, s'adresser à T2, traducteur de nationalité française, en employant le vouvoiement, alors que ni son âge, ni son statut ne justifient un tel choix, et que F1 et F2 s'adressent à lui en utilisant le tutoiement. Ce changement du terme d'adresse s'accompagne d'un déplacement vers l'axe acrolectal du continuum, marqué par un champ lexical d'un français soutenu (« répertorier et transmettre », « je voudrais exprimer ma reconnaissance », « quel est le bilan de votre exercice »…) et notamment des archaïsmes (« votre collège », pour désigner les employés de CFHEC). Ce vouvoiement est utilisé d'abord pour demander à T2 de traduire ses propos vers S, mais il est conservé aussi durant la conversation qui a lieu entre D et T2 par la suite.

L'apparition du discours institutionnel

En réalité, plus qu'un déplacement vers l'acrolecte, c'est au passage à un autre genre auquel on assiste à l'intervention 97. En effet, comme nous l'avons vu plus haut avec la réflexion de Hymes sur la relation entre le *speech event* et *le genre*, ce dernier n'est pas nécessairement

actualisé et peut être utilisé pour des effets de sérieux ou d'humour, comme dans l'exemple du sermon « its properties may be invoked, for serious or humorous effect, in other situations » (1972 : 65). Précisons ici, que le terme de *genre* pour Hymes, correspond pour nous à un type d'interaction, puisque nous réservons pour notre part ce terme aux marques énonciatives associées à un registre, selon la définition d'Achard. On constate ici l'apparition des marques de genre du discours politique ou institutionnel, sans pour autant que nous soyons dans le registre correspondant :

97D donc euh - merci (vers T2) donc je vais m'adresser à vous pour pouvoir – euh - - répertorier et transmettre - OK ? à monsieur Y et son – - collège - les remerciements de ma famille - et principalement - je travaille dans le domaine des travaux publics

98T2 他感谢你

il te remercie

(vers D) mais on se voit souvent en fait

99D je pense que - - être – adversaire - ça n'a pas de sens - conduire un projet - en équipe - ça a un sens

100T2 他说你们不是敌人- 就是一起合作

il dit que vous n'êtes pas ennemis - vous collaborez

101D et je suis là - pour apporter ma pierre à l'édifice - pas pour contrarier - ou bien pour créer des difficultés à l'entreprise – non - pour l'accompagner - parce que moi en retour je suis bénéficiaire des - - de - - des réalisations qui sont faites

Le passage à un registre plus soutenu, que nous avons associé au déplacement vers l'acrolecte, s'accompagne d'autres phénomènes d'emprunts à d'autres genres de discours bien que ces derniers soient en contradiction avec la situation. D'abord, l'énonciateur D ne parle plus en

son nom, mais au nom de sa famille (« les remerciements de ma famille ») et il ne s'adresse plus à une personne, mais à un groupe (« à monsieur Dong et à son collège ») et s'inscrit donc dans un discours collectif, puis il présente sa fonction alors que tous les interactants la connaissent (« je travaille dans le domaine des travaux publics »). Ces procédés ont pour effet d'apparenter son intervention à un discours institutionnel, défini par Oger et Ollivier-Yaniv (2003) comme constitué de deux cercles, le premier cercle du discours institutionnel étant le « discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique. » et le deuxième étant « le discours produit par les mêmes énonciateurs en dehors des contextes officiels ». Cependant, l'appartenance à l'un comme à l'autre de ces cercles n'est pas légitime puisque, si le discours est bien produit par un énonciateur occupant une position juridiquement inscrite dans un appareil de l'état, il n'est pas dans l'interaction dans une situation officielle, d'autre part la prise de parole est faite au nom de la famille et non au nom de l'institution du ministère des Travaux publics. Parallèlement à cette tentative d'apparenter son discours à un discours institutionnel et probablement pour palier un manque de légitimité que nous venons de mettre en valeur, D utilise un champ lexical de l'action collective (« conduire un projet », « en équipe », « pierre à l'édifice », « bénéficiaire »…), ainsi qu'un rythme plus lent et entrecoupé de pauses, qui suggère la prise de parole publique d'un politicien. Cependant, si le sens des interventions de D est compris et traduit pour les destinataires de l'énoncé, c'est-à-dire les employés chinois non francophones – nous analyserons en détail dans la troisième partie le processus de transmission du sens par la traduction - ils ne discernent ni la référence au discours institutionnel ni à la prise de parole d'un politique. La stratégie discursive de D, correspondant à ce que Charaudeau désigne comme une stratégie de légitimation, n'est pas opérante sur S et les autres employés chinois. On peut d'ailleurs se demander si celle-ci leur était destinée.

L'appel au formel

Nous retrouvons ici des procédés similaires à ceux que nous avons observés dans l'interaction A2, mais employés à des fins opposées. Dans A2, les interactants prennent leurs distances avec l'élément matérialisant le degré de formalité (le devis) lié au type d'interaction (négociation d'un service commercial), dans l'interaction A8, D tente de légitimer un type

d'interaction informelle par un déplacement vers l'acrolecte et l'utilisation de marques de genre d'un discours qui peut être vu comme politique ou institutionnel. On remarquera que dans les deux interactions, les manœuvres autour du degré de formalité sont signalées par un basculement des termes d'adresse. De plus, dans l'interaction A2 et plus clairement encore dans l'interaction A8, on remarque une corrélation entre des contraintes linguistiques, qui poussent à sortir de la zone mésolectale, et des contraintes que l'on pourrait qualifier de culturelles, provoqués par une « présence française », qu'elle provienne d'un artefact issu de son système administratif (formulaire IRPP, devis…) ou directement de la présence d'un de ses ressortissants. Dans le cas de l'interaction A8, il semble que ce soit la présence de T2 qui provoque le passage au genre du discours institutionnel. D tente ainsi de légitimer une situation informelle : une relation entre un employé du Ministère des travaux publics responsable de l'étude des appels d'offres et la direction d'une entreprise prestataire de services et engagée dans un processus d'attribution de marché, qui pourrait être jugée illégitime. On devine donc au travers des interactions un système de représentation des interactants gabonais qui trace un lien entre la présence française, quelle que soit sa forme, et les marques linguistiques du registre formel, qu'il s'agisse du vouvoiement, du glissement vers l'axe acrolectal du continuum comme d'éléments para-verbaux. Cette présence française, pousse à sortir du registre des relations entre employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais, que nous avons posé en hypothèse et dont nous examinerons le fonctionnement dans la partie III (entretenir une relation). En effet, la dénomination de ce registre, qui justifie la constitution de notre corpus d'interaction, présuppose la présence de ressortissants chinois et d'un ressortissant gabonais.

VI. Le discours des partenaires gabonais

Nous voyons donc au travers de l'analyse de ces interactions que les employés chinois autodidactes et leurs partenaires gabonais tissent une relation complexe où se mêlent des éléments issus de leurs cultures respectives, qu'ils expriment au travers de leur usage de la langue française et qui, comme nous venons de le voir, peuvent subir l'influence de la culture française, par la présence d'artefact ou d'un ressortissant français (dans le cas étudié ci-dessus, le chercheur). Cependant tout ce qui entre en jeu dans l'interaction n'est pas toujours directement observable au cours de l'interaction, il nous faut donc replacer cette dernière en

contexte pour cerner au mieux sa complexité. Comme nous l'avons défini dans notre cadre théorique, nous entendons par contexte les éléments de la situation ayant un impact pertinent sur l'interaction. Pour cela, il nous faut envisager le point de vue des interactants, car comme le dit Mainguenau (1993 : 23) « le contexte n'est pas un dispositif que pourrait appréhender un observateur extérieur ». Les entretiens, en plus des interactions, nous permettront de discerner comment la situation vient s'inscrire dans le discours sous la forme d'éléments pré discursifs dont nous envisagerons l'impact dans le fonctionnement desdites interactions.

Les entretiens réalisés avec les partenaires gabonais regroupent un panel d'individus variés. D'abord ceux qui travaillent dans l'entreprise, principalement les chauffeurs, parmi lesquels on peut distinguer ceux qui travaillent au siège de l'entreprise à Libreville (G1, G2, G3) et ceux qui travaillent sur les chantiers en dehors de la capitale (G4, G5), ainsi qu'une stagiaire gabonaise ayant effectué ses études en Chine (G6). Ces derniers font donc théoriquement parlant partie de l'*in-group* de l'entreprise. Nous analyserons à travers le jeu des marqueurs de personne, la manière dont ils construisent leurs identités dans leur discours. Ensuite viennent les partenaires gabonais extérieurs à l'entreprise : l'avocat (G7), une employée de Total Gabon qui fournit les chantiers en carburant (G8), une employée du cabinet comptable en charge de la comptabilité externe de l'entreprise (G12) et enfin différents cadres des ministères liés aux activités de C.C.C.C. : la direction des impôts (G9) et surtout le ministère des travaux publics (G10, G11). Dans ce panel ne figurent malheureusement pas tous les interactants qui apparaissent dans les interactions mais nous tenterons de construire une vision globale du partenaire chinois.

VI.I. Le prédiscours sur le Chinois

On remarque très rapidement dans l'ensemble des entretiens que les interviewés relaient tout un discours marqué globalement par une axiologie négative sur les Chinois dans la société gabonaise. Ce discours n'est pas livré comme un point de vue personnel, mais comme la doxa gabonaise, introduit par des éléments tels que :

- L'utilisation d'un article défini intensionnel ou extensionnel pour désigner le groupe national :

Exemple 1, G4 : « En terme général, le Gabonais n'aime pas le Chinois » ;

Exemple 2, G5 : « C'est pourquoi que les Gabonais ils disent que les Chinois sont mauvais » ;

- Un avis pris en charge par le terme générique « les gens »

Exemple 3, G1 : « Les gens disaient les Chinois c'est des mauvais, c'est des mauvaises personnes, ils sont durs, ils ne payent pas bien, ils font travailler les gens… ça parlait dans le Gabon… Les Chinois ils ne sont pas bien, voilà bon » ;

Exemple 4 G7 « les gens vont dire 'ce Chinois là', les gens vont passer » ;

- Une généralité présentée avec « on dit généralement »

Exemple 5 G7 : « ils sont durs, ils sont teignes, ils ne lâchent pas quoi. On dit généralement que si un Chinois il t'offre un cadeau, ça veut dire généralement qu'il a besoin d'une service » ;

- L'utilisation de « Beaucoup » comme un pronom indéfini quantificatif

Exemple 6 G2 : « Beaucoup discutent, bon les Chinois sont forts dans la construction mais d'autres parlent que les Chinois ils sont trop racistes »

Bien entendu, il faut prendre en compte la présence du chercheur, qui d'une part est employé d'une entreprise chinoise, d'autre part, pour les chauffeurs, est aussi leur supérieur hiérarchique au sein de l'entreprise. Il est donc parfois difficile pour les interviewés d'assumer une vision personnelle totalement négative des compatriotes de son employeur. Le phénomène ne se limite pourtant pas à cette considération, quel que soit l'avis personnel de la personne interrogée, on remarque qu'à travers le discours personnel un autre discours antérieur se fait entendre : un prédiscours (Paveau 2006).

Le prédiscours, comme nous l'avons défini dans notre partie théorique, est un discours collectif, pris en charge par l'individu, par opposition au préconstruit, qui lui est dissimulé dans le discours du sujet. S'il ne s'inscrit pas directement dans la matérialité du texte comme le

préconstruit, le prédiscours laisse en revanche des marques de différents types d'appels : appels à la mémoire de la langue, appels à la mémoire des anciens, appels aux connaissances partagées ou appels aux noms de mémoire. Nous pouvons constater que ce prédiscours sur les Chinois fait appel à une connaissance partagée (« on dit généralement », « les Gabonais ils disent que ») ou parfois à la mémoire des anciens avec des énoncés du type « chose du Chinois ne dure pas » où les procédés de rimes, de symétrie et d'atemporalité renvoient à une forme proverbiale, à la manière d'une affirmation transmise d'une sagesse ancienne. Ils apparaissent d'ailleurs aussi dans les interactions (« il n'est pas bon que femme travaille », « à défaut de ce qu'on aime on est obligé de se contenter de ce qu'on a »…). Les différents types d'appel permettent d'identifier un prédiscours sur les Chinois sous différents aspects, mais présentant tout de même un caractère unifié.

VI.II. Le sénat et l'assemblée nationale : des noms de mémoire

Ce prédiscours se retrouve régulièrement asserté par la mention du sénat de Libreville, sans que le rapport entre cette vision globalement négative du Chinois et ce toponyme soit clairement exprimée. D'après le site officiel du sénat gabonais[1] :

> « Le palais du Sénat construit en 30 mois par la société chinoise de Shanghai, après celui de l'Assemblée Nationale sur le Boulevard Triomphal de Libreville est le résultat d'un accord conclu en 1999 entre le Gabon et la Chine. Il comporte plusieurs salles de conférences, un espace réservé à la presse et entièrement équipé. L'inauguration du Palais du sénat a eu lieu le 4 novembre 2005 à Libreville en présence du Chef de l'Etat gabonais Omar Bongo Ondimba et l'Ambassadeur de Chine au Gabon, Xue Jinwei. ».

Les travaux publics sont en effet une vitrine de la politique sino-africaine et il est fréquent que Pékin offre des édifices à un gouvernement dans le cadre d'accords de coopération. Les accords de 1999, signés à la suite des nombreuses visites de Omar Bongo en Chine, comprennent par ailleurs un volet douanier particulièrement avantageux pour les entreprises chinoises, qui sont exemptées de taxes et de TVA sur les matériaux nécessaires à leurs travaux. Cependant l'édifice n'est pas considéré comme un symbole du succès de la coopération sino-gabonaise, bien au contraire, le mauvais déroulement de la construction est souvent évoqué :

[1] http://www.senatgabon.com

des ouvriers mal payés et mal traités, un bâtiment construit très vite mais qui se détériore très rapidement… Le sénat en tant que toponyme peut être envisagé d'après Paveau (2006) :

> comme un lieu de mémoire discursive et un organisateur socio-cognitif permettant aux locuteurs de construire une histoire collective. Il tient en effet une place importante parmi les éléments qui constituent des lignées discursives, entendues comme des configurations sémantiques transmises par les locuteurs-prédécesseurs à partir de cadres prédiscursifs collectifs.

Les entretiens montrent que l'édifice est devenu un nom de mémoire par lequel se transmet l'histoire des premiers rapports avec les Chinois, il concentre ainsi les attributs négatifs qu'on retrouve dans le prédiscours : ils sont durs, ils ne payent pas bien, leurs produits sont de mauvaise qualité et ils sont racistes :

Exemple 1 G3 « Les Chinois ils ne sont pas bien, voilà bon. Il y avait des problèmes au Sénat » ;

Exemple 2 G2 « par exemple sur le bâtiment, tous les bâtiments que les chinois touchent, ça ne met pas vraiment du temps, par exemple le Sénat, déjà il y a des problèmes, alors c'est pourquoi ? C'est pas bon !» ;

Exemple 3 G1 « Le Sénat c'était un désordre… Ils ne payaient pas bien, c'était un désordre, donc les gens se méfiaient des Chinois » ;

Exemple 4 G1 « tout ce qui vient de la Chine c'est très bon marché en conséquent la qualité des produits n'est toujours pas assurée. Même pour les bâtiments comme le Sénat… » G4, « Ceux qui sont venus là avant ont gaspillé l'image » ;

Exemple 5 G3 « Aujourd'hui si les Gabonais ont une mauvaise vision des Chinois, c'est à cause des premiers Chinois qui sont arrivés parce que les tout premiers qui sont arrivés, ceux-là qui ont construit l'assemblée nationale, le Sénat, la manière dont ils se sont comportés avec les Gabonais qui travaillent avec eux, à l'époque, donc tous Gabonais ont gardé la vision. » ;

La mémoire discursive de la construction du sénat, conservée dans le toponyme, et explicitée dans l'entretien G5 (exemple 5) recoupe les éléments du prédiscours introduits par des appels à la connaissance partagée :

Exemple 6 G2 : « ils n'aiment pas trop voir des Noirs. Ils nous briment. Les Noirs. J'ai déjà entendu quelques-uns le dire » ;

Exemple 7 G3 « Bon ils disaient en général que les Chinois sont plus… c'est beaucoup de gens les prenaient pour ceux là des racistes » ;

Exemple 8 G4 « beaucoup de gens me disaient non, c'est des gens ils n'ont aucun respect pour euh… quelqu'un de notre peau » ;

Nous pouvons donc constater que certains éléments de la situation historique traversent le discours des partenaires gabonais, ici dans le discours des employés gabonais de l'entreprise, c'est-à-dire les chauffeurs. Nous avons détaillé dans la partie I (I.II. Situation de l'étude) l'histoire des relations sino-africaines et des relations sino-gabonaises, les nombreuses visites diplomatiques d'Omar Bongo en Chine depuis 1974, et les différents partenariats mis en place, notamment les équipes de médecins chinois mis en place par Zhou Enlai, cependant c'est la construction du Sénat qui laisse son empreinte dans le discours des partenaires gabonais travaillant dans l'entreprise comme le premier contact avec les ressortissants chinois. La présence de ces différents prédiscours sur le Chinois, marque une accumulation de textes divers, circulant notamment dans les classes populaires, et dessinant les contours d'une formation discursive antichinois structurant l'espace social gabonais. En effet ces prédiscours n'apparaissent pas ou très peu dans le discours des fonctionnaires, chez qui nous verrons apparaître des éléments qui nous permettront de distinguer les points saillants d'une autre formation discursive que nous désignerons comme formation discursive de la coopération sino-gabonaise. Ces deux formations discursives montrent donc une répartition différente au sein des classes sociales, les chauffeurs appartenant à des classes sociales populaires, alors que les fonctionnaires appartiennent à des classes plus aisées, voire à l'élite.

VI.III. Impact sur les interactions

Pour mesurer cet impact, nous nous centrerons sur les entretiens avec les chauffeurs de l'entreprise qui sont en contact quotidien avec les Chinois autodidactes en français, sur lesquels se centre cette partie II (construire l'interaction). Bien que les éléments du prédiscours pris en charge par les chauffeurs soient globalement négatifs, il nous faut analyser leur influence réelle sur les interactions.

Nous avons étudié au cours de cette partie la négociation de normes communicationnelles communes à partir de systèmes chinois et gabonais. L'une de ses caractéristiques principales est l'absence de séquence d'ouverture dans certaines situations, plus particulièrement au sein de l'*in-group*, c'est-à-dire entre les membres de l'entreprise. Nous constatons que cette norme est aussi appliquée aux employés gabonais, ici les chauffeurs de l'entreprise, et qu'elle fait écho aux a priori négatifs véhiculés par le prédiscours, comme le montre cet extrait de l'entretien G4 :

> « Les Chinois ne disent jamais bonjour aux gens pour la première fois. Quand on vient au travail le matin, ils ne disent jamais bonjour […] En général les gens disent bon, ils ne nous prennent pas comme des êtres humains. »

L'interprétation vient se mêler aux éléments précédents, on voit de nouveau un appel à une connaissance partagée (« les gens disent ») qui fait apparaître un discours collectif pris en charge par l'individu, ou plutôt récupéré passivement, et confirmé par l'expérience : le Chinois ne dit pas bonjour, donc il est mauvais, il est dur et il est raciste : ils ne nous considèrent pas comme des êtres humains. Cependant, comme nous l'avons vu dans les interactions, cette conclusion n'est pas définitive, cette norme communicative continue d'être analysée au fur et à mesure des contacts, et l'absence de séquence d'ouverture est en réalité décryptée plus précisément, et interprétée différemment lorsque le sujet se définit comme appartenant à la communauté entrepreneuriale. Plus tard dans l'entretien, G4 rectifie son affirmation, il remarque que les employés chinois ne se saluent pas systématiquement entre eux et que ce comportement n'est pas réservé aux employés gabonais :

> « Des fois là il y en a un qui vient là, ils parlent mais ils se disent pas bonjour. C'est vrai pour ça on ne peut pas leur donner du tort. »

Nous voyons donc ici comment se construit le système de normes de communication que nous avons étudiées en A6 et A7 où l'absence de séquence d'ouverture ne créait pas de dysphorie et semblait même participer à l'euphorie des interactions. D'autres éléments para-verbaux pouvant être mal interprétés sont aussi mentionnés dans les entretiens, faisant eux aussi écho au prédiscours caractérisant les Chinois comme racistes, par exemple de l'entretien G3 :

> « Par exemple chez nous pour appeler tu fais ça comme ça (main ouverte et fermée, paume vers le bas) et chez eux, ils font comme ça (main ouverte et fermée, paume vers le haut). Et ça chez nous, mais c'est comme si tu appelais un esclave. Et du coup ils n'ont jamais compris pourquoi, quand ils faisaient

> ça à quelqu'un, la personne ne venait pas. Parce que la personne se sentait injuriée parce que c'est comme si tu étais rien quoi. »[1]

Nous constatons ici une forte mise en opposition du groupe du locuteur (« chez nous » ») et de celui des collègues chinois (« chez eux »), avec un *tu* à valeur générale («tu fais ça comme ça », « tu appelais un esclave ») qui invite d'autre part l'interlocuteur à s'identifier avec le locuteur. Cette opposition radicale entre le groupe gabonais et le groupe chinois est récurrente dans les entretiens, et forme un des points saillants de ce que nous présenterons plus bas comme la formation discursive anti-chinoise ; cependant, le fait de travailler dans une entreprise chinoise et donc de fréquenter les employés quotidiennement, entraîne une prise de distance avec cette dernière, ou en tout cas permet une tolérance vis-à-vis de certains comportements, comme ici, toujours dans l'entretien G3 :

> « Comme il y en a qui ne connaissent pas qu'il y a certains mots qu'il ne faut pas utiliser, il y a certains gestes qu'il ne faut pas faire. »

Nous voyons donc que la situation historique présente au travers du prédiscours peut potentiellement influer sur l'interaction et orienter l'interprétation des normes communicationnelles. Quand les interactants se fréquentent régulièrement, ils développent une analyse plus précise, comme nous avions pu le supposer en analysant les interactions A6 et A7 avec les employés de la banque, qui partageaient des codes de communication caractéristiques de l'*in-group* des employés chinois. C'est aussi le cas pour les chauffeurs de l'entreprise, qui eux font actuellement partie de l'*in-group*, et dont l'influence de la formation discursive antichinoise, dont les prédiscours signalent l'accumulation de textes, est contrebalancée par leur emploi au sein d'une entreprise chinoise qui les pousse à se positionner par rapport à ces prédiscours et à cette formation discursive.

VI.IV. Positionnement des employés gabonais dans la relation à l'entreprise

La question posée au cours de l'entretien pour enclencher la discussion à propos des représentations sur les Chinois, à savoir « Quelle est l'image des Chinois au Gabon ? », permet de ne pas mettre l'interviewé en situation difficile face à un intervieweur qui représente son

[1] Entretien G3

entreprise et donc d'une certaine façon les Chinois. Elle révèle, comme nous l'avons vu, des préconstruits sur le Chinois, dessinant une formation discursive antichinois, à laquelle n'appartiennent pas nécessairement les employés dans leurs institutions. L'analyse des marqueurs de personne montre différents types de positionnement.

Dans les entretiens, le locuteur, donc en ce qui nous concerne l'interviewé, ne s'inclut pas dans l'énonciation du prédiscours qu'il laisse à la charge d'une personne délocutée, un « ils » représentant le Gabonais en général. Cependant, malgré cette mise à distance, le locuteur transparaît, comme dans cet extrait de l'entretien G3:

> « d'après ce que premièrement moi je connais, beaucoup de gens me disaient non, c'est des gens ils n'ont aucun respect pour euh… quelqu'un de notre peau »

Ce locuteur marque sa présence par trois fois, par la juxtaposition du pronom personnel « je » précédé de sa forme disjointe « moi », puis par une autre forme disjointe « me » (« moi je connais, beaucoup de gens me disaient »). Cette accumulation d'indices vient décrédibiliser l'attribution de l'énonciation à une personne délocutée. D'ailleurs, un peu plus loin, la première personne s'est dévoilée et associée à un groupe de non-je au travers d'un « nous » communautaire excluant l'interlocuteur («quelqu'un de notre peau »). Ce groupe communautaire ainsi formé s'oppose à celui des Chinois, voire même plus précisément des employés chinois, puisqu'il est fait référence au patron donc à la situation au sein de l'entreprise :

> « En fait au niveau culture on est pratiquement opposés, c'est-à-dire que nous, nous chez nous c'est tu peux parler à qui tu veux, il va t'écouter. Mais par contre eux, chez eux, tu n'as pas le droit de parler au patron et c'est plus difficile pour nous de s'habituer à ce genre de méthode là parce que nous on ne connaît pas. »

Cette opposition est mise en valeur par l'utilisation récurrente du pronom *nous* (« nous, nous chez nous ») renforcée par l'utilisation répétitive du pronom tonique *eux* (« par contre eux, chez eux »), mais atténuée par la thématisation culturelle (« au niveau culture »). Les limites de la communauté représentée par le *nous* qui apparaît par opposition au Chinois, ne sont pas clairement définies et varient à l'intérieur même des entretiens. Il désigne ici les employés gabonais dans le monde de l'entreprise, mais, dans l'entretien G4 ci-dessous, il semble d'abord désigner un groupe national puis englobe une identité plus large :

> « un monsieur qui était au bureau qui faisait office de secrétaire parce que lui c'était un afri… c'était un Gabonais, mais il parlait mandarin »

Ce « nous » forme un groupe qui peut donc comprendre les compatriotes, mais aussi parfois les Africains en général, ou, dans certaines circonstances, à l'ensemble des autres individus ayant la même couleur de peau.

Exemple 1, G4 « c'est des gens ils n'ont aucun respect pour euh… quelqu'un de notre peau » ;

Exemple 2, G3 « c'est-à-dire qu'ils n'aiment pas trop voir des Noirs. Ils nous briment. Les Noirs. » ;

Cependant cette opposition présentée comme radicale est parfois atténuée par le contenu du discours lui-même, comme dans l'extrait de l'entretien G2 ci-dessous :

> « Mais par contre le peu de sociétés chinoises que j'ai déjà croisées avec l'heure quand même, je me suis rendu compte que tous ils habitent au même endroit. Ça veut dire qu'ils travaillent au même endroit, ils habitent au même endroit. Et nous, j'ai trouvé ça bizarre, parce que je me suis dit, nous on habite ensemble parce qu'on est frère, on est cousin, on accepte d'habiter ensemble, mais c'est pour nous la seule chose, parce que nous c'est comme quand on allait à l'internat et même quand on allait à l'internat on savait pourquoi on était là, mais là voir des adultes habiter ensemble je trouvais ça un peu bizarre. »

Le caractère collectif du mode de vie des employés chinois est présenté comme une différence assertant l'opposition fondamentale entre le *ils* et le *nous*. Mais le locuteur semble constater à travers son propre discours que l'aspect collectif du mode de vie du groupe *ils* fait écho au mode de vie de son groupe *nous* et entreprend de préciser en quoi les deux s'opposent. Ce *nous* est alors progressivement replacé par son pronom de substitution *on*. Notons que le *on* ne peut remplacer le *nous* dans sa forme disjointe (ici le pronom tonique « nous, on habite ensemble », « pour nous »). L'utilisation du pronom de substitution peut être interprétée de façon plus souple que le *nous* puisqu'il peut avoir plusieurs valeurs : il peut être pronom personnel indéfini, et en tant qu'indéfini, renvoyer à un sujet humain indéterminé (on frappe à la porte) ou à un groupe général caractérisé (en France on mange du fromage). Sa propriété parfois de déïctique lui permet d'être défini par le contexte, bien que même en contexte sa valeur reste soumise à l'interprétation de l'interlocuteur. Cette atténuation de l'opposition *nous / ils* par l'utilisation du pronom de substitution *on* est d'autant plus visible dans l'énoncé suivant tiré de l'entretien G4 :

> « On supporte. On est ensemble. On travaille ensemble malgré les communications, sauf ceux qui parlent français. Ceux qui ne parlent pas français, vraiment, on se communique par des gestes. »

Le premier *on* désigne je et les autres employés gabonais (« on supporte »), le deuxième à une valeur générale (« on est ensemble » est une expression commune à toute l'Afrique francophone en signe d'encouragement et de connivence entre le locuteur et l'interlocuteur), le troisième désigne à la fois le groupe des employés gabonais et des employés chinois. Enfin, dans le dernier, par un procédé de variation intralinguistique (utilisation du verbe communiquer en réflexif sans complément) caractéristique de mésolecte (« on se communique »), le pronom *on* inclut cette fois les employés chinois engagés dans une relation de réciprocité avec leurs partenaires gabonais (« on se »), marquant la reconnaissance d'une communauté d'appartenance.

L'adhésion aux prédiscours, et l'opposition entre le groupe communautaire et les employés chinois qui découle de la formation discursive anti-chinois, n'est donc pas systématique. L'appartenance au groupe des employés d'une entreprise chinoise peut être un facteur permettant de se distinguer de son groupe communautaire, comme on peut le voir dans l'entretien G5 :

> « J'ai vu que tout le monde n'est pas pareil. Même les Gabonais. Je regarde moi, je suis, là je suis un gars, je fais mon travail et puis je rentre chez moi, comme il se doit. Or que il y a d'autres qui sont fougueux. Il y a d'autres qui s'énervent vite. Quand tu l'appelles il refuse, il dit ça c'est mon jour de repos, moi je peux pas venir, mais un type comme moi, je dis, ça c'est mon gagne pain… ».

La répétition du *je* montre une affirmation de l'individu face à son groupe, les *il* qui apparaissent par la suite soit sont impersonnels (« comme il se doit » « il y a d'autres ») soit se réfèrent aux Gabonais, l'énonciateur s'excluant de lui-même. On peut même supposer que le sujet endosse certaines des caractéristiques positives de la représentation du Chinois qui n'apparaissent pas dans le prédiscours, mais figurent dans le relevé des représentations effectuées à la fin de l'entretien : un individu calme et travailleur. Le « nous » peut ainsi représenter deux groupes communautaires : celui des compatriotes et celui de l'entreprise (« Chez nous là-bas, il n'y a pas trop de travail, on ne nous torture pas. »). Dans certains entretiens, ici un chauffeur du chantier parlant de sa relation avec les employés d'une

entreprise chinoise en dehors de la capitale, l'opposition entre les formes disjointes de *ils* et du *je* disparaît au profit d'un *nous*, puis de sa substitution par *on*, ici dans l'entretien G5 :

> « il y avait pas de limite entre eux et moi, c'est vrai tout ce qui nous limitait c'est que je parlais pas chinois. On avait presque tout de commun ».

La difficulté dans notre situation est de savoir à quelle facette de son interlocuteur s'adresse l'interviewé. Est-il pris dans le jeu de l'interview ? S'adresse-t-il à son supérieur hiérarchique pour lui parler de sa situation dans l'entreprise ? Parle-t-il à un membre du groupe de la communauté chinoise ou de la communauté française ? Nous pourrions voir dans cette dernière remarque le miroir inversé d'une formation de la francophonie (tout nous réunit sauf la langue / diversités culturelles mais cohésion linguistique), phénomène que nous étudierons plus en détail dans la partie suivante avec le discours des fonctionnaires gabonais. Nous pouvons cependant en conclure que malgré des prédiscours négatifs sur le chinois, les stratégies linguistiques et socioculturelles que nous avons analysées au cours de cette première partie peuvent orienter l'inscription du discours dans la formation discursive antichinoise.

VII. Les différents types de stratégies discursives

Pour dresser une première classification des stratégies discursives apparaissant dans les interactions entre les employés chinois de l'entreprise C.C.C.C./CFHEC et leurs partenaires gabonais, nous repartirons de la constatation de Gumperz exposée dans notre cadre théorique :

> A general theory of discourse strategies must therefore begin by specifying the linguistic and socio-cultural knowledge that need to be shared if conversational involvement is to be maintained and then go on to deal with what is about the nature of conversational that make for cultural, subcultural, and situational specificity of interpretation (1983: 3).[1]

Cette première partie nous a donc permis d'étudier en détail les connaissances linguistiques et socio-culturelles qui doivent être partagées pour envisager des stratégies discursives. Les

[1]« Une théorie générale des stratégies discursives doit donc commencer par spécifier les connaissances linguistiques et socioculturelles qui doivent être partagées si l'investissement dans la conversation veut être maintenu et ensuite traiter de la nature conversationnelle, culturelle, sous culturelle et situationnelle qui spécifient l'interprétation »

connaissances mises en place pour construire l'interaction malgré le faible niveau de langue des employés chinois autodidactes nous ont montré un certain nombre de stratégies qu'elles induisent.

VII.I. Stratégies socio-culturelles

La nécessité de commencer par spécifier les connaissances socioculturelles et linguistiques apparaît primordiale dans notre cas où la différence des normes communicatives chinoises et gabonaises implique la négociation d'un système commun, ou du moins interprétable par les deux parties, et cela dès la première prise de contact, avec la séquence d'ouverture. Le premier type de stratégies, comme nous l'avons vu avec le cuisinier, consiste à imiter les codes des partenaires gabonais en utilisant des salutations similaires, en appliquant la symétrie, et en ajoutant des questions complémentaires. En revanche, à l'intérieur de l'entreprise, dans l'*in-group*, un deuxième type de stratégies consiste à garder les normes chinoises. Nous avons vu en étudiant le discours des chauffeurs de l'entreprise que ces normes pouvaient dans ce cas corroborer des prédiscours négatifs sur le Chinois. Cependant, nous avons aussi constaté que les individus engagés dans une relation sur un temps plus long pouvaient affiner d'eux-mêmes cette analyse, et que l'adoption de cette stratégie n'excluait pas un sentiment d'appartenance à l'in-group de l'entreprise de la part des chauffeurs, non pas directement, mais indirectement, par l'acquisition d'une capacité à remettre en cause les prédiscours en cours dans leur communauté d'origine, et à se positionner en dehors de la formation discursive antichinois, pour se distinguer en tant qu'employé d'une entreprise chinoise.

Enfin, nous avons remarqué que la stratégie consistant à conserver les caractéristiques des séquences d'ouverture des normes chinoises pouvait être appliquée avec des partenaires extérieurs à l'entreprise (dans notre cas l'employée et la directrice d'une banque) avec un certain succès, ou du moins sans créer de dysphorie. Dans ce cas, l'absence de salutations et de questions complémentaires, pouvant être considérée comme des FTA, est compensée par d'autres marqueurs de relation.

Ces marqueurs de relation, constituent la deuxième norme de communication négociée. En effet, une fois la relation enclenchée, il est nécessaire de pouvoir désigner son interlocuteur et en cela de le situer sur l'axe horizontal et/ou vertical de la relation. Nous avons détaillé les différents types de créations de noms d'adresse utilisant des éléments tirés de la culture chinoise et de la culture gabonaise et remarqué une utilisation particulière des termes d'adresse. Le vouvoiement semble à première vue assez peu présent dans les interactions, mais notre analyse a montré qu'il apparaissait de manière ponctuelle. Ces apparitions ponctuelles sont utilisées par l'interactant chinois pour effectuer une FFA en mettant en valeur le statut de son interlocuteur, en revanche les apparitions du « vous » dans les interventions du partenaire gabonais prennent la forme de FTA, créant une distance sur l'axe horizontal de la relation.

L'ensemble des stratégies employées pour construire un cadre sociolinguistique commun utilise donc différents éléments du français (mots de salutation, alternance *tu / vous* …) permettant d'effectuer des choix dans les normes de communication des Chinois et des Gabonais. Elles correspondent à ce que décrit Gumperz (1983) comme la mise en commun de connaissances socioculturelles : du côté des employés chinois qui vont pouvoir faire montre de leur connaissance ou tout du moins de leur compréhension des usages du français au Gabon leur permettant d'ouvrir et d'investir une interaction, comme leurs partenaires gabonais utilisent leur compréhension et leur connaissance des relations avec les employés chinois pour interpréter les stratégies qu'ils emploient. Ce premier type de stratégie peut aussi être liée aux stratégies de captation définies par Charaudeau (1983), en effet elles permettent, comme nous l'avons vu dans les interactions, de poser avec des codes communs des liens communautaires avec le partenaire, qu'il s'agisse de points communs dans les normes communicationnelles (interactions A6, A7) ou les cultures discursives (interaction A2). Ces stratégies de captation ont aussi leur effectivité dans le discours des chauffeurs, qui bien qu'ils soient traversés par une formation discursive antichinoise, peuvent prendre une certaine distance dans leur positionnement.

VII.II. Stratégies linguistiques

Malgré la faiblesse du niveau de langue des interactants chinois autodidactes, un certain nombre de stratégies permettent de gérer le déséquilibre entre eux et leurs interlocuteurs en négociant le sens et la forme des échanges, comme nous l'avons vu avec Coste (1998 : 23) en début de partie. « L'individu plurilingue met en œuvre certaines stratégies qui lui permettent de gérer le déséquilibre entre lui et son interlocuteur, en négociant avec celui-ci le sens et la forme des échanges. ». La négociation de la forme de ces échanges procède de la rencontre entre l'interlangue de l'employé chinois et les usages du français au Gabon. La première est située sur un continuum allant de la langue source à une langue cible, celle-ci étant identifiée parmi des usages choisis sur la portion du continuum allant de l'acrololecte au basilecte, maîtrisée par le partenaire. Le texte des interactions est ainsi construit autour des transferts dus à la langue source et à la situation d'apprentissage de l'employé chinois, ainsi qu'au déplacement vers l'axe basilectal ou acrolectal du partenaire.

Nous avons vu plusieurs stratégies employées par le partenaire gabonais concernant le déplacement sur sa portion du continuum, qui ne semblent pas toujours effectuées dans le but d'optimiser la transmission du sens. Les déplacements vers l'axe basilectal peuvent faire office de taxème et marquer la position haute du locuteur gabonais, mais ils permettent aussi de mettre en place une zone d'usage partagée par les deux interactants, et pour les employés locaux de CFHEC, un espace communautaire entrepreneurial qui fonctionne comme indice de prise de distance par rapport à la formation discursive antichinoise. Ce phénomène peut intervenir dans des types d'interactions aux degrés de formalité relativement élevés, comme les interactions ayant lieu avec la directrice d'une banque. On constate alors que les normes communicationnelles et l'usage de la langue, tendent à faire disparaître les marques linguistiques de la formalité.

L'ensemble des stratégies socioculturelles et linguistiques laissent des marques dans le texte (séquence d'ouverture, nom d'adresse, appellatifs, déplacement sur le continuum, prédominance du mésolecte quel que soit le degré de formalité, forte présence déictiques…) que nous pouvons lier au registre des relations entre un employé chinois et son partenaire

gabonais, sous réserve de pouvoir les étendre à l'ensemble du corpus, et pas uniquement à la sous partie A.

VII.III. Formations discursives, registres discursifs et stratégies

Les prédiscours que nous avons relevés plus haut montrent une sédimentation de discours postérieur autour de toponymes (le sénat, l'assemblée nationale…) et de connaissances partagées, par rapport auxquels les employés peuvent se positionner et faire évoluer leur positionnement, de manière favorable ou défavorable. Leur discours n'en reste pas moins pris dans une formation discursive dont nous pouvons distinguer les points saillants. Premièrement, elle désigne « le Chinois » comme un groupe homogène, et ce groupe s'oppose en général à un groupe lié à un continent (« les Africains ») ou à une couleur de peau (« les Noirs »). Deuxièmement, ce groupe désigné comme « le Chinois », est présenté comme radicalement différent du groupe ainsi auto désigné. Cette formation discursive antichinoise se matérialise par différenciation d'avec d'autres formations discursives que nous allons étudier dans la partie suivante, notamment la formation discursive de la coopération sino-africaine ou sino-gabonaise dont nous retrouverons la présence dans le discours de certains fonctionnaires. Cette formation discursive antichinoise peut d'autre part être mise en miroir avec la formation discursive des employés chinois d'Afrique, dont nous dégagerons les points saillants dans la partie suivante, au travers du discours des traducteurs interprètes et plus particulièrement des traducteurs interprètes du chantier. Nous rejoignons en cela la définition de la formation discursive posée en lien avec celle de registre, par Achard (1995a : 84) comme suit :

> Une formation discursive (Foucault ; Pêcheux) est la structuration de l'espace social par différenciation des discours. Cette différenciation repose sur des accumulations de "textes" dans un même voisinage, ce que j'appellerai *registres discursifs*.

Nous poserons en hypothèse, comme Achard invite à le faire, que notre corpus d'interactions et d'entretiens constitue une accumulation de textes dans un même voisinage avec une cohérence suffisante pour former un registre discursif des relations entre un employé chinois d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais. Les formations discursives que nous avons évoquées plus haut, et que nous analyserons plus précisément dans la partie suivante (formation discursive antichinois, formations discursives des employés chinois d'Afrique,

formation discursive de la coopération sino-africaine), structurent l'espace social car leur présence se répartit inégalement dans les différents groupes sociaux gabonais. La formation discursive antichinois est largement plus représentée dans les classes populaires et celle de la coopération sino-africaine chez les élites et en ce qui nous concerne, chez les fonctionnaires de différents ministères, comme le montre cet extrait d'entretien où le prédiscours sur l'assemblée nationale et le sénat que nous avons analysé chez les chauffeurs, est présenté de façon différente, voire même opposée, notamment dans l'entretien G5 :

> « Les Chinois sont venus avec d'autres méthodes, ils ont dit si vous n'avez pas d'argent, on fait l'assemblée, en contrepartie vous nous donnez de quoi de bois, de quoi couper. »

De même dans l'entreprise CFHEC, nous observerons une distinction similaire entre les traducteurs interprètes du siège et ceux du chantier. L'accumulation de textes correspondant à notre registre se situe donc à la croisée de plusieurs formations discursives : elle est le résultat de cette différenciation, ainsi que des stratégies socioculturelles et linguistiques que nous venons d'exposer, liées à cette différenciation et manifestant donc l'interdiscours entre les formations discursives.

PARTIE III : Entretenir une relation

Nous utiliserons dans cette partie le sous-corpus B concernant les interactions entre les interprètes et leurs partenaires gabonais. Dans la première partie, grâce au sous corpus A concernant les interactions entre les employés chinois autodidactes et leurs partenaires, nous avons pu mettre à jour un certain nombre de stratégies mises en place au travers de la construction des normes communicationnelles de l'interaction. Cette analyse nous a conduit à poser l'hypothèse d'un registre discursif des relations entre les employés chinois et leurs partenaires gabonais, qu'il nous faudra confirmer ou infirmer dans les interactions des interprètes.

A partir de ce registre, nous étudierons les stratégies déployées, une fois l'interaction mise en place, pour entretenir la relation ainsi créée. Ce terme de relation, 系, *guanxi*, recouvre en contexte chinois une notion sensiblement plus vaste qu'en français : associée à celle de face, elle constitue un élément central de la société chinoise. Liu et Boutin définissent le *guanxi* comme « Une orientation de l'esprit qui conduit à mobiliser les réseaux de relations dès lors qu'on se trouve face à un problème décisionnel et ce à tous les niveaux de la vie sociale » (2012 : 125). Au sens étymologique, le mot est composé du caractère *guan* qui désigne une fermeture ou une porte fermée et de *xi*, un réseau et qui signifie : « un réseau qui peut ouvrir sur une porte » (Liu et Boutin, 2012 : 125). Bien que nous ayons souhaité écarter une perspective culturaliste pour éviter les réductions d'une culture à un état nation, particulièrement trompeur avec des pays multiethniques comme la Chine ou le Gabon, il pourra nous être utile de garder à l'esprit cette définition pour mieux comprendre et percevoir les stratégies pouvant être mises en place par les employés chinois, et ici plus particulièrement par les traducteurs interprètes.

Nous envisagerons dans une première partie la situation de ces interprètes au sein de l'entreprise CFHEC, plus particulièrement celle de ceux travaillant au siège de Libreville, par opposition à ceux en poste sur les chantiers. Nous avons repéré, avec l'étude du corpus A concernant les employés autodidactes, certaines régularités discursives dans la construction

du texte, laissant présager un registre discursif des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais. L'analyse du corpus B doit d'abord nous permettre de confirmer les régularités dans les interactions mettant les interprètes en présence de leurs partenaires. Après avoir dessiné les contours de ce registre, nous envisagerons les stratégies induites par les entrées et les sorties dudit registre, puis les stratégies permises par ses caractéristiques structurelles. Enfin, nous envisagerons la relation entre les employés de l'entreprise et les fonctionnaires de leur ministère de tutelle, et nous tenterons de confirmer l'existence d'une communauté discursive liant les fonctionnaires du ministère des travaux publics et les différentes entreprises avec lesquelles ils travaillent, afin d'en saisir les implications sur notre registre et les stratégies mises en place dans les interactions.

I. Les interprètes dans l'entreprise CFHEC

Il semble important de revenir dans un premier temps sur cette notion d'interprétariat, qui diffère légèrement du français au chinois. En français, le terme « interprète » désigne la transposition orale d'une langue à une autre, et le terme « traducteur » la transposition écrite d'une langue à une autre. En Chinois, le mot équivalent, 翻 译, *fan yi*, est utilisé pour désigner les interprètes et les traducteurs, bien qu'il existe des désignations pour distinguer l'interprète, 口 译, *kou yi*, et le traducteur 笔 译, *bi yi*, traducteur. On utilise ces formes pour désigner des spécialistes, qui pourraient correspondre à l'interprète de conférence pour 口译 , *kou yi*, et au traducteur littéraire pour 笔 译, *bi yi ;* l'un comme l'autre sous entendent une grande maîtrise de la langue à laquelle les interprètes de l'entreprise ne prétendent pas, ce que nous analyserons plus précisément dans la partie III concernant le travail d'interprétation.

On désigne les traducteurs interprètes de l'entreprise par le mot *fanyi*, et on peut remarquer dans les interactions du corpus, que contrairement aux autres employés, pour lesquels on emploie régulièrement des appellatifs constitués de leur nom de famille suivi d'un caractère désignant leur fonction dans l'entreprise, les traducteurs interprètes sont généralement appelés par leur prénom. Leur travail va cependant au-delà de la traduction et de l'interprétariat : ils sont chargés d'une multitude de tâches périphériques (acheter du matériel, payer les factures, donner les salaires aux employés locaux, accompagner chez le médecin, accueillir les nouveaux arrivants, transmettre les dossiers aux administrations…) et

sont en réalité responsables de la communication interne, notamment avec les employés locaux, et externe avec les fonctionnaires des différents ministères liés aux activités de l'entreprise, et les autres partenaires locaux. Nous envisagerons dans cette première partie ce qui a motivé leur apprentissage du français, leur départ en Afrique, et la vision qu'ils ont de leur partenaire gabonais en distinguant les interprètes du siège et ceux des chantiers.

I.I. Le choix du français

Les traducteurs interprètes de CFHEC ont tous étudié le français jusqu'à l'obtention de l'équivalent d'une licence (本科 benke) dans différentes universités chinoises. Les études de français ne sont pas vécues comme un choix personnel (le mot choix apparaît souvent suivi d'une négation, négation de quantité « pas beaucoup de choix », « ce n'est pas mon choix »), mais il s'intègre cependant dans une stratégie. Pour certains, il s'agit d'échapper à l'examen du Gaokao, équivalent du bac, sous forme de concours, comme l'explique cet interprète dans l'entretien C4 :

> « Avant notre ministère de l'éducation a fait une *policie*, que si quelqu'un est d'accord d'apprendre une nouvelle langue étrangère avant l'université, il peut éviter ou bien s'enfuir de l'examen du bac. Dans ce cas, là, j'hésite ».

Pour ceux, la grande majorité, qui ont passé le Gaokao, ce sont les universités qui choisissent les étudiants et les matières qui leur sont assignées en fonction des points qu'ils ont obtenus au concours, comme nous l'explique un interprète dans l'entretien C2 :

> « ça c'est, c'est pas mon choix en fait. En Chine, à mon époque, presque tout le monde voulait étudier soit l'économie soit la politique. Les personnes chinoises, je sais pas si tu comprends ou pas. J'ai choisi l'économie, première dans ma liste. Problème c'est, nous avons 6 choix, pour notre sujet et le français est le dernier. Pour remplir tous les choix. Voilà, c'est pour ça, par hasard » .

Plus l'université est cotée, plus il faut de points pour obtenir une matière attrayante (ou chaude selon la terminologie des étudiants chinois). La stratégie consiste donc à trouver un équilibre entre les deux. Certains des interprètes ont choisi de s'orienter vers l'anglais puis ont opté pour le français pour se conformer à la demande du marché du travail, comme ici dans l'entretien C1 :

> « Il y avait pas beaucoup de choix, tout au début j'ai choisi l'anglais en fait. Après j'ai des cousins des cousines qui disent qu'il faut apprendre une autre

> langue étrangère qui n'est pas aussi populaire que l'anglais, ce sera plus facile de trouver du travail. Donc j'ai demandé de changer en français. J'ai changé tout de suite parce que j'avais un parent qui travaillait l'université ».

I.II. Le départ en Afrique

Si les études de français ne sont pas conçues comme un choix, le départ en Afrique en revanche, est l'expression d'une volonté assumée comme telle. Il est parfois désigné comme une chance, une opportunité de découvrir des lieux autrement inaccessibles, comme dans l'entretien C2 :

> « (voyager en) l'Afrique c'est un peu difficile. Si je n'ai pas décidé de venir peut-être pendant toute ma vie je ne vais pas voir, je ne vais pas venir. Donc c'est une chance ».

Il correspond parfois à un choix amoureux pour suivre un compagnon comme dans l'entretien C1 :

> «c'était mon ex petit ami qui a trouvé du travail dans notre société actuelle, donc puisque on voulait travailler ensemble, donc moi aussi j'ai envoyé mon CV à la société »

Ou C3 :

> « J'ai trouvé un copain, et il veut venir ici, alors ça dépend de lui ».

Il est parfois considéré comme une solution de facilité, comme dans l'entretien C3 :

> « Je cherche un travail n'importe lequel, c'est encore qu'il m'accepte ».

Trouver un emploi en Afrique est d'autant plus facile pour les garçons issus des départements de français, particulièrement recherchés par les entreprises, comme l'explique un traducteur interprète dans l'entretien C4 :

> « pour moi, comme je suis un garçon, à la fin de ma quatrième année universitaire, je n'ai pas préparé mon CV, mais simplement les entreprises viennent à notre université et demandent simplement au professeur est-ce que vous avez encore des garçons libres ».

Le départ en Afrique a lieu après l'université pour la majorité des interprètes (huit sur dix, une seule avait déjà travaillé avant de partir en Afrique et une autre avait eu l'occasion de faire un assistanat en France). Ce départ est vu comme un choix, pourtant les entretiens font apparaître un discours négatif sur le continent.

> « on a vu sur l'écran. L'Afrique c'est comme ça, il y a des animaux partout, des lions partout, si tu vas en Afrique tu vas être mangé par les animaux. Mais pauvre, surtout pauvre ».[1]

> « l'Afrique c'est toujours par les informations, les journaux et vous savez en Chine il y a une chaîne, enfin sur toutes les chaînes, il y a les informations de dix-neuf heures jusqu'à dix-neuf heures et demi, c'est les informations internationales. Quand on parle de l'Afrique c'était la pauvreté encore, pas trop de l'eau, les gens souffrent, il y a encore des animaux ». [2]

> « En fait c'est plutôt des images négatives, genre c'est pauvre, la pauvreté, les maladies, tout ça quoi… Franchement je connais pas l'Afrique, j'aimerais bien y aller voir si c'est vraiment ce qu'on a comme image… »[3]

> « sur Internet on peut avoir des informations mais avant ça je n'ai jamais cherché des informations, avant de venir ici j'ai regardé un peu, on disait qu'il y avait le palu. A l'époque il y a avait une fille qui est morte ici à cause du paludisme, donc mes parents s'inquiétaient beaucoup. Et puis dans les autres pays africains on parlait qu'il y avait la guerre, des coups d'état, donc on était un peu inquiet mais ça va ». [4]

Le discours qui apparaît ici, relaie un discours médiatique (« sur l'internet on peut avoir des informations », « on a vu sur l'écran », « les informations, les journaux ») qui entre en relation interdiscursive avec le discours des interprètes. Ce discours des médias, ici des médias chinois, est pris en charge par le *on*. Dans l'extraits 1, il se rapporte au groupe recevant l'information (« on a vu sur l'écran »), auquel l'intervieweur est invité à se joindre par l'utilisation d'un *tu* à valeur générale (« tu vas en Afrique tu vas être mangé par les animaux »), et dans l'extrait 2 le *on* se rapporte au groupe diffusant l'information (« (…) c'est les informations internationales. Quand on parle de l'Afrique »), que l'intervieweur est appelé à reconnaître par un appel à la connaissance partagée (« vous savez en Chine »). Ce dialogisme, marque la présence des médias dans le discours (« on parle », « on parlait »), relayés par une polyphonie : une multitude de voix convoquées dans le discours de l'interprète dans

[1] Entretien C3
[2] Entretien C4
[3] Entretien C5
[4] Entretien C1

l'entretien C1. Le pronom *on* y est d'abord un générique (« on peut avoir des informations ») puis il devient un groupe aux contours vagues se référant aux internautes en général (« on disait ») puis un groupe plus restreint s'apparentant à un entourage large (« on parlait ») pour, enfin, se circonscrire à la cellule familiale (« on était inquiet mais ça va »). De multiples voix sont donc présentes dans le discours des interprètes.

Ce discours négatif sur d'une Afrique sauvage, pauvre, sujette aux maladies et aux guerres, dont on note la prééminence de l'image construite par la circulation du discours dans l'espace public, est relayé par les informations sur internet, et pris en charge par la société chinoise en général, caractérisée par le *on* dépersonnalisé (« on parlait », « on parle »…) que l'on peut considérer comme une doxa. On retrouve en effet ces éléments dans tous les entretiens des employés quel que soit le corps de métier. La mise en place par les entreprises de conditions financières particulièrement avantageuses pour ceux qui acceptent de partir en Afrique, confirme cette doxa puisque « ses contenus comme ses formes tendent à verser dans le domaine public, et, comme tels, à se confondre avec les données structurantes de la topique sociale, en dehors de tout discours spécifique » (Sarfati, 2008 : 101-103). On peut d'ailleurs remarquer que ces avantages sont cités par les ouvriers des chantiers comme principale motivation au départ, alors qu'ils ne sont pas mentionnés dans le discours des interprètes. En lien avec cette doxa, il se dessine une formation discursive des employés des entreprises chinoises en Afrique, dont nous identifierons certains éléments dans le discours des traducteurs.

I.III. La vision du partenaire gabonais

Il nous est ici nécessaire de distinguer les interprètes du chantier et ceux du siège. Une règle tacite veut que ces derniers commencent à travailler au chantier pour accéder ensuite au siège. Il s'agit pour la grande majorité de leur premier emploi (sur dix traducteurs rencontrés, une seule avait déjà travaillé avant de partir en Afrique et une autre avait eu l'occasion de faire un assistanat en France), et l'on compte parmi eux une majorité de femmes (8 sur 10), non pas de par une volonté délibérée de l'entreprise, mais tout simplement parce que les filières linguistiques sont traditionnellement choisies par les femmes, ce qui facilite d'ailleurs grandement l'embauche des hommes. Comme nous l'avons vu plus haut, les entreprises

chinoises en Afrique ont un besoin constant de traducteurs interprètes. Ce recrutement est difficile pour les raisons évoquées ci-dessus : la doxa sur l'Afrique étant négative, les familles sont réticentes à laisser partir leurs enfants, d'autant plus sur de longues périodes. Sur les huit traductrices rencontrées, aucune n'est restée plus de deux ans, seules les employées du siège travaillent au Gabon depuis plus de quatre ans. Cette ancienneté, ainsi que les tâches qui leur sont assignées, leurs confèrent un statut plus élevé que celui de leurs collègues du chantier. Ce statut n'est pas formalisé par un appellatif particulier, mais il se matérialise en revanche lors des repas où le temps de parole, le nombre d'interventions et la place autour de la table sont autant d'indicateurs, comme nous l'avons analysé dans la partie précédente.

I.III.I. Les interprètes du chantier

La règle générale veut donc que les traducteurs passent d'abord par le chantier, bien que des exceptions soient constatées, pour répondre aux besoins immédiats de l'entreprise. Comme nous l'avons vu, la plupart des interprètes viennent de terminer leurs études et ils trouvent dans l'entreprise des conditions similaires à celles connues à l'université : dortoirs, cantines, activités de loisirs communes... Les employés du chantier n'ont pas de jour de repos et n'entretiennent que très peu de contacts avec les locaux, du moins en dehors des horaires de travail, comme en témoigne l'entretien C3 :

> (question : avec vous des contacts avec les locaux) « C'est des fois peut-être je peux faire quelques chemins vers l'hôtel de ville ou le parc, donc je peux demander pour m'indiquer le chemin, ou dans la voiture pour m'emmener jusqu'à l'endroit que je veux.»

Le « stock de connaissance » selon la formule de Schütz (1998 : 121) présenté par la doxa se trouve confirmé, voire amplifié. Ancrée dans l'expérience du terrain, l'Afrique n'est plus réifiée par un *on* dépersonnalisé, sa description est prise en charge par le locuteur et marquée par une succession de *je,* ici toujours dans l'entretien C3 :

> « la première image qui passe dans ma tête c'était pauvre parce que… Les Camerounais sont pauvres, les Gabonais sont pauvres… Mais quand j'arrive ici j'ai vu d'autres caractères d'autres personnalités que j'ai trouvé que c'est vraiment plus grave que pauvre. »

La vision du partenaire Gabonais est globalement négative chez les interprètes du chantier (« clairement, je n'aime pas les Gabonais » C3, « mon avis sur les Gabonais… c'est peut-être un préjugé, mais c'est plutôt horrible… » C4). Cependant cette position est nuancée,

remise dans le cadre de la situation du chantier, et liée au statut social des interlocuteurs, dans l'entretien C4 :

> « Si on parle de la personnalité, du caractère des Gabonais… Ce que je veux dire c'est que les Gabonais avec qui j'ai des contacts c'est des ouvriers qui n'ont pas fait beaucoup d'étude, ils n'ont pas beaucoup d'éducation. Ce qu'ils voient c'est l'argent parce que je donne les salaires, alors ce que je vois, c'est sur la base, à chaque fois il y a beaucoup de dispute, ils crient, alors… »

Ces relations difficiles avec les partenaires sont parfois expliquées par l'opposition de groupes essentiellement déterminés par la couleur de peau (« les Jaunes », « les Blancs…). Le groupe des chinois se conçoit comme méprisé par les locaux, ici dans l'entretien C3 :

> « Je pense que les Gabonais ont des préjugés sur les « Jaunes » (黄州人). Je trouve pas vraiment les mots. Par comparaison avec les Blancs (白种人), il y a une sorte de relation d'amitié… mais pas avec les Jaunes. Je pense que c'est une sorte de préjugé, comme si on n'avait pas de statut. »

Ce discours opposant des groupes unifiés par l'emploi des articles définis, dans lequel l'énonciateur avait manifesté une certaine distance par rapport à son discours par des modalisateurs (« je pense que », « je trouve », « je pense que »), finit par exprimer sa conclusion par inclusion du locuteur dans le groupe défini comme « les Jaunes » (« c'est comme si on n'avait pas de statut ».

Nous pouvons discerner un phénomène de dialogisme dans la nomination des acteurs que signale *je ne trouve pas les mots*. On peut constater que cette nomination n'apparaît pas dans le discours des Gabonais, ou les asiatiques en général sont désignés par le terme « Chinois ». La nomination « les Blancs » n'est pas non plus courante dans le discours des Chinois, où ce groupe est désigné par le terme « Occidental » (xifangren 西方人), mais plus fréquemment dans le discours des gabonais. Cette apparition de la nomination de « Jaune » pour les Chinois, se construit par conséquent en opposition avec les deux marques de dialogisme, la nominalisation de « Blanc » emprunté au discours des Gabonais, et la nominalisation de « Noir » (heiren 黑人) récurrente dans le discours des employés chinois. Par procédé logique, son propre groupe devient « les Jaunes ». Ces désignations témoignent de la présence d'un interdiscours, d'accumulations de textes circulant d'une part parmi les partenaires gabonais, d'autre part entre les employés chinois d'Afrique. Nous assimilerons cette dernière accumulation à une formation discursive dont nous exposerons les points saillants par la suite. Mais cette opposition entre des groupes désignés par leur couleur de peau, n'est pas la seule

raison évoquée pour expliquer les tensions rencontrées, la langue est aussi mentionnée dans l'entretien C3 :

> « Je pense que c'est un problème de langue, d'habitude on communique par la langue alors… Comme… par exemple les Chinois ils utilisent des phrases très courtes, ou juste des mots, comme « fais » il n'a pas d'autres moyens de dire, c'est comme ça, mais après être arrivé en Afrique je me suis rendu compte que c'était vraiment pas poli. Par exemple « sortez » ou « sort de mon bureau. Et là tout de suite il s'énerve « Qu'est ce que vous parles ? Tu me traites comme un chien ! ». C'était très sensible, et puis il a dit encore, je sais plus… Depuis je dis « veuillez quitter mon bureau ». Et puis il y a beaucoup de choses comme on dit « vite, vite, vite » il veut dire 快一点做 (fait un peu plus vite). Mais on se dit pas c'est mal poli, alors que pour les Noirs c'est mal poli. ».[1]

Le problème évoqué semble ici lié aux normes de communication et aux normes comportementales associées, plus qu'à la maîtrise de la langue. Le Chinois, bien que sa particularité structurelle permette d'employer un verbe sans sujet sans nécessairement lui donner une valeur impérative, peut marquer la compensation d'un taxème avec un caractère adjoint au verbe (qing请) correspondant à *veuillez quitter mon bureau* ou *quittez mon bureau s'il vous plait*. Nous avons en revanche montré que les relations hiérarchiques structurant l'in-group de l'entreprise permettaient la réalisation de taxèmes par le locuteur en position haute sans acte de parole de compensation (voir partie II – I) Particularité des interactions entre les employés de l'entreprise CFHEC). Le système hiérarchique de l'entreprise s'attachant au statut dans l'*in-group*, s'oppose à la hiérarchie due à l'âge qui semble primer pour les partenaires gabonais, comme le montre cet extrait de l'entretien G1 avec un chauffeur gabonais de l'entreprise à propos d'un problème similaire avec les traductrices du chantier :

> « Elles m'ont manqué de respect. Je leur ai dit, moi mes enfants sont plus grands que vous ! Moi je suis votre père, il faut respecter les gens. A la base là-bas, c'est moi le plus grand. »[2]

Nous retrouvons ici des éléments que nous avons étudiés dans la partie précédente, des appels à la parenté symbolique (« moi je suis votre père », « c'est moi le plus grand ») utilisés dans une stratégie de légitimation, ainsi qu'un dysfonctionnement des normes de communication accréditant un prédiscours sur le Chinois (« il faut respecter les gens » référence à un élément du prédiscours lié aux lieux de mémoire du sénat et de l'assemblée :

[1] Entretien C3
[2] Entretien G1

les Chinois sont brusques, ils payent mal, ils ne respectent pas les Noirs…). Les traducteurs interprètes considèrent le respect dû à leur place dans l'entreprise qui leur confère une position haute par rapport aux chauffeurs (« c'est comme si on n'avait pas de statut » entretien C3), et les chauffeurs revendiquent le respect dû aux aînés. Cet échec de la négociation des normes de communication se retrouve dans le parcours énonciatif de l'extrait précédent qui laisse apparaître la construction de l'opposition entre deux groupes autour de la restitution des tensions rencontrées. L'énonciateur ne s'inclut pourtant au départ pas dans son groupe national, les Chinois sont désignés par le pronom *ils* (« les Chinois ils utilisent des phrases très courtes »), donnant ainsi un caractère objectif à l'explication, puis le *je* marque le passage à l'exemple d'une expérience personnelle de l'énonciateur. Pour conclure l'explication, le traducteur interprète interrogé revient à une situation à caractère général valable elle aussi pour l'ensemble des Chinois (« il y a beaucoup de choses comme on dit « vite, vite, vite » ») avec un énonciateur cette fois inclus dans le groupe national. Celui-ci s'oppose, non pas à un autre groupe national, mais à un groupe déterminé par la couleur de peau (« pour les Noirs, c'est mal poli »).

Cette opposition entre deux groupes déterminés par leur couleur de peau se retrouve dans le discours des ouvriers et des ingénieurs, mais aussi dans certaines circulaires diffusées dans l'entreprise, sans pour autant faire partie de la communication interne officielle du groupe CCCC/CFHEC. Un texte intitulé « enseignement tiré sur le management des employés de chantier recrutés localement en Afrique » 非洲施工当地雇员管理心得 (annexe 2), rédigé par un cadre chinois ayant travaillé sur des chantiers en Ethiopie, nous montre que cette opposition est un élément caractéristique partagé par les employés chinois en Afrique. Dès ses premières lignes, l'auteur nous informe au début du document par une note entre parenthèse (黑人工作人员，以下简称 "黑工") que les employés noirs de l'entreprise seront désormais désignés par l'association des idéogrammes noir et travail (*hei*黑 et *gong*工) dans son texte. Les travailleurs locaux africains se voient donc attribués la même nomination quelque soit l'ethnie ou le pays, et par conséquent les mêmes caractéristiques. Les premières lignes du texte posent de plus cette opposition en terme historique et politique délimitant ainsi les contours d'une formation discursive :

> L'Afrique est définitivement différente de la Chine, il n'y a pas eu là-bas 2000 ans d'influence constante du confucianisme, et n'a pas connu comme l'histoire de la Chine le baptême de tant de glorieux mouvements révolutionnaires.[1]

Il ne s'agit pas d'un texte officiel, mais d'un petit essai primé en interne dans le groupe CCCC/CFHEC. On retrouve dans ce court extrait des formes caractéristiques de la formation discursive du Parti Communiste Chinois (PCC) tel 波澜壮阔的革命运动洗礼 (littéralement le baptême lustral des mouvements révolutionnaires qui déferlent avec l'impétuosité et l'amplitude des vagues), formule difficilement traduisible qui glorifie les mouvements de révolution en les comparant à d'incessantes vagues, métaphore que l'on retrouve couramment dans les textes du PCC, ainsi que la formule, 儒家思想积淀 (l'accumulation de la sagesse de la pensée confucéenne) qui pose l'influence de la pensée confucianiste comme une caractéristique fondatrice de l'identité chinoise. Fustigé durant la révolution culturelle (1966 -1976), Confucius a été réhabilité dans le discours du PCC depuis 1978, et entériné par la création des Instituts Confucius en 1984. Il serait par ailleurs d'un grand intérêt, d'utiliser les outils de l'analyse du discours pour analyser le discours du PCC, à la manière dont Sépiot (1985) a étudié le discours soviétique, mais les difficultés d'adaptation aux spécificités de la langue chinoise, notamment la distinction entre les unités de sens (les caractères) et les mots, demanderait un travail qui dépasse amplement le cadre de cette thèse.

En dehors de la formation discursive du PCC, nous retrouvons des éléments qui entrent en résonance avec le discours des traducteurs, des ingénieurs et des ouvriers interrogés, notamment l'opposition posée comme fondamentale entre la Chine et l'Afrique et la caractérisation du partenaire par sa couleur de peau sans distinction de nationalité. Un autre élément apparaît en creux, repérable par son absence dans le discours des employés chinois ; on constate une très faible mise en perspective historique des relations sino-africaines. De même dans l'extrait précédant, les mouvements révolutionnaires chinois sont mis en avant comme propres à l'histoire de la Chine, sans faire mention des nombreux mouvements révolutionnaires, communistes et de surcroît parfois financés par la Chine (voir partie I, II.II.III.

[1]Annexe 2 « 非洲毕竟不同于中国，那里没有中国2000多年的儒家思想积淀，也没有经历过中国那么多的波澜壮阔的革命运动洗礼. » traduction par nos soins.

Les rivalités sino-soviétiques jusqu'à la mort de Mao) ayant eu lieu en Afrique. Nous pouvons ainsi délimiter la formation discursive à laquelle se réfèrent les employés chinois en Afrique autour de ces points saillants : opposition fondamentale Chinois/Africain, partenaires locaux caractérisés par leur couleur de peau, faible mise en perspective historique des relations sino-africaines (complètement absente du discours des interprètes du chantier).

I.III.II. Les interprètes du siège

La vision du partenaire gabonais des interprètes du siège est très différente de celle de leurs collègues du chantier. Il faut d'abord noter que leur expérience du Gabon et de l'Afrique est plus longue puisqu'ils ont eux-mêmes en général travaillé un ou deux ans sur un chantier. D'autre part, leurs conditions de vie sont plus confortables : ils ne dorment pas en dortoir, mais ont chacun leur chambre, dans la villa où sont installés les bureaux. A l'inverse de leurs collègues, les éléments de la doxa que nous avons envisagés plus haut se trouvent d'emblée infirmés par leur expérience de la capitale Gabonaise, ici dans l'entretien C2 :

> « Au bord de la mer j'ai vu la mer très calme et quand je suis arrivé au Haut de Guégué, l'ancienne villa, je trouve que, quoi, c'est l'Afrique ? Je vais habiter ici ? C'est riche ».

D'autre part, ils fréquentent des fonctionnaires de différents ministères et leur statut est reconnu comme nous l'avons vu, à l'intérieur de l'entreprise, mais aussi à l'extérieur. Les relations semblent beaucoup moins conflictuelles, comme le montre l'entretien C3 :

> « Peut-être je suis une fille, donc euh, je souris tous les jours devant les Africains, c'est pourquoi je dis ils sont gentils pour moi, et même je ne pas parler trop clair, mais eux ils vont toujours me comprendre, ils ne vont pas me trouver méchant si j'utilise un mot qui n'est pas poli. Et aussi il y a des choses intéressantes, je les vois jamais vraiment fâchés contre quelqu'un. Même aujourd'hui on se dispute, dans une semaine, même le lendemain, on se salue, on se parle, joyeux ».

Les codes de communication que nous avons étudiés avec les autodidactes semblent intégrés, et le parcours énonciatif met en valeur non plus l'opposition, mais la communication entre les deux groupes (« on se dispute », « on se salue », « on se parle »). La remarque suivante de C3, rapportée ci-dessous, rappelle celle du comptable dans l'entretien C4 rapporté en p 141 et que nous avions liée au respect de la face positive et de la face négative, selon les termes définis par Brown et Levinson (1978/87 : 60), comme ici, toujours dans l'entretien C3 :

> « Je trouve que les gens aussi sont beaucoup sensibles, quand ils sentent qu'on les respectent bien, ils sont gentils aussi. Quand on commence la conversation avec une mauvaise attitude, eux aussi ils deviennent beaucoup méchants, enfin, pas vraiment méchants mais un peu durs ».

En effet, comme nous l'avons vu, pour que la relation soit euphorique il faut d'abord commencer la conversation avec « une bonne attitude » comme le dit la traductrice, donc respecter la face négative de l'interlocuteur, c'est-à-dire la « revendication fondamentale du territoire », mais aussi « les respecter bien », c'est-à-dire valoriser la face positive de l'interlocuteur : « l'image de soi cohérente ou « caractère » engagé par les interactants ». Il faut tout de même noter que la dernière partie de l'énoncé montre un discours contrôlé (« ils deviennent beaucoup méchants, enfin, pas vraiment méchants mais un peu durs ») laissant penser que la relation n'est pas systématiquement euphorique.

Nous avons vu certaines stratégies mises en place par les employés autodidactes avec un faible niveau de français, nous verrons que la maîtrise de la langue des traducteurs leur permet d'autres types des stratégies plus élaborées. En effet, les traducteurs, particulièrement ceux du siège, sont garants des relations extérieures : de leurs bonnes relations avec leurs partenaires, dépend la réussite de l'entreprise, et l'entretien de ces relations fait partie de leurs tâches. La relation avec le partenaire gabonais, s'inscrit dans une formation discursive différente de celle précédemment définie comme la formation des employés chinois en Afrique, comme le montre le parcours énonciatif de l'extrait suivant. Si deux groupes différents sont présentés, l'énonciateur s'inclut dans le groupe des employés chinois (« les travaux qu'on fait ici », « on a besoin »), il se présente comme un intermédiaire (« je commence par leur expliquer ») ce qui permet de réunir les employés chinois et leurs partenaires gabonais (« on est tous là »). Les deux groupes ne sont plus définis par leur opposition mais par leur coopération :

> « puisqu'on fait les travaux ici, tous les services qu'on a besoin c'est pour que le travail avance, donc souvent je commence par expliquer qu'est que notre société fait ici, on est tous là pour la coopération sino-gabonaise, pour que les chantiers terminent vite, avec la bonne qualité tout ça, donc on commence à expliquer que c'est la coopération, qu'ils sachent qu'on fait quelque chose pour eux, quand on fait quelque chose pour eux donc de leur côté aussi ils vous aider pour que les choses puissent aller dans le bon rythme ».

Nous voyons de plus dans cet extrait apparaître le préconstruit « la coopération sino-gabonaise », que nous retrouverons dans l'interaction B3 avec des fonctionnaires de police. Cette forme nominalisée signale la présence de discours postérieurs sur les relations entre le gouvernement Chinois et le gouvernement Gabonais, inscrits dans le discours des interprètes du siège. On perçoit une rectification de la formation discursive des employés chinois en Afrique : il est question ici de collaboration sino-gabonaise et non plus sino-africaine, celle-ci devant apporter « le bon rythme », « la bonne qualité » sous entendant donc que ce n'est pas le cas en dehors de la coopération, corrigeant ainsi l'opposition de nature entre chinois et locaux. Nous parlerons ici de la formation discursive de la coopération sino-africaine / sino-gabonaise plus que de registre, suivant la définition formulée par Achard : « La formation discursive sera alors une sorte de structure implicationnelle des affectations d'effets de sens aux registres. » (1995a : 91), les registres étant liés à des corpus, ils disposent de frontières plus aisément concevables que les formations discursives qui les affectent. On constate dans la citation précédente la manière dont les impératifs de l'entreprise, qui de plus est une entreprise publique donc se conforme d'autant plus au discours institutionnel, déterminent ce qui peut et doit être dit et corrige la formation discursive des employés chinois d'Afrique en vertu de la position des traducteurs interprètes du siège comme garants de la communication externe de l'entreprise. D'autre part nous constaterons que les formations discursives des employés chinois d'Afrique, de la coopération sino-africaine, comme la formation discursive antichinoise viennent comme le dit Achard (1995a : 84) « structurer l'espace social » de l'entreprise comme celui du Gabon.

I.III.III. La formation discursive de la coopération sino-africaine / gabonaise

Nous voyons donc apparaître dans cette dernière citation des éléments caractéristiques de la formation discursive des relations sino-africaines. Elle contraste avec la formation discursive des employés chinois en Afrique, d'une part parce que, comme nous allons le voir, elle peut être partagée avec le partenaire gabonais, d'autre part parce que, comme nous l'avons vu, elle en rectifie certains éléments. Elle caractérise notamment les Chinois et les Africains par leurs points communs, comme le montre ici une traductrice interprète du siège (Entretien C3) :

> « (la culture gabonaise) ça ressemble un peu à la culture chinoise, parce que ici, la relation est beaucoup importante, et les gens s'occupent toujours de la famille, c'est beaucoup compliqué mais c'est comme ça, comme en Chine ».

Cette mise en valeur des points communs entre les peuples chinois et africain, se retrouve dès les premières politiques africaines du PCC, notamment avec la formule « le pauvre au secours du pauvre » de Zhou En Lai, jusque dans les interventions récentes de Xi Jinping se félicitant « d'une nouvelle ère de coopération gagnant-gagnant et de développement commun entre la Chine et l'Afrique »[1], et dans le discours relayé par la FOCAC. On retrouve par ailleurs dans cet extrait une référence implicite à un troisième groupe, sous-entendu par ces points communs. En effet, ce rapprochement entre la valeur accordée à la famille en Afrique et en Chine, ne fait sens que comparé à un autre groupe qui ne la partage pas. Si ce troisième groupe est sous-entendu dans le discours de la traductrice, il est désigné explicitement dans les discours relayés par la FOCAC, comme dans ces extraits d'une interview d'un historien chinois des relations sino-africaines :

> A l'époque, la voie que nous empruntions ne fut pas la colonisation que les pays développés de l'Occident ont suivie plus tard, ce que nous leur apportions était l'amitié, un contact particulier et les échanges.[2]

Ici, une opposition est posée entre la Chine et l'Occident qui se traduit par les relations historiques entretenues avec l'Afrique. Cette opposition permet le rapprochement entre la Chine et les pays Africains comme appartenant au même groupe, celui des pays du sud, par opposition aux pays industrialisés (dont la Chine est étrangement exclue) :

> Dans ce processus, les pays dans le monde sont de plusieurs niveaux. Les pays industrialisés sont d'un niveau. La Chine et les pays africains appartiennent aux pays du sud. Ils sont d'un autre niveau. Là, la Chine et les pays africains ont trouvé une fenêtre pour la coopération correspondante.

Cette formation discursive de la coopération sino-africaine / gabonaise, se distingue donc de la formation discursive des employés chinois en Afrique, par le renversement de l'opposition chinois / africain, dont le rapprochement est construit sur le postulat de l'opposition occidentaux / africain. On retrouve d'ailleurs les traces de cette formation dans le discours du partenaire gabonais où ce rapprochement est aussi effectué par une mise en perspective

[1] Discours de Xi Jinping du 18/01/2018 transcrit sur le site de la FOCAC http://www.fmprc.gov.cn/zflt/fra/zfgx/whjl/t1524058.htm

[2] Annexe 2, 55 de relations sino-africaines, interview de Liu Youfa

historique de la relation, comme le montre cet extrait de l'entretien G7 avec un haut fonctionnaire rapportant son expérience après son invitation à un séminaire dans le cadre de la coopération sino - africaine :

> « la Chine, j'ai compris que c'est un pays qui a beaucoup souffert, qui a vraiment souffert avec le petit Japon à côté, là, le traité illégal, la guerre de l'opium, où les gens venaient avec de la drogue, en donnait au peuple chinois pour qu'il s'enivre et qu'il ne fasse rien du tout : ils ont beaucoup souffert donc… Il y a un professeur chinois qui m'a dit en Chine : vous savez, ce que vous avez vécu en Afrique, nous également on a été colonisé on a vécu beaucoup de souffrance ici. Donc s'il y a des gens capables de mieux vous comprendre… nous, les Chinois estiment qu'ils peuvent mieux comprendre les Africains que certains, certains… que les Américains et les Français. Ils ont raison, ils ont raison, parce que euh… si vous allez chercher un Américain pour venir vous expliquer comment on fait pour euh… comment une fusée fait pour monter, il y a tout un écart entre l'américain et vous parce que vous n'avez pas la même Histoire, il y a une trop grosse différence, alors que si vous vous rapprochez d'un Chinois qui a connu, la faim, qui a connu l'agriculture avec ses mains, quand on lui pose la question de savoir comment résoudre tel problème ou tel problème, lui sera peut-être apte à mieux vous répondre comparé à quelqu'un qui n'a même pas eu le même passé que vous. »

Cet extrait d'entretien nous présente un certain nombre de discours issus de la formation discursive de la coopération sino-africaine assimilés par le fonctionnaire interviewé, puisque présentés comme valides, au gré cependant d'un raisonnement (« j'ai compris que »). Le discours du fonctionnaire est traversé par un dialogisme qui n'est d'abord pas marqué, mais certaines formes manifestent la présence du discours d'un autre, notamment l'expression « petit japonais », forme méprisante directement traduite du Chinois pour désigner les Japonais (小日本 petit japonais), et « le traité illégal », forme nominale tirée du discours chinois sur l'histoire chinoise (« le traité illégal » est une déformation des traités inégaux 不平等条约 formule de l'historien Dong Wang pour désigner les traités imposés à la Chine par les puissances coloniales au XIXe siècle). Le dialogisme est par la suite clairement marqué par le discours rapporté direct (« un professeur chinois qui m'a dit en Chine : vous savez »), puis l'énonciateur, précédemment défini comme le professeur chinois, s'efface pour devenir le locuteur lui-même (« nous, les Chinois estiment »). On retrouve sur l'ensemble de l'extrait la mise en valeur des points communs entre la Chine et l'Afrique (« ce que vous avez vécu en Afrique, nous également on a été colonisé »), et la mise en perspective historique où l'opposition africain / occidental (« l'américain et vous parce que vous n'avez pas la même

Histoire », « lui sera peut-être apte à mieux vous répondre comparé à quelqu'un qui n'a même pas eu le même passé que vous »), induit une similarité Chine / Afrique. On peut noter ici, que l'utilisation du *vous* à valeur générale dans son sens descriptif, invite l'interlocuteur à devenir le protagoniste principal de la scène verbale avec l'américain (« l'américain et vous »), mettant en regard deux possibilités d'interprétation : l'américain et interlocuteur français s'associent pour devenir le groupe occident, alors que l'américain et le locuteur s'opposent pour former deux groupes aux histoires différentes.

Cette formation discursive de la coopération sino – africaine entre en rapport de force avec la formation des employés chinois d'Afrique du côté des traducteurs interprètes, et avec la formation discursive antichinoise relevée dans le discours des chauffeurs de l'entreprise, du côté du partenaire gabonais. On retrouve bien ici le jeu des formations discursives structurant l'espace social par différenciation des discours (Achard, 1995a : 84). L'espace social des relations entre les Chinois et les Gabonais se trouve ainsi structuré par le rapport de force entre différentes formations discursives, distinguant le discours des employés du siège et de ceux du chantier, et celui d'une élite de fonctionnaires impliquée dans la coopération sino-gabonaise, de celui de classes plus populaires. Nous verrons dans notre analyse comment le rapport de force de ces formations discursives traverse les interactions et entre dans les stratégies discursives.

I.IV. Représentations sur la langue

Comme nous venons de le voir la langue est citée comme une des responsables des échecs d'intercompréhension chez les interprètes du chantier (« Je pense que c'est un problème de langue, d'habitude on communique par la langue alors… »), que ce soit du fait de différences morphosyntaxiques (« en chinois on fait souvent des phrases courtes »), d'un manque de maîtrise (« Ma grammaire est très mauvaise, et je ne crois pas que tous les Chinois qui fait l'objet d'interprète peut réclamer qu'ils maîtrisent la langue française »), mais aussi du fait des usages du français au Gabon, décrits comme différents des usages du français de France :

> « Ils utilisent des mots comme… c'est du français ancien… faire mixions, et puis des fois ils utilisent le fang et…»

On retrouve la mention des variations que nous avons observées dans le cadre théorique dans la formation du mésolecte : variation interlinguistique (« ils utilisent le fang ») et variations extralinguistiques (« comme du français ancien ») et la langue des partenaires est présentée par les interprètes du chantier comme radicalement différente de celle enseignée à l'université, comme ici dans l'entretien C3 :

> « C'est totalement différent. La langue de l'université c'est plutôt… lecture, c'est dans les livres, c'est pas oral. Mais ici c'est trop oral ».

A la langue enseignée dans les universités chinoises, dont l'apprentissage est centré sur l'écrit, s'oppose le français du Gabon, qui se définit par une oralité perçue négativement (« c'est trop oral »), trop loin de la norme prescriptive véhiculée par « les livres » et représentée ici par un *on* de généralisation (« on met le subjonctif »). Dans l'entretien C4, c'est la simplicité syntaxique (« Et pour le passé, le subjonctif, et les autres formes, ils n'utilisent pas ») qui caractérise les usages du français des partenaires, et des Africains en général :

> « Par exemple après pour que on met le subjonctif mais pour les Africains il ne met pas le subjonctif. Et pour le passé, le subjonctif passé, et les autres formes, ils n'utilisent pas ».

Ces représentations ne sont pas sans rappeler le discours de la formation discursive francophoniste sur les langues africaines qu'évoque Canut (2010 : 8) : sans rompre avec la formation discursive coloniale, les premiers représentants de l'élite francophone africaine ont opposé les langues locales aux langues européennes notamment sur les critères de l'oralité et de la syntaxe, comme le fait par exemple Senghor :

> À la syntaxe de juxtaposition des langues négro-africaines, s'oppose la syntaxe de subordination du français ; à la syntaxe du concret vécu, celle de l'abstrait pensé : pour tout dire, la syntaxe de la raison à celle de l'émotion. (1964 : 360)

Dans le discours de Senghor, plus encore que les langues européennes, c'est le français lui-même qui est opposé aux langues africaines en général, comme les interprètes opposent le français normé de France, au français parlé par les Africains en général (« les Africains il ne met pas le subjonctif »). On retrouve d'autre part dans le discours des interprètes, ici l'entretien C2, l'opposition entre la complexité du français de France et la simplicité du français du Gabon répercutée sur la philosophie :

> « Mais vous (les français), votre philosophie est difficile, très compliquée. Donc j'ai toujours trouvé qu'il y a toujours beaucoup de choses dans votre tête, c'est une zone mystérieuse pour moi, je ne peux pas toucher ».[1]

Ce lien entre une langue et une philosophie fait lui aussi écho à la formation discursive des francophonistes d'Afrique, comme l'affirme Canut :

> En affirmant que la philosophie s'inscrit dans *une* langue et *une* culture, les intellectuels africains cautionnent une perspective culturaliste telle qu'elle a été parallèlement développée par certains anthropologues américains (Whorf) (2010 : 11).

Le français du Gabon est en cela conçu par les interprètes comme une langue africaine, ou gabonaise, à même d'exprimer les spécificités de la culture locale. Le discours sur la langue française véhiculé par la formation discursive des francophonistes, comme d'ailleurs par la formation discursive de la francophonie, se retrouve aussi dans le discours des fonctionnaires gabonais, ici dans l'entretien G7 :

> « mais la France, elle reste un partenaire… qui dit langue en commun dit une bonne partie culturelle, puisque nous les cadres gabonais francophones, on est obligé… »

On retrouve ici, le lien crée par la langue, et la perspective culturaliste qui lie la langue et la culture, mais ces particularités mises en exergue dans le discours de la francophonie sont assimilées à regret (« elle reste un partenaire », « on est obligé ») ou tout au moins comme une contrainte destinée à construire une collaboration professionnelle et surtout internationale avec les enjeux qu'elle implique. Le discours est pris en charge au nom des cadres, donc d'une certaine élite (« nous les cadres gabonais »), et effectivement nous retrouvons les mêmes caractéristiques dans le discours des fonctionnaires d'un autre ministère, dans l'entretien G8 :

> « Ah, la relation Gabon France c'est une relation coloniale. C'est très difficile de mettre des points sur ce genre de relation parce que on a d'un côté un peuple qui a toujours été en haut, qui a tout apporté : la langue, la civilisation, le mode de vie, la culture».

Dans un discours critique sur la relation franco-gabonaise présentée comme une relation de domination, contrainte par l'histoire et les représentations (« c'est une relation coloniale », « un peuple qui a toujours été en haut »), où un seul côté de la relation est envisagée (« on a d'un côté », l'autre côté n'apparaissant pas dans la suite de l'interview), on distingue tout de

[1] Entretien C2

même la trace d'éléments positifs mis en valeur par la formation discursive francophone (« qui a tout apporté : la langue, la civilisation, le mode de vie, la culture »). La représentation de la langue française chez les partenaires gabonais des différents ministères fait donc apparaître une mise en tension de la formation discursive de la francophonie et de la formation discursive de la coopération sino – gabonaise.

Les traducteurs interprètes du siège, ci-dessous dans l'entretien C1, constatent comme leurs collègues du chantier la différence entre le français parlé au Gabon et celui enseigné à l'université, mais ces usages de la langue facilitent la compréhension :

> « les gens quand ils nous voient, comme on est étrangers, ils essayent de parler un français très simple, des fois sans conjugaison tout ça. Mais, ils ont aussi leurs expressions. »

Cette facilité est liée au déplacement du partenaire vers l'axe basilectal (« ils essayent de parler un français très simple »), stratégie que nous avons observée dans la partie précédente. On note une nouvelle fois l'influence de la formation discursive de la coopération sino – africaine / gabonaise, marquée par le connecteur *aussi* (« ils ont aussi leur expression ») qui met en valeur les points communs entre les usages du français chinois et gabonais. On peut en effet comprendre cette précision comme l'identification d'interférence de la langue source pour les Chinois, comme pour les Gabonais. Cette mise en valeur des points communs dans l'usage de la langue apparaît encore plus clairement dans l'extrait suivant de l'entretien C4 :

> « Peut être parce qu'ils parlent plus lentement et deuxièmement ils parlent français comme les chinois, c'est dire qu'on prononce tous les voyelles tous les choses et c'est aussi à cause des conjugaisons et des grammaires compliquées. »

Ces affirmations nous renvoient aux mécanismes de construction du texte des interactions du sous corpus A, étudié dans la partie précédente, qu'il s'agisse des glissements vers le basilecte du partenaire gabonais ou des transferts de la langue source dans l'interlangue des employés chinois autodidactes. Nous avons vu, dans notre première partie, que ces caractéristiques linguistiques, ainsi que les particularités socioculturelles et discursives, induisent dans les interactions entre un employé chinois autodidacte et son partenaire gabonais, la construction d'un texte où apparaissent les marques d'un registre qui leur est propre. Il nous faut désormais vérifier que l'hypothèse de ce registre discursif se retrouve sur l'ensemble du corpus, notamment dans les interactions des interprètes et de leurs partenaires, classées dans

notre sous corpus B. Ce sous corpus B se focalise sur les traducteurs interprètes du siège, dont le discours se distingue de celui de leurs collègues du chantier, axé sur une vision culturaliste, et par son orientation vers une dimension fonctionnelle d'intercompréhension. Nous envisagerons dans cette partie la matérialisation de ce discours dans les interactions au travers des spécificités structurelles du registre et de la construction de la réciprocité des motivations.

II. Du registre au genre

II.I. L'hypothèse d'un registre discursif

Comme nous l'avons mentionné dans le cadre théorique, la constitution de notre corpus émet l'hypothèse d'un registre discursif. Il est donc nécessaire de revenir sur l'adéquation de cette notion à notre recherche. La notion de registre est dès le départ polysémique et un certain nombre de mises au point sont encore nécessaires. Nous éliminerons de prime abord le sens de registre de langue défini par Gadet (1989) comme évaluation du niveau de langue qui ne permet pas de différencier la stratification sociale de la stratification stylistique. La notion de registre dont nous avons fait l'hypothèse est en effet intimement liée au corpus, comme celle que propose Achard :

> Les corpus reposant en général sur des fonctionnements sociaux et non purement linguistiques, leurs choix relèvent de l'hypothèse sociolinguistique. La circulation effective des discours entre des locuteurs partageant une même place sociale est une condition de la pertinence du corpus. Cette condition de pertinence désigne le registre discursif (1989 : 47).

Notre hypothèse est donc que les interactions professionnelles entre les employés de CFHEC et leurs partenaires gabonais ont une pertinence en tant que corpus, en cela qu'elles construisent des jeux de langage, de style de vie et des positions dans l'espace social :

> La forme la plus simple de l'hypothèse initiale est celle d'un *registre discursif* que l'on pourrait définir comme jeu de langage, style de vie, place sociale abstraite ou légitimitée. Non que ces définitions soient synonymes, mais le registre n'a d'existence sociale que si elles ont un recouvrement suffisant. (Achard 1993 : 87)

Notre corpus se fonde sur le contact entre deux groupes différents : les employés chinois et leurs partenaires. Les employés chinois, de par leur mode de vie collectif, particulièrement pour les employés du siège qui habitent tous dans la même villa où se situent leurs bureaux, utilisent les mêmes voitures avec chauffeur, mangent les mêmes repas, ont un style de vie commun, et présentent les attributs d'un groupe relativement homogène du point de vue de l'espace social gabonais. Leurs partenaires gabonais, s'ils occupent des places sociales différentes, partagent dans leurs relations avec les employés chinois, le « jeu de langage » que permet le déplacement sur le continuum du parler français au Gabon. Nous avons montré dans la partie précédente que les interactions entre les employés et leurs partenaires, quelle que soient leurs classes sociales, avaient un recouvrement suffisant pour présenter certaines régularités dont nous avons décelé les traces linguistiques que laissent ces phénomènes dans la matérialité textuelle des interactions. Parmi elles, nous avons notamment relevé certaines caractéristiques dans la construction du texte et dans l'agencement des usages, des spécificités dans les séquences d'ouverture et le jeu des termes d'adresse, ainsi qu'une délimitation particulière du formel et de l'informel. Il va donc falloir nous assurer que ces régularités se retrouvent avec une homogénéité suffisante pour constituer les marques d'un registre valable pour les employés autodidactes comme pour les interprètes.

Les registres discursifs, dont l'inventaire et la description ouvrent à la sociologie générale de nouvelles perspectives théoriques, sont des rapports relativement stabilisés entre des formes (syntaxe, lexique, énonciation) et des pratiques sociales (Achard 1993 : 91-92). L'interaction suivante B1 nous montre que les éléments mis en valeur dans le sous corpus A se retrouvent, tout du moins en partie, dans notre sous corpus B. Elle a lieu à une heure de l'après-midi, dans le bureau de D, haut fonctionnaire du ministère des travaux publics, où se rencontrent ledit D, la traductrice T et un nouveau traducteur de nationalité française C.

1T bonsoir monsieur M[1] - tu vas bien ?

2D bonsoir Fanfan - ça va et toi ?

3T bien - ça va bien -- je te présente mon collègue X[2]

[1] Prénom de T
[2] Prénom de C

4C bonjour (il tend la main vers D)

5D il n'est pas chinois ? (il sert la main tendue et s'adresse à T)

6T non – il est français – 给他你的名片

donne-lui ta carte de visite

7C tenez (il regarde T tend sa carte en la tenant avec ses deux mains, se ravise et la donne avec une main)

8D ah - - (il regarde la carte) bonjour monsieur X[1]

Nous retrouvons donc ici une séquence d'ouverture présentant des particulatités du mésolecte notamment l'utilisation du « bonsoir » en début d'après-midi disponible dans les normes objectives du français du Gabon. Il en est de même pour les termes d'adresse, avec l'emploi symétrique du tutoiement, dans le bureau d'un ministère, et cela malgré le statut de D et la différence d'âge qui le sépare de T. On notera aussi que l'utilisation de « monsieur » précédant le nom de famille, associé au tutoiement s'apparente aux particularités des délimitations entre le formel et l'informel que nous avons étudiées dans le sous corpus A. Enfin le silence et le changement de codes communicationnels (monsieur associé cette fois à un nom de famille) matérialisent dans le texte la sortie du registre. La situation correspond donc à ce qu'évoque Achard :

> Un registre ne présente pas des caractéristiques de genre strictement homogènes, il se caractérise plutôt par une forme d'énonciation non marquée, liée à l'acte initial de se situer dans le type d'activité qui le définit ; à partir de là des formes d'énonciation peuvent apparaître de façon marquée, manifestant soit son organisation interne, soit la possibilité toujours laissée au texte de construire une "sortie" locale de la situation standard de l'acte (1995b : 9).

Le registre en question se caractérise bien par le type d'activité qui le définit, c'est-à-dire une interaction professionnelle entre un employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais, et les marques que nous avons définies dans la partie précédente et que nous retrouvons dans cette interaction, permettent donc à D de construire une sortie du registre (monsieur, nom de famille). Cette sortie s'effectue d'autre part à juste titre puisque le type

[1] Nom de famille de C

d'activité qui définit le genre a changé : la présence d'un interactant de nationalité française situe l'interaction en dehors d'une relation entre employé chinois et partenaire gabonais. D demande d'ailleurs à confirmer les données du contexte (« il n'est pas chinois ») suite à quoi il construit la sortie. On discerne d'ailleurs une dysphorie, marquée par un léger silence, pendant lequel on perçoit des réglages en fonction du contexte et de la compétence topique « que l'on définira comme un certain savoir de la langue mis en œuvre de manière à permettre l'énonciation adéquate dans chaque situation de prise de parole » (Sarfati 1996 : 30). La détermination de l'énonciation adéquate, les marqueurs de genre, sont liés à la considération de l'activité, qui fonde ici l'existence de notre registre, c'est-à-dire la relation de partenariat entre un employé chinois d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais. En effet, D réalise que les termes de l'activité ont été modifiés, pour ainsi dire à son insu, puisque le nouveau partenaire présenté n'est pas de nationalité chinoise, et modifie l'énonciation en fonction, ce qui modifie les relations de place.

II.II. Construire une entrée dans le registre

Nous avons vu dans le paragraphe précédent que le registre ne représente pas des caractéristiques de genre strictement homogènes, et qu'il peut, mettons l'accent sur cette potentialité, faire apparaître des marques d'énonciation ou des structures, mais peut toujours construire une « sortie » en dehors du registre, comme nous l'avons vu dans l'interaction B1. Un intérêt particulier de cette notion de registre dans le cadre de notre étude, réside dans la présence de ces sorties et par conséquent des entrées correspondantes, car ces dernières sont l'objet de stratégies. Dans l'interaction B1 par exemple, la sortie du registre par D a pour effet de refuser à C (le nouveau traducteur français) l'accès à la relation privilégiée qu'il entretient avec T. Comme nous l'avons vu, la fonction des traducteurs dans l'entreprise est loin de se limiter à la simple transmission ou traduction d'informations, ils sont en charge des relations externes de l'entreprise : une partie de leur travail consiste donc à créer des relations professionnelles, puis comme nous le verrons par la suite, à entretenir ces relations. Nous avons vu que le registre est lié à l'acte d'entrer dans le type d'activité qui le définit, il faut donc, de la même façon que nous avons analysé en B1 la construction d'une sortie, créer une entrée. L'interaction B2 qui suit illustre ce procédé.

Elle a lieu le matin, à le Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (D.G.D.I.). T, une traductrice interprète (notée T) du siège de C.C.C.C., est en charge des cartes de séjour des employés de l'entreprise délivrées par la D.G.D.I. et entretient donc des relations professionnelles régulières avec les employés de ce service. De retour d'un congé en Chine, elle a acheté des cadeaux (des foulards) qu'elle a emballés dans des enveloppes kraft et qu'elle souhaite remettre à ses partenaires : les employées du service (notés E1, E2…), une employée qu'elle a déjà rencontré (noté F) et le chef de service (noté C) :

1T bonjour

2E1 mmm

3T je vous ai amené des petits cadeaux

(T sort des enveloppes kraft d'un sac)

pour tout le monde

4E2 hein ?

5T pour tout le monde

(T donne une enveloppe à E2, elle l'ouvre et sort un foulard, pendant que le sous-chef de service passe derrière E2)

bonjour chef

6C bonjour

7E2 c'est pour mettre sur la tête ?

8T oui – il y en a huit – c'est bon – non ?

9E2 tu as écrit le nom ? c'est pour le chef de service ?

10T non

11E2 pour lui c'est un autre foulard

12T oui – tu veux j'écris le nom - - euh

13E2 oui

14T j'écris quoi ?

15E2 le nom - - c'est pour les femmes ?

16T et pour les hommes aussi – pour leur femme

17E2 hein ?

18T c'est bon non ? ça c'est typiquement chinois - - j'écris quoi ?

19E2 écris chef de service

20T c'est lui non ?

(elle montre du menton un homme qui passe derrière les bureaux)

21E2 non ça c'est le sous chef – le chef il est dans le bureau – on va lui donner

(T se tourne en direction du sous chef de service)

22T chef - c'est pour votre femme

(elle lui tend un enveloppe)

voilà – c'est pour vous – je suis tout le temps ici – alors - - F[1] elle est où ?

(le sous chef s'en va sans remercier, E2 se dirige vers le bureau de F)

23E2 c'est la Chinoise elle vient vous donner des cadeaux

24T je m'appelle C[2]

25F bonjour ma copine oh – c'est comment ?

(F prend une des enveloppes posées devant T)

26T ça va bien - t'as fait le bon choix (T rit) celui-là est très joli

27F merci

28T de rien – OK – bon week-end

29F merci – à toi aussi

[1] Prénom d'une employée de la D.G.D.I.

[2] Prénom de la traductrice

30T OK - merci

L'interaction montre donc comment T construit progressivement l'entrée dans le registre. La première salutation à E1 ne reçoit d'abord pas de réponse, il faut attendre la deuxième salutation à C suivie d'un terme honorifique pour qu'elle reçoive une réponse symétrique. On peut d'ailleurs remarquer qu'elle utilise le vouvoiement avec le chef (**22T** chef – c'est pour votre femme) alors qu'elle utilise le tutoiement avec E2 (**12T** tu veux j'écris le nom). E2 utilise l'appellatif délocutif « la Chinoise » pour désigner T qui tente d'imposer l'usage de son prénom (**24T** je m'appelle C). Il faut attendre l'arrivée de F pour voir apparaître les premiers éléments du genre de la relation professionnelle entre un employé chinois et son partenaire gabonais : l'appellatif affectueux (« ma copine »), l'onomatopée (« oh ») et la salutation avec emploi du mésolecte gabonais (« c'est comment ? » pour comment vas-tu). Nous voyons donc ici que T utilise des stratégies linguistiques (jeux sur le tutoiement et le vouvoiement, imposition du prénom) ainsi qu'un artefact (le cadeau, que nous étudierons plus attentivement dans la partie suivante) pour construire une entrée dans le registre des relations professionnelles entre un employé chinois et son partenaire gabonais, c'est-à-dire poser l'acte initial qui introduit l'activité définissant ce registre. L'entrée dans ce registre permet de relier une relation de partenariat à un certain nombre de marqueurs linguistiques que nous allons maintenant étudier plus en détail.

II.III. Matérialisation du registre par un genre discursif

Nous venons donc de voir que le corpus B présente assez des traits communs avec le corpus A pour qu'on puisse les regrouper sous un même registre, malgré les différences de maîtrise linguistique des interactants de chacun des deux sous-corpus. Comme nous l'avons vu dans la définition du registre proposée par Achard dans la partie précédente, ce dernier ne constitue pas un tout homogène mais peut se matérialiser par des marqueurs énonciatifs, dont l'absence permet de construire des sorties. Ces régularités dont nous avons commencé à délimiter le contour avec l'étude du sous corpus A peuvent être associées à un genre tel que le définit Achard : « au registre pourra donc être associé un genre, c'est-à-dire une répartition inégale des formes. » (1995a : 84). Mais il faut néanmoins garder à l'esprit que « le genre ne constitue pas *en lui-même* le registre » (Achard, 1993 : 88). En effet, le registre est fondamentalement lié à l'acte de se situer dans une pratique, ici une pratique professionnelle

entre employé chinois et partenaire gabonais, et le genre, en tant que matérialisation linguistique ne garantit pas que l'on se situe réellement dans la pratique en question. Notons d'autre part que l'identification du genre ne se caractérise pas uniquement par les marques de son énonciation, mais aussi par son organisation interne. Nous allons donc ici utiliser l'interaction B3, pour confirmer et préciser les marques du genre et identifier les particularités de son organisation.

L'interaction B3 a lieu à l'aéroport Léon Mba de Libreville, à proximité des bureaux de la douane vers onze heures du matin. Une des composantes du travail de la traductrice (T) est d'accueillir les employés de C.C.C.C. arrivant au Gabon pour travailler sur les chantiers. Le flux d'employés est très important (en moyenne un peu plus de quatre par semaine) et entraine souvent des problèmes à cause de formalités défaillantes ou de pièces détachées dans les bagages, ce qui relève des compétences de la douane. La traductrice a donc pour mission de régler l'ensemble de ces problèmes et doit pour cela entretenir de bons rapports avec l'ensemble du personnel de l'aéroport.

II.III.I. Appellatifs, termes d'adresses et parcours énonciatifs

L'interaction B3 se déroule donc dans l'aéroport et fait intervenir la traductrice de C.C.C.C., un autre traducteur d'une autre entreprise chinoise, deux policiers, ainsi qu'un usager gabonais de l'aéroport. La présence de ces divers interactants et notamment celle de participants extérieurs à l'entreprise dans le cadre d'une situation de type administratif induit des prises de parole extérieures au registre considéré. Cette hétérogénéité nous permet de circonscrire avec plus de précision les marques constitutives du genre associé. L'interaction commence par l'intervention d'un voyageur gabonais (noté V) à destination d'un douanier (**1V** oh papa nous on veut partir). L'appellatif de parenté « papa » utilisé pour s'adresser à un homme, quel que soit son âge y compris pour un enfant, ainsi que son équivalent féminin « maman » utilisé de la même manière quel que soit l'âge de l'interlocutrice, n'apparaît jamais dans les interactions avec des employés chinois. On peut d'ailleurs noter que ces appellatifs marquent une relation de proximité sur l'axe horizontal entre co-nationaux, en revanche elle ne donne que peu d'indices sur la relation verticale des interactants : ils fonctionnent ici comme marqueur d'inclusion/exclusion communautaire. Dans l'intervention 71 (**71P** oh mon petit tu

bailles ! tu n'as pas dormi la nuit), on retrouve un terme d'adresse absent des interactions entre les employés chinois et leurs partenaires gabonais que l'on retrouve en revanche fréquemment entre Gabonais. Le policier s'adresse à un collègue plus jeune avec un appellatif (mon petit) constitué d'un terme qu'on pourrait placer entre le terme affectueux et le terme de parenté (mon petit permet aussi à l'aîné de désigner le puîné dans un contexte familial) situant cette fois leur relation à la fois sur le plan horizontal (proximité relationnelle) à la fois sur l'axe vertical (relation hiérarchique liée au grade ou à l'âge).

Certains types d'appellatifs semblent donc réservés aux interactions entre nationaux, et on constate dans le parcours énonciatif de P1 une identification nationale qui se construit au fur et à mesure du texte. (**16P1** le Gabonais on / **28P1** au Gabon on / **68P1** nous on a les techniciens / **67P1** nous même on a la main d'œuvre). En effet, les phénomènes de juxtaposition associent en 16 une personne de nationalité gabonaise, généralisée par l'emploi d'un article défini (le Gabonais), avec le pronom de substitution *on*. Enfin, le pays avec le même pronom de substitution, puis pour parler de la situation nationale, il met en valeur cette cohésion nationale par la juxtaposition de *nous* et de *on*, puis il vient renforcer une nouvelle fois cette cohésion avec la juxtaposition de *nous-mêmes* et *on*. L'association des termes d'adresse utilisés entre compatriotes et le parcours énonciatif étudié ci-dessus mettent en valeur l'importance de l'identité nationale pour le partenaire gabonais dans l'interaction.

En ce qui concerne les termes d'adresse des employés chinois, les traducteurs à l'inverse des employés autodidactes, sont capables d'expliquer la composition des noms d'adresse qu'ils proposent à leurs interlocuteurs pour les désigner. Un passage de l'interaction se révèle particulièrement instructif à ce sujet :

72P2 ton prénom c'est Nancy ?

73T non c'est A[1]

74P2 oh - vous avez des noms de Gabonais ? des Nancy des A - - ton nom Chinois c'est quoi ?

75T C F H E C

[1] Prénom français de T

76P2 ça se prononce comment ?

77T céfèk

78P2 hein ?

79T Nancy c'est de Sinohydro

80P2 Sinohi ?

81T Sinohydro

82P2 c'est le nom que la société vous a donné ?

83T non - c'est une autre société - - Nancy c'est la fille de

84P2 ah c'est la - - et vous c'est A

85P1 la question que je me pose c'est en Chine est-ce qu'on vous appelle aussi les A ?

86T non

87P1 on vous appelle comment ?

88T non – c'est quand on apprend le français - c'est le prof qui donne un prénom français - pour faciliter la prononciation

89P1 faciliter la prononciation

90T sinon ce sera trop compliqué pour un prof de - d'apprendre tous les prénoms chinois par cœur – et il y en a aussi le nom D[1] - - c'est du Fang - c'est gabonais aussi

91P1 ah c'est bien

Les agents de police se révèlent surpris de rencontrer des Chinoises qui portent des prénoms identifiés par P2 comme des prénoms nationaux (**74P2** oh – vous avez des noms de Gabonais). La traductrice explique par la suite (intervention 90) que ces prénoms leur sont donnés à l'université par les professeurs de français natifs (les universités chinoises disposent en général d'un professeur étranger, waijiao外教, par département de langue chargé

[1] Nom de famille chinois dont la prononciation est très proche d'un nom de famille Fang très répandu

principalement des cours d'oral) pour leur faciliter la prononciation des prénoms des étudiants. Cependant, avant cette intervention, lorsque P2 demande son nom chinois à T, cette dernière s'identifie naturellement à son entreprise (intervention 75) de même, l'autre traductrice mentionnée dans la conversation (Nancy) est identifiée par un prénom et une entreprise (Sinohydro). Le parcours énonciatif de T ne montre pas de marque particulière d'identité nationale (pas de juxtaposition, Chine associé avec l'article défini *la*…) en revanche il construit une association forte avec l'entreprise, par des phénomènes de juxtaposition similaire à ceux que nous avons analysés pour P1. (**98T** nous on a terminé la route / **100T** c'est nous aussi – c'est notre entreprise mère – nous c'est une branche de CCCC). On peut aussi noter une stratégie de T pour créer un lien avec la communauté nationale de P1 (intervention 90), en faisant remarquer que son nom de famille est homophone d'un nom de famille courant chez les Fangs (ethnie du nord du Gabon).

Nous pouvons par ailleurs remarquer que le phénomène de changement des pronoms d'adresse *tu* et *vous* apparaît de nouveau sur un nombre réduit d'interventions, comme nous l'avions analysé pour les employés autodidactes. En effet, depuis le début de l'interaction, P1 et P2 tutoient T, mais un changement se produit à l'intervention 82 (**82P2** c'est le nom que la société vous a donné ?). Cette dernière peut prêter à confusion car elle pourrait désigner T et Nancy, l'autre traductrice, cependant, l'interaction 84 (**84 P2** ah c'est la – et vous c'est A ?) vient confirmer qu'il s'agit bien d'un *vous* désignant T et non d'un *vous* collectif. Le retour au tutoiement est cependant difficile à définir, puisque le *vous* continue d'être utilisé par un troisième policier (P3) dans la suite de l'interaction pour désigner cette fois T et son entreprise. L'ensemble du phénomène montre la transformation progressive d'un interlocuteur personne à un interlocuteur collectif en passant du tutoiement (74), au vouvoiement qui pourrait désigner T et Nancy (82), au vouvoiement désignant uniquement T (84), à un vouvoiement collectif (86), puis à une association complète entre T et son entreprise (93) : (**74P1** ton nom chinois c'est quoi ? / **82P2** c'est le nom que la société vous a donné ? / **84P2** et vous c'est A ? / **86P2** on vous appelle comment ? / **93P3** c'est quelle société ?).

L'ensemble des appellatifs, des termes d'adresse et du parcours énonciatif, nous montrent comment le registre de la relation entre un employé chinois et son partenaire gabonais vient

se matérialiser dans le discours. L'acte désigné par ledit registre (la relation entre un employé chinois et son partenaire gabonais) se retrouve dans le parcours énonciatif : les marques montrent la rencontre d'un individu représentant une entreprise et avec un individu représentant un état. Les appellatifs circonscrivent une relation en dehors de la communauté nationale et les changements de termes adresse, à la différence du phénomène que nous avions observé chez les employés autodidactes, ne marquent pas cette fois une FFA ou une FTA, mais l'association de l'individu au groupe entreprise.

Malgré différents usages et différentes possibilités d'interprétation, le fonctionnement des appellatifs entraînant des passages du tutoiement au vouvoiement sur un nombre très réduit d'interventions se retrouve au travers de l'ensemble du corpus. Il peut donc être considéré comme une marque de notre genre, et ses différents types d'usage (FFT, FTA, assimilation de l'individu au groupe représenté…) nous permettront d'analyser et de déterminer des zones d'hétérogénéité.

II.III.II. Marques du mésolecte, morphèmes *ça/là* et déictiques

Le texte de l'interaction B3 (voir interaction complète en annexe) montre un certain nombre de caractéristiques que nous avons relevées dans les interactions impliquant les employés ayant appris le français par eux-mêmes au Gabon. Le texte co-construit en B3 ne présente pas de glissement vers le basilecte, mais se maintient dans une variété principalement mésolectale du continuum. On peut en déduire que le processus d'ajustement des variétés réciproques des interactants étudié en A est plus avancé, car le texte est plus uniforme et l'on retrouve chez la traductrice, comme chez ses interlocteurs, des marques du mésolecte très proches de celles que nous avions mises en valeur en A :

- réaménagement du système de détermination du nom, absence du quantitatif zéro, interversion de l'article défini et indéfini (**17** c'est pas les femmes / **19** c'est les femmes elles parlent un autre langage / **35** mais si c'est les Gabonais / **68** nous on a les techniciens …)

- forte présence du présentatif (**9** ici c'est nous qui gérons ici c'est la police là-bas c'est la douane / **12** c'est les bagages c'est là-bas / **18** ça c'est pas les femmes / **19** c'est les femmes

elles parlent une autre langue c'est compliqué / **23** c'est bon c'est connu / **26** ça c'est parce que entre les Chinois une grossesse – c'est le bébé il est Chinois…).

- présence d'interjections ouvrantes qui traduisent une attitude affective du sujet parlant (**68** oh mon petit tu bailles / **71** oh vous avez des noms de Gabonais ? / **98** oh - vous avez des noms de Gabonais ?...) et d'interjections finales à fonction phatique ou appelant la confirmation de l'interlocuteur (**27** non ça c'est limité en Chine hein / **29** c'est pour les Chinois - non ? / **54** ça coûte encore plus cher que le billet hein).

- doublement du sujet par dislocation comme procédé de mise en valeur (**26** le bébé il est chinois / **38** quand une femme chinoise elle est enceinte / **107** les Chinois ils sont encore bloqués là-bas) ou pour compenser des relatives défaillantes (**21** c'est les femmes elles parlent /**34** mais un seul enfant qui peut avoir la nationalité chinoise).

Nous retrouvons aussi dans l'interaction une forte présence des morphèmes ça et là. Comme nous l'avions vu dans l'analyse du texte des interactions A, ils sont récurrents dans le français mésolectal du Gabon, et dans différentes formes du français d'Afrique (Hattiger 1983, Canut 1998, Ploog 2006, Lafage 1985, Queffélec et alii1997, Italia 2006, Massoumou et Queffélec 2007). Il s'agit principalement de formes endophoriques (**21** c'est une grossesse là / **21** non ça c'est pas bon / **32** ça ne regarde pas le gouvernement /**52** ça ça coûte des millions / **60** c'est le président qui va le faire le mariage là / **64** lui qui arrivé là / **71** le travail là c'est dur avec les chinois là / **97** c'est vous qui faites la route XXXXX là ? / **99** il y a aussi CCCC là).

Cependant les formes exophoriques à valeur déictique sont, elles aussi, très présentes : elles marquent bien entendu l'oralité et la nécessité de faire entrer la situation dans le texte. Dès le début de l'interaction, P balise ainsi la géographie de l'aéroport :

6P (vers T) bon ici tu peux rentrer - ici c'est nous qui gérons ici c'est la police - là-bas - c'est la douane

7V d'accord - merci beaucoup - c'est très gentil

8T (à P) sinon il va directement à la douane

9P non il peut rentrer y a pas de soucis - si c'est

les bagages c'est là-bas

Ce phénomène est à remarquer, puisqu'il est en relation avec la finalité de l'interaction pour T. Elle doit en effet faire sortir de l'aéroport l'employé de son entreprise, qui ne parle pas français, et pour cela effectuer une première série de formalités avec les agents de police, puis passer la douane, et enfin, sortir avec les bagages (ce qui est souvent problématique car les employés transportent régulièrement des pièces détachées que la douane saisit et pour lesquelles les taxes et une amende doivent être payées). P fait donc rentrer dans le texte l'ensemble de l'espace où vont se situer les différentes étapes pour parvenir à la finalité de l'interaction pour T. Il s'inscrit donc dans la stratégie de T pour parvenir à son but, récupérer son collègue à l'aéroport, et on peut donc penser que T s'inscrit de la même façon dans une stratégie de P pour parvenir à une finalité que nous aurons à définir en analysant les motivations des actions réciproques de T et P.

II.IV. Finalités de l'interaction

II.IV.I. Réciprocités des motivations

L'interaction B3 nous montre donc une forme de stratégie qui permet l'entrée et le maintien dans le registre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais dont nous avons relevé les marques de genre. Comme nous venons de voir, l'emploi de formes exophoriques à valeur déictique fait entrer dans le texte l'espace physique où doivent se déployer les stratégies de T pour parvenir à finaliser l'interaction. Ce but ne peut se réaliser qu'à travers une série d'étapes successives dont nous allons maintenant analyser l'agencement grâce aux théories développées par Bange concernant la hiérarchie des buts. Il introduit des notions issues de psychologie cognitive et met l'accent sur la hiérarchisation des objectifs qui sous-tendent une stratégie :

> Une stratégie consiste dans le choix d'un certain nombre de buts intermédiaires et subordonnés dont on croit que la réalisation dans des actions partielles conduit de manière adéquate à la réalisation du but final. Chaque action partielle pouvant à son tour se subdiviser en actions-moyens pour arriver à la réalisation de son propre but. L'idée de « stratégie » inclut donc l'idée de hiérarchie de buts et de moyens et l'idée de l'action qui lui est liée est complexe (1992 : 76).

La méthode d'analyse de Bange permet, de mettre en valeur l'enchâssement des stratégies respectives des interactants en partant du tour de parole. Il approfondit la notion de dépendance conditionnelle posée par Scheglof « par dépendance conditionnelle d'un item sur un autre, nous entendons ceci : la réalisation du premier rend le second exigible » (1972). Pour Bange, la réalisation du deuxième item ou tour de parole, prend en compte deux niveaux : le niveau du savoir et le niveau de la décision, similaires à ce que Schütz (1987) nomme la réciprocité des perspectives et la réciprocité des motivations. La relation entre le tour de parole de A et le tour de parole de B (précisons que l'on distinguera le tour de parole de l'intervention, puisque cette dernière qui peut être constituée d'un simple régulateur, d'un morphème de confirmation ou d'une reprise) n'est donc pas linéaire, puisque le tour de parole de A est tributaire de l'interprétation de B. Kayser (1987) distingue deux formes d'interprétation qu'il caractérise comme l'identification des buts communicatifs du locuteur par le récepteur et l'assignation d'un sens aux objets linguistiques, ce que Bange découpe de la manière suivante :

> Ce qui a pu être découpé comme une étape d'action pour A, dans laquelle A a l'initiative d'un projet où B fait fonction d'un moyen de réalisation de ce projet, n'a pas le même caractère pour B. Le découpage de ce qu'est une étape d'action pour B commence avec sa propre évaluation précédant sa réponse, qui s'inscrit elle-même dans un projet de B. Le turn 1 par lequel A pose une question en vue d'obtenir une réponse de B, est la réalisation par des moyens linguistiques et conversationnels d'un projet partiel de A inscrit dans un projet plus vaste (1990 : 54).

Ce fonctionnement se retrouve dans B3 où la réciprocité des motivations de la traductrice et des policiers, nécessaire au bon fonctionnement de l'interaction, est aussi le moyen d'une réalisation plus vaste pour chacun des interactants. Nous avons vu précédemment la forte présence de déictiques au début de l'interaction B3. Ces déictiques permettaient au policier de délimiter l'espace physique où vont se déployer les stratégies de son interlocuteur T :

6P (vers T) bon ici tu peux rentrer - ici c'est nous qui gérons ici c'est la police - là-bas - c'est la douane

7V d'accord - merci beaucoup - c'est très gentil

8T (à P) sinon il va directement à la douane

9P non il peut rentrer y a pas de soucis - si c'est les bagages c'est là-bas

10T c'est un autre service

On observe qu'après avoir fixé l'espace dans l'intervention 6, le voyageur, noté V, présent au début de l'interaction, se trouve progressivement éliminé par un processus de délocution (**8T** (à P) sinon il va directement à la douane, puis, **9P** non il peut rentrer y a pas de soucis), et à partir de **11**, elle ne se déroule plus qu'entre T et les policiers. Le passage de la séquence 1 à la séquence 2 se situe donc entre **10** et **11**, marqué par le glissement d'une thématique strictement professionnelle (l'agencement des services dans l'aéroport) à un thème de conversation (la femme chinoise) sans lien avec les rôles réciproques des interactants.

10T c'est un autre service

11P mais si c'était pour une femme chinoise - alors c'est bon

Nous retrouvons ici un échange représentatif de l'analyse de Bange, puisque l'intervention de T, (**10T** c'est un autre service) est tributaire de l'interprétation de P, qui lui donne le sens d'une requête (est-ce que je peux passer dans l'autre service ?) à laquelle il accède (alors c'est bon). P clôture ainsi le thème de la séquence 1, qui fixe l'espace des stratégies de T, en introduisant le thème de la séquence 2 : la femme chinoise. Pour reprendre les mots de Bange, l'étape d'action de P commence avec sa propre évaluation précédant sa réponse qui s'inscrit dans le projet de T (passer à travers les services). Ainsi, l'intervention de T, est une question, ou tout du moins dans notre cas, elle est interprétée comme une question, en vue d'obtenir une réponse de P, et cette question est la réalisation linguistique d'un projet plus vaste, qui constitue pour T la finalité de l'interaction : aller chercher son collègue.

Le passage de la séquence 1 à la séquence 2 engendre un changement dans la relation qui fonde l'interaction et se produit dans l'échange suivant. La relation complémentaire (policer / usager) se transforme en relation symétrique :

12T merci c'est très gentil - il faut aller en Chine

13P en Chine mais on a pas l'argent pour aller là-bas - la Chine c'est loin - tu peux nous aider à avoir des femmes chinoises ?

14T (rire) c'est compliqué

Notons d'abord que la permission accordée par P dans l'interaction 11, place les interactants dans une relation verticale où P se situe à un niveau hiérarchique supérieur par son métier, matérialisé notamment par son uniforme. En réparation de sa permission, T adjoint un remerciement (merci c'est très gentil) et un FFA (il faut aller en Chine). Comme dans l'échange 10 / 11, ce dernier item (il faut aller en Chine) est soumis à l'interprétation de P. Notons que l'acte de parole de T (il faut aller en Chine) laisse place à un grand nombre d'interprétations : il pourrait être une simple assertion, une invitation ou encore une injonction. Les deux formes d'interprétation (l'identification des buts communicatifs du locuteur par le récepteur et l'assignation d'un sens aux objets linguistiques) définies par Kayser (1987), apparaissent l'une à la suite de l'autre dans l'intervention 13 : dans un premier temps l'interprétation est littérale, d'où la réponse correspondante (c'est loin, le voyage est cher), suit une autre interprétation, comme une ouverture vers le thème de la séquence deux, annoncé dans l'intervention 11 (la femme chinoise) qu'il relance (tu peux nous aider à avoir des femmes chinoises). On peut cependant distinguer le sens intentionnel de T (repousser une avance de P en préservant sa face) et le sens interprété de l'action de T par P, (accepter la conversation sur la femme chinoise) les deux n'étant pas similaires. Le problème d'intercompréhension que résolvent T et P est décrit par Kindt et Weingarten (1984) comme : « des activités déployées par les interlocuteurs pour parvenir à une similitude dans l'attribution des significations qui correspondent à leurs intérêts du moment ». Ici, le rire au début de l'intervention 14 semble marquer l'acceptation du sujet de la séquence 2 introduit par P, soumise bien entendu à l'interprétation de ce dernier, qui le confirme. L'attribution des significations correspond en effet aux intérêts du moment des deux interactants : P a lancé le sujet précédemment et, pour T, cette attribution va permettre, comme nous allons le voir, de changer le mode de l'interaction et de passer d'une relation complémentaire (policier / usager) à une relation symétrique.

II.IV.II. Modules conversationnels

Nous avons en B3 une interaction entre un usager et un agent de police, sur le lieu de travail de ce dernier. L'école de Palo Alto propose plusieurs critères pour établir une typologie des types d'interaction. Parmi les principaux, on trouve : la distinction entre symétrie et complémentarité, entre coopération et compétition, la nature des finalités et le degré de

formalité quant aux règles de circulation de la parole. Nous avons mis en valeur dans la partie précédente (construire l'interaction) l'influence du registre que nous avons posé en hypothèse sur cette notion de formalité et étudié ci-dessus, l'agencement des finalités et de la réciprocité des motivations, de laquelle nous pouvons déduire la nature coopérative de l'interaction. Cependant, nous venons de voir que les interventions 12, 13 et 14 marquaient un passage d'une relation complémentaire à une relation symétrique. Nous assistons donc à un changement de type à l'intérieur de l'interaction, c'est-à-dire à l'apparition d'un module, due d'après Vion (1996) à une initiative acceptée par l'un et l'autre des participants. Nous identifierons ce module comme un module conversationnel, du fait notamment de la neutralisation des rôles qui se produit au cours des interventions 12, 13 et 14 et qui va se poursuivre dans la suite de l'interaction. Cette situation correspond en effet à la définition posée par Vion :

> La conversation […] mettra en présence des sujets sociaux, déjà pourvus d'images sociales, dont les positionnements ne sauraient être identiques. Toutefois, cela n'empêche pas que soit postulée, dans ce type d'échange, une sorte d'égalité de droits et de devoirs. En principe donc, dans l'univers culturel intersubjectif qui domine ces échanges, les statuts institutionnels et les rapports hiérarchiques se trouvent comme "neutralisés" (1992 :135).

Ce module conversationnel débute donc avec la mise en place sur les premiers échanges d'activités de régulation menant à une intercompréhension et à la réciprocité des motivations concernant le thème d'entrée dans le module. Celui-ci est introduit à deux reprises par les initiatives de P acceptées par T et entre pour lui dans un projet plus vaste, puisque les propriétés de ce module impliquent une neutralisation des rôles et un passage d'une relation complémentaire à une relation symétrique. Cette symétrie, ou non complémentarité, n'implique comme le précise Vion qu'une similitude des rôles, et non une similitude des identités sociales ou une similitude comportementale :

> Le plus souvent, cette neutralisation n'est que partielle : comment peut-on imaginer qu'une conversation entre des personnes habituellement en rapport hiérarchique, l'une vis à vis de l'autre, puisse se développer dans une parfaite symétrie faisant une complète abstraction de ces identités sociales ? Le terme de non complémentarité nous paraîtrait préférable à moins de considérer, comme nous venons de le faire, que symétrie renvoie à une similitude de rôles sans impliquer une similitude et/ou une identité sociale(s) et comportementale(s) (1992 : 135).

Le thème général du module conversationnel introduit par P dans l'intervention 11 puis dans l'intervention 13 concerne la femme chinoise, macro-thème qui se divise en plusieurs sous-thèmes :

- de 16 à 22 : les femmes chinoises du quartier de Louis
- de 23 à 47 : la grossesse des femmes chinoises
- de 48 à 59 : le mariage avec une femme chinoise

Sous-thème 1

On constate que les échanges 13, 14, 15, 16, sont enchâssés et que l'intervention 16 (vous allez au quartier de Louis) est la réponse à la question contenue dans l'intervention 13 (tu peux nous aider à avoir des femmes chinoises ?). Comme nous l'avons vu plus haut avec les travaux de Kayser (1987) l'interprétation de l'énoncé 13 de P fait intervenir deux formes d'interprétation différentes, bien qu'interdépendantes : l'assignation d'un sens aux objets linguistiques et l'identification des buts communicatifs du locuteur par le récepteur. Le sens linguistique pose déjà certaines questions : on peut d'abord se demander quel est le sens attribué au verbe « avoir », particulièrement polysémique, ainsi qu'au nom « femme », qui peut faire référence aux individus de sexe féminin comme à l'épouse. Nous verrons d'ailleurs que les deux sens seront envisagés au cours des autres sous parties du module. La réponse à la question posée en 13 apparaît donc en 16, ce qui laisse un temps à T pour assigner un sens aux objets linguistiques et identifier les buts communicatifs de P. De par sa réponse (vous allez au quartier de Louis), elle choisit d'attribuer au verbe « avoir » le sens de relation sexuelle et au nom « femme », celui d'individu féminin. Elle identifie le but de P, comme le lancement d'une conversation dont elle oriente le thème.

13P en Chine mais on a pas l'argent pour aller là-bas - la Chine c'est loin - tu peux nous aider à avoir des femmes chinoises ?

14T (rire) c'est compliqué

15P le gabonais on est à peine un million

16T sinon vous allez au quartier de Louis[1]

17P non - ça c'est pas les femmes

18T si si si

19P c'est les femmes elles parlent un autre langage - c'est compliqué

20T non - là-bas - elles parlent aussi français tout ça

21P non ça c'est pas bon

22T si si c'est bon tout le monde connaît - c'est connu

Entrer dans le module de conversation permet donc à T de neutraliser les rôles, bien que la symétrie créée n'induise pas la similitude des identités sociales et comportementales. Le choix opéré dans la réponse parait cependant risqué, puisqu'elle pourrait être interprétée par P de façon textuelle, comme une invitation à fréquenter des prostituées chinoises, et provoquer ainsi un retour immédiat vers les rôles complémentaires de policier / usager. Mais ce n'est pas le cas, puisque l'interaction ne subit aucune dysphorie et continue sur le même thème, en revenant sur les différentes interprétations du nom « femme ». L'introduction du module neutralise les rôles et le premier sous-thème choisi confirme le passage à une relation symétrique. T, par l'introduction d'un thème provocateur, accepté par P, ajoute à la neutralisation des rôles une dimension de connivence, notamment par le fait qu'elle fait appel à un prédiscours partagé. Ce prédiscours est décelable par un appel volontaire à un nom de mémoire, ici : « le quartier de Louis ». L'évocation de ce toponyme, montre l'existence d'un cadre prédiscursif commun à T et à P, et met en valeur l'histoire collective des locuteurs, mais aussi celle de leurs groupes nationaux respectifs. Cela correspond bien à ce que Paveau définit comme :

> un lieu de mémoire discursive est un organisateur socio-cognitif permettant aux locuteurs de construire une histoire collective. Il tient en effet une place importante parmi les éléments qui constituent des lignées discursives, entendues comme des configurations sémantiques transmises par les locuteurs-prédécesseurs à partir de cadres prédiscursifs collectifs (2006 : 45)

[1] Quartier célèbre pour les restaurants, notamment chinois, la vie nocturne et la prostitution, notamment des femmes chinoises.

L'intervention 22, qui clôture le sous-thème 2 (tout le monde connaît – c'est connu), met l'accent sur ce prédiscours avec une assertion, répétée deux fois. Dans la première assertion, le sujet « tout le monde » met l'accent sur une collectivité comprenant les Gabonais, les Chinois et évidemment T. Dans la deuxième en revanche, la forme « c'est » renvoie à une anaphore endophore qu'il est difficile d'identifier avec précision. En effet, en remontant la chaîne anaphorique, « c'est connu », semble renvoyer au « c'est bon » de l'assertion précédente qui semble renvoyer au « c'est bon » de l'intervention précédente, mais il semble impossible de leur attribuer un antécédent commun. Cette confusion marque le passage au sous-thème suivant.

Sous thème 2

Le passage du sous-thème 1, les femmes du quartier de Louis, au sous-thème 2, la grossesse des femmes chinoises a donc lieu entre les interventions 21 à 23.

21P <u>non ça</u> c'est pas bon !

22T si si c'est bon tout le monde connaît - c'est connu !

23P non - parce qu'une Chinoise c'est une grossesse là - au Gabon

Le système de confirmation / infirmation des monorèmes si/non semble respecter la dépendance conditionnelle, mais chacune des interventions répond à un tour de parole qui n'existe pas ou n'apparaît pas dans le texte, notamment du fait de la défaillance de la chaîne anaphorique que nous avons mise en valeur précédemment :

- 21 « non c'est pas bon » ne répond pas à l'assertion « c'est bon »
- 22 « si tout le monde connaît » n'infirme pas « personne ne connaît »
- 23 « non parce que une Chinoise c'est une grossesse » n'est pas la négation de « une Chinoise à plusieurs grossesses »

Le système d'intercompréhension, défini par Bange comme : « les activités de coordination déployées par les interlocuteurs au niveau opérationnel de l'organisation de l'action […]; il désigne les processus de régulation réciproque des attributions de signification » (1990 : 55), est ici perturbé. Cependant, si la notion de dépendance conditionnelle ne doit pas être entendue comme linéaire, puisque le premier item d'un locuteur A doit être interprété grâce à la réponse du locuteur B, il n'en reste pas moins que B peut choisir de refuser la dépendance, ce qui peut se faire de deux manières toujours d'après Bange :

> - soit en suspendant l'engrenage des motivations par un glissement (shifting) occasionné par un "problème" ; B cesse alors d'être réacteur et devient l'initiateur d'une séquence latérale (side sequence) plus ou moins nettement structurée.
>
> - soit en refusant définitivement d'accepter l'action de A comme sa propre motivation à-cause-de, au risque de provoquer une crise dans l'interaction (1990 : 56).

C'est ce qui se produit en 23, le problème analysé plus haut suspend l'engrenage des motivations et P devient l'initiateur d'une nouvelle séquence, définie par un nouveau sous-thème, accepté par T en 24 (**24T** non ça c'est limité en Chine), malgré le monorème non. On peut donc assister à un changement de thème et à un changement de motivation. On pourrait considérer que l'assertion de l'intervention 24 (c'est limité en Chine) vient confirmer l'assertion 23, cependant, elle commence par le monorème négatif *non*. Le même phénomène se répète en 26 et 27 :

26P2 ça c'est parce que entre les Chinois c'est une grossesse – c'est le bébé il est Chinois

27T non ça c'est limité en Chine hein

L'assertion de T (« c'est limité en Chine ») vient une nouvelle fois confirmer l'assertion précédente (« entre les Chinois c'est une grossesse ») mais commence par le morphème *non*. Ce dernier ne vient donc pas infirmer l'assertion, mais il souligne l'opposition entre la Chine et le Gabon. Cette négation des points communs, qui va à l'encontre de la logique de la dépendance conditionnelle, sans pour autant briser le système d'intercompréhension, peut être mise en résonance avec la présence dans le discours de deux formations discursives que nous avons définies en début de partie : le discours antichinois du côté du partenaire gabonais et le discours des employés chinois d'Afrique du côté du partenaire chinois. Ces deux

formations ont pour point commun de considérer le groupe opposé (« les Chinois » ou « les Gabonais / Africains ») comme fondamentalement différents. Ces passages où la négation apparaît sans pour autant nier un élément en particulier illustre la rencontre entre deux formations discursives qui se recoupent sur un point commun : les deux groupes, Chinois et Gabonais / Africains, sont fondamentalement différents.

Malgré cette différence induite par les formations discursives respectives des partenaires, durant le sous-thème 1, T a mis en valeur les connaissances sur le Gabon qu'elle partage avec ses interlocuteurs grâce au nom de mémoire « le quartier de Louis », et avec le sous-thème 2, P et P2, montrent à leur tour qu'ils partagent des connaissances sur la Chine avec T. La confrontation entre ces connaissances partagées et les contenus des formations discursives est marquée notamment par des interrogations génériques formées avec le monorème *non* (29 une grossesse c'est pour les Chinois non ?). Avec le sous-thème 2, P et T harmonisent leurs connaissances partagées, en opposant leurs cultures respectives, mais comme le remarque Bange :

> La réciprocité des motivations (l'interaction) se constitue sur la base des divers savoirs partagés par les interactants (savoir sur le monde, savoir sur la langue, etc..) sur la réciprocité présupposée des perspectives, mais elle ne s'identifie pas avec elle (1990 : 56)

Une fois la base des savoirs partagés par les interactants éclaircie par les prédiscours activés par « le quartier de Louis » et la limitation des naissances en Chine, l'opposition entre les deux groupes nationaux est à nouveau mise en exergue avec un juxtaposition des pronoms *nous* et *on* (47 nous on a envie d'être beaucoup) et la question à l'origine du module conversationnel est relancée (13 tu peux nous aider à avoir des femmes chinoises ?) :

47P1 nous on a envie d'être <u>beaucoup ici</u>

48P2 <u>il faut nous</u> aider - nous on veut les femmes chinoises

49P1 <u>pas les</u> femmes de Louis

L'intervention 47 vient donc conclure le sous-thème 2, en 48, P2 revient à la question d'origine et P1 invalide la première interprétation de T. Le troisième sous-thème sera l'occasion de voir la nouvelle formation discursive de la coopération sino-gabonais, légitimée par les points de convergence mis en valeur avec les sous-thèmes précédents.

Sous-thème 3

T doit donc revenir sur son interprétation. Comme nous l'avons vu, la question d'origine (**13** tu peux nous aider à avoir des femmes chinoise ?) laisse place à plusieurs interprétations linguistiques. Deux éléments sont polysémiques, le verbe « avoir » et « femme », pris dans l'interprétation dans un premier temps, comme « avoir un rapport sexuel » et « individu de sexe féminin ». Le sous thème 3 découle d'une nouvelle interprétation, dans l'intervention 50 (tu veux épouser une chinoise), avec « avoir » décrypté comme épouser et donc « femme » comme « épouse ».

> **49P1** pas les femmes de Louis - à Louis là-bas il faut demander quinze mille – trente mille - quarante mille – cinquante mille
>
> **50T** c'est pas cher ! si tu veux épouser une femme chinoise c'est plus cher

Le dernier sous thème du module conversationnel, initié par T, découle d'une comparaison entre l'interprétation 1 (avoir une relation sexuelle avec un individu chinois de sexe féminin) et l'interprétation 2 (avoir une épouse chinoise). Cependant, si l'interprétation de T est modifiée, l'interprétation du but reste identique, il s'agit toujours d'entretenir le module de conversation, qui se termine en 60 (**60P** t'as combien de Chinois qu'arrivent) et marque le retour à l'interaction complémentaire entre un agent de l'état gabonais et un usager de l'aéroport. Pour mieux comprendre ce qui vient mettre fin au module, il est intéressant d'étudier la dernière intervention de P2 :

> **58P2** au Gabon ici ? là c'est le président qui va qui va qui va faire ce mariage là – le président les mariages quoi - ça renforce la coopération Chine-Gabon – la coopération Chine-Gabon - - ils aiment ça – ça renforce la coopération Chine-Gabon

Cette intervention montre une forte présence des morphèmes ça et là, qui n'ont pas dans cette situation de valeur déïctique. Même le marqueur spatial, « ici » (au Gabon ici) n'a pas une valeur référentielle par rapport à la situation de l'énonciation, mais procède d'une

endophore (référant au nom Gabon). Le même procédé est utilisé avec « ce mariage là », comme nous l'avons vu dans les éléments caractéristiques du genre des relations entre un employé chinois et son partenaire Gabonais. Les mot « Gabon » et « mariage » sont ainsi mis en valeur et repris par la suite à trois reprises par le morphème « ça » dans une chaîne anaphorique (ça renforce la coopération / ils aiment ça / ça renforce la coopération). Cette utilisation répétée des morphèmes « ça » et « là » avec une fonction anaphorique montrent une intervention construite sur des références intra-textuelles, procédés qui nous amènent à étudier le groupe nominal « la coopération Chine-Gabon » répété à trois reprises dans l'intervention. Cette nominalisation, signale l'accomplissement d'un processus (ou de plusieurs processus) antérieur, stipulant que « la Chine coopère avec le Gabon » qui n'est pas mentionné. Elle constitue donc un observable linguistique signalant la présence d'un préconstruit qui d'après Courtine :

> désigne une construction antérieure, extérieure, indépendante, par opposition à ce qui est construit dans l'énonciation. Il marque l'existence d'un décalage entre l'interdiscours comme lieu de construction du préconstruit et l'intradiscours comme lieu de l'énonciation par un sujet […] (1981 : 85)

Cette opposition entre l'intradiscours marqué par les références anaphoriques et l'interdisours, marqué par un préconstruit, met en valeur dans le discours de P1 et P2 d'autres discours pensés avant ou ailleurs. L'origine de ces discours est suggérée dans l'intervention (« le président » / « ils aiment ça ») bien que la reprise par le pronom pluriel « ils » laisse à penser une origine multiple que l'on peut interpréter comme plusieurs présidents (rappelons que le président Omar Bongo père, avant l'arrivée de son fils Ali Bongo avait accompli pas moins de dix visites diplomatiques en Chine de 1974 à 2008) ou plus généralement aux différents acteurs du pouvoir en place, voire de l'élite. Nous avons défini en étudiant le discours des traducteurs interprètes du siège et de leurs partenaires dans différents ministères, une formation discursive de la coopération sino–africaine / gabonaise qui apparaît ici dans notre interaction. Cette formation discursive, attribuée à une élite désignée comme extérieure au groupe des locuteurs (« ils aiment ça »), est cependant en partie légitimée par la mise en valeur de connaissances partagées autour des prédiscours que nous avons relevés précédemment (le quartier de Louis, la grossesse des femmes chinoise…) attestant de fait l'existence des collaborations entre la Chine et le Gabon sous-entendue dans le préconstruit (la coopération sino-gabonaise).

Cette apparition du préconstruit sur les relations sino-gabonaises, marque la fin du module conversationnel et le retour à la complémentarité des rôles. En effet, sur l'intervention 60 (**60** P1 t'as combien de Chinois qui arrivent ?) ce sont de nouveau les agents de police qui s'adressent à un usager représentant une entreprise : ils se posent en représentant de la régulation de l'arrivée de travailleurs étrangers (**66**P2 fille ou homme ? / **67**P1 les ingénieurs seulement – les techniciens non) et marquent leur légitimité pour accepter ou refuser (les techniciens non / on veut pas les techniciens), avec un « on » qui peut être interprété comme désignant P1 et P2, mais aussi l'état gabonais dont ils sont les représentants. Ces rôles sont d'ailleurs marqués par la suite dans le parcours énonciatif que nous avons étudié précédemment (III.III.I Appellatifs, termes d'adresses et parcours énonciatifs). Cependant, comme nous l'avons vu dans la partie II, les marques que l'on pourrait attendre pour marquer le degré de formalité de l'interaction (vouvoiement, monsieur + nom…) n'apparaissent pas.

II.IV.III. Les deux niveaux du module de conversation

Deux niveaux se dégagent dans l'analyse de ce module de conversation, un niveau prédiscursif, celui des éléments existants avant la mise en discours, et un niveau fonctionnel, celui des mécanismes à l'œuvre dans les tours de paroles, contribuant tous les deux, à leur manière, au bon fonctionnement de l'interaction. Le module conversation s'ouvre sur le macro-thème de la femme chinoise, auquel contribuent des sous-thèmes qui sont différentes formes de manifestations d'un prédiscours général sur la femme chinoise. La présence des prédiscours que nous avons relevés (le quartier de Louis et la grossesse des femmes chinoises), montrent que les interactants partagent un cadre de savoir, de croyances et de pratiques, attestant de la circulation des discours entre des locuteurs partageant une place sociale. Cela nous ramène à la pertinence de notre registre discursif selon Achard :

> La circulation effective des discours entre des locuteurs partageant une même place sociale est une condition de la pertinence du corpus. Cette condition de pertinence désigne le registre discursif (1989 : 47).

Un des rôles du module conversationnel que nous venons d'étudier est, pour l'un et l'autre des interactants, de se prouver respectivement qu'ils partagent ce cadre discursif, qui d'après Paveau permet « l'interprétation du sens en discours » (2011 :4) et donc l'existence du deuxième niveau du module : le niveau fonctionnel. En effet, c'est l'existence de ce cadre

discursif qui permet l'interprétation des énoncés et l'agencement de la réciprocité des motivations.

Le niveau prédiscursif et le niveau fonctionnel se rejoignent dans le sous-thème 3, avec le préconstruit concernant la coopération sino-gabonaise. Le niveau prédiscursif, cette fois représenté par un préconstruit enchâssé dans le discours (« la coopération Chine-Gabon »), montre d'une part que le discours des interactants s'inscrit dans un ensemble de textes sur la coopération sino-gabonaise, donc une formation discursive, d'autre part justifie la finalité de l'interaction, c'est-à-dire laisser passer T dans les zones de l'aéroport qui lui permettront de récupérer son collègue et de lui faire passer la douane, cette finalité étant liée au bon déroulement du travail de l'entreprise et donc de la coopération entre la Chine et la Gabon. Le niveau opérationnel des tours de parole, permettant des stratégies à l'intérieur du module de conversation, conduit à la finalité de l'interaction de T, c'est-à-dire obtenir la coopération des policiers, pour aller chercher son collègue en passant la zone contrôlée par ces derniers, puis celle contrôlée par les douaniers, ce qu'elle fera à l'issue de l'interaction. Les interventions d'un traducteur interprète d'une autre entreprise (T2) n'ayant pas participé au module de conversation, permettent de constater l'influence de ce module sur la finalisation de l'interaction pour T :

102P2 (vers T2) toi aussi tu parles français ?

103T2 un peu

104P2 ton nom français c'est qui ?

105T2 B[1]

106P1 B ? - ah ça

107P2 (vers T2) mais il faut voir le chef

Un autre traducteur interprète qui souhaite lui aussi passer par la zone des bagages s'en voit l'accès refusé. Nous avons vu dans la partie précédente (construire l'interaction) que le croisement de stratégies linguistiques et socioculturelles permettait l'identification d'un genre par les interactants dans le sous-corpus A, dont nous retrouvons les éléments dans le sous-corpus B. Nous avons vu que l'entrée et la sortie de ce registre étaient aussi à l'origine de

[1] Prénom français de T2

stratégies, et nous constatons maintenant que son organisation interne, par la mise en place de module conversationnel, induit elle aussi des stratégies. Nous allons maintenant mettre en valeur l'influence de ces modules sur les marques de genre signalant le registre.

II.IV.IV. Module de conversation et marques de genre

Comme le souligne Achard « le registre ne présente pas des caractéristiques de genre strictement homogènes » (1995b : 9), mais il est lié à la pratique qui le définit, ici la relation entre un employé chinois et son partenaire gabonais. A partir de cette pratique, toujours suivant Achard « des formes d'énonciation peuvent apparaître de façon marquée, manifestant soit son organisation interne » (1995b : 9), soit comme nous l'avons étudié plu haut la possibilité de construire une sortie. Nous pouvons donc répertorier les formes d'énonciation qui manifestent cette organisation interne dans l'interaction B3, puisque celle-ci nous donne l'occasion de comparer les marques du registre avant et pendant le module de conversation :

- L'usage des appellatifs est une des marques de genre que nous avons relevée dans le sous-corpus A impliquant des employés autodidactes. Leurs interactions montrent un usage systématique du tutoiement quel que soit le contexte (banque, négociation commerciale…), avec basculement vers le vouvoiement sur des interventions ponctuelles, utilisé soit comme FFA, soit comme FTA pour marquer un retour à une distance sur l'axe horizontal. Nous retrouvons une forte présence du tutoiement (voir interaction B1 dans un ministère), mais le passage au vouvoiement signale dans le corpus B d'autres stratégies, par exemple l'assimilation de l'employé à son entreprise. Si le tutoiement est utilisé par l'agent de police dès le début de l'interaction (**6P** tu peux rentrer ici), T utilise elle le vouvoiement (**3T** ça va – vous allez bien ?), mais l'apparition du module de conversation lui permet de passer au tutoiement (**50T** c'est pas cher – si tu veux épouser une Chinoise c'est plus cher). La fin du module laisse apparaître en revanche des retours ponctuels au vouvoiement par les policiers, notamment avec l'assimilation de l'employé à son entreprise que nous avons mentionnée plus haut.

- La fin du module de conversation, coïncide avec l'apparition d'actes de paroles à forte valeur illocutoire directive, notamment au travers de questions exigeant une réponse et dépourvues de compensateurs (**60P1** t'as combien de chinois ? / **66P1** une fille ou un homme /**74P2** ton prénom chinois c'est quoi / **93P3** Quelle société ? / **99P3** ils font dans quoi ? / **104P2** ton prénom français c'est qui ?...), ou des interdictions (**68P1** les ingénieurs seulement – les techniciens non / **70P1** les ingénieurs – pas les techniciens /**107P2** il faut voir le chef …), qui sont la marque du retour au rôle complémentaire policier / usager, à l'issue de la neutralisation des rôles symétriques.

- Enfin, bien qu'il soit difficile de faire une comparaison quantifiable du fait de la différence de longueur des modules conversationnels et du reste de l'interaction, on remarque qu'une grande partie des marques du mésolecte apparaissent durant les modules de conversation, ce qui tend à montrer un déplacement vers l'axe basilectal durant ces modules.

Ces marques énonciatives ne sont pas strictement identiques à celles que nous avons relevées dans le sous-corpus A, mais présentent une nature suffisamment similaire pour que l'on puisse identifier nettement un registre commun avec le sous-corpus B. La position de l'interlangue de l'employé chinois sur l'axe allant de la langue source à la langue cible est donc un facteur d'hétérogénéité des caractéristiques du genre, cependant cette interaction nous révèle aussi d'autres éléments, ici l'apparition d'un module de conversation, pouvant être identifiés comme étant de nature à produire cette hétérogénéité. Comme l'explicite Beacco (2004), la notion de genre discursif est « une catégorisation ordinaire, intrinsèquement floue mais qui peut être objectivée, de la communication verbale ». Malgré l'aspect « flou » de la répartition des marques énonciatives de notre genre, nous allons chercher à identifier d'autres facteurs susceptibles d'engendrer une hétérogénéité particulière au sein de ce dernier, notamment l'influence de l'institution représentée par le ministère des travaux publics.

III. Interactions avec les fonctionnaires du ministère des travaux publics

Les pratiques qui fondent notre corpus lui donnent donc une cohérence suffisante au travers du sous-corpus A, constitué par les interactions d'autodidactes, et du sous-corpus B, constitué par les interactions des traducteurs interprètes, pour nous permettre de dégager des caractéristiques de genre. Celles-ci induisent la mise en place de stratégies d'entrée et de sortie du registre d'une part, ainsi que des stratégies liées à son organisation interne. En effet, nous avons vu que l'apparition d'un module de conversation dans une interaction entraînait une hétérogénéité des marques de genre susceptible de servir des stratégies. Nous allons maintenant analyser l'influence des fonctionnaires du ministère des travaux publics et de leur institution sur les marques de genre et les différentes stratégies.

Le cœur des pratiques fondant notre registre réside dans les relations de l'entreprise avec le ministère puisque c'est de ce dernier qu'émerge la demande de construction des infrastructures réalisées par CFHEC. Cette construction d'infrastructure est donc est à l'origine de l'ensemble des relations que les employés déploient avec différents partenaires quels qu'ils soient. En cela, les employés de l'entreprise et les fonctionnaires du ministère s'intègrent dans une communauté discursive, suivant sa définition la plus simple, c'est-à-dire une communauté constituée sur la base d'une pratique sociale quelconque (production de biens matériels ou de connaissances scientifiques, etc.).

III.I. Communauté discursive

L'existence de sous-communautés productrices de rites langagiers communs suscite l'intérêt des chercheurs et, comme le remarque Mainguenau, de nombreuses recherches portent sur « des groupes restreints à des communautés qui, à travers leurs rites langagiers, partagent un même territoire [...]. La production écrite implique crucialement un groupe, une communauté associée à ces rites » (1992 : 117). Cette communauté rassemble dans notre cas les acteurs des travaux publics au Gabon, c'est-à-dire le ministère des travaux publics et les institutions

périphériques (Fond Routier, ministère des transports…), les entreprises de BTP officiant ou désireuses d'officier sur le territoire gabonais, et les missions de contrôle à qui sont confiées les suivis des chantiers. Le registre des employés d'une entreprise chinoise et de ses partenaires gabonais traverse donc cette communauté discursive et subit l'influence de ses rites langagiers. Bernié en propose la définition suivante :

> Une communauté constituée sur la base d'une pratique sociale quelconque (production de biens matériels ou de connaissances scientifiques, etc.) est une communauté discursive. (…) Son activité suppose, d'abord, l'usage partagé d'un certain nombre d'outils. (…) Mais elle suppose aussi une intrication profonde et constante des technologies matérielles, des sociabilités et des technologies discursives (2002 : 78).

Cette définition correspond au groupe constitué par les entreprises de BTP et les fonctionnaires du ministère des Travaux publics, rassemblés autour de la production d'infrastructures et partageant les technologies matérielles du génie civil, des sociabilités et des technologies discursives variées (mails, courrier, contrats, plans, circulaires, publications, parapheurs…). D'après Swales (1990 : 24-27), plusieurs éléments permettent d'instaurer une communauté discursive. Nous allons les envisager l'un après l'autre d'après les informations fournies par notre corpus.

1) La présence de finalités publiques communes largement partagées dans le groupe

Ce premier élément précise la notion principale posée par Bernié (« Une communauté constituée sur la base d'une pratique sociale quelconque »). Il s'agit non seulement d'avoir une pratique sociale, mais celle-ci doit être poursuivie dans l'objectif d'une finalité publique, ce qui est évidemment le cas dans le cadre des activités d'un ministère. La présence d'une finalité publique commune était d'ailleurs clairement affirmée par un fonctionnaire dans l'interaction A8 :

> **101D** et je suis là - pour apporter ma pierre à l'édifice - pas pour contrarier - ou bien pour créer des difficultés à l'entreprise – non - pour l'accompagner - parce que moi en retour je suis bénéficiaire des - - de - - des réalisations qui sont faites

La réalisation des routes est bien une finalité partagée par les employés de l'entreprise comme par les fonctionnaires des TP, en tant qu'employés du ministère et en tant qu'usagers d'un service public. Cette notion de finalité publique est aussi mise en avant par les traducteurs interprètes avec l'ensemble des partenaires, notamment dans l'entretien C1 :

> « on fait quelque chose pour eux, quand on fait quelque chose pour eux donc de leur côté aussi ils vous aident pour que les choses puissent aller dans le bon rythme. »

Cette finalité publique commune à la Chine et au Gabon, est par ailleurs comme nous l'avons vu un élément caractéristique de ce que nous avons défini comme la formation discursive de la coopération sino-gabonaise.

2) L'existence de mécanismes de communication interne

La construction d'infrastructures exige bien évidemment l'existence de mécanismes d'intercommunication interne au groupe. La relation entre le ministère et les entreprises de BTP est d'abord légalisée par un contrat et un cahier des charges. Durant la réalisation dudit contrat, on peut noter que les mails sont très peu utilisés dans les échanges internes, ceux-ci ne constituant pas une trace officielle de communication. Le mécanisme de communication interne privilégié est la circulation de parapheurs, chaque lettre ou document transmis étant conservé de part et d'autre, les accusés de réception attestant des dates de transmission.

3) Un emploi de ce mécanisme participatif tourné avant tout vers la diffusion de l'information et le « feed-back »

Il est nécessaire ici de distinguer un mécanisme de communication interne et un mécanisme de diffusion de l'information. Le premier, que nous avons envisagé au point précédent, permet la diffusion d'informations entre les entreprises et le ministère et le feedback de manière bilatérale. En revanche, le deuxième permettant la communication avec le grand public au travers par exemple des publications dans les journaux est utilisé par le ministère mais en règle générale pas par les entreprises. Ce deuxième mécanisme de diffusion de l'information peut toutefois permettre le feedback des populations par médias interposés. Comme nous le verrons dans l'interaction C2, le ministère peut demander à la presse de mettre en valeur un évènement de la construction (construction d'un ouvrage d'art, remise

de l'œuvre, point sur l'avancement des travaux…), de même la population contacte parfois aussi la presse pour exprimer son mécontentement, par exemple du fait des pollutions générées par le chantier, constituant ainsi une possibilité de feed-back des usagers.

4) L'utilisation d'au moins un genre communicatif mobilisé à ces fins informatives, utilisation tendant vers l'appropriation.

La remarque concernant le point précédent implique deux genres communicatifs. Le premier concerne donc la communication interne de la communauté discursive et mobilise le genre de la communication administrative. Il est important de noter que ce genre pose beaucoup de problèmes aux interprètes, notamment ceux du chantier, et que certains courriers sont refusés ou invalidés parce qu'ils sont considérés comme irrecevables ou incompréhensibles par les fonctionnaires du ministère. Le respect de ce genre et de ses particularités éventuelles dans le contexte gabonais pourrait faire l'objet d'une étude en elle-même. Nous avons choisi de ne pas intégrer ces documents écrits dans notre corpus, mais il est néanmoins notable que la méconnaissance ou le non-respect de ce genre constitue un fait de frontière.

Le deuxième genre mobilisé est celui de la communication journalistique, qui en dehors des appels d'offres publiés dans la presse spécialisée, n'est pas directement produit par les membres de la communauté discursive que nous considérons.

5) L'emploi d'un lexique spécifique

Le travail de la communauté discursive considérée requiert la maîtrise de deux types de lexiques différents : celui du génie civil et celui de l'administration. Ces deux pans du lexique sont maîtrisés par les fonctionnaires du ministère qui sont à la fois des techniciens, souvent diplômés d'écoles européennes (française, allemande, ainsi que roumaine), et des agents de l'administration. Dans le cas de l'entreprise chinoise, la situation offre deux particularités : d'une part les employés qui possèdent les compétences techniques ne possèdent pas nécessairement les compétences administratives et vice versa. De plus la communication se fait par l'intermédiaire de traducteurs interprètes, ce qui n'est pas le cas des autres entreprises rencontrées dans le ministère. Durant l'enquête, nous avons pu rencontrer des entreprises françaises, allemandes, espagnoles, italiennes et égyptiennes dont les ingénieurs

et les cadres travaillaient en français sans passer par l'intermédiaire de traducteurs, du moins pour ce qui concerne leurs interactions à l'oral. La médiation des traducteurs interprètes est souvent l'objet de plaintes de la part des fonctionnaires du ministère et leur maîtrise du lexique du génie civil est mise en cause, comme ici dans l'entretien G11 :

> « Je voulais dire c'est que notre souhait, c'est vraiment qu'au moins la personne responsable d'un projet, c'est-à-dire le directeur, même s'il y a des interprètes, nous on souhaiterai que le directeur, l'ingénieur même qui est sur le terrain, c'est qu'il parle a moins le français, étant donné que c'est la langue des contrats. Parce que on n'est jamais sûr de la traduction, surtout les interprètes ont l'air assez jeunes et puis bon, est-ce que l'interprète maîtrise vraiment les termes techniques… on n'est jamais sûr de la traduction…»

6) l'existence d'une proportion minimale de membres du groupe présentant un degré acceptable d'expertise relativement aux contenus manipulés au sein du groupe et aux formes discursives appropriées qui les véhiculent

Il existe dans la communauté une proportion minimale de membres du groupe présentant un degré acceptable d'expertise concernant les domaines techniques comme discursifs. Pour ce qui concerne le domaine technique, l'expertise est formalisée par l'institution : d'une part un chantier doit être supervisé par une mission de contrôle indépendante du ministère en charge de valider le travail effectué par l'entreprise, puis les fonctionnaires du ministère valident à leur tour. En ce qui concerne les formes discursives appropriées, ce sont directement les fonctionnaires du ministère qui les véhiculent et garantissent leur validité. On remarque parfois, comme nous le verrons dans l'analyse des interactions, que les interprètes intègrent certaines formes discursives après les avoir entendues utiliser par les fonctionnaires. D'autre part, en ce qui concerne le genre des communications écrites, il leur est possible de refuser d'accuser réception d'un courrier ne respectant pas les contraintes de genre.

Ces différents éléments nous montrent que les employés des entreprises de BTP installées au Gabon et les fonctionnaires de ministère des TP forment une communauté discursive. Cependant la place des entreprises chinoises dans cette communauté est particulière. D'une part, elles ne font pas partie des partenaires traditionnels : on relève dans le discours des

fonctionnaires la trace de la mise en place de ce partenariat (« on s'est beaucoup observé, mais maintenant on se comprend »), ainsi que des éléments de la formation discursive antichinoise, comme dans l'entretien G11 :

> « En face de vous on peut penser qu'il n'a pas la compétence requise entre guillemets, ou alors quand on a monsieur Koumba en face de soi, on peut penser bon, ces gens qu'on met en face de nous qui sont Gabonais qui sont noirs… Mais ils ont appris, peut-être à leurs dépends, ces gens en face de nous sont des techniciens qualifiés, attention si jamais on veut… en fait ils s'y connaissent. On s'est beaucoup observés, mais maintenant on se comprend ».

Le fonctionnaire suppose ici que ses interlocuteurs chinois sont racistes en rapportant un discours imaginaire attribué aux partenaires (« ces gens qu'on met en face de nous qui sont Gabonais qui sont noirs »), ce que nous avons déterminé comme un des éléments saillants de la formation discursive antichinoise. Le fonctionnaire considéré soupçonne de ce fait que ses partenaires ont dans un premier temps remis en cause ses compétences techniques et celles de ses compatriotes. D'autre part les entreprises chinoises font intervenir des traducteurs interprètes dont la maîtrise du vocabulaire de la communauté discursive prête à caution, et qui en cela se situent à la frontière de cette dernière. Cependant nous avons vu que les traducteurs et les fonctionnaires partagent le registre discursif dont nous avons étudié la construction, notamment à partir de normes communicationnelles négociées entre les deux parties. Cette négociation de normes se retrouve parallèlement sur le plan technique, comme l'affirme ce directeur de service au ministère des TP dans l'entretien G11, et les traducteurs interprètes doivent donc mener à bien la négociation des normes techniques comme communicationnelles :

> « Ils utilisent la norme chinoise, mais on leur a donné des informations ici au Gabon on utilise des normes à la française… Essayez de vous référer à la norme française, on leur donne des indications. Et en fait avec les interprètes qui sont souvent là, on finit souvent par trouver le juste milieu… »

Nous allons maintenant étudier l'articulation entre notre registre discursif des employés chinois et de leurs partenaires, et la communauté discursive formée par les entreprises de BTP et les fonctionnaires du ministère, où se négocient, grâce au partage des normes linguistiques et communicationnelles, les normes techniques et administratives.

III.II. Registre et communauté discursive

L'interaction B2 illustre l'articulation du registre des employés de l'entreprise CFHEC et de leurs partenaires au sein de la communauté discursive. Elle se déroule au ministère des Travaux publics entre une traductrice interprète (notée T) et le Directeur de l'Etude et de l'Evaluation des Projets (D.E.E.P., noté D), dans le bureau de ce dernier. La traductrice vient livrer des plans devant être validés par le D.E.E.P. et s'enquiert de l'avancement de différents projets. La finalité de l'interaction pour elle se situe sur deux niveaux : livrer des plans et obtenir des informations sur l'avancement des soumissions de l'entreprise. Le ton des interactants est cordial et montre une relation de partenariat installée, des normes de communication et des normes linguistiques déjà négociées. Nous reviendrons dans un premier temps sur la description de ces normes et leurs spécificités dans la communauté discursive, puis nous analyserons l'apparition d'un module de conversation et les stratégies qu'il engendre.

III.II.I. Normes de communication

La séquence d'ouverture de B1 présente des caractéristiques que nous avions observées dans les interactions du groupe A du corpus. On observe une absence de salutations, suivant les normes que nous avions constatées au sein de l'entreprise, il est cependant nécessaire de remarquer que D est en conversation sur internet lors de l'entrée de T :

1T vous avez des réunions euh – je sais pas – sur internet ?

2D /// oh - A[1]

Cette absence de salutations n'induit pas de dysphorie, elle est au contraire accueillie par une intervention de D marquant la cordialité par l'utilisation du prénom et l'interjection « oh ». Cette séquence d'ouverture présente néanmoins des salutations complémentaires, mais qui n'apparaissent que plus tard, à l'intervention 20 :

20D /// (il lit) et toi ça va A

21T ça va

[1] Prénom français de T

22D tout va bien ? pas de soucis ?

23T non pas de soucis - - et vous ?

24D non ça va

25T /// on attend la - - euh – la deuxième partie des projets – d'exécution – de la mission de contrôle

26D mmm – la deuxième partie ?

27T oui

28D la deuxième partie c'est vous vous devez envoyer non ?

29T /// oui oui bien sûr - - parce que le chantier – les ingénieurs sont en train de faire un point avec euh – SNGE et dès qu'ils ont terminé toutes les corrections – les études – on va vous envoyer ça

30D mmm /// la vie sur le terrain ça va ? les gens travaillent correctement ?

On voit dans cette séquence d'ouverture des éléments que nous pouvons attribuer aux codes de communication appliqués entre Chinois, c'est-à-dire l'absence de salutations n'impliquant pas de FTA de la part de T, et n'étant pas perçue de la sorte par D. La finalité de l'interaction, la remise du dossier, est introduite dès l'intervention 3 (**T3** ça j'ai demandé à mon DG), mais les salutations complémentaires n'apparaissent que plus tard. On peut remarquer qu'il s'agit de salutations étendues au travers de deux échanges complémentaires, une interrogative (ça va ? / ça va) et une interrogative négative (pas de soucis ? / non pas de soucis et vous ?) : il y a volonté de vérifier que les bonnes dispositions sont là pour permettre l'abord de l'objectif de l'échange. Comme nous l'avons vu dans la partie « construction de l'interaction » les salutations au Gabon, et même plus généralement en Afrique, sont étendues avec des questions approfondies concernant la famille et la famille élargie. Ici, l'interrogation négative permet de prolonger les salutations, et on peut considérer que celles-ci sont enchâssées dans la conversation. L'intervention 28 (**28D** et la vie sur le terrain ça va ?) peut, elle, être interprétée à la manière d'une salutation complémentaire sur la famille élargie, ici représentée par les collègues du chantier (la vie sur le chantier).

Concernant, les termes d'adresse et les appellatifs, D utilise le prénom français de T, alors que T utilise probablement un terme honorifique liée à la fonction de D, D.E.E.P.. Bien que ce terme d'adresse n'apparaisse pas dans l'interaction, il est utilisé pour désigner les Directeurs Généraux des Infrastructures et Transports (**9T** les DGIT ils ont ça non ?). L'appellatif constitué de monsieur et du prénom de D, semble aussi disponible puisque D l'utilise pour rapporter du discours de T le concernant :

> **84D** il faut que quand il y a un petit soucis - il faut toujours se raccrocher - si vous me voyez en amont - si vous me dites attention monsieur M[1], à tel endroit il <u>y a</u>

Nous pouvons d'autre part constater un phénomène que nous avons relevé dans les interactions du groupe A du corpus, ainsi que dans l'interaction B3 : le passage au vouvoiement sur une intervention. En effet, D revient au « tu » dès l'intervention suivante (**86T** (…) tu comprends ?). Ici, ce passage au vouvoiement ne représente ni une FFA, ni une FTA, mais plutôt, comme nous l'avons vu dans B4, une référence à l'entreprise. D rapporte une phrase hypothétique de T, et le *vous* pourrait représenter à la fois les entreprises de BTP en général, les employés de CCCC, ou T elle-même. Ce passage au vouvoiement pour désigner le traducteur au travers de son entreprise, à la manière du mécanisme analysé dans le parcours énonciatif de B3, constitue donc bien une marque du registre des relations entre les employés d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais.

On peut noter par ailleurs que T utilise le vouvoiement, alors que dans l'interaction B1 la traductrice utilisait le tutoiement. Les deux situations présentent pourtant des différences d'âge et de statut similaires. On peut donc en déduire que le partenaire gabonais utilise systématiquement le tutoiement, en dehors des changements pour le vouvoiement sur un nombre restreint d'interventions, comme cela est rapporté dans l'entretien C2 (« Tu. Tout de suite. » réponse à la question concernant le choix de l'appellatif par les partenaires gabonais). Pour les interprètes en revanche, le choix du vouvoiement ou du tutoiement se pose et fait

[1] Prénom de D

l'objet de stratégies, voire d'une technique commerciale. Le choix du vouvoiement, est considéré comme une FFA, qui va mettre en valeur la face positive de l'interlocuteur, comme d'ailleurs l'utilisation des noms d'adresse professionnels à consonance honorifique (DG, SG, DGIT…) qui permet de marquer le respect des positions respectives sur l'axe vertical de la relation, comme le montre cet extrait de l'entretien C2:

> « Même maintenant, il y a les DG ou DGEP, ou comme DGIT, c'est comme des gens que je connais, ils sont un peu compliqués. *Bijiao xurong* (vaniteux) *hen zai hu zhe ge mingyu* (ils donnent de l'importance à leur réputation). Si je trouve il est comme ça, je vais toujours utiliser vous. Mais tout d'abord il faut, chaque rencontre avec les personnes importantes, moi je toujours dans ma tête, calculer, est-ce que lui on peut parler comme des amis ou bien, il faut jouer les commercials. »

On voit ici, qu'il s'agit d'un calcul, pour trouver le pronom d'adresse permettant de parvenir à une finalité. Le choix du pronom d'adresse « tu », en revanche, permet de réduire la distance sur l'axe horizontal de la relation et crée une proximité :

> « Quand j'utilise tu avec quelqu'un, je sais qu'on peut discuter, on peut parler des de quelque chose, euh, sous la table. Si j'insiste avec vous, il va penser que moi, je le trouve important et entre nous il y a toujours des espaces, des distances, et la confiance n'est pas là. Je pense que c'est la logique chinoise. »

Mais cette proximité peut néanmoins être obtenue par d'autres stratégies, mettant en jeu des déplacements sur le continuum du français du partenaire gabonais ou sur le passage par des modules de conversation.

III.II.II. Texte de l'interaction

On retrouve dans cette interaction les marques de genre que nous avons évoquées plus haut et qui permettent dès le début de l'interaction d'identifier le registre : la présence d'interjections ouvrantes (**2D** oh – A / **46T** ben ici / **97D** ben vous attendez) et d'interjections finales à fonction phatique (**18D** hein ? / **37D** ça va hein ? / **40D** il fait chaud en ce moment hein ? / **47D** on va travailler jusqu'à la mort hein ? / **51D** tu vois un peu non ?), le doublement du sujet (**55D** pourquoi les milliardaires ils n'investissent pas au Gabon / **28D** la deuxième partie c'est vous vous devez envoyer non ?), le « là » sous forme d'endophoriques anaphoriques (**49D** je te donne cent millions là / **106T** et le budget là il est pas sécurisé), la

forte présence de « ça » et « là » sous forme de déictiques (**7T** c'est lui qui a fait ça / c'est lui qui m'a donné ça / **11T** Les DG ils ont ça / **12D** oui moi aussi j'avais ça / **15T** voilà c'est ça / **16D** toi tu ne connais pas ça…) et quelques équivalences représentatives du mésolecte gabonais (**49D**, c'est petit pour c'est peu). Nous pouvons remarquer tout au long de l'interaction que ces spécificités sont réparties de manière uniforme entre les deux interlocuteurs.

Un coup de téléphone ayant lieu pendant l'interaction nous permet par contraste de préciser les spécificités du genre que nous étudions, et les traces de sa construction :

> **61D** oui allô DG /// euh - non - si c'est ça c'est que c'est vrai parce que c'est le Fond Routier qui paye hein - c'est le stade SDP et puis le SDTPG en deuxième position /// ah ouai - s'ils ont déjà remis cent millions c'est - - c'est vrai /// ouai c'est presque tout excusé /// ouais – ouais ouais - j'ai compris /// d'accord - j'ai compris /// si j'ai une info dans ce sens je vous dirais /// ok /// non - la mission de contrôle n'est même pas au complet - c'est même un intérimaire qui gère le projet /// d'accord /// (rire) on va examiner ça DG - - (vers T) ça c'est la route Mouilla – Ndende - tu connais non ?

On voit ici que D utilise aussi le vouvoiement avec son interlocuteur, ici le directeur général (DG), dont la position sur l'axe vertical est au-dessus lui. Il utilise d'autre part le terme d'adresse honorifique DG. On y retrouve des interjections à fonction phatique (c'est le fond routier qui paye hein ?). Une nouvelle forme apparaît cependant, le « ouais » à la place du « oui » et l'on peut remarquer de plus qu'il apparaît ensuite chez T(**97T** ouai ils ont dit qu'ils étaient en train de faire). On constate donc que T intègre certaines formes employées par ses interlocuteurs, ce qui d'une part explique l'uniformité du texte de l'interaction et montre d'autre part l'influence que la communauté discursive, ici représentée par D et le DG, exerce sur le registre et ses marques de genre. T observe que l'utilisation du *ouais*, est acceptée dans une interaction avec un supérieur et se permet donc d'intégrer cet usage par la suite. Il en est

d'ailleurs de même pour l'utilisation du *là* endophorique (**95T** j'ai vu qu'ils n'ont qu'un dossier comme ça là / **40T** ici là il fait vraiment chaud en ce moment hein…).

Nous trouvons ce type de conversation téléphonique coupant une interaction en B5, concernant un interprète et le Directeur Général des Infrastructures (DGIT) et des Transports. Remarquons que le DGIT, est le DG de l'interaction B3 qui s'entretient avec le DEEP (noté D dans B3), le DGIT se trouvant hiérarchiquement au dessus du DEEP. En B5, le DGIT s'entretient avec le directeur du Fond Routier :

> **33T** (appel du DGIT au directeur du Fond Routier) Allo ? Oui – B[1] c'est C[2] là - - c'est mon nouveau numéro – hein - - bonjour – oui - ça va ça va et toi… tu es chez nous ou bien tu es encore à ton bureau ? oui – on - j'ai le souci là - de l'entreprise CFHEC qui a fait les travaux de point à temps pour la course Anissa Bongo - en fait le ministre avait fait un ordre de service

On peut observer dans ce court extrait, le registre utilisé dans la communauté discursive, dont des marques de genre sont proches de celles de notre registre : le tutoiement, l'utilisation des prénoms, les morphèmes à fonction phatique (c'est mon nouveau numéro – hein), ou le *là*, utilisé comme endophoriques (j'ai le souci là). Aux marques de genre du registre des relations entre employés chinois et partenaires gabonais s'ajoute le lexique du génie civil (les travaux de point à temps) et de l'administration (ordre de service). Nous étudierons cependant l'influence des niveaux hiérarchiques respectifs des interactants avec plus de précision dans la partie suivante (Partie III 1-B] Le ministère des travaux publics).

III.II.III. Module conversationnel et structure de l'interaction

Comme nous l'avons mentionné dans la grille SPEAKING qui accompagne la transcription, l'interaction B2 se situe dans le bureau d'un fonctionnaire et est orientée vers une double finalité, d'une part transmettre les plans d'un chantier à valider par l'administration, d'autre

[1] Prénom du directeur du fond routier
[2] Nom de famille de D

part obtenir des informations sur l'avancée des soumissions de l'entreprise. La première finalité repose sur des motivations réciproques induites par la situation professionnelle (l'employé de l'entreprise doit transmettre un dossier et le fonctionnaire l'examiner), cependant la deuxième ne concerne pas directement D, elle suppose donc une régulation de la réciprocité des motivations, qui s'effectue, comme nous l'avons vu dans l'interaction B3, au travers d'un module de conversation. Ce module de conversation est introduit par une initiative de D. L'intervention 29, contient en effet deux questions juxtaposées, la première (la vie sur le terrain ça va ?) peut être interprétée comme une salutation complémentaire, et met l'accent sur l'aspect horizontal de la relation, alors que la deuxième (les gens travaillent correctement ?) peut être interprétée comme un contrôle de la qualité du travail de l'entreprise et met l'accent sur l'aspect vertical de la relation.

29D mmm /// la vie sur le terrain ça va ? les gens travaillent correctement ?

30T bien sûr – toujours

Nous retrouvons ici les principes de la réciprocité des motivations que nous avons utilisés dans l'analyse de l'interaction B3. L'initiative de D dans l'intervention 29 qui s'inscrit dans un projet plus large (introduire une conversation), n'a pas le même caractère pour T, qui évalue sa réponse en fonction d'un projet plus vaste (défendre le travail de son entreprise). L'interprétation de T, selon Kayser (1987), fait intervenir l'assignation d'un sens linguistique et l'identification des buts communicatifs de D. Sur l'intervention 30, T identifie l'énoncé de D en 29 comme une question sur la qualité du travail de son entreprise, puis en 31, D insiste sur la deuxième interprétation de l'intervention 29 (engager une conversation) en doublant le pronom 'tu' d'un pronom tonique (toi tu n'es pas encore allée là-bas), puis en répétant la question 31 en 33. Il invalide ainsi l'interprétation par T de l'intervention 29, montrant qu'il s'adresse à T en tant que personne et non en tant que représentant de l'entreprise et que son but communicatif est bien d'engager une conversation. Le déictique anaphorique et *là-bas* renvoie au *terrain*, bien que la chaîne anaphorique montre par la suite qu'il ne s'agit pas du chantier en lui-même, mais de la localité, Makokou (intervention 41 donc tu préfères Makokou), ce qui sous-entend la sortie du domaine strictement professionnel. Le module de conversation peut donc être amorcé et il est validé par le rire à l'intervention 44.

31D toi tu n'es pas encore allé là-bas ?

32T si si j'étais

33D tu es déjà allé là-bas ?

34T j'étais là-bas deux fois

35D t'as eu chaud là-bas hein ?

36T non il fait pas chaud

37D ça va hein ?

38T puisque il y a les montagnes – en fait il fait moins chaud qu'à Libreville

39D puis là on est au niveau de la mer

40T ici là il fait vraiment chaud en ce moment hein (rire)

41D donc tu préfères Makokou ?

Contrairement à l'interaction B3 ou le module conversationnel comprend un macro thème général (la femme chinoise) subdivisé en sous-thèmes (les femmes de Louis / la politique des naissances / le mariage), le module conversationnel de B2 se divise en thèmes qui ne sont pas liés les uns aux autres. On notera par ailleurs que les thèmes sont tous introduits par D. Ainsi le thème 2, l'argent, est introduit de 43 à 49. D domine largement l'interaction : le passage est constitué de quatre tours de parole de D pour un de T (les interventions 44 et 48 ne constituant pas des tours de paroles).

43D tu regardes la télé – tu manges tu bois

44T (rire)

45D tu peux pas rester tranquille ?

46T ben ici – il faut que je travaille et après j'ai des moyens pour rester tranquille sinon je vais crever de faim

47D tu crois qu'un jour on aura les moyens rester tranquille ? jusqu'à la mort on va toujours travailler - hein ?

48T (rire)

49D même si je te donne cent millions là - tu vas me dire - c'est petit (inaud.)

On peut d'autre part noter que T effectue un déplacement sur le continuum en s'éloignant de l'acrolecte (je vais crever de faim), qui est suivi par D, marquant par une équivalence entre 'petit' et 'peu' (si je te donne un million - tu vas me dire c'est petit) représentative du français du Gabon, et donc un déplacement vers le mésolecte.

Le thème 3 est lui aussi introduit par D :

57D donc on doit se contenter de ce qu'on a - et prendre les vacances quand on veut

58T ça c'est bien- est-ce que vous vous pouvez prendre les vacances quand vous avez envie ?

Il conclut le thème 2 par un prédiscours marqué par un appel à la sagesse collective (donc on doit se contenter de ce qu'on a) auquel il adjoint son interprétation personnelle (prendre des vacances quand on veut) en jouant sur le maintien du pronom *on* qui a une valeur générale dans la première assertion mais se réfère à D dans la deuxième, d'après le sens assigné par T en 58 (vous vous pouvez prendre des vacances quand vous avez envie ?). L'intervention 58 montre par ailleurs que T identifie le but communicatif de D comme étant de passer à un autre thème, les vacances, qui sera coupé par le coup de téléphone en 61.

Le troisième thème est de nouveau introduit par D, à la suite d'un coup de téléphone et concerne cette fois un autre projet de route effectué par l'entreprise espagnole Sericom. Si le thème est cette fois professionnel, les rôles de T et D restent symétriques comme l'implique le module conversationnel.

61D (vers T) ça c'est la route Mouilla – Ndende - tu connais non ?

62T oui - c'est le sericom qui fait c'est ça ?

63D là-bas rien n'avance et là il parle de la mission de contrôle qui a un contrat d'un milliard - et ils sont

déjà payés à huit cent millions - alors qu'il y a d'autres projets où ils sont pas payés

64T c'est pas vrai ça ? mais

65D mais si

66T et la route ça n'avance pas

67D non - ça n'avance pas

68T (rire) ça c'est vraiment un problème - il faut nous donner nous on va avancer – puisque eux ils n'avancent pas

69D mais c'était ça mon idée

70T puisqu'on est à côté-là-bas et

Cette symétrie des rôles, temporaire et limitée au module de conversation, permet notamment à T d'effectuer un acte de parole directif (**68T** (rire) ça c'est vraiment un problème – il faut nous donner nous on va avancer – puisque eux n'avancent pas) qui bien qu'il soit proche de la sollicitation, et atténué par le rire qui le précède puis la justification qui suit, pourrait être interprété comme une FTA par D. Au contraire, D interprète l'intervention 68 comme une assertion ou une proposition qu'il reprend à son compte (**69D** mais c'était mon idée). T met en valeur les savoirs partagés avec D sur la réciprocité des perspectives à l'aide de la conjonction 'puisque' (68 puisque eux n'avancent pas / 70 puisqu'on est du côté-là-bas) et ces savoirs partagés (l'entreprise sericom n'avance pas / notre entreprise est proche de leur chantier) constituent comme nous l'avons vu avec Bange (1990) la base de la réciprocité des motivations. Ces savoirs partagés sont ensuite étendus aux relations entre la présidence et l'entreprise en 71-72-73.

Le module de conversation prend fin avec l'intervention 79 de D, qui reprend sa position sur l'axe vertical, d'abord avec une assertion contenant un acte de parole directif mais délocutif (il faut qu'ils me fournissent un projet d'exécution), puis en marquant sa légitimité à approuver ou non un dossier (on n'a pas approuvé pour vous ?) renforcée en 81 par la triple répétition du morphème *non*, ainsi que la répétition du lexème *travail*, qui rappelle le contexte de l'interaction et les rôles qui en découlent.

79D mais il faut qu'ils me fournissent un projet d'exécution qui soit aux normes - on n'a pas approuvé pour <u>vous ?</u>

80T <u>si</u>

81D on a approuvé non ? C'est du travail – non - mais eux ils veulent amener leur gueule – ils vont à la présidence - ils menacent des gens – non - - moi je serais content si on m'enlevait parce que j'ai bien fait mon travail

Malgré le retour à une relation complémentaire et définie sur l'axe vertical par la supériorité du statut de D, T parvient à la deuxième partie de la finalisation de l'interaction : obtenir des informations sur les soumissions de l'entreprise, ici, le marché de la route Mougangara.

91T je comprends - - et excusez-moi est-ce que vous avez des informations pour la route Mougangara ?

Nous remarquerons que T effectue une demande, qu'elle atténue avec *excusez-moi*, montrant qu'elle a perçu la fin du module de conversation et que sa demande à un interlocuteur placé au-dessus d'elle dans la relation verticale constitue une FTA. La finalité est pleinement réalisée car la suite de l'interaction, de l'intervention 92 à l'intervention 103 concerne la soumission de l'entreprise pour le contrat de cette route.

III.II.IV. Marques du registre au sein de la communauté discursive

La présence dans la communauté discursive assigne des positions complémentaires aux interactants (usager / fonctionnaire, soumissionnaire / décisionnaire…) et les inscrit dans un système hiérarchique, dans le cas présent celui du ministère. Les marques de notre registre fournissent des outils pour matérialiser cette relation hiérarchique, mais aussi pour la dépasser. L'utilisation des honorifiques, liés à la position du partenaire dans l'institution (DG, DGIT…), et l'utilisation asymétrique du tutoiement, permettent de marquer la position haute des fonctionnaires sur l'axe vertical de la relation, mais d'autres marques permettent, elles,

de réduire la distance sur l'axe horizontal, et fournissent les éléments nécessaires à la mise en place de nouvelles stratégies. L'introduction d'un module de conversation, sous-tendue par l'existence de connaissances partagées, suspend la complémentarité des rôles, et le déplacement vers le mésolecte, crée une proximité. L'hétérogénéité est induite par l'aménagement de différentes places occupées par les interactants : aux places institutionnelles liées à la présence dans la communauté discursive, viennent se superposer des places modulaires induites par les modules de conversation. L'utilisation des différentes marques de notre genre permet de se situer par rapport à ces différentes places et crée de nouvelles possibilités de stratégies.

IV. Conclusion

L'étude des interactions des interprètes de l'entreprise et de leurs partenaires gabonais nous permet donc de confirmer les observations effectuées au travers de l'analyse des interactions impliquant des employés chinois ayant appris le français au Gabon. Nous retrouvons les traits les plus saillants relevés dans la construction des normes de l'interaction, articulés avec plus de précision grâce à une position sur le continuum de l'interlangue de l'employé chinois plus proche de la langue cible. Leur niveau de langue leur permet notamment :

- des stratégies concernant les séquences d'ouverture au contexte rencontré : présence / absence de séquence d'ouverture, salutations mésolectales, salutations complémentaires… ;

- la mise en place d'un système d'appellatifs répondant aux spécificités des diverses cultures d'origine des interactants (prénom français pour les interprètes, monsieur plus prénom pour leurs partenaires ou termes honorifiques…) et permettant de marquer les relations hiérarchiques ;

- une manipulation des termes d'adresse plus complexe, l'utilisation particulière du vouvoiement qui apparaît sur quelques interventions au cours de l'interaction, que nous avions étudiée avec les autodidactes est toujours présent, mais montre d'autres

possibilités stratégiques, comme par exemple l'apparition du vouvoiement pour désigner un employé chinois et le replacer dans le cadre de son entreprise ;

- La co-construction du texte à partir du continuum allant de l'acrolecte au basilecte et du continuum de l'interlangue allant du chinois au français. La langue cible est toujours celle du partenaire, mais la maîtrise des traducteurs interprètes leur permet de se déplacer sur une portion de l'axe allant de l'acrolecte au mésolecte, pour créer une proximité sur l'axe horizontal ou marquer le respect des positions respectives sur l'axe vertical.

- Le passage à des modules conversationnels, entraînant la neutralisation des rôles complémentaires et l'agencement de la réciprocité des motivations, autour de connaissances partagées. Les formations discursives antichinoises et de la coopération sino-gabonaise traversent les interactions, mais la conversation, qui comme nous l'avons vu dans l'agencement de la réciprocité des motivations est déjà une forme de coopération, peut permettre de privilégier l'adhésion à la deuxième formation discursive. Les modules conversationnels permettent un rapprochement sur l'axe horizontal et facilitent la finalisation de l'interaction.

Les interactions impliquant des employés autodidactes et les interactions des traducteurs interprètes possèdent donc une cohérence suffisante pour confirmer la pertinence d'un registre discursif des relations entre les employés chinois d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais. Ce registre est donc lié à « l'acte initial de se situer dans l'activité qui le définit » (Achard 1995b : 9), c'est-à-dire d'entretenir une relation de partenariat entre un employé chinois et un Gabonais. Le premier est défini par son appartenance à une entreprise et le deuxième par sa nationalité, et ces identifications se retrouvent d'ailleurs dans le discours au travers du parcours énonciatif comme nous l'avons vu en étudiant l'interaction B3. Cette relation de partenariat définissant notre registre apparaît marquée par les éléments que nous avons mentionnés ci-dessus et laisse ainsi la possibilité de construire une sortie de registre. Ces entrées et sorties sont aussi à l'origine de stratégies.

IV.I. Entrées et sorties du registre

Le registre que nous avons défini à la base de l'unité de notre corpus sous-entend donc un partenariat et en cela, une coopération des interactants. Il en est en quelque sorte la marque puisqu'il suppose la mise en place et l'usage de normes communicationnelles qui n'appartiennent ni complètement à une partie, ni complètement à l'autre, et dont la construction est en elle-même une coopération. Nous avons vu dans l'interaction B1 que l'accès au registre pouvait être refusé par un interactant et que la notion même de registre induit la possibilité d'une sortie. De la même manière, différentes stratégies permettent de construire l'entrée dans le registre, en utilisant une séquence d'ouverture ou les appellatifs appropriés, ou en faisant appel à des artefacts comme le cadeau. On peut noter que les déplacements vers le mésolecte et les marques de genre qui lui sont liées démontrent une plus grande proximité sur l'axe horizontal. Un déplacement vers l'extrémité acrolectale du continuum du français au Gabon pourrait d'ailleurs marquer la construction d'une sortie du registre et en cela une forme de refus de la relation de partenariat. Il convient cependant de remarquer que les marques de sortie du genre, ne constituent pas nécessairement une sortie du registre : comme nous l'avons vu dans l'interaction A8, elles peuvent être utilisées à d'autres fins, comme un appel au formel.

IV.II. Structure de l'interaction et modules conversationnels

L'entrée dans le registre marque donc une relation de partenariat, qu'il s'agit non seulement de construire mais aussi de maintenir. Il s'agit donc de se créer des relations, terme dont l'équivalent chinois 关系*, guan xi*, mériterait une thèse en lui-même. Padovani (2000) rappelle que la *guan xi* doit être interprété sur plusieurs dimensions : une polarité intérieur – extérieur, que nous avons vu se dessiner dans la première partie avec *l'in-group* et *l'out-group* dans les rapports au sein de l'entreprise et à l'extérieur, et un modèle vertical et horizontal, que nous avons vu ci-dessus. Les modules conversationnels permettent le passage, non définitif, d'une relation verticale à une relation horizontale, par l'annulation pendant un laps de temps des rapports hiérarchiques, nécessaire à la mise en place d'une conversation. L'entretien d'une relation nécessite en effet à la fois le respect des places respectives sur l'axe vertical et la construction d'une proximité sur l'axe horizontal.

L'analyse des modules conversationnels montre comment l'agencement de la réciprocité des motivations se construit au travers des tours de paroles et dans le passage d'un thème à un autre, ou d'un sous-thème à un autre. Les prédiscours permettent aux interactants de mettre en valeur leurs connaissances partagées, notamment sur leurs cultures respectives ; le préconstruit que nous avons relevé, montre quant à lui que la collaboration entre un employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais vient s'inscrire dans un intertexte plus large concernant la coopération sino-gabonaise. On peut noter que les formations discursives antichinoise et de la coopération sino-gabonaise traversent le discours des interactions. Cependant, la mise en valeur des connaissances partagées sur laquelle se base la réciprocité des motivations, infirme la différence fondamentale entre les Chinois et les Gabonais, un des traits de la formation discursive antichinoise, et peut ainsi être considérée comme faisant partie des stratégies, puisqu'elle favorise la coopération et participe à la finalisation de l'interaction.

On peut considérer les modules conversationnels comme une marque structurelle du registre considéré, permettant la mise en place de stratégies enchâssées à différents niveaux : le niveau opérationnel, pour les tours de paroles permettant l'agencement de la réciprocité des motivations, et le niveau prédiscursif pour les prédiscours et préconstruits qui concourent à faire apparaître les connaissances partagées. Ces modules conversationnels permettent au partenaire de se situer vis-à-vis des différentes formations discursives.

IV.III. Hétérogénéité des marques de genre

Le registre des relations entre un employé chinois d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais que nous avons posé en hypothèse, montre donc plusieurs plans, liés au niveau de langue de l'employé chinois, mais dont les marques de genres présentent une forte cohérence. Chacun de ces plans présentent une hétérogénéité car comme le pose Achard (1995b : 9), « un registre ne présente pas des caractéristiques de genre strictement homogènes », cependant notre corpus nous permet d'identifier certains éléments ayant une influence sur la répartition et la nature de ces marques de genre.

Les modules de conversation que nous avons définis comme une des caractéristiques structurales de notre registre montrent une influence sur les marques de genre relevées. Les places modulaires des interactants sont une cause d'hétérogénéité du genre considéré, marquées par certaines spécificités dans l'emploi des appellatifs, et un déplacement général vers la portion mésolectale du continuum du français au Gabon.

L'existence d'une communauté discursive concernant les différents acteurs du secteur des travaux publics et regroupée autour du ministère des travaux publics, est elle aussi une source d'hétérogénéité. La position des entreprises chinoises dans cette communauté discursive est particulière du fait de la présence des traducteurs interprètes qui se situent à la frontière de cette communauté, y appartenant de fait, bien que leur légitimité soit parfois remise en cause par les fonctionnaires qui doutent de leurs compétences techniques et préféreraient pouvoir s'adresser directement aux ingénieurs et chefs de chantiers. L'hétérogénéité des marques de genre est donc aussi liée aux places institutionnelles définies au sein de la communauté, et à l'utilisation de deux types de lexiques (administratif et technique) liés aux finalités de cette communauté discursive.

Comme nous l'avons vu dans l'interaction B2, l'entretien des relations avec les fonctionnaires est malgré tout assuré par les traducteurs interprètes et les interactions montrent de nombreuses stratégies liées aux genres facilitant leur finalisation. Nous étudierons dans la partie suivante le mécanisme de la transmission du sens lors des situations d'interprétariat et les méthodes employées par les traducteurs interprètes pour effectuer cette transmission dans le cadre délimité par le registre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais.

PARTIE IV : Négocier le sens

Nous utiliserons dans cette partie le sous-corpus C, constitué des interactions où la communication entre un employé de l'entreprise CFHEC et son partenaire professionnel nécessite l'intervention d'un traducteur-interprète. Comme nous l'avons vu dans la partie B de notre corpus, ces derniers sont en charge des communications externes de l'entreprise, certaines d'entre elles nécessitent cependant la présence de cadres ou d'ingénieurs, car elles impliquent un pouvoir décisionnel ou des compétences techniques que les interprètes ne possèdent pas, ou tout du moins qu'ils ne convoquent pas.

Dans cette partie, nous envisagerons d'abord les implications du travail d'interprétation tel qu'il est pratiqué par les interprètes de l'entreprise, qui n'ont pas reçu de formation particulière concernant ce domaine. Puis, partant de quelques exemples d'interprétation tirés des interactions, nous mettrons en place un modèle inspiré de propositions théoriques notamment de Vion (1995), permettant de comprendre les transformations, voire les (ré)interprétations, effectuées par les traducteurs-interprètes sur les énoncés. Enfin, à partir de ce modèle, nous étudierons comment cette activité d'interprétation nécessite la mise en place de nouvelles stratégies pour rendre le discours produit par les interprètes conforme au cadre interactif et aux contraintes de genre des différents registres dont ce discours est l'intersection.

I. Le travail d'interprétation

I.I. L'interprétation dans l'entreprise CFHEC

Comme nous l'avons remarqué dans la partie précédente, le temps de travail des traducteurs interprètes est en majeure partie consacré à des tâches périphériques. Il relève le plus souvent des relations extérieures de l'entreprise avec le principal partenaire, le Ministère des Travaux Publics, ainsi qu'avec les autres Ministères impliqués dans le processus de construction et de financement (Ministère de l'économie, des Mines et Hydrocarbures…), les sous-traitants, et d'autres partenaires concernés à divers niveaux par la réalisation des chantiers. Ces tâches impliquent un sens du relationnel professionnel, et mobilisent, comme nous l'avons étudié,

des stratégies relatives aux registres discursifs convoqués, et, plus particulièrement, à la maitrise de l'hétérogénéité du registre que nous avons défini en lien avec notre corpus comme registre des relations professionnelles entre un employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais. Le travail d'interprétation en lui-même a principalement lieu avec les ingénieurs chinois et le service de la mission de contrôle sur des questions techniques, avec également les hauts fonctionnaires du Ministère et les cadres de l'entreprise sur des questions concernant le paiement, ou encore des problématiques particulières bloquant l'avancée d'un chantier, ou lors des audiences avec le ministre des Travaux Publics.

Ce travail d'interprétation présente donc deux types de particularités par rapport au travail d'un interprète de métier ou interprète de conférence. D'abord, les traducteurs interprètes ne prétendent pas avoir les compétences linguistiques nécessaires pour effectuer cette tâche de traduction, comme l'affirme cet employé dans l'entretien C4 :

> « le plus grand problème c'est que je ne maîtrise pas la langue française. Ma grammaire est très mauvaise, et je ne crois pas que tous les Chinois qui fait l'objet d'interprète peut réclamer qu'ils maîtrisent la langue française ».

Effectivement, les employés traducteurs - pour la grande majorité titulaires de l'équivalent d'une licence de français (ben ke 本课) - considèrent souvent leur niveau de langue comme insuffisant. Par ailleurs, ils n'ont bénéficié d'aucune formation concernant le travail d'interprétation en lui-même. Ensuite, ces situations d'interprétation se déroulent avec des individus avec qui les traducteurs interprètes entretiennent une relation au préalable, qu'il s'agisse des cadres chinois de l'entreprise ou des différents partenaires gabonais impliqués. Cette situation relationnelle influe sur les places institutionnelles habituellement attribuées aux interprètes de métier ou aux interprètes de conférence. Nous reviendrons donc dans un premier temps sur les définitions de la traduction, de l'interprétariat et de l'interprétation, dans les travaux de traductologie, principalement ceux de Seleskovitch (1989) et Wadenjö (1998), pour considérer par la suite comment les travaux de traductologie peuvent éclairer notre analyse des liens entre les pratiques langagières et les pratiques sociales dans le contexte des relations professionnelles sino-gabonaises.

I.II. Quelques notions de traductologie

I.II.I. Traduire

Le mot *traduction* pose lui-même un certain nombre de questions. Il n'est introduit que tardivement en français par le lexicographe Robert Estienne, en 1539, puis repris par Etienne Dolet sous la forme des noms *traduction* et *traducteur* (Cary 1963 : 06). La difficulté à définir ces formes est due aux multiples activités qu'ils regroupent : traduire à l'écrit ou à l'oral, à partir d'un support papier ou électronique, à partir d'une ou plusieurs langues, avec ou sans l'aide de machine, de façon profane ou professionnelle… De tout temps, on a effectué des traductions, mais la science ayant pour objet la traduction, la traductologie en français, ou *traduction studies* en anglais, est relativement récente. Elle a été définie par James Holmes (1972) dans un article nommé *The Name and Nature of Translations Studies.* L'auteur distingue d'abord la traductologie théorique et la traduction appliquée. La première a pour objet la description des phénomènes de traduction et la théorisation des pratiques. La deuxième a pour objet la mise en œuvre des principes, le développement d'outils pour la traduction, et la critique de traduction. La mise en place de cette discipline, plus particulièrement pour la traductologie théorique, a demandé de la distinguer de la linguistique appliquée, de la linguistique textuelle et de la psycholinguistique, sans oublier les approches littéraires, philosophiques ou anthropologiques. La traductologie s'est très rapidement située entre les Sciences humaines, en ce qu'elle fait appel à des notions de linguistique et parfois de sociologie, et les Sciences de la nature, en ce qu'elle aborde des processus cognitifs liés à l'activité de traduire. Ces processus cognitifs ont été théorisés par Seleskovitch et Lederer (1989), au sein de l'école de Paris, avec *la théorie du sens*, qui considère que la traduction écrite et l'interprétation fonctionnent en suivant les mêmes étapes : comprendre, *déverbaliser* et reformuler. Il ne s'agit pas d'un travail sur la langue et les mots, mais d'un travail sur le sens, dont nous préciserons les implications par la suite. Précisons d'autre part que pour Seleskovitch (1985), la maitrise parfaite de la langue est une compétence prérequise pour prétendre interpréter, ce qui n'est pas le cas des traducteurs interprètes de CFHEC, comme l'a montré la remarque précédente extraite de l'entretien C4.

I.II.II. Interprétariat et interprétation

Pour Seleskovitch (1985) il convient d'abord de distinguer les termes d'*interprétation* et d'*interprétariat* qui sous-entendent des attitudes fort différentes. L'utilisation du terme *interpréter* remonte à 1160 et désigne le fait de donner à un discours obscur dans une langue inconnue une signification plus claire dans une langue connue. Le terme *interprétariat* n'étant justifiable que par l'analogie avec les termes *notaire*, qui a donné notariat, ou *secrétaire*, *secrétariat*. L'utilisation du terme *interprétariat* se fonde sur le fait que pour traduire, il suffit de connaître deux langues. De plus, l'interprétariat implique une personne qui transmet le sémantisme et la syntaxe de la langue originale et non pas la parole transformée en pensée et reçue par l'interprète qui est responsable de la transmettre. En outre, l'interprétariat repose sur le transcodage qui à son tour se fonde sur une double compétence linguistique et ne fait appel à aucun bagage cognitif. En revanche, l'interprétation « est pratiquée par les bons interprètes non comme une opération sur les langues, mais comme une opération sur ce qui se dit à travers les langues ; pour eux, il s'agit de comprendre et d'expliquer, il ne s'agit pas de convertir une langue en une autre. » (Seleskovitch, 1985 : 20). Cette opération complexe, théorisée par Seleskovitch (1992) et reprise par Lederer, repose sur la *déverbalisation*, c'est-à-dire sur l'opération de chercher le sens au-delà de la langue source pour le ré-exprimer dans la langue cible. Dans les situations qui nous concernent, les interprètes de l'entreprise, malgré leur manque de formation, doivent tendre vers l'interprétation et éviter l'interprétariat car leur pratique prend place dans des situations sociales et professionnelles complexes au travers d'interactions où, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, des stratégies discursives sont mises en place afin de les finaliser. Il s'agit, notamment des stratégies mettant en jeu le registre des relations professionnelles entre un employé chinois et son partenaire gabonais, et l'hétérogénéité des marques de genre qui lui sont associées.

I.II.III. Traduire du discours

Dans ses travaux, Seleskovitch (2014) considère trois niveaux dans le travail de traduction : la traduction de la motivation des termes, la traduction de la signification sémantique des énoncés, et celle du sens. Le premier niveau est proche de ce qu'Austin et les pragmaticiens définissent comme la valeur illocutoire d'un acte de langage. Le second et le troisième établissent une distinction entre la signification et le sens. Le second niveau concerne la langue

comme système telle que la conçoit Saussure, et le troisième la traduction des mots dans le discours. Le travail du traducteur ne consiste pas à traduire la valeur illocutoire, ce que Seleskovitch désigne comme l'*intentionnalité*, ni à se cantonner à la signification, ce qui reviendrait à faire de l'interprétariat et non de l'interprétation, mais à traduire le sens, c'est-à-dire un sémantisme appliqué au discours, qui englobe ces trois niveaux.

Pour reprendre la formule de Seleskovitch (2014 ; 50) : « la machine traduit la langue, l'homme le discours ». Pour envisager le discours, elle revient aux notions de contexte et de situation, comme nous l'avons fait nous-mêmes dans notre cadre théorique. Cependant, ses définitions sont sensiblement différentes. Pour l'auteur, le contexte se divise en contexte verbal, « la capacité de la mémoire immédiate et donc l'aspect formel de l'unité de sens » (2014 : 48), et en contexte cognitif qui renvoie aux « idées qui ont basculé dans la mémoire cognitive depuis le début du discours » (2014 : 48). La situation, elle, correspond au cadre matériel : la salle, les mimiques de l'orateur et les éléments matériels perçus en même temps que le discours. Seleskovitch, précise qu'elle exclut des éléments constituant la situation le savoir général qui préexiste au discours, éliminant de ce fait la prise en considération des phénomènes prédiscursifs.

I.II.IV. Interprétation et interaction

Wadenjö (1998) revient sur les travaux de Seleskovitch, notamment sur la *théorie du sens* et le processus de *déverbalisation* qui doit permettre de passer de l'énoncé à traduire à l'énoncé traduit, en prenant en compte les trois niveaux de la traduction exposés plus haut. Si elle ne remet pas en question cette théorie, elle précise tout de même que ces considérations concernent principalement les interprètes de conférences et qu'elles visent dans l'absolu à être « totally faithful to the original meaning »[1] (Seleskovitch 1978 : 101), relayant de ce fait au second plan la prise en compte du *feedback* de l'interlocuteur dans la construction du sens. Wadenjö, au contraire, accorde une importance particulière au dialogisme de Bakhtine (1984) et place ainsi l'interaction au centre de ses considérations :

> In contrast to the monological conduit model, the Bakhtinian interactionistic model is dialogical. Meanings conveyed by language use are conceptualized as co-constructed between speaker and hearer(s) in interaction. Meaning cannot be described entirely in terms of individuals' intension, nor as

[1] « En correspondance totale avec le sens de l'énoncé de départ »

> properties of languages or words. The meaning(s) individuals ascribe to words and phrases is matched against time, place, social situation and thereby associated communicative genres. Talk provides in itself a social context to ongoing talk (Wadenjö 1998 : 41)[1].

La notion de genre empruntée à Bakhtine est sensiblement différente de la nôtre : le genre n'est pas ici lié à l'existence d'un registre dont il serait la marque dans la matérialité discursive, mais est envisagé comme une expérience immédiate du langage et, à travers lui, de la situation sociale, grâce à une typologie des genres de l'oral, inspirée des genres de l'écrit. Nous retiendrons la nécessité de prendre en compte, les genres bien que quelques mises au point théoriques soient nécessaires. Le contexte, contrairement à la définition de Seleskovitch, est pour Wadenjö (1998) une donnée sociale construite au cours de l'interaction. Wadenjö fait référence à l'ethnométhodologie et notamment aux travaux de Gumperz (1982) sur la notion de contexte, dans lesquels les indices de contextualisation (syntaxe, lexique spécifique, prosodie, gestuelle…) sont considérés comme observables dans le discours lui-même, et peuvent être conçus comme la manifestation de la définition de la situation par le locuteur et de la façon dont il la perçoit durant l'interaction. Le modèle *dialogique* de l'interprétation ainsi construit s'oppose à un modèle *monologique* basé sur le transfert d'un message d'une langue source à une langue cible, ou d'un discours source à un discours cible, selon les considérations cognitives du processus d'interprétation de Seleskovitch. Si le modèle monologique peut être nécessaire à l'analyse de l'interprétation telle qu'elle est pratiquée dans le monde de la diplomatie et des conférences internationales, le modèle dialogique de Wadenjö permet d'analyser l'interprétation dans d'autres milieux tels que les hôpitaux, les tribunaux, les postes de police ou encore les services sociaux, où le processus d'interprétation demande, pour des raisons autant éthiques que techniques, la prise en compte d'une situation sociale. De la même manière, en ce qui nous concerne, ce n'est pas l'évaluation de la conformité des discours traduits qui nous intéressera, mais la façon dont la pratique langagière qu'est l'interprétation s'articule avec la pratique sociale des relations professionnelles sino-gabonaises.

[1] A la différence du model monologique, le model interactionnel Bakhtinian est dialogique. Le sens véhiculé par les usages du langage est conceptualisé comme co-construit par le locuteur et son (ses) interlocuteur(s) dans l'interaction. Le sens ne peut être décrit entièrement en termes d'intentions individuelles, ni en tant que propriété du langage ou des mots. Le sens que les individus assignent aux mots et aux phrases est coordonné avec le moment, le lieu, la situation sociale et ainsi associé aux genres communicatifs. L'échange produit lui-même un contexte social à l'échange en cours.

II. Interprétation et cadre interactionnel

L'observation des interactions du sous-corpus C nous montre que l'enjeu de l'interprétation n'est pas la parfaite correspondance entre le discours produit et le discours traduit. En effet, tous les éléments contenus dans le discours produits, ne se retrouvent pas dans le discours traduit : parfois certains éléments sont ajoutés, d'autres disparaissent, des séquences complètes peuvent être traduites par un seul énoncé, ou, à l'inverse, un énoncé peut être explicité sur une séquence complète.

Nous avons étudié dans la partie précédente les relations sociales entretenues par les traducteurs interprètes et leurs partenaires, ainsi que les pratiques langagières liées à ces pratiques sociales, sous la forme d'un registre et de l'hétérogénéité de ses marques de genre. Pour saisir comment l'interprétation s'inscrit dans ce registre, il nous faut de plus envisager l'influence des relations entre le cadre chinois et le partenaire gabonais, ainsi que celle des relations entre le cadre et le traducteur interprète, puis mettre en place un modèle permettant d'analyser comment le discours traduit par l'interprète se conforme aux contraintes des interactions ainsi qu'aux contraintes de genre liées au registre que nous avons défini dans la partie précédente, et à d'éventuels autres registres.

II.I Relation entre le cadre de l'entreprise chinoise et son partenaire

Comme le fait remarquer l'un des interprètes du siège dans l'entretien C5, la traduction ne se fait « pas mot à mot, l'important c'est de transmettre l'essentiel de ce que les locaux disent, et de ce que notre directeur dit ». Il revient donc à l'interprète de déterminer ce qui est essentiel et de choisir ce qui doit être dit et ce qui ne doit pas être dit, ainsi que la manière dont cela doit être dit, notamment en prenant en compte le statut du partenaire gabonais et sa relation avec l'employé de l'entreprise :

> « Par exemple notre DG, si je sais qu'ils ont de bonnes relations avec un directeur de travaux public, s'ils se connaissent très bien, ils peuvent, enfin, nous on peut dire DG, on peut tutoyer, on peut utiliser des mots plus familiers, même si c'est dans leur bureau».

On voit ici que l'interprète prend d'une part en charge les normes communicationnelles, telles que les appellatifs et les termes d'adresse (« on peut dire DG, on peut tutoyer »), certaines marques du niveau de langue (« on peut utiliser des mots plus familiers »), ainsi que la relation entre l'utilisation des marques de genre et le contexte, par exemple son degré de formalité (« on peut utiliser des mots familiers, même si c'est dans son bureau »). Nous retrouverons donc dans le sous-corpus C des stratégies que nous avons rencontrées dans la partie précédente, puisque le discours des interprètes, qu'ils soient en situation d'interprétation ou non, s'inscrit dans le registre des relations professionnelles entre un employé chinois et son partenaire gabonais. Il doit, de plus, prendre en compte l'hétérogénéité de ce registre et des marques de genres correspondantes, qu'elles soient liées au lieu et, au degré de formalité qui lui est associé (« des mots familiers même si c'est dans le bureau »), à la relation entretenue entre le cadre chinois non francophone et son partenaire gabonais (« s'ils se connaissent très bien, ils peuvent, enfin, nous on peut dire DG »), ou aux contraintes d'autres registres.

II.II. Relation entre le cadre de l'entreprise et le traducteur interprète

L'apparition de différents relationèmes ou taxèmes entre les employés de l'entreprise durant les interactions nous renseigne sur ces relations. Nous avons déjà vu que les interprètes du siège avaient un statut particulier comme le rappelle l'une d'entre eux dans l'entretien C5 :

> « Dans l'entreprise on n'a pas un très bon statut par rapport aux ingénieurs, par rapport aux chefs d'équipes, par contre, puisque notre chef, puisqu'il parle pas français, il est très dépendant de nous donc, là on a un statut plutôt particulier dans l'entreprise ».

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les interprètes ne possèdent pas d'appellatifs liés à leur profession ou à leur grade dans le système des cadres de l'entreprise, mais, du fait de leur capacité à communiquer avec les partenaires, ils possèdent un pouvoir important. Dans l'interaction C1, l'interprète (I) traduit la conversation entre le comptable du siège (C), désigné par son nom de famille et la particule *zong*, puisqu'il supervise la comptabilité de l'ensemble des chantiers, et l'expert-comptable. Malgré son statut théoriquement inférieur, on peut noter que I effectue plusieurs taxèmes envers C et se place donc en position haute. Kerbrat-Orecchioni (1992) nomme *taxèmes* les relationèmes verticaux

et propose un fonctionnement général de certains actes de langages inspiré des concepts de Brown et Levinson (1978) à partir des travaux de Goffman (1973) sur la notion de face :

> L1 se met en position haute par rapport à L2 lorsqu'il accomplit un acte potentiellement menaçant pour l'une ou l'autre des faces de L2 :
>
> - Face négative : ordre, requête, interdiction, autorisation suggestion, conseil, etc., c'est-à-dire toute la série des « directifs » qui constituent pour L2 des espèces d'incursions territoriales ;
>
> - Face positive : critique, invective, moquerie, railleries, désaccords en tous genres (objection, contestation, réfutation, refus d'obtempérer, blâme et reproche, injure ou insulte, provocation et défi), c'est-à-dire l'ensemble des comportements vexatoires, qui sont susceptibles d'infliger à L2 une blessure narcissique plus ou moins grave.

Dans l'exemple suivant, I effectue deux FTA envers la face positive de C, en marquant non seulement son désaccord (« pourquoi pas d'accord »), mais aussi en effectuant un reproche sur la décision du comptable (« mais vraiment n'importe quoi »).

21C 为啥呀？不行

pourquoi ? pas d'accord

22I 为啥不行真是的

pourquoi pas d'accord ? - mais vraiment n'importe quoi

On retrouve plusieurs taxèmes de I dans l'interaction C1, menaçant la face positive de C par une suggestion (**26** tu devrais le remercier), un ordre (**28** bon on fait comme ça) et une menace envers la face positive, avec un reproche (**28** tu dis vraiment n'importe quoi). La relation verticale entre l'interprète et le cadre influencent donc l'interprétation : en se plaçant en position haute par cette série de taxèmes, I légitime sa décision de ne pas traduire à l'expert-comptable le refus de C dans les interventions 21 et 22.

Le phénomène inverse apparaît dans l'extrait suivant, toujours dans l'interaction C1. Ici au contraire, I ne se contente pas de traduire l'énoncé de C, elle ajoute une série d'éléments qu'il n'a pas mentionnés :

3E qu'est-ce qu'il dit ?

4C 我为什么听不懂啊？

pourquoi je ne comprends pas ?

5E (vers I) qu'est ce qu'il a dit ?

6I il dit que – tout à l'heure il m'a dit que - quand tu parles français c'est pas pareil – des fois il comprend pas bien parce que – les autres parlent le français d'une autre manière

Ce ne sont pas les taxèmes qui semblent mis en cause ici, mais plutôt la place occupée par I dans son propre discours, qu'elle signale en corrigeant *il dit que* par *il m'a dit que*. Avec le pronom complément *me*, elle marque sa propre présence dans le discours, et par la même occasion, en utilisant le passé composé, elle ajoute une distance temporelle avec le discours qu'elle rapporte. Elle rapporte ce que lui a dit C, personnellement, et dans le passé, et donc pas nécessairement ce qu'il vient de dire. La place énonciative de l'interprète dans son discours, qui construit ici cette place dans sa relation privilégiée avec C, vient donc elle aussi influencer l'interprétation.

II.III. Autres facteurs intervenants dans l'interprétation

D'autres facteurs peuvent aussi influencer la sélection de ce qui est traduit ou de ce qui ne l'est pas, tels que la place modulaire. Comme nous l'avons vu dans l'étude des marques du genre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais, le registre inclut fréquemment le passage à des modules de conversation. Cet extrait de l'interaction C2 entre le Directeur Général des Infrastructures et Transports gabonais (D), un interprète chinois (I), le chef de chantier chinois (C) et un ancien fonctionnaire gabonais à la retraite de passage au Ministère (A), montre un module conversationnel que l'on peut considérer comme tel parce que A n'est pas un des interactants principaux, et qu'il n'est pas lié à la finalité de l'interaction, dont il n'a d'ailleurs pas encore été question. Il est d'ailleurs en train de quitter le lieu où l'interaction débute :

18D ah – bonjour ça va ? (vers A) c'est lui le patron de CFGH – vous le connaissez non ?

19I on s'est déjà vu

20D non – c'était l'ancien directeur des ouvrages d'art

21A les ouvrages d'art

22D il a pris sa retraite

23C 他是干什么啊?

il fait quoi ?

24D quand vous avez un problème de pont – vous pouvez le contacter – il n'a fait que ça pendant quarante ans

25A quarante ans

26D il n'a fait que des ponts – donc il était mon directeur – et maintenant il a pris sa retraite

27A c'est là où j'ai peut-être – euh

28I on s'est déjà vu avant (vers C) 以前见过他

je l'ai déjà vu avant

Les énoncés de D (20, 22, 24, 26) ne sont pas traduits au cadre chinois parce qu'ils concernent une séquence qui n'est pas en lien direct avec la finalité de l'interaction. De la même façon, la séquence d'ouverture est prise en charge par l'interprète et n'est pas non plus traduite. Il semble donc que la présence de modules de conversation en ce qu'ils ne sont pas orientés vers une finalisation objective et qu'ils neutralisent temporairement les rôles des interactants, ait une influence sur l'interprétation.

Le contexte institutionnel, particulièrement lors des rencontres avec le ministre, dont le déroulement suit un certain protocole, a lui aussi une influence importante, comme l'explique cette interprète (entretien C5) :

> « pour le ministre, c'est le ministre qui nous convoque, dans ce cas-là, c'est lui qui parle le plus et on doit être attentifs. En fait le ministre ne te laisse pas assez de temps pour traduire mot à mot, on traduit juste l'essentiel au directeur, si le directeur a des questions, il pose les questions. En fait c'est surtout après l'audience en fait, on va analyser ses mots ou ses phrases pour chercher ce qu'il voulait dire derrière ».

Dans le cas des interactions avec le ministre, le contexte fixe donc certaines règles (« c'est lui qui parle le plus ») qui constituent en elles-mêmes des taxèmes, plaçant le cadre de l'entreprise et son interprète dans une position basse (« on doit être attentifs »). Cette position basse induit des stratégies dans le mode de sélection des informations par l'interprète (« pas assez de temps pour traduire mot à mot »), les énoncés ne sont pas traduits intégralement en temps réel (« c'est surtout après l'audience, on va analyser ses mots »). La forte présence des pronoms *nous* et *on* montre de plus un travail collectif du directeur et de l'interprète (« le ministre nous convoque », « on doit être attentifs », « on va analyser ses phrases »). Il s'agit pour eux de récolter des faits (les phrases du ministre) pour les soumettre à une analyse postérieure à l'audience.

II.IV. Cadre interactif

Les exemples que nous venons d'analyser confirment, comme le montrait le travail de Wadenjö (1998), qu'il nous faut prendre en compte les relations sociales pour étudier le processus d'interprétation, tout du moins dans notre sous corpus C. Nous utiliserons pour ce faire l'approche relationnelle des interactions et des discours de Vion (1999), mais il nous faut pour cela clarifier quelques notions particulièrement polysémiques qui pourraient nous induire en erreur. Le travail de Vion considère en effet les genres de discours écrits à la manière de Maingueneau comme « des dispositifs de communication socio-historiquement définis » (1996) correspondant à l'oral avec des types d'interactions (consultation, interrogatoire, conférence…). Cette correspondance est légitimée par le fait qu'un discours écrit ou oral est par nature dialogal et que « l'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue » (Bakhtine, 1977 : 136). Le genre ainsi considéré se différencie donc de la définition d'Achard, que nous avons adoptée dans notre travail. Il est défini par Vion (1955, 1999) comme le cadre interactif. Ce cadre interactif, à l'instar de ce que propose la lecture d'une publicité, d'une recette de cuisine, la participation à une consultation médicale ou l'audition d'une conférence, est le produit discursif d'une relation sociale déterminée. Cependant, il est lui-même composé de divers *sous-genres*, dans lesquels les places relatives des interactants sont susceptibles d'être modifiées, à la manière, par exemple, comme nous l'avons vu dans la partie précédente avec l'apparition de modules de conversation venant modifier la relation policier / usager dans l'interaction B3. Il est donc, en

raison de la multiplicité des sous-genres possibles dans un même cadre interactif, difficile d'en établir une typologie. En revanche, il semble plus aisé de classer les types de textes qui les composent, comme l'a fait Adam (1992) en proposant cinq types de séquences textuelles : la description, l'argumentation, l'explication, le récit et le dialogue. A défaut d'une typologie, Vion (1995, 1999) propose donc un modèle visant à envisager les différents positionnements (institutionnel, subjectif, modulaire, textuel, énonciatif) qu'entraine l'articulation de la relation sociale et de la relation interlocutive.

L'approche relationnelle des interactions et des discours est présentée par Vion (1999) comme une méthode pour palier à la fois à ce qu'il considère comme une attention trop centrée sur l'intertextualité et les contraintes sociales, et à une focalisation limitée à l'ici et au maintenant de l'interaction. Ces observations sont, d'une part, proches des enjeux de nos considérations méthodologiques, par lesquelles nous souhaitons concilier la prise en compte des phénomènes interdiscursifs et prédiscursifs à l'analyse interactionnelle, d'autre part, elles débouchent sur un modèle corroborant les remarques que nous avons faites ci-dessus sur le processus d'interprétation. En effet, les cinq types de place que Vion met en avant, et que nous développerons dans la partie suivante nous permettent de considérer les facteurs influant sur l'interprétation des discours dans notre sous corpus C. Elles nous permettront donc, en gardant à l'esprit les différences de terminologie que nous avons notées plus haut, de modéliser l'inscription de l'interprétation dans un cadre relationnel, et d'analyser les différentes contraintes de genre agissant sur le discours.

III. Réseau interactionnel et structures des interactions d'interprétation

L'ensemble des remarques effectuées ci-dessus montre que l'interprétation telle qu'elle est pratiquée par les traducteurs interprètes de CFHEC ne vise pas à tendre vers une traduction en correspondance complète avec l'énoncé de départ, à la manière de ce que pourrait permettre les outils cognitivistes de l'analyse de Seleskovitch (1985). En revanche, le sens du discours transmis lors de ces interactions d'interprétation et sa forme langagière prend en

compte les données du cadre interactif. La transposition d'un discours dans une langue vers une autre langue, est déterminée par la situation sociale, et pour nous professionnelle, des interactants. Il nous faut envisager cette situation sociale de manière à saisir comment elle agit sur la sélection et la transformation du discours au travers duquel se réalise la relation interlocutive. Dans cet objectif, le réseau interactionnel proposé par Vion, nous permettra de modéliser ce phénomène puisqu'il vise à :

> articuler tout le jeu de positionnement qu'entraîne l'articulation entre la relation sociale et la relation interlocutive. Les sujets qui communiquent, soit directement soit par le truchement d'un texte, seraient ainsi contraints de gérer simultanément une relation sociale et une relation interlocutive, ce qui les conduirait à jouer sur cinq types de places (1999 : 102).

Ces cinq types de places semblent en effet concorder avec les remarques que nous avons faites ci-dessus concernant les éléments susceptibles d'influencer le processus d'interprétation. Les cinq types de place définis sont les suivants :

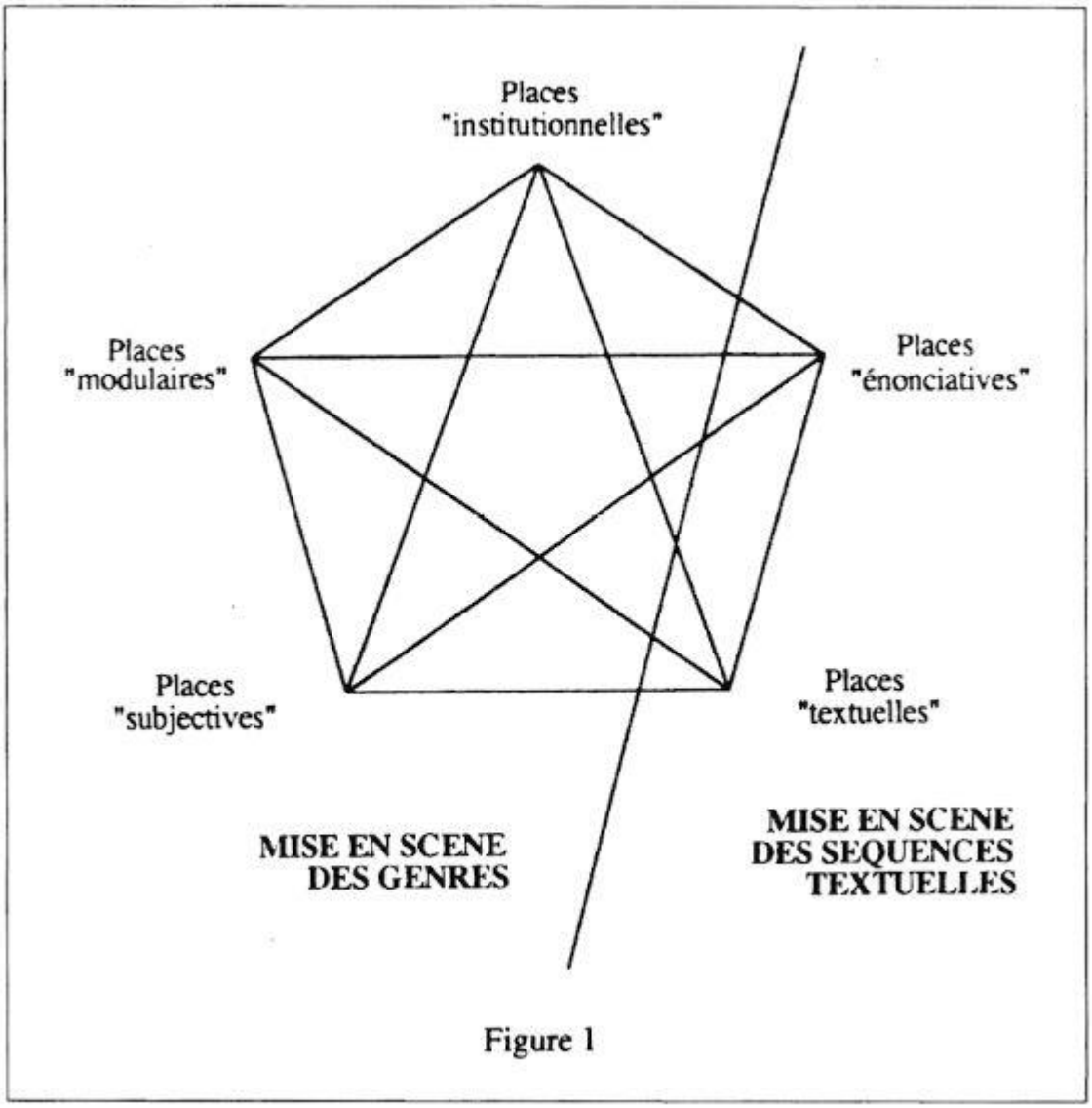

Figure 1

Dans ce schéma, Vion définit les places constituant les mises en scène du genre comme :

- Les places institutionnelles : elles renvoient à la définition des types d'interaction, proches de ce que Hymes (1967) nomme genre dans sa grille SPEAKING. Nous avons rappelé dans la partie (V – A Genre des interactions) le sens que nous donnons pour notre part à ce terme de *genre*. Il s'agit pour les places institutionnelles de définir le type de relations sociales contracté, ou en tout cas le type dominant. Dans notre cas, la situation d'interprétation en définit la composante principale, ce à quoi s'ajoutent le lieu physique de cette dernière et les statuts des interactants dans leurs organisations respectives. Bien que les genres désignés ici soient différents de la définition que nous avons retenue, les places institutionnelles peuvent nous permettre

de discerner des registres discursifs puisqu'Achard les définit comme « l'aspect langagier des institutions sociales » (1995a : 84).

- Les places modulaires correspondent à différents moments de l'interaction. Nous avons déjà mis en valeur que la présence de modules de conversation dans les interactions était une constituante de notre genre, notamment par les modifications temporaires qu'ils induisent de la perception des places institutionnelles. Les modules, tels que les conçoit Vion, se situent entre la séquence et l'échange, dans le modèle hiérarchique de l'interaction de Kerbrat-Orrechioni. Dans le cas des modules conversationnels, les places modulaires peuvent correspondre aux séquences, mais peuvent aussi apparaître sur des interventions ou des échanges. La succession des modules repose sur la coexistence de deux types d'interactions : celui défini par le cadre et celui momentanément actualisé par l'action des interactants, ces deux derniers pouvant s'emboîter. Dans une conversation avec un ami médecin, un module de consultation médicale pourrait, par exemple, apparaître.

- Les places subjectives et leur évolution au cours de l'interaction sont liées aux images véhiculées par le discours sur la vision des interactants sur eux-mêmes. Les interactants pouvant ainsi se construire au travers des interventions des images de personnes honnêtes, humanistes, drôles… L'emploi d'un vocabulaire très technique peut, par exemple, attribuer des places subjectives de spécialiste et de non spécialiste. Notons que la présence de taxèmes peut aussi nous renseigner sur les places subjectives respectives des interactants sur l'axe vertical de la relation, particulièrement dans le cas où la place subjective est en contradiction avec la place institutionnelle.

Les places constituant la mise en scène textuelle sont définies comme :

- Les places énonciatives, qui concernent les énoncés pris isolément. Nous pourrons faire intervenir le concept de mise en scène énonciative qui analyse la distribution des voix par le locuteur dans son propre discours. Ce dernier peut être plus ou moins

présent dans son discours et faire apparaître plusieurs types de représentations discursives.

- Les places textuelles, ou places discursives liées aux différentes tâches du discours qu'Adam définit comme des séquences textuelles, constituant les unités de base de la linguistique textuelle (argumentatives, narratives, descriptives, explicatives, et dialogale, cette dernière étant un cas particulier que nous ne traiterons pas ici) attribuent de fait des places aux participants (narrateur / narrataire, informateur / informé…).

Ce schéma nous permettra donc de modéliser l'influence des divers facteurs que nous avons relevés dans la partie précédente sur l'interprétation, et de figurer une charnière entre le lieu social et la production linguistique, conformément aux objectifs de l'analyse du discours tels que les définit Maingueneau :

> l'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais l'analyse de discours en étudiant le mode d'énonciation, se situe elle à leur charnière[1](2010).

De la même façon, l'utilisation du schéma proposé par Vion doit nous permettre d'analyser l'interprétation comme un phénomène qu'on ne peut couper de son lieu social, lequel comprend par ailleurs la notion de culture(s) discursive(s) évoquée précédemment avec Von Münchow.

III.I Interaction C1 : places de l'interprète et interprétation

Comme nous l'avons vu dans l'analyse du travail d'interprétation tel qu'il est effectué au sein de l'entreprise CFHEC, les traducteurs interprètes ne prétendent pas avoir les compétences d'un interprète de conférence. Leurs situations d'interprétations sont difficilement analysables avec les concepts de Seleskovitch (1984) où le discours à traduire est d'abord *déverbalisé* pour être restitué au plus proche de son *intentionnalité*. En effet, ils se trouvent, en général, engagés dans des relations avec le cadre chinois, comme avec le partenaire

[1] http://www.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html 27/5/2010 Les tendances françaises en analyse du discours.

gabonais, qui vont modifier la place institutionnelle théoriquement attribuée à l'interprète de conférence. Nous analyserons donc ici, comment l'évolution des différentes places du traducteur interprète au cours de l'interaction agit sur l'interprétation.

L'interaction C1 se déroule entre le comptable (C), l'interprète (I) et le directeur du cabinet d'expertise comptable (E). Les places institutionnelles entre les interactants correspondent à une interaction de service commercial avec un client et un prestataire de service, ce à quoi se superposent les places institutionnelles d'une situation d'interprétation. Il faut cependant prendre en compte que le cabinet comptable choisi par l'entreprise est responsable de l'ensemble des déclarations, et est mentionné dans ses statuts déclarés à l'*Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires* en Afrique (OHADA), ce qui entraîne des liens privilégiés entre les partenaires de l'entreprise et un temps de travail en relation avec le comptable important. L'assistante (A) du directeur du cabinet d'expert-comptable travaille d'ailleurs dans les locaux du siège de CFHEC, deux fois par semaine, ce qui permet de considérer les relations entre les interactants comme proches d'une situation en *in-group*.

III.I.I. Places subjectives

Cette relation privilégiée, proche de l'*in-group*, est marquée par un ensemble de relationèmes, dont nous avons déjà évoqué la présence. Les places subjectives, comme nous l'avons vu grâce aux taxèmes de l'interprète sur le comptable, peuvent aller à l'encontre des places institutionnelles. Pour ce qui est des places institutionnelles du comptable et du directeur du cabinet d'expertise, on remarque dès le début de l'interaction un taxème de la part de E, avec un FTA sur la face positive de C (**12E** tiens donne-moi une cigarette tiens) qui n'est pas compensé par un mot de politesse. Cependant cela nous renvoie à une remarque sur l'absence de remerciements entre les membres d'une même famille dans la culture chinoise de Meng (2005 ; 187), que notre analyse dans le cadre des relations entre les membres de l'entreprise nous avait permis d'élargir à la situation en *in-group*. Cette remarque pourrait d'autre part être élargie à d'autres actes de politesse comme la politesse compensatoire, définie par Kerbrat-Orecchioni (1995 : 76) comme la politesse négative. Ici, l'absence de compensation du FTA constitué par la demande de cigarette agit comme un relationème marquant la proximité sur l'axe horizontal, voire l'appartenance à un même groupe, ce qui semble confirmé par la présence de nombreux rires dans la séquence, montrant

tout du moins que le FTA et son absence de compensation ne perturbent pas l'euphorie de l'interaction. Au travers de l'intervention 12, E se situe donc par lui-même à la place subjective de membre du groupe de I et C.

On peut remarquer par ailleurs que les places subjectives des interactants ont non seulement un impact sur la sélection des énoncés traduits, mais aussi, sur la forme de ces énoncés. Par exemple, dans l'extrait ci-dessous, E atténue la FTA qu'il produit sur la face négative de C par un directif (**56E** il faut que tu prennes rendez-vous) grâce une modalisation délocutive (il faut) permettant à l'énonciateur d'être absent de l'énoncé et entraînant l'utilisation du subjonctif, qui marque lui aussi la prise de distance avec l'énoncé : l'obligation exprimée est donnée comme externe. Cependant I dans sa traduction ne reprend pas cette formulation et utilise le directif sans marquer la nature rapportée du discours, en adressant le directif directement à C (**59I** tu dois prendre rendez-vous) :

56E mais A faut la prévenir d'abord – elle c'est samedi c'est samedi – il faut que tu prennes rendez-vous

57C je prendre elle ici

58E voilà – comme ça c'est bon

59I 你要跟他预约-让她过来上班就行

tu dois prendre rendez-vous avec elle – la faire venir travailler et c'est bon

Il est nécessaire de préciser que l'expression 你要 (tu + devoir/vouloir) associe un directif à une notion de futur, puisque la particule verbale 要 peut signifier *devoir* comme *vouloir* , et peut être utilisée pour exprimer une action dans le futur. Cependant le chinois par sa structure permet d'utiliser des verbes sans leur sujet, et le choix d'une forme non délocutive renforce ici la valeur directive de l'énoncé traduit. I se construit ainsi une place subjective qui lui permet de prendre des décisions (la faire venir travailler et c'est bon) à travers le discours de E, sans le faire apparaître dans la prise en charge énonciative. La place subjective de I contredit cependant les places institutionnelles, puisque C possède le pouvoir décisionnel et non I.

Nous noterons d'autre part que si ces places subjectives ajoutent à la place institutionnelle de prestataire de service / client une proximité avec une situation en in-*group*, cette proximité dans les places subjectives doit être étendue à l'assistante A pour pouvoir finaliser l'interaction, c'est-à-dire préparer la déclaration d'impôts de l'entreprise avant l'échéance. En effet, c'est l'assistante qui devra travailler le week-end pour établir la déclaration. Cette place subjective est imposée à A par l'attribution d'un « cadeau » de C. Nous avons étudié dans l'interaction B4, comment le cadeau pouvait être utilisé pour créer une entrée dans le registre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais. Ici, le procédé est différent. Le « cadeau » en question est d'abord désigné comme prime (**49E** oui – il faut que Michelle – le week-end - tu lui a donné une bonne prime*)* et traduit par le terme équivalent en chinois 奖金 (**63I** 你不是去年给她奖金？/ *tu lui a pas donné une prime cette année ?*). Le terme *prime* devient par la suite un cadeau, et le mot est répété par trois fois dans l'intervention 73 de E (B lui a donné un gros cadeau / B lui a donné un beau cadeau / quand on te donne un cadeau). En effet, une prime récompense une action déjà accomplie, alors que le cadeau comporte à la fois un FFA et un FTA. Le cadeau, qu'il soit matériel ou linguistique, d'après Kerbrat-Orecchioni (1992 : 171-172) « constitue en ce qui concerne sa face négative un anti-FTA (tout cadeau est un transfert de bien, donc une lésion pour l'un, mais pour l'autre, une extension territoriale). ». Il est cependant aussi un FTA pour le territoire du receveur, car celui-ci se retrouve en position de dette, il « risque de perdre la face s'il se montre plus tard incapable d'acquitter sa dette » (1992 : 172). Transformer la prime en cadeau rend donc A redevable d'une dette envers C, et E le met en valeur par une modalisation délocutive (**75E** quand on te donnes un cadeau comme ça faut être disponible). Par l'utilisation de *on* à valeur générale et de *il faut*, E se retire de son énoncé pour lui donner une valeur visant l'objectivité.

III.I.II. Structure de l'interaction, places modulaires et places textuelles

L'interaction C1 se compose de plusieurs séquences qui forment une unité sémantique et pragmatique. Notons que le modèle hiérarchique de l'interaction proposé par Kerbrat-Orecchioni (1990) possède cinq rangs (interaction, séquence, échange, intervention, acte de langage), alors que Vion (1992) ajoute le module entre l'interaction et la séquence. Ce module,

comme nous l'avons vu dans la partie précédente (Modules conversationnels) se distingue de l'interaction du fait qu'il peut ne pas être lié à la nature de celle-ci, comme dans le cas d'un module de conversation dans une interaction commerciale. Une des conséquences de cette caractéristique est notamment la neutralisation des rôles, dans le cas d'un module de conversation. Illustrons ce fonctionnement : l'interaction C1 commence lors de la sortie du bureau et débute sur une séquence de clôture (1 et 2) censée terminer la conversation qui a eu lieu à l'intérieur du cabinet. Elle contient six séquences distinctes où les places dans le schéma relationnel vont évoluer :

- la première séquence (3 à 12) débute sur une incompréhension en 2 et elle a pour thème la compréhension du français de E par C. Elle est clôturée par un rire.
- La deuxième séquence (13 à 28) concerne le paiement des impôts.
- La troisième séquence (29 à 42) concerne la date de paiement.
- La quatrième séquence (43 à 70) concerne la venue de A pour travailler le dimanche.
- La cinquième séquence (71 à 77) est composée du coup de téléphone à A et des remarques sur ce dernier.
- La sixième séquence (78 à 83) est une nouvelle séquence de clôture.

La première séquence pose la nécessité de la fonction et de la présence de I dans l'interaction, puisque la séquence de clôture échoue à cause de l'intervention 2 qui n'est pas compris par E et C qui ne comprend pas l'intervention 3. Cependant I ne se limite pas au rôle que lui confère sa place institutionnelle, puisqu'elle ne se contente pas de traduire l'intervention 3 de C.

3E qu'est-ce qu'il dit ?

4C 我为什么听不懂啊 ?

pourquoi je ne comprends pas ?

5E (vers I) qu'est ce qu'il a dit ?

6I il dit que – tout à l'heure il m'a dit que - quand tu parles français c'est pas pareil – des fois il

comprend pas bien parce que – les autres parlent de français d'une autre manière

7E ah oui ?

8I il dit parce que tu parles correctement le français avec nous

Elle ajoute d'une part des informations présentées comme issues de C dans l'intervention 6, puis une FFA (**8I** il dit parce que tu parles correctement le français avec nous) qu'elle présente une nouvelle fois comme issue de C (il dit), alors que C n'a pas fait de nouvelle intervention. Elle sort donc de sa place institutionnelle d'interprète pour se rapprocher de E sur l'axe horizontal. E sort lui aussi de sa place institutionnelle à la fin de la séquence qui se clôture sur la demande de cigarette qui aurait pu être considérée comme une FTA, mais qui signale, comme nous l'avons vu, un rapprochement sur l'axe horizontal de la relation entre E et C.

La deuxième séquence tire son unité de sa cohérence pragmatique puisqu'elle est entièrement orientée vers la finalité de l'interaction, c'est-à-dire le paiement des taxes dues par l'entreprise. Cependant le changement des places institutionnelles poursuit sa progression, notamment avec les taxèmes que nous avons étudiés plus haut, qui permettent à I de se placer en position haute sans respecter la place qu'elle occupe dans son entreprise, ni celle que lui assigne sa fonction d'interprète. Dans l'intervention 6, puis dans l'intervention 20, lorsqu'elle traduit l'intervention 19 (**19E** non - - moi je vais te faire une facture de retraitement de tout ça - - hein), l'interprète ajoute des informations qui ne sont pas dans l'énoncé d'origine (他要给你开一个发票 – 因为帮你做这个事情 - - 你肯定要给他付一点*Il va te faire une facture – parce qu'il t'aide à faire ça - - tu devras sûrement lui donner un peu d'argent)* et en supprime d'autres. La *facture de retraitement* devient simplement une *facture*, et, à l'énoncé de départ, s'ajoute une période explicative (parce qu'il t'aide à faire ça - - tu devras sûrement lui donner un peu d'argent). Un désaccord se produit alors entre I et C.

19E non - - moi je vais - moi je vais te faire une facture de retraitement de tout ça - - hein (rire)

20I 他要给开一个发票 – 因为帮你做这个事情

- - 你肯定要给他付一点

Il va te faire une facture – parce qu'il t'aide à faire ça

- - tu devras sûrement lui donner un peu d'argent

21C 为啥呀？不行

pourquoi ? pas d'accord

22I 为啥不行真是的

pourquoi pas d'accord - mais vraiment n'importe quoi

23E non mais ne vous inquiétez pas **–** les impôts on va payer ça

L'analyse des places subjectives et textuelles permet de mieux comprendre la dysphorie qui intervient entre les interventions 20 et 22 entre C et I. Cette dysphorie est d'ailleurs notée par E (**23E** non mais ne vous inquiétez pas) bien qu'il ne comprenne pas le tour de parole précédent. L'intervention 20 présente donc une période explicative, qui, d'après Adam se présente comme suit :

> La relation d'orientation linéaire progressive des périodes hypothétiques [SI p protase > induction > (alors) q apodose] – que l'on peut considérer depuis Aristote comme le modèle d'inférence – s'inverse dans les périodes explicatives, en un ordre régressif [SI p apodose < explication < (C'EST QUE / CELA TIENT À) q protase]. Cette distinction met en avant le rapport logique et non temporel entre les propositions : [C'EST PARCE QUE q protase QUE p apodose] (2005 : 155)

L'intervention 20 de I contient donc une période explicative que l'on peut énoncer sous la forme : [C'EST PARCE QUE il t'aide à faire ça QUE tu devras sûrement lui donner un peu d'argent]. On peut remarquer, d'une part que les segments *il va te faire une facture* et *il t'aide à faire ça* peuvent l'un comme l'autre être utilisés sans modifier le sens de la période explicative, d'autre part que l'apodose n'est pas présente dans l'énoncé de E. I n'agit donc pas en tant qu'interprète, et se positionne par cette période explicative à la place textuelle de la personne qui explique, donc qui sait, et C devient celui à qui on explique, qui ne sait pas. Les places subjectives et textuelles ont pris le pas sur les places institutionnelles.

Dans la troisième séquence de l'interaction, I n'occupe plus la place institutionnelle d'une interprète, elle s'est rapprochée de E sur l'axe horizontal de leur relation et s'est placée en

position haute par rapport à C. Celui-ci ne fait d'ailleurs plus appel à I et s'entretient directement avec E, et ce dernier, lui, qui demande par la suite la transposition de l'énoncé 38 de C qui s'adresse alors à I en chinois :

36C tu viens après je partir maison - ce soir viens encore

37I 你为什么要等那个时候

pourquoi tu veux attendre ce moment-là?

38C 我不知道那个金额 – 因为当时改的时候不知道去哪儿了

je ne connais pas la somme – parce que à un moment on l'a corrigée et je ne sais plus où elle est passée

39E qu'est-ce qu'il dit ?

40I puisque lui il connaît plus les anciens montants donc

41E après

42I il doit passer

Nous retrouvons ici une période explicative, énoncée par C et donc traduite par I sur demande de E. La période explicative d'origine est composée comme suit : [C'EST PARCE QUE je l'ai corrigé et je ne sais pas où elle est passée], [QUE je ne connais pas la somme]. Cependant, dans la période d'explication traduite par I, l'ordre des segments est inversé : [C'EST PARCE QUE il ne connaît pas la somme], suivi de [QUE il doit passer], après l'intervention de E. On peut noter d'une part que l'intervention de E semble terminer l'intervention 42 de I (42I il doit passer + 41E après), d'autre part que la conjonction de subordination *puisque*, utilisée par I en 40 pour introduire sa protase, sous-entend que celle-ci est connue par tous les interactants. Cette période d'explication peut ainsi être replacée dans une séquence explicative plus complexe. D'après le découpage d'Adam (2005 : 131), la période explicative prend place dans une unité plus complexe et plus typée : la séquence. La structure de la séquence explicative développée par Grize (1990 : 107) puis reprise et complétée par Gülich (1990), se compose de trois phases :

- Phase 1 : constitution de l'objet à expliquer
- Phase 2 : noyau explicatif
- Phase 3 : ratification / sanction de l'explication et clôture de la séquence.

Notons que la séquence désignée ici est une séquence textuelle et non une séquence de l'interaction. Dans notre cas, la phase 1 est constituée des interventions 36 et 37 ainsi que du premier segment de l'intervention 38 (je ne connais pas la somme). La phase 2 est constituée du deuxième segment de la première période explicative (parce que à un moment on l'a corrigée et je ne sais plus où elle est passée) et du premier segment de la deuxième (puisqu'il ne connaît plus les anciens montants). L'articulation des deux périodes explicatives en forme une nouvelle qui répond à l'objet à expliquer : [C'EST PARCE QUE à un moment on l'a corrigée et je ne sais plus où elle est passée QUE il ne connaît plus les anciens montants]. Enfin, la phase 3 est constituée des interventions 42 et 43 (après / il doit passer). La période explicative de E et la période explicative de I, qui était supposée en être la traduction, se complètent pour former une séquence explicative construite par les trois interactants.

Cet exemple nous montre l'importance des places subjectives des interactants dans l'interprétation. Le non-respect des places institutionnelles laisse plus d'importance aux places subjectives qui induisent par la suite des places énonciatives, comme nous venons de le voir avec les périodes et les séquences explicatives. Ces dernières sont prises en charge et construites par les trois interactants et il ne s'agit plus de transposer un énoncé d'une langue vers une autre mais d'un énoncé co-construit par l'interprète et les interlocuteurs.

Nous retrouvons dans les autres séquences l'influence des places subjectives sur le processus d'interprétation. Dans la séquence quatre, l'énoncé produit par E en 45 est transposé par I en 46 :

43E mais sinon non non – ce qu'on peut faire

44I peut être on doit laisser ça en week-end

45E ouai – mais il faut appeler A – aller la – peut-être si ton chauffeur il est disponible aller la chercher ou quoi – comme ça elle va travailler avec toi là-bas – ok – comme ça lundi tout est prêt – moi c'est ce que je préfère

46C A lundi 在我这儿来

A viens me voir lundi ?

47I 周末 – 这样刚好 – 这样周一左右文件都准备好了- 让我们司机去接

le week-end – comme ça c'est mieux – comme ça lundi environ le dossier sera prêt – on envoie notre chauffeur la chercher

48C 周末去接 A ?

ce weekend on va chercher A ?

49E oui – il faut que A– le weekend - tu lui a donné une bonne prime – elle peut faire <u>ça</u>

L'énoncé de départ est une séquence argumentative marquée par la présence de deux connecteurs argumentatifs identiques (comme ça) et d'un troisième (si) utilisé lui dans la proposition restrictive. L'ensemble de l'intervention 45 de E présente la structure d'une séquence argumentative qu'Adam (2005 : 151) définit comme suit :

Thèse	Données				Conclusion (C)
antérieure +	Faits (F)	→	donc probablement	→	(nouvelle) thèse
P.arg 0	P.arg1				P.arg 3
		↑	↑		
		Etayage	Restriction		
		P.arg 2	P.arg 4		

Il précise que :

> Ce schéma n'est pas structuré par un ordre linéaire obligatoire, la nouvelle thèse (P.arg 3) peut être formulée d'entrée et reprise ou non par une conclusion qui la redouble en fin de séquence, la thèse antérieure (P. arg 0) et l'étayage (P.arg 2) peuvent être sous-entendus (2005 : 151).

C'est bien ce type de structure que l'on retrouve dans l'intervention 45 : la thèse antérieure est la proposition de C (P.arg 0 : passer après), la nouvelle thèse est introduite d'entrée (P.arg 3 : il faut appeler A et aller la chercher). Deux étayages (elle va travailler avec toi là-bas / lundi tout est prêt) sont introduits, par les mêmes connecteurs argumentatif (comme ça), ainsi qu'une restriction (P. arg 4 : si ton chauffeur est disponible).

La séquence explicative en chinois est légèrement différente. La thèse antérieure est formulée par C (P. arg 0' : A vient travailler lundi), et la nouvelle thèse est présentée au départ puis, redoublée par C en fin de séquence (P.arg 3' : week-end / ce week-end on va chercher Michelle) puis redoublée une nouvelle fois par E. Les deux étayages (c'est mieux / lundi environ le dossier sera prêt) sont introduits par le même connecteur argumentatif (comme ça) et la restriction est devenue une partie de la nouvelle thèse (on envoie notre chauffeur la chercher).

On retrouve dans cette transposition en chinois de la séquence argumentative de E, l'influence des places interactives que nous avons analysées plus haut. La place subjective de I, en position haute par rapport C, est marquée par sa place énonciative dans la séquence argumentative traduite. La marque de la prise en charge énonciative de l'énoncé de E (45 moi c'est ce que je préfère) n'est pas traduite. En revanche la deuxième personne du singulier dans l'énoncé d'origine adressé à C (toi, ton chauffeur) devient la première personne du pluriel (notre chauffeur). I s'octroie donc une place énonciative dans un énoncé où elle n'était pas présente et s'attribue la place textuelle de E. On peut d'autre part noter que le premier connecteur argumentatif introduit une proposition absente de l'énoncé d'origine de E (comme ça c'est mieux) : il s'agit donc de la validation de la séquence argumentative de E par I, insérée dans la séquence argumentative traduite. I ne se contente par de traduire, elle s'introduit dans l'énoncé et prend la décision de suivre l'argumentation de E.

III.I.III. Conclusion

L'interaction C1 montre l'importance des places subjectives dans les situations d'interprétation. Des relations de proximité sur l'axe horizontal entre les interactants induisent des modifications du discours d'origine et du dispositif interactionnel. Ici, la construction d'une position haute de l'interprète vis-à-vis du comptable, lui donne plus de liberté dans la sélection de ce qu'elle décide de traduire et de ce qu'elle refuse de traduire, prenant ainsi une partie du pouvoir décisionnel. D'autre part la proximité entre le cadre chinois et son partenaire gabonais entraine des modifications dans les séquences textuelles, qui se construisent ainsi en coopération entre les trois interactants engagés dans la relation d'interprétation.

III.II. Interaction C2 : place du partenaire gabonais

L'interaction C2 se déroule en début d'après-midi, un lundi, dans le bureau du Directeur Général des Etudes et Infrastructures (D) avec le chef de chantier (C) accompagné d'une interprète (I). Au début de l'interaction, D est en rendez-vous, et C et I patientent dans le secrétariat, situation qui se justifie par la relation de maître d'ouvrage (pour le ministère des travaux publics) à maître d'œuvre (pour l'entreprise), induisant pour ce dernier une position basse à la manière du couple vendeur / client. Lorsque D sort, il est accompagné de l'ancien directeur des ouvrages d'art (A) avec qui s'engagent la séquence d'ouverture ainsi qu'un module de conversation. Pour C et I l'interaction est orientée vers la finalité d'obtenir des informations sur le paiement d'un chantier, (voir partie I, II.IV. Processus de construction d'une route). Notons que C et D ne se connaissent pas, ou se sont assez rarement rencontrés, et qu'en cela, contrairement à l'interaction C1, la place institutionnelle de l'interprète est respectée. En revanche D et I sont fréquemment en contact et leurs relations entrent dans le cadre de notre registre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais, le discours produit par l'interprète subit donc les contraintes du genre associé. Nous analyserons dans un premier temps les places respectives de I et C, puis la construction de la place subjective de D, pour enfin envisager les stratégies mises en place par I pour protéger la place subjective de D, et inscrire le discours de C dans le registre des relations professionnelles entre un employé chinois et son partenaire gabonais. Précisons, par ailleurs, que cette interaction a

lieu dans la communauté discursive du ministère des travaux publics et des entrepreneurs en travaux publics et que d'autres registres sont susceptibles d'exercer des contraintes de genre, notamment le registre des relations dans un ministère gabonais.

III.II.I. Places modulaires de l'interprète et du chef de chantier

La première séquence se termine avec la sortie de D et de A du bureau. Il s'agit de nouveau d'un module de conversation. On peut constater, dès le début de l'interaction, que I est non seulement en charge de la traduction du discours de C et de ses partenaires, mais aussi, qu'elle prend en charge la mise en place des interactions et les normes communicationnelles. On note, à l'arrivée de la secrétaire (notée S), que C ne parvient pas à mener à bien une séquence d'ouverture en français :

2C (vers une secrétaire) bonjour madamou

3S bonjour oh

4I bonjour - ça va ?

5S ça va

6C (il regarde par la fenêtre) 这个那边是什么？酒店?

C'est quoi là-bas ? un hôtel ?

C ne différencie pas le mot *madame*, de l'interjection phatique *oh*, courante en mésolecte du Gabon, comme on peut le voir en 3 (« bonjour oh »), qu'il considère comme un seul mot (« madamou »). Il ne participe pas non plus aux salutations complémentaires et la séquence d'ouverture, qui ne concerne finalement plus que I et S. Le départ de S est suivi par un module de conversation entre C et I, et comme nous l'avons vu dans la partie précédente d'après Vion, « les statuts institutionnels et les rapports hiérarchiques se trouvent comme "neutralisés" » (1992 : 135). Sur ce module, de l'intervention 6 à l'intervention 15, on ne trouve aucun taxème, les actes de paroles contenus dans le module de conversation sont intégralement assertifs avec une faible valeur illocutoire (c'est très cher / j'y suis rentré une fois, c'est pas mal mais c'est très cher / la chambre de base est de quinze mille à vingt mille / j'ai entendu dire que c'était très bien / c'est à côté du cabinet de l'expert-comptable), et aucune des assertions ne vient se contredire, I décrivant le prix des chambres et C leurs qualités. On peut

remarquer que le premier taxème apparaît à l'intervention 55, lorsque le deuxième module de conversation se termine avec le départ de A (**55C** 嘿 – 问一下-银行走了吗 *hey – demande lui un peu - il est allé à la banque ?*). Cet acte directif est cependant en partie compensé par l'adverbe *un peu.* Les rapports hiérarchiques sont donc neutralisés lors du module de conversation qui précède l'arrivée du partenaire.

III.II.II. La place subjective de D

La séquence qui commence à l'intervention 16 et se termine à la sortie de A à l'intervention 54, tire son unité de sa cohérence pragmatique : il s'agit ici de présenter A, ancien directeur des ouvrages d'art à la retraite qui sort du bureau de D. Cette séquence n'est donc pas liée à la finalité de l'interaction pour I et C, et l'on constate qu'aucune intervention n'est traduite à C, qui n'en fait pas non plus la demande, bien qu'il pose quelques questions relatives à la situation en général (il fait quoi ? / c'est une personne du ministère ? / tu as son numéro de téléphone ?). Cependant la séquence permet de saisir la place subjective de D, qui est importante pour le travail des interprètes, comme le remarque l'une d'entre elles dans l'entretien C2 :

> « il y a les DG ou DGEP, ou comme DGIT, c'est comme des gens que je connais, ils sont un peu compliqués. Ils sont plutôt vaniteux, ils donnent de l'importance à leur réputation. Si je trouve il est comme ça, je vais toujours utiliser vous. Mais tout d'abord il faut, chaque rencontre avec les personnes importantes, moi je toujours dans ma tête, calculer, est-ce que lui on peut parler comme des amis ou bien, il faut jouer les commercials. Chaque fois, chaque fois. Automatique ».

La place subjective des partenaires du ministère (DG, DGEP, DGIT…) oriente donc le choix du terme d'adresse (« si je trouve il est comme ça je vais utiliser vous »), mais aussi le registre utilisé (« on peut lui parler comme des amis ou bien il faut jouer les commercials »). Ce choix dépend du cadre relationnel, dans le sens où l'accent est mis sur la nécessité d'évaluer et de constituer le registre adéquat en fonction de l'interaction considérée (calculer / à chaque fois, chaque fois).

Dans cette deuxième séquence, D met en valeur sa place par rapport à A. Il spécifie à deux reprises consécutives que A n'est plus en fonction (20 et 22), puis encore plusieurs fois par la suite dans les interventions 38, 40 :

20D non – c'était l'ancien directeur des ouvrages d'art

21A les ouvrages d'art

22D il a pris sa retraite

Il présente ensuite à deux reprises ses tâches avec des formes restrictives (24D quand vous avez un problème de pont – vous pouvez le contacter – il n'a fait que ça pendant quarante ans / 26D il n'a fait que des ponts). On comprend par la période explicative qui suit, le rôle de cette répétition de taxèmes envers A :

26D il n'a fait que des ponts – donc il était mon directeur – et maintenant il a pris sa retraite

Cette période explicative est manifestement défaillante, puisque *donc* introduit une relation de cause / conséquence entre deux propositions *il n'a fait que des ponts* et *il était mon directeur,* qui n'entretiennent pas de liens logiques. Cependant, le choix d'une conjonction de coordination inadapté (*donc*) permet de dissimuler ce qui est en réalité une séquence argumentative, tel que nous l'avons présentée plus haut.

Thèse	Données				Conclusion (C)
antérieure +	Faits (F)	→	donc probablement	→	(nouvelle) thèse
P.arg 0	P.arg1				P.arg 3
			↑	↑	
			Etayage	Restriction	
			P.arg 2	P.arg 4	

La thèse antérieure est implicitement contenue dans la proposition *il était mon directeur*, c'est-à-dire il avait un statut supérieur au mien, qui est remise en question par un premier étayage *il est à la retraite* et puis un deuxième sous forme restrictive *il n'a fait que des ponts*, pour parvenir à une nouvelle thèse, elle aussi implicite : j'ai un statut supérieur au sien. Dans cette séquence, D se construit donc une image subjective de lui-même correspondant à ce qui est décrit dans l'entretien C2 (« Ils sont plutôt vaniteux, ils donnent de l'importance à leur

réputation »), c'est-à-dire une personne au statut important. Pour parvenir à finaliser l'interaction, I doit donc limiter les incursions sur le territoire de D et conforter sa face négative (l'image narcissique) dont il a montré l'importance en construisant sa place subjective.

III.II.III. Stratégies pour protéger la face de D

I se trouve donc ici investie d'une triple tâche :

1) elle doit traduire le discours de C ;

2) elle doit parvenir à la finalité de l'interaction (avoir des informations sur le passage du représentant de la BID à Libreville et l'avancement des paiements) ;

3) elle doit préserver la face de D, à défaut de quoi la réalisation de la deuxième tâche pourrait être mise en échec ;

Dès le début de la troisième séquence, lorsque C, D et I se retrouvent ensemble dans le bureau de D, I se trouve confrontée aux contradictions entre la tâche 1 et la tâche 2 :

55C 嘿 – 问一下-银行走了吗 (rire)

hey – demande lui un peu - il est allé à la banque ?

56I ça va – vous avez passé un bon week-end ?

57D oui ça va (inaud) et c'est passé dans l'Union[1] ce matin – tu as regardé l'Union ce matin ?

58I l'Union – non pas encore

59D la belle route Lalara Koumameyong

60I ah bon – c'est sorti dans l'Union (vers C)

今天报纸上有你 – 有咱们的路

tu es dans le journal d'aujourd'hui – il y a notre route

(vers D) je vais regarder tout à l'heure

61D c'est passé à la télévision aussi

[1] Quotidien le plus lu du Gabon.

62C 对啊-还没感谢他 – 银行去了没有?

Ah oui – je ne l'ai pas remercié – il est allé à la banque ?

63I merci beaucoup - le DG a dit on vous remercie beaucoup

C souhaite donc entrer directement dans le vif du sujet et introduire immédiatement la finalité de l'interaction (55C hey – demande lui un peu - il est allé à la banque ?), ce qui menacerait la face négative de D, et remettrait en cause sa place subjective de personne au statut important. Ce phénomène peut aussi être lié à une différence de culture discursive, connu des interprètes et explicitée dans entretien C5 :

> « (en chinois) on peut commencer directement le sujet, alors que si c'est en français je trouve que c'est violent, si on arrive dans un bureau et on commence directement le sujet ».

I ne peut donc pas traduire directement l'énoncé 55 de C, cependant elle parvient à en transmettre la valeur illocutoire. En effet, I et C savent que les représentants de la BID (Banque Islamique du Développement) sont venus à Libreville le week-end, l'acte de parole de l'intervention 55 est donc un directif ayant pour but de faire raconter à D son entretien avec eux. I sous couvert d'une fin de séquence d'ouverture (56 ça va vous avez passé un bon week-end ?) ne traduit pas l'énoncé de C, mais transmet sa valeur illocutoire. En effet, si D parle de son week-end, il parlera de l'entretien avec les représentants de la BID si celui-ci a eu lieu. La stratégie ne fonctionne cependant pas, et D lance un nouveau module de conversation à propos d'un article paru dans le journal sur la route construite par l'entreprise de I et C. Ils comprennent tous les deux que D continue de construire sa place subjective d'homme au statut important, ayant notamment le pouvoir d'orienter les médias (presse et télévision). C le remercie et renouvelle sa tentative d'introduire la finalité de l'interaction, mais I protège une nouvelle fois la face de D et le conforte dans sa place subjective, d'une part en le remerciant de la part de C, d'autre part en mettant en valeur le pouvoir de D sur les médias :

64D voilà

65I vous avez amené les journalistes et tout ça là-bas ?

66D voilà - ils ont bien décrit - c'est jolie la photo et tout - - vous voyez ? on fait la publicité de votre entreprise

67I merci - c'est pour ça on vous remercie - et la banque ils sont partis ? la délégation - vendredi c'est ça ?

On peut ici remarquer que le remerciement est transmis avec la prise en charge énonciative du chef de chantier (**63**I le DG a dit on vous remercie beaucoup) mais pas par l'introduction du thème de l'interaction, pourtant demandée par ce dernier. On notera, par ailleurs, que I effectue une FFA envers C, en utilisant l'appellatif DG qui ne correspond pas à sa fonction puisque ce dernier est chef de chantier et non directeur général. C ne peut probablement pas décrypter cette FFA du fait de son très faible niveau de français, on peut donc considérer que I construit sa place subjective vis-à-vis de D. L'interprète doit donc, non seulement transposer les phrases et leurs valeurs illocutoires, mais aussi prendre en charge le jeu des faces de C et D.

III.II.IV. Finalité de l'interaction et le jeu des faces

La finalité de l'interaction est donc d'avoir des informations sur le paiement des décomptes du chantier de l'entreprise par la BID. Comme nous l'avons vu dans la première partie (II.IV. Le processus de réalisation d'une route), le paiement de ces décomptes dépend de trois instances : le ministère, la mission de contrôle et l'organisme financeur. Le non-paiement des décomptes est donc dû à l'absence de validation de la part de l'une de ces trois instances. C et I doivent donc obtenir des informations sur le circuit de validation de leur dossier et localiser le problème, tout en ménageant la face et la place subjective de D. L'interaction C2 présente plusieurs types de stratégies pour protéger cette position.

I tente donc de localiser l'instance qui n'a pas signé les décomptes et bloque ainsi le paiement. D affirme que le problème ne se situe pas à son niveau (**80D** tout ce qui est arrivé chez moi - on les as signés) renforçant sa place subjective, avec la succession des pronoms moi / on qui s'apparente à un *nous* de majesté, mettant en valeur son autorité officielle, puis donne une nouvelle information sur la procédure de validation des dossiers :

84D ben si je signe c'est que eux ils signent

85I on ne savait pas (vers C) 他说第六第七他已经全签完了

il dit qu'il a déjà signé le sixième et le septième décompte

86C 监理签了吗?

la mission de contrôle a signé ?

87I 我问过了- 他说他签字的话说明监理已经签字

je lui ai déjà demandé – il dit que s'il signe cela veut dire que la mission de contrôle a déjà signé

La période explicative de D en 84 (**84D** ben si je signe c'est que eux ils signent), bien qu'elle semble défectueuse au premier abord, ne l'est pas et l'on pourrait la noter comme suit : [C'EST PARCE QUE eux ils signent] [QUE je signe]. Cette formulation mettrait en avant le fait que la validation de D est dépendante de la validation préalable des deux autres instances, mais D place *je signe* en apodose, puis *eux ils signent* en protase et utilise, de plus, le présent pour les deux segments. Il met ainsi une nouvelle fois en avant sa place subjective en présentant la relation entre les deux évènements (je signe / ils signent) comme une hiérarchie d'importance plutôt qu'une succession temporelle. I traduit la période explicative en réintroduisant cette dimension temporelle fondamentale pour la compréhension du processus (**87I** 我问过了- 他说他签字的话说明监理已经签字 *je lui ai déjà demandé – il dit que s'il signe cela veut dire que la mission de contrôle a déjà signé)* en utilisant déjà (已经). Cependant, elle ne peut traduire la question de C (**86C** la mission de contrôle a signé ?) sans menacer la face de D, bien que la signature de la mission de contrôle soit au centre du problème comme le montre la suite de l'interaction. En effet une telle question remettrait en cause l'assertion de D et menacerait sa face négative comme sa place subjective.

I peut donc refuser la traduction de certains énoncés de C si elle estime que ces derniers sont menaçants pour la face de D. Cependant, elle ne peut appliquer cette stratégie trop

fréquemment sous peine de bloquer l'interaction et doit parfois réorganiser l'énoncé de C, comme le montre l'exemple suivant :

186C 相当于 – 他们没给银行交这个意思 – 他给银行提过这个事?

c'est-à-dire - ils n'ont pas déjà transmis ça à la banque - il a déjà mentionné ça à la banque ?

187I 我跟他决定一下

je vais vérifier un peu

(vers D) en fait – euh - il voulait savoir si euh - sans la signature de la SNGE est-ce que la banque va signer - va nous payer ?

L'énoncé 186 de C est constitué de deux segments presque similaires et juxtaposés (il a déjà transmis ça à la banque / il a déjà mentionné ça à la banque), qui laissent penser que C se corrige pour prendre en compte la face de D : le verbe « transmis », qui désigne l'action d'un simple passeur de message mandaté par l'entreprise, est corrigé par « mentionné » qui montre que la rencontre avec la banque n'est pas uniquement orientée vers les problèmes liés au paiement. Notons que nous avons traduit les deux reprises anaphoriques par le même pronom (ça), ce qui n'est pas le cas dans les énoncés en chinois. Le premier pourrait être traduit mot à mot par *il n'a pas déjà transmis ce sens* (交这个意思) et le deuxième par *il a déjà mentionné cette chose* (提过这个事). Dans les deux cas, le référent de la chaine anaphorique est le même, et renvoie à un énoncé de D traduit par I, et signalé par *c'est ce qu'il veut dire* :

186I 是 – 不通过监理 – 监理总经理 – 他一直找问题相当于 – 跟其他的一些项目也是一样的 – 有同样的问题- 老退- 他不是很满意吗 – 他的意思

oui - sans passer par la mission de contrôle - le DG de la mission de contrôle il cherche toujours des problèmes - avec les autres projets c'est aussi pareil -

le même genre de problèmes - ils repoussent souvent

- il est pas très satisfait - c'est ce qu'il veut dire

C veut donc que I demande à D s'il a parlé à la banque des problèmes avec la mission de contrôle mentionnés en 186. Toute question possède une valeur taxémique plus ou moins forte en ce qu'elle est, d'après Kerbrat-Orecchioni (2001: 87), « une forme de sommation, une sorte de mise en demeure, doublée d'une incursion dans les réserves informationnelles d'autrui ». La question de C possède donc une forte force taxémique en cela qu'elle somme D de donner des informations qui plus est concernant le contenu d'un entretien privé avec un organisme financeur. Pour transmettre l'énoncé, I doit donc d'une part réintroduire le segment désigné par l'anaphore du pronom démonstratif défini *ça*, d'autre part atténuer la force taxémique, ce qu'elle réalise avec l'énoncé suivant :

187I 我跟他决定一下

je vais vérifier un peu

(vers D) en fait – euh - il voulait savoir si euh - sans la signature de la SNGE est-ce que la banque va signer

- va nous payer ?

L'exercice est complexe et provoque des hésitations marquées par les *euh*, et il est vraisemblable que le désengagement énonciatif (il voulait savoir si) soit au même titre que les hésitations, un procédé pour gagner du temps. Puis, pour réduire la valeur taxémique de l'énoncé de C, I soustrait D de l'énoncé. D'autre part elle effectue un trope illocutoire, que Kerbrat-Oreccioni défini comme un « renversement de la hiérarchie des niveaux de contenus » (2001 :42). En effet la question de C (il a déjà mentionné ça à la banque ?) a pour valeur illocutoire de demander si la banque comprend le problème et accepte de payer, valeur dérivée que I transforme en valeur littérale. Cette manœuvre conduit à une demande d'explication qui va permettre à D de prendre une place textuelle qui le met en position haute vis-à-vis de I et C : celui qui explique.

Un autre exemple montre les changements opérés dans l'énoncé de départ pour protéger la place subjective de D. L'intervention 319 de C concerne un autre point de l'évolution du chantier qui nécessite la validation de D :

319C 嘿 – 还有- LK不是- 那个不是画线也停了吗？批复还干活呗

ah – oui - il y a aussi - pour le chantier LK - c'est pas – le - le marquage au sol est en arrêt aussi - il valide et puis on travaille

320I en fait la dernière fois vous avez dit pour les comment dire – les – orientations - - les bandes les peintures tout ça - vous avez dit - c'est pas approuvé il faut qu'on - qu'on arrête

L'intervention 319 de C contient un directif (il valide et puis on travaille) qui ne peut pas être traduit par I sans menacer la face de D. I choisit de ne pas traduire la valeur littérale de l'assertion (le marquage au sol est en arrêt), mais sa cause (vous avez dit – c'est pas approuvé il faut qu'on – qu'arrête). On peut noter, par ailleurs, que le champ lexical du génie civil propre à la communauté discursive à laquelle appartiennent les employés des entreprises de BTP et les fonctionnaires du ministère des travaux publics est en revanche traduit de manière approximative (marquage au sol pour les orientations les bandes les peintures tout ça).

III.II.V. Conclusion

L'interaction C2 présente donc une situation où la place institutionnelle du traducteur, comme celle du partenaire gabonais, sont respectées tout au long de l'interaction. A la place institutionnelle de ce dernier se superpose une place subjective construite au cours de l'interaction, et que I va s'efforcer de protéger. Pour cela, elle prend en charge les normes communicationnelles et les jeux de face et met en place différentes stratégies :

- Elle refuse de traduire, ou repousse la traduction des énoncés, notamment en considération de la culture discursive du partenaire qu'elle conçoit en opposition à la sienne ;
- elle change la forme des énoncés tout en conservant leur valeur illocutoire ou à l'inverse procède à des tropes illocutoires ;

- elle change les places textuelles pour donner une position haute au partenaire gabonais ;
- elle transforme les actes de parole menaçants pour la face de D, notamment les directifs et les questions ;

Ces stratégies permettent ainsi de rendre le discours de C conforme aux contraintes de genre du registre, ou du moins telles qu'elles sont interprétées par I. Cela nous ramène à l'hypothèse de base de la théorie du discours d'après Achard pour qui « il est possible de mettre en rapport les activités sociales (registres) et des contraintes de formes (genres discursifs) » (1996 : 12). Dans cette interaction, I n'est en effet pas uniquement en charge de l'interprétation du discours ; elle doit prendre en compte la place subjective de D, qui en quelque sorte vient forcer le trait de sa place institutionnelle. Elle rend ainsi ce discours conforme aux contraintes de genre, correspondant à l'activité sociale, c'est-à-dire notre registre des employés chinois et de leurs partenaires gabonais, ou pour être plus précis une zone située à l'intersection de plusieurs registres, notamment des registres liés à la place institutionnelle des interactants. En effet, d'après Achard : « un discours particulier se trouve toujours à l'intersection de plusieurs registres dont il assure une articulation particulière » (1998 : 72). Ainsi la traductrice interprète prend en compte les places des interactants et les différents registres dans l'interprétation du discours du cadre chinois aux travers des différentes stratégies que nous avons relevées.

III.III. Interaction C3 : audience avec un ministre

L'audience avec un ministre au Gabon répond à un certain nombre de normes, notamment vestimentaires, communicationnelles, et langagières. A l'entrée des ministères, par exemple, il est signalé sur une affiche que l'accès aux bâtiments administratifs est réservé aux personnes portant un costume ou le cas échéant, un boubou de cérémonie (costume traditionnel), ce qui s'applique à plus forte raison à la rencontre avec le ministre. Les normes communicationnelles, elles, ne sont pas clairement définies, mais déduites par les employés, comme le montre cet extrait de l'interview C5 avec un traducteur-interprète :

> « Déjà pour le ministre, c'est le ministre qui nous convoque, dans ce cas-là, c'est lui qui parle le plus et on doit être attentifs. En fait le ministre ne te laisse pas assez de temps pour traduire mot à mot, on traduit juste l'essentiel au directeur, si le directeur a des questions, il pose les questions. En fait c'est surtout après l'audience en fait, on va analyser ses mots ou ses phrases pour chercher ce qu'il voulait dire derrière ».

L'observation des normes de communication, montre en effet une relation asymétrique. Tout d'abord, l'audience est décidée par le ministre, bien qu'elle puisse faire l'objet d'une demande en amont par les employés de l'entreprise. Lorsque l'audience est demandée ou accordée, la secrétaire du ministre prévient les employés de l'entreprise environ une heure avant, quel que soit le moment de la journée.

Nous envisagerons dans un premier temps les marques de l'asymétrie de la relation sociale qui pourraient constituer des marques de genre d'un registre de l'audience avec un ministre, en l'occurrence gabonais, pour considérer ensuite les conséquences de cette asymétrie sur la structure et les places énonciatives, et enfin, analyser les stratégies mises en œuvre par les employés chinois pour finaliser l'interaction.

III.III.I. Asymétrie de la relation

L'interaction a lieu en début de soirée à 19 heures 40, dans le bureau du Ministre des travaux publics, en présence du Ministre (noté M), du directeur de la société C.F.H.E.C. Gabon 29 ans (D), de l'interprète, 24 ans (I), d'un interlocuteur téléphonique dont on n'entend pas les répliques (T), et d'une femme (F) présente dans le bureau mais qui n'intervient pas. La secrétaire du ministre a appelé D pour une audience chez M, mais sans préciser le thème de la rencontre. La finalité pour D et I est d'avoir des informations sur l'avancée des paiements des chantiers. Pour M en revanche la finalité de l'échange est de faire venir le vice-président de la société et d'envoyer une équipe de techniciens en Chine, pour les travaux du port-mall. Ces travaux ne concernent pas D car ils sont effectués par une autre branche de la société C.C.C.C. (CHEC), qui n'est pas sous sa responsabilité, d'autre part D ne souhaite pas faire venir le vice-directeur.

L'asymétrie de la relation est d'abord marquée discursivement par les termes d'adresse. Le ministre s'adresse en général au directeur et à l'interprète en même temps en utilisant le terme d'adresse *vous*, mais il utilise le tutoiement lorsqu'il s'adresse individuellement à I (**72M**

(vers I) j'ai l'impression c'est toi qui m'a fabriqué) ou à D (**57M** (vers D) tu m'as pas amené les photos de Ovan-Makokou ?), alors que I et D utilisent eux le vouvoiement. Les conversations téléphoniques du ministre, qui coupent l'entretien, montrent qu'il utilise le tutoiement avec d'autres interlocuteurs, travaillant pourtant dans d'autres ministères. On peut par ailleurs remarquer que l'on trouve dans le discours du ministre des basculements au vouvoiement sur une intervention, caractéristique du registre des interactions entre les employés d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais :

> **42M** donc cher ami - - donnez-moi une date pour avoir des techniciens qui vont partir avec tout le dossier

M, par ce vouvoiement, associé à l'appellatif affectueux *cher ami*, qui souligne le fait que ce vouvoiement concerne uniquement D, effectue un FFA, qui lui permet de compenser l'acte de parole directif (*donnez-moi une date*).

III.III.II. Asymétrie et structure de l'interaction

La relation marque aussi son asymétrie par la structure de l'interaction, entièrement construite et dirigée par le ministre. Ce dernier pose le thème de l'audience dès la première intervention (M1 je vous ai appelé c'est par rapport à – à – je vous avais demandé de – de rencontrer le président de votre société), et c'est aussi lui qui pose les questions, qui, comme nous l'avons vu, sont porteuses d'une double valeur taxémique. D'après Kerbrat- Orecchioni (2001: 87) , elles fonctionnent d'une part comme une « sommation de répondre », d'autre part comme une « incursion dans les réserves informationnelles d'autrui ». Durant l'audience, le ministre pose 7 questions (5M est-ce qu'il a donné une réponse ? / 7M mi-mai ? j'ai besoin de connaître les dates / 11M est-ce qu'une équipe ne pourrait pas aller en Chine pour travailler avec vous ? / 57M tu m'as pas amené les photos de Ovan-Makokou ? / 62M j'attends les photos tu m'envoies ça ? / 68M ça c'est quoi ça ?), alors que D en pose une (15D quel chantier ? euh – c'est sur quel chantier ?), qu'il reformule dans une phrase complète pour éviter d'effectuer un acte de parole taxèmique, et I n'en pose aucune.

L'audience est donc entièrement dirigée par le ministre, qui en contrôle la structure et le contenu. Le nombre de questions laisse d'autre part penser, qu'il se situe en position de

réceptionnaire d'informations, qui lui sont comme dues, en vertu des statuts respectifs des interactants. Les questions introduisent des séquences et en déterminent la cohérence thématique :

- la séquence 1 (de l'intervention 1 à 9) concerne la date de la venue du directeur, comme l'indiquent les questions des interventions 5 et 7(5M est-ce qu'il a donné une réponse ? / 7M mi mai ?) ;
- La séquence 2 (de l'intervention 10 à 56) concerne l'envoi d'une équipe en Chine, et est introduite par la question 11 (11M est-ce qu'une équipe ne pourrait pas aller en Chine pour travailler avec vous ?) ;
- La séquence 3 (de l'intervention 57 à 64) concerne le chantier de l'entreprise et est introduite par la question (57M tu m'as pas amené les photos d'Ovan-Makokou ?) ;
- La séquence 4 est une première séquence de clôture (de 65 à 67) ;
- La séquence 5 (de 68 à 72) est marquée par le cadeau offert à M par I et D ;
- La séquence 6 (de 73 à 80) est une nouvelle séquence de clôture, interrompue par une information du ministre sur le paiement des chantiers (intervention 80 et 82) ;
- La séquence 7 (83 à 85) est une dernière séquence de clôture.

III.III.III. Places énonciatives

Le respect de la place institutionnelle du ministre induit certaines particularités dans les places énonciatives. M prend très clairement en charge son discours avec un total de 30 *je* sur l'ensemble de l'interaction. Il utilise en outre le pronom *on*, sans que l'on puisse clairement distinguer, si ce *on* inclut les employés de l'entreprise dans le groupe comptant le ministre et ses fonctionnaires. Cette ambiguïté suggère, ou met en valeur, l'aspect collectif de son projet pour l'ensemble des interactants, ce qui est caractéristique des pratiques langagières entrepreneuriales (Garric & Léglise, 2003) :

> **48M** pour les plans je ne veux pas les remettre - c'est pour ça je dis - peut-être que l'un d'entre vous peut partir avec eux - et en Chine - poser à plat,

séquencer le dossier - pour mettre en place toutes les données chiffrées - - et donc on revient avec ça

51M on a désormais un <u>dossier complet</u>

En revanche, la première personne du singulier n'apparaît qu'une seule fois dans le discours de I et D sur l'ensemble de l'interaction, dans l'intervention 41 de I, utilisée dans un procédé de modalisation élocutive marquant le doute sur son interprétation de l'énoncé de M :

il dit que – je pense que c'est ce qu'il veut dire - - il dit que d'un part XXX il veut voir cette personne – il veut le voir – ensuite après il donnera le devis et les documents

I utilise le *on* à deux reprises pour représenter une communauté indéfinie (**4I** on lui a déjà informé / **45I** en attendant c'est possible qu'on voie un peu les dossiers ou les plans pour donner une idée) dont les contours se dessinent en opposition au *vous* utilisé par M qui pourrait donc désigner I et D, comme l'entreprise. *On* apparaît aussi à l'intervention (69I on dit c'est la batterie mobile) représentant le groupe de ceux qui connaissent les batteries mobiles par opposition à ceux qui ne les connaissent pas dans la courte période explicative (ça c'est la batterie - on dit c'est la batterie mobile) dont un segment est manquant (C'EST PARCE QUE [c'est la batterie] (et elle est mobile) QUE [on l'appelle batterie mobile]). Ce procédé et l'emploi du *on*, permettent à I de ne pas se mettre personnellement à la place textuelle de la personne qui explique, ce qui aurait pour conséquence de remettre en cause les places institutionnelles.

I prend en charge le discours de M pour le rapporter à D, conformément à sa place institutionnelle, et l'on retrouve par conséquent 15 *il* dans l'ensemble de l'interaction, accompagnés de divers verbes introducteurs (il demande, il veut nous demander, il dit, il veut…). Elle marque sa présence dans son discours, d'une part lorsqu'elle s'inclut dans le vouvoiement du ministre (**24I** *il veut nous demander – pour ce (inaud.) c'est deux chantiers*), d'autre part, lorsqu'elle exprime son doute sur la transposition des énoncés, rapportés par des processus de modalisation (**32I** *il dit quelque chose comme président /* **35D** *ce doit être le directeur L/ 51I – je pense que c'est ce qu'il veut dire).*

I apparaît donc peu dans son discours, et l'on retrouve à 15 reprises le pronom *il*, puisque ses interventions, conformément à sa place institutionnelle, consistent à prendre en charge le discours de M pour le rapporter à D, ce que nous allons étudier à présent. Notons tout de même qu'il n'existe pas en chinois de marqueur, comme le *que* en français, permettant de distinguer le discours rapporté direct du discours rapporté indirect, le discours rapporté étant toujours placé directement derrière le verbe introducteur.

III.III.IV. Discours rapporté du ministre et modification des places textuelles

Comme nous l'avons vu, les places institutionnelles, tout du moins telles qu'elles sont comprises par I et D, limitent les questions à la fin de l'entretien et sur demande du directeur (« En fait le ministre ne te laisse pas assez de temps pour traduire mot à mot, on traduit juste l'essentiel au directeur, après, si le directeur a des questions, il pose les questions »). I traduit donc les énoncés avec imprécision en attendant d'autres informations :

1M je vous ai appelé c'est par rapport à – à – je vous avais demandé de – de rencontrer le président de votre société

2I (vers D) 他是问关于L总这个事情

il demande à propos cette chose avec le directeur L[1]

L'audience se réfère à une rencontre précédente, la compréhension du texte de l'interaction fait appel à un autre texte évoqué par M (« je vous avais demandé ») que I doit restituer à D. Si M utilise le plus que parfait pour se référer à ce texte qui se situe avant l'appel (*je vous ai appelé*), I en revanche utilise un démonstratif (*cette chose*) pour effectuer une anaphore exophorique, puisque c'est cet autre texte qui fournit le référent du démonstratif *cette*. La transposition de I est donc moins précise que l'énoncé de M (*je vous avais demandé de rencontrer* devient *cette chose*) et le seul élément permettant d'identifier le référent est la

[1] L总 est un appellatif professionnel composé du nom de famille suivi d'un caractère qui peut être traduit comme président, directeur, administrateur général en fonction des situations.

mention du directeur L. Cependant certains appellatifs en chinois n'ont pas de correspondant exact en français, et l'appellatif *le président de votre société*, qui pourrait être L局 (L ju) à l'échelle de la zone Afrique de l'ouest et Afrique centrale ou L总 (L zong) à l'échelle internationale (voir Partie II, III.II.I. Nom d'adresse dans l'entreprise CFHEC). Notons que les deux responsables en question ont de plus le même nom de famille, ce qui accentue la confusion de I et D :

34I 那就是L总吗？- 说L总还是L局？

quel directeur L[1] ? – il parle du directeur L ou du vice directeur L ?

35D 应该是L总

ce doit être le directeur L

La référence à cet autre texte est donc problématique et doit être élucidée sous peine d'entraîner une rupture de la communication. C'est pourquoi D se permet l'unique question posée par les employés chinois durant l'audience sans passer par la traduction de I :

15D 哪一个项目？摩尔港？

quel projet ? port mall ?

quel chantier ? euh – c'est sur quel chantier ?

On peut noter que D corrige son énoncé pour réduire la valeur taxémique de sa question. Cependant les stratégies que nous avons étudiées pour protéger la face et la place subjective du partenaire gabonais sont bien moins présentes lors de la transposition des énoncés du partenaire gabonais vers l'employé chinois. On peut même déceler le processus inverse dans les modifications que I apporte aux énoncés de M, comme dans l'énoncé 11 :

11M est-ce qu'une équipe ne pourrait pas aller en Chine pour travailler avec vous ? - parce que je veux envoyer une équipe travailler avec vous et après ils vont revenir une fois que vous vous êtes mis d'accord.

[1] Le directeur et le sous-directeur ont le même nom de famille.

Cette intervention est constituée d'une demande, donc d'un directif, dont M atténue la valeur taxémique grâce à divers procédés. D'abord, il met en avant l'interrogation avec l'utilisation du morphème interrogatif (*est-ce que*), alors que son acte est en réalité une requête. Il convient en effet de distinguer la demande d'un dire, ou la question, et la demande d'un faire, ou la requête, comme le précise Kerbrat-Orecchioni (2001 ; 84). Il utilise ensuite le conditionnel accompagné d'une négation (*une équipe ne pourrait pas aller*) marquant une distance dans la prise en charge de l'énoncé de laquelle résulte une formulation adoucie, avec de plus l'emploi du modal pouvoir. Cette requête est de plus incluse dans une période explicative que l'on pourrait schématiser ainsi : C'EST PARCE QUE [je veux envoyer une équipe travailler avec vous] (cause) QUE [est-ce qu'une équipe ne pourrait pas aller en Chine travailler avec vous ?] (fait expliqué). La logique de la période est manifestement défaillante, puisque l'apodose et la protase sont similaires, mais ce procédé permet lui aussi d'atténuer la valeur taxémique du cœur de l'énoncé, constituée par le directif *je veux envoyer une équipe travailler avec vous*.

I, dans son interprétation, conserve l'interrogation qu'elle traduit par une interrogation alternative (能不能 mot à mot : pouvoir négation pouvoir), l'un des deux modes permettant une interrogation totale en chinois, la deuxième étant l'utilisation de la particule interrogative 吗. Elle ne tient pas compte de la forme atténuée de l'énoncé originel de M, ni de la période explicative. Elle transpose uniquement le directif, saisi aussi par D qui complète son énoncé :

12I 他是问能不能

Il demande si c'est possible

13D 去中国

Aller en Chine

14I 对

oui

On constate ici, à l'inverse des procédés que nous avons étudiés dans l'interprétation du discours d'un cadre de l'entreprise vers son partenaire chinois, où les énoncés sont modifiés

pour protéger la place subjective de ce partenaire, que lorsque I transpose le discours du partenaire chinois vers un cadre de l'entreprise, les énoncés sont modifiés de manière à ne pas prendre en compte les procédés utilisés pour protéger la face du partenaire. Ce qui est décrit par un interprète dans l'entretien C5 comme : « on traduit juste l'essentiel au directeur, si le directeur a des questions, il pose les questions. ». Cependant cette traduction de « l'essentiel » induit des changements dans les places textuelles du discours, comme on peut le constater dans l'énoncé 27 de M :

> **27M** (il revient vers D et I) donc euh – je veux qu'on me donne une date – pour qu'une équipe parte en Chine – rencontrer le vice-président

Il s'agit donc ici d'une période explicative que l'on peut schématiser ainsi : C'EST POUR QUE [une équipe parte en Chine] QUE [je veux qu'on me donne une date précise]. Cependant dans l'énoncé transposé par I, cette période explicative est reproduite en inversant la protase et l'apodose d'une part (C'EST POUR QUE [il pourra envoyer une équipe en Chine] QUE [il veut un moment concret]) d'autre part, en l'insérant dans une séquence qui n'est ni argumentative, ni explicative, ni descriptive, ni dialogale, mais peut se rapprocher du récit tel que le définit Adam (2008 : 144) :

> Au sens large, tout récit peut être considéré comme l'exposé de « faits » réels ou imaginaires, mais cette désignation de « faits » recouvre deux réalités distinctes : des évènements et des actions. L'action se caractérise par un agent – acteur humain ou anthropomorphe – qui provoque ou tente d'empêcher un changement. L'évènement advient sous l'effet de cause, sans l'intervention intentionnelle d'un agent.

Toujours d'après Adam les différentes formes de mises en récit sont liées à leur degré de narrativité. Il est ici très faible, et l'énoncé traduit est très proche d'une simple énumération d'une suite d'actions ou d'évènements :

> **32I** 他说 - 他想要一个具体的时间- 然后关于这个- 然后这样的话他可以把这个队派到中国去然后 – 在那儿可以见到你们的这个 – 说了这个président 相当于 – 然后说完了之后再过来

il dit – il veut avoir un moment concret – ensuite à propos de – ensuite comme ça il pourra envoyer cette équipe en Chine ensuite – là-bas ils auront la possibilité de rencontrer ce – il dit quelque chose comme président – et puis quand ils auront parlé ils reviendront

Nous avons donc un exposé de faits, des actions d'agents (le ministre et l'équipe) qui provoquent une série de changements. L'utilisation du connecteur logique 然后 (ensuite), bien qu'il puisse être aussi interprété en chinois comme un marqueur de disfluence verbale, renforce l'impression d'une succession d'actions dans le temps. Ce qui nous importe ici, c'est de constater que les places institutionnelles du directeur et du traducteur-interprète ont elles aussi un impact sur les places textuelles. On retrouve d'ailleurs un phénomène similaire plus loin dans l'interaction, dans la transposition de l'énoncé 36 de M :

36M (il se retourne vers D et T) allez donnez moi une date hein ? pour que j'envoie des gens – allez je ne vous retiens pas d'avantage merci si c'est possible

La période explicative est similaire à la précédente (C'EST POUR QUE [j'envoie des gens] QUE [donnez-moi une date précise]), et nous retrouvons sa transformation en une succession d'action et d'évènement en 41, avec un très faible taux de narrativité (il veut voir cette personne / il donnera le devis et les documents) :

38D 他说什么？

qu'est-ce qu'il dit ?

39I 他还是问一下具体的时间

il demande encore une date précise

40D 他是问要见一下我们的人或者过去?

il veut voir les gens de chez nous ou y aller ?

41I 他是说那个- 应该是这个意思 - - 他是说一个是XXX他想见这个人 – 要见他 – 然后之后给那个报价 – 给这个资料

il dit que – je pense que c'est ce qu'il veut dire - - il dit que d'abord XXX il veut voir cette personne – il veut le voir – ensuite après il donnera le devis et les documents

La compréhension de ce phénomène de modification des places textuelles en fonction des places institutionnelles du traducteur-interprète et du directeur, peut être mise en parallèle avec les propos d'une interprète dans l'entretien C5 : « c'est surtout après l'audience en fait, on va analyser ses mots ou ses phrases pour chercher ce qu'il voulait dire derrière. ». Ce travail d'analyse doit donc se baser sur des faits, donc des actions ou des évènements, et non sur un discours de l'interprète où les faits seraient déjà « expliqués ». On remarque en 41 que le connecteur *ensuite*, qui pouvait être confondu avec une marque de disfluence verbale, est doublé par un équivalent (然后之后 ensuite après) qui lui ne peut que marquer la succession d'actions ou d'évènements dans le temps, donc de faits, matériaux utilisables pour une analyse postérieure. On peut aussi noter que le segment tiré de la propre compréhension de I est marqué par une distance dans la prise en charge du discours (*je pense que c'est ce qu'il veut dire*). D'autre part, l'importance de livrer des faits et non des explications est une contrainte que l'on retrouve en dehors de l'interprétation, notamment dans les rapports oraux rendant compte de l'avancement d'une tâche à un supérieur hiérarchique, comme il nous l'a été plusieurs fois mentionné durant notre période de travail au sein de CFHEC.

L'interprétation telle qu'elle est effectuée dans cette interaction, bien que les places institutionnelles soient respectées, ne correspond pas non plus au processus analysé par Seleskovitch. Il n'y a pas interprétariat, puisque l'interprétation passe probablement par une phase de *déverbalisation*, mais celle-ci n'a pas pour objectif de tendre vers la correspondance totale avec le sens de l'énoncé de départ. En effet, le discours traduit n'est pas uniquement intégré à un contexte verbal et cognitif, ou à une situation telle que l'entend Seleskovitch, qui ne prendrait en compte que « le cadre matériel, la salle où l'on se trouve, la vue que l'on a,

tous les éléments présents en même temps que le discours » (Seleskovitch, 2014 : 48). Le discours traduit doit ici se conformer à la situation sociale, structurée par les registre discursifs et matérialisée par des contraintes de genre à l'œuvre dans l'interaction. Si, comme nous allons le voir, le registre de la relation professionnelle entre un employé chinois et son partenaire gabonais est détectable (on le distingue par des marques telles que le basculement du vouvoiement au tutoiement ou inversement sur une intervention ou par l'apparition de module de conversation), le registre de l'audience avec un ministre gabonais exerce lui aussi des contraintes de genre, ainsi qu'un registre que l'on pourrait définir comme registre des relations hiérarchiques dans une entreprise chinoise.

III.III.V. Finalités de l'interaction

L'interaction présente des finalités différentes pour le ministre et pour les employés chinois. Pour le premier, il s'agit d'obtenir une date pour une rencontre avec le président de la société, cependant il ne s'agit pas de la société CFHEC, qui n'est pas en charge de la construction d'infrastructures portuaires, mais de C.H.E.C. (China Harbour Engineering Compagny), autre filière du groupe C.C.C.C. (China Communications Construction Compagny). Pour les seconds, la finalité est d'avoir des informations sur le paiement de leur chantier. Comme nous l'avons vu, l'interaction est asymétrique du fait des places institutionnelles et des règles tacites qu'elles impliquent. La structure de l'audience est déterminée par le ministre, il est le seul à poser des questions, et ces dernières entraînent le passage d'une séquence à une autre, chacune d'entre elles tirant leur unité d'une cohérence thématique et éventuellement pragmatique :

- la séquence 1 (de l'intervention 1 à 9) concerne la date de la venue du directeur, comme l'indiquent les questions des interventions 5 et 7(5M est-ce qu'il a donné une réponse ? / 7M mi mai ?)
- La séquence 2 (de l'intervention 10 à 56) concerne l'envoi d'une équipe en Chine, elle est introduite par la question 11 (11M est-ce qu'une équipe ne pourrait pas aller en Chine pour travailler avec vous ?)
- La séquence 3 (de l'intervention 57 à 64) concerne le chantier de l'entreprise, elle est introduite par la question (57M tu m'as pas amené les photos de Ovan-Makokou ?)

- La séquence 4 est une première séquence de clôture (de 65 à 67)
- La séquence 5 (de 68 à 72) est marquée par le cadeau offert à M par I et D.
- La séquence 6 (de 73 à 80) est une nouvelle séquence de clôture, interrompue par une information du ministre sur le paiement des chantiers (intervention 80 et 82)
- La séquence 7 (83 à 85) est une dernière séquence de clôture.

Le discours de l'interaction C3 est à l'intersection de plusieurs registres (Achard, 1998, 72), et l'on y distingue les contraintes de genre du registre que nous avons désigné comme registre de l'audience avec un ministre gabonais, notamment par les différentes marques de l'asymétrie de la relation. Le ministre domine largement les tours de parole, et l'on dénombre 16 fois l'emploi de *d'accord*, par I et D, marquant l'acceptation d'un acte de parole directif. On distingue par ailleurs les marques de genre du registre des relations professionnelles entre un employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais, notamment dans l'utilisation des termes d'adresse. L'usage asymétrique du tutoiement en est une et à plus forte raison les passages au vouvoiement sur une seule intervention (**42M** donc cher ami - - donnez-moi une date pour avoir des techniciens qui vont partir avec tout le dossier), que nous avons mentionnés plus haut. Ces marques se font plus présentes dans les deux dernières séquences de l'interaction.

Les séquences 1 et 2 sont entièrement consacrées à la finalité de l'interaction pour M, à savoir obtenir une date pour la venue du président de la société, qui n'est pas finalisée. La séquence 3, initiée comme les autres par M (**57M** (vers D) tu m'as pas amené les photos de Ovan-Makokou ?), marque une rupture avec les places institutionnelles. D'une part la question du ministre ne passe pas par l'interprète, mais elle est adressée directement à D, d'autre part elle ne concerne pas directement la finalité de l'interaction et contient des éléments du champs lexical des intérêts personnels (j'aime, rêver). Cependant, on ne peut pas considérer qu'il y a changement des places modulaires pour passer à un module conversationnel, car les statuts institutionnels et les rapports hiérarchiques ne sont pas neutralisés : la question 57 est un directif, une requête plus précisément, puisqu'elle est une demande de faire (amener les photos), de même que la question en 62 (*j'attends les photos tu m'envoies ça*), et l'ordre en 64 (*tu donnes à Patricia*). Si elle n'est pas un module de conversation, cette séquence 3 permet

cependant à M d'introduire la séquence de clôture, I l'a d'ailleurs repéré, car elle remercie en 65 suite à l'ordre, ce qui ne peut donc être compris que comme un remerciement pour l'audience. D remercie aussi, puis M formule la salutation par un vœu (bonne soirée) qui entraîne un nouveau remerciement de I. D saisit donc sa dernière chance de prolonger l'interaction en offrant le cadeau.

La séquence 4, suite au cadeau, montre des marques plus récurrentes de notre registre notamment une forte présence du morphème *ça* avec une expression mésolectale (**68M** ça c'est quoi ça ?), des variations intralinguistiques comme la suppression du *que* qui suit le modalisateur (**72M** j'ai l'impression c'est toi qui m'a fabriqué) et la présence du morphème *là* utilisé en anaphore endophorique (**72M** donc avec ça là je gagne en autonomie). Les places institutionnelles sont momentanément suspendues : d'une part M ne formule pas de taxème, d'autre part I se permet une période explicative rétroactive en 69 et 71 que l'on peut schématiser ainsi C'EST PARCE QUE [vous êtes dehors vous pouvez le recharger] QUE [on dit c'est la batterie mobile] lui donnant une place textuelle de celle qui explique, et la plaçant donc en position haute par rapport au ministre. Mais surtout, le cadeau de D, comme tous cadeaux qu'ils soient verbaux ou non verbaux, d'après Kerbrat-Orecchioni (1992 : 171-172) « constitue en ce qui concerne sa face négative un anti-FTA (tout cadeau est un transfert de bien, donc une lésion pour l'un, mais pour l'autre, une extension territoriale). », cependant ils sont aussi une FTA pour le territoire du receveur car celui-ci se retrouve en position de dette, il « risque de perdre la face s'il se montre plus tard incapable d'acquitter sa dette » (1992 : 172). Suite à l'échange de remerciements en 74 pour le ministre, suivi d'une réaction au remerciement défaillante (un nouveau merci en réponse en 75, en lieu et place de « je vous en prie » ou « de rien », répété par D en 76), la dette ne semble pas acquittée pour M. En effet, après une nouvelle séquence de clôture (77, 78 et 79), il leur délivre une information sur le paiement des chantiers, finalisant ainsi l'interaction pour I et D (**80M** ah oui – je pense que vous aurez un règlement – la semaine prochaine).

III.III.VI. Le cadeau

Nous avons vu dans nos interactions que le cadeau apparaissait à plusieurs reprises dans les interactions. Avant d'envisager sa fonction dans différentes situations, il faut noter que le

terme *cadeau*, peut être traduit par deux mots différents en chinois : 礼物 *liwu* et 礼品 *lipin*. L'un comme l'autre sont composés du caractère 礼 *li*, qui signifie *rite*, et du caractère 物*wu*, qui signifie *chose*, pour le premier, et du caractère 品 *pin* qui signifie *produit*, *objet manufacturé* pour le deuxième. L'un comme l'autre sont donc liés à l'accomplissement d'un rite, le premier étant général, et le deuxième davantage lié à une situation officielle. Les 礼品 *lipin*, sont en effet bien plus standardisés, d'où cette notion d'aspect d'objet manufacturé, et vendu dans les magasins pour cette fonction de cadeau rituel (parmi ce type d'article, on trouve des boites de thé, des cartouches de cigarettes, des concombres de mer… dont l'emballage signale qu'il s'agit d'un objet pour offrir). Dans l'entretien C5, la traductrice interprète distingue les deux termes de la manière suivante :

> « *Lipin* c'est pour une personne très importante, pour une première visite. En général on ne vient pas avec les mains vides. Et au Gabon c'est pareil, par exemple pour la première visite, on va amener les *lipin* ou *liwu.* Par exemple, pour un ministre, c'est *lipin*, pour les secrétaires c'est *liwu*».

Le cadeau offert dans l'interaction B4 aux employés du service de l'immigration peut donc être considéré comme un *liwu*, il permet comme l'explique la traductrice interprète de réduire la distance sur l'axe horizontal de la relation :

> « si tu rentres dans le bureau des secrétaires, pour la première fois, quand tu rentres, si tu as les mains vides, on se dit bonjour d'une façon très sèche, une fois que tu sors les petits cadeaux, eux en fait, tout de suite l'ambiance est plus amicale, on peut commencer quelque chose de différent».

L'interprète utilise ici le *tu* à valeur générique, qui s'articule avec un *on*, qui en revanche n'a pas une valeur indéfinie, mais celle de première personne du pluriel, excluant de ce fait cet interlocuteur du *tu* générique : le parcours énonciatif illustre ici, la fonction du cadeau, qui vient ouvrir un espace commun entre les partenaires, ce qui peut se transcrire comme nous l'avons vu dans la matérialité du texte par une entrée dans le registre discursif des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais. Le *lipin* en revanche, bien qu'il permette aussi de réduire cette distance, marque en même temps les places respectives sur l'axe vertical :

> « *Lipin* ça a plus de valeur, je trouve, parce que c'est quelque chose qui… qui marque le statut ».

La pratique du cadeau dans les relations commerciales est présentée comme une pratique propre à la culture chinoise, ou pour être plus précis, à la culture des affaires en Chine, mais faisant écho à certains éléments de la culture gabonaise, comme on peut le remarquer dans le discours de ce fonctionnaire :

> « Beaucoup ne le font pas, et nous on a une culture de, du moins au mois de décembre des cartes de vœux des petits cadeaux des petits présent… les Chinois, ça c'est vraiment ancré dans leur euh… dans leur conception même des affaires, ils ratent jamais l'occasion d'amener soit une carte, ou un vin, ou tout ce qu'ils peuvent ou un thé ou quoique ce soit. Donc ça aussi, depuis des années, mon chef et moi on en reçoit pas mal ».

On peut noter que le fonctionnaire mentionne son chef (« mon chef et moi on en reçoit pas mal »), ce qui d'une part permet de légitimer cette pratique puisqu'elle est acceptée par sa hiérarchie, d'autre part, lui permet de valoriser son statut, puisqu'il reçoit des cadeaux, au même titre que son chef. La fonction de marquage de statut du *lipin* est donc bien interprétée comme telle par le partenaire gabonais. Les employés chinois observent d'ailleurs que la pratique est courante entre les gabonais eux-mêmes :

> « Oui ils le font entre eux aussi. Pas seulement entre Chinois et Gabonais. J'ai déjà vu les gabonais quand ils rentrent dans les bureaux des secrétaires, ils donnent des petites choses. Par exemple ils donnent 5000 CFA, pour dire que c'est pour votre café… c'est très courant entre eux, et ils vont dire ah c'est très gentil tout ça… Pas seulement entre chinois et gabonais ».

On note dans cet extrait de l'entretien C5 que l'argent peut aussi faire office de cadeau, comme c'est aussi le cas en Chine, où l'on offre couramment quelques billets dans une enveloppe rouge pour des évènements importants tels qu'un mariage, une naissance, ou des fêtes comme le nouvel an. Si la frontière est poreuse entre le cadeau et la corruption, le cadeau sous forme d'argent n'est pas légitime socialement comme le montre cette remarque :

> « Ça dépend des cadeaux. Si c'est seulement des… Des cadeaux par exemple des bouteilles de vin… on peut donner directement à la personne. Si c'est du cash, par contre non ».

Du côté chinois comme du côté gabonais, la pratique du cadeau, entre dans le concept du don défini par Mauss (1925). Celui-ci s'écarte de la conception du sens commun, ainsi défini par Testart (1993 ; 82) : « le don est caractérisé par le transfert d'un bien ou d'un service à autrui qui se distingue de la vente, en ce qu'il est sans contrepartie. C'est un acte marqué par la liberté : il est volontaire et le donataire est libre de le refuser ou de l'accepter ». La conception

de Mauss se distingue du sens commun par plusieurs aspects. Premièrement, il y a une part d'obligation dans le don, puisqu'il s'intègre dans le cycle des dons – contre-dons qui s'explique, d'après lui, par le simple jeu de la hiérarchie sociale. Deuxièmement, le don est éthiquement ambivalent : donner c'est à la fois endetter et partager. Enfin, troisièmement, le don pour Mauss est un concept englobant qui inclut les échanges marchands et non marchands, bien que ses successeurs se soient attachés à séparer l'un et l'autre en considérant que le premier endette de façon unilatérale, alors que le deuxième crée un endettement mutuel.

Ces caractéristiques se retrouvent dans l'interaction C3. D'une part, le cadeau, ou tout du moins le *lipin*, est considéré comme obligatoire dans ce type de situation par I et D (entretien C5 « *Lipin* c'est pour une personne très importante, pour la première visite. En général on ne vient pas avec les mains vides. ») ; d'autre part, il permet, comme nous l'avons vu, de marquer les statuts de chacun. Il est ici aussi ambivalent, puisqu'il est un acte de partage, de considération mutuelle, reçu comme tel par le ministre (**72M** (vers I) j'ai l'impression c'est toi qui m'a fabriqué - - parce que effectivement j'ai besoin de ça), mais qui l'endette vis-à-vis de ses partenaires et le pousse à leur donner une information sur le paiement des chantiers. Enfin, sa propriété d'endettement mutuelle s'inscrit dans le texte de l'interaction :

73I voilà

74M merci

75I merci

76D merci

77M OK – bonne soirée

La série de remerciements de part et d'autre des interactants exprime ainsi une compensation langagière marquant une dette mutuelle. Ces considérations ethnologiques sur le don se retrouvent donc matérialisées dans notre corpus. Dans l'interaction C1, où le changement de nomination de la prime en cadeau, il permet d'endetter symboliquement l'assistante de l'expert-comptable pour la pousser à travailler le week-end ; dans l'interaction B1, le cadeau de la traductrice-interprète aux agents du bureau permet d'enclencher une relation d'échange et de créer une entrée dans le registre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais.

III. Conclusion

L'ensemble du corpus nous permet d'envisager différents aspects des relations en français entre les employés de l'entreprise et leurs partenaires Gabonais :

- Dans le sous-corpus A, nous avons vu que les employés ayant appris le français au Gabon peuvent communiquer par leurs propres moyens, tout en intégrant les limites imposées par leurs compétences langagières, mais en composant ainsi de nouvelles normes de communication.

- Dans le sous-corpus B, nous avons étudié le fonctionnement des interactions des traducteurs interprètes dans les situations où ils représentent seuls l'entreprise : ils traitent des tâches préalablement définies par les cadres de l'entreprise et souvent par le directeur de CFHEC Gabon lui-même, entretenant ainsi des relations avec des partenaires dont l'accumulation se matérialise par un registre discursif.

- Le sous-corpus C nous a permis d'étudier les interactions d'interprétation et les différents facteurs influant sur la traduction du discours. L'analyse du cadre relationnel des interactions nous a permis de mettre à jour l'influence des différentes places et les contraintes de genre liées à différents registres discursifs.

Nous avions au départ envisagé d'étudier l'interprétation en comparant le discours source et le discours traduit en utilisant notamment des outils fournis par la théorie de sens de Seleskovitch et Lederer (1995) et ceux fournis par la linguistique textuelle, cependant l'analyse des interactions d'interprétation ne présente que peu d'énoncés dans le discours source possédant un équivalent dans le discours traduit. D'autres facteurs que la simple volonté de tendre vers la traduction en correspondance totale avec le sens de l'énoncé de départ (Seleskovitch 1978 : 101) agissent sur le processus d'interprétation. Le cadre interactionnel avec le schéma proposé par Vion (1995), nous a permis de modéliser le rôle des places institutionnelles, subjectives, modulaires, énonciatives et textuelles dans les processus de

traduction, et d'y faire apparaitre les contraintes de genre de différents registres à l'intersection desquels se situe le discours des interactions.

Il nous a donc fallu faire cohabiter deux modèles théoriques basés sur une terminologie différente, et nous mettrons ici de côté, par souci de précision, le mot *genre* tel qu'il est défini par Bakhtine, pour ne considérer le genre que tel qu'il est proposé par Achard. Les modèles d'Achard et de Vion répondent à des objectifs proches qui ont pour but de concevoir l'articulation entre le social et le langagier. Le modèle d'Achard pose l'articulation entre le social et la linguistique dans la relation entre le registre (l'acte social) et le genre (la contrainte linguistique exercée sur l'énonciation). Pour Vion, le cadre interactionnel doit permettre d'« articuler tout le jeu de positionnement qu'entraîne l'articulation entre la relation sociale et la relation interlocutive. » (1999). Nous avons vu que l'étude des places institutionnelles laissait apparaitre l'intersection entre différents registres, définis par Achard comme « l'aspect langagier des institutions sociales *»* (1995a : 84), le schéma de Vion, d'autre part, nous permet de saisir certains aspects du fonctionnement de l'hétérogénéité des marques de genre qui leur sont associés, en vertu des différentes places occupées dans le cadre interactionnel. Ces considérations nous ont ainsi permis de saisir les stratégies mises en place par les traducteurs-interprètes de l'entreprise pour interpréter le discours des cadres de l'entreprise en prenant en compte les contraintes de genre et les spécificités de certaines places évoluant durant l'interaction.

Dans les interactions que nous avons étudiées, les places institutionnelles posent un cadre définissant les positions respectives du cadre chinois et de son partenaire, ainsi que celle du traducteur interprète par rapport à l'un et à l'autre, cependant ces positions sont mises en regard avec les places subjectives et modulaires que se donnent les interactants :

- Le traducteur interprète, ayant une place subjective haute par rapport au cadre chinois, marque plus clairement sa présence dans l'énonciation. Il a tendance non seulement à synthétiser les informations à transmettre, mais aussi à ajouter certains éléments. En outre, une relation équilibrée entre les trois interactants entraînera la co-construction de certaines séquences textuelles. Lorsque la relation entre le cadre

chinois et le traducteur interprète se conforme aux places institutionnelles, ce dernier ne traduit pas les formes ayant pour but de préserver la face du cadre et réaménage les séquences textuelles pour présenter des faits. Ces stratégies ont pour but de donner au cadre des éléments les plus objectifs possibles pour une analyse postérieure.

- Le traducteur interprète doit en revanche ménager les faces positive et négative de son partenaire gabonais en prenant compte sa place subjective. Pour cela, il met en place des stratégies pour atténuer la force taxémique des actes de parole du cadre chinois et réaménager parfois les séquences textuelles de manière à ne pas attribuer à ses interlocuteurs des rôles allant à l'encontre de leur place subjective, et faire en sorte que le discours traduit corresponde, d'une part, aux contraintes de genre du registre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais, ce qui entraine une certaine proximité de la relation, d'autre part, aux contraintes de genre du registre des relations dans un ministère gabonais.

- Dans le registre des audiences avec le ministre, les places institutionnelles sont dominantes, et le traducteur interprète prend en compte de nombreuses contraintes pour traduire le discours du cadre chinois, comme celui du ministre. Dans le premier cas, le réaménagement des places énonciatives tend à éviter de placer le ministre en position basse. Dans le deuxième cas, elle permet de rester au plus proche des faits pour laisser l'analyse au directeur de l'entreprise. Nous constatons par ailleurs, comme nous l'avions vu dans la partie précédente que l'utilisation du cadeau permet d'entrer dans le registre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais, et constitue une stratégie pouvant participer à la finalisation de l'interaction.

L'ensemble de ces stratégies sont induites par les usages du français propres aux relations sino-gabonaises, d'une part dans la façon dont elles permettent de traduire en français le discours en chinois du cadre de l'entreprise, et de le rendre conforme aux différentes contraintes des genres qui se croisent dans le discours traduit par l'interprète, d'autre part par la possibilité de construire une entrée dans le registre de la relation entre un employé

chinois et son partenaire gabonais, facilitant comme nous l'avons vu ici et dans la partie précédente, la finalisation des interactions.

CONCLUSION GENERALE

L'étude de la présence chinoise en Afrique du point de vue des sciences du langage, et plus précisément des usages du français dans les relations entre Chinois et Africains, nous a semblé porteuse de sens, parce que ces pratiques langagières en tant que pratiques sociales sont partie prenante de la situation sociale, historique, et en cela, ne se bornent pas à des considérations strictement linguistiques, mais peuvent participer à la compréhension d'un phénomène politique et économique, voire diplomatique. A l'aide de la méthode exposée de notre première partie, nous avons circonscrit la situation aux éléments pertinents dans l'interaction, tout en liant des pratiques langagières à des pratiques sociales dans le sens le plus large possible. Les théories fournies par les sciences du langage, et par la sociologie de langage en particulier, nous ont permis d'envisager, par l'analyse des interactions de notre corpus, différents enjeux à l'échelle de pratiques micrologiques, permettant de dégager des alternatives éclairant des relations à l'échelle macrologique, comme le formule Achard :

> La sociologie du langage s'appuie sur la dimension linguistique – matérialité des formes en tant que formes signifiantes – pour construire l'univers des alternatives pertinentes, situer l'acte de langage parmi des actes sociaux en général, pratique parmi des pratiques. On rend ainsi concevable le rapport entre formes et sens, dynamique et instable (1993 : 118).

Le rapport entre forme et sens, défini par son caractère aléatoire par Saussure, est ici caractérisé par sa nature dynamique et instable, les deux notions étant en quelque sorte des conséquences mutuelles. L'instabilité mentionnée par Achard se joue à trois niveaux. L'instabilité de l'espace des formes linguistiques des systèmes formés par l'objet langue tel que l'a construit Saussure, soumis aux variations. L'instabilité aux niveaux des actes de paroles dans le monde, qui modifient le monde. L'instabilité de la signification, construite des formes, et du sens social, soumise à l'acte d'interprétation ainsi qu'aux phénomènes liés aux formations et aux registres discursifs. Nous ferons état dans cette conclusion des différents outils théoriques des sciences du langage utilisés pour construire le modèle d'analyse, qui, en partant des usages du français dans un discours en interaction, nous a permis d'étudier une situation sociale, celle des relations entre des employés chinois et leurs partenaires gabonais, au travers d'un corpus composé d'interactions et d'entretiens, enregistrés sur le terrain, durant une expérience de deux ans de travail dans l'entreprise CFHEC. Nous reviendrons

ensuite sur la polysémie de la notion de stratégies discursives que nous avons placée au centre de notre problématique, pour enfin proposer une synthèse de l'ensemble des stratégies induites par les usages du français qui apparaissent dans notre corpus, et de leurs impacts sur la construction discursive des relations professionnelles sino-gabonaises.

I. Définition d'un modèle d'analyse

Synthétiser l'ensemble du modèle d'analyse adopté tel que nous l'avons construit au cours de l'étude demande de revenir vers des questions qui fondent la pratique de la discipline des sciences du langage, dans la mesure où elle s'est bâtie par décloisonnements successifs de l'objet langue comme un système stable tel que l'avait posé Saussure en opposition à la parole, et dans une perspective focalisée sur l'étude synchronique. L'étude des usages du français entre des employés chinois et leurs partenaires gabonais ne peut se restreindre à la description d'un système linguistique, elle nécessite d'envisager le rapport mutuel entre langage et processus sociaux, si l'on souhaite que cette perspective micrologique soit à même d'éclairer un phénomène macrologique. En effet, pour comprendre les systèmes linguistiques en présence, il nous a fallu saisir en quoi la nature sociale du langage affecte leurs structures, puis montrer l'impact de ces usages sur une situation sociale donnée.

Nous avons d'abord pris en compte ce que nous avons posé plus haut comme l'instabilité des formes. La grande diversité des langues au Gabon entraîne comme nous l'avons vu le plurilinguisme de ses habitants, cependant, cette diversité est telle (56 langues pour 1500000 habitants) qu'aucune langue locale ne possède suffisamment de locuteurs pour devenir un véhiculaire à l'échelle du pays. Après l'annexion des territoires du Gabon et du moyen Congo par le commandant Bouët-Willaumez, en 1839, et l'implantation en profondeur du système colonial après la première guerre mondiale, le français s'est propagé, parmi les élites d'abord, puis parmi la population sous la forme du français « petit tirailloux », pour devenir progressivement une langue véhiculaire interethnique. Le modèle variationniste, comme l'a formulé Labov (1966), nous a permis de décrire les variations dans l'espace social impliquées par cette implantation. L'analyse de ces variations nous a montré qu'elles n'aboutissaient pas à des variétés distinctes, comme le décrivent les travaux de Fergusson sur la diglossie (1959),

mais à un *continuum* allant de l'acrolecte au basilecte en passant par le mésolecte, comme proposé par Bickerton (1973). Par ailleurs, pour décrire les usages du français des employés chinois de l'entreprise, nous avons utilisé les travaux sur l'interlangue initiés par Selinker (1972) permettant d'envisager la langue d'un apprenant comme un système stable à un moment donné t, et pouvant se situer sur un autre *continuum* allant de la langue source à la langue cible. Nous avons ainsi pu envisager l'ensemble des usages du français des employés de l'entreprise, qu'ils soient autodidactes et qu'ils aient appris le français en Afrique, ou diplômés d'un département de français d'une université chinoise. L'étude de l'agencement de ces deux *continuums* nous a permis de modéliser les usages du français de nos locuteurs.

Si la perspective variationniste est en elle-même une forme de sociologie du langage, elle ne permet cependant pas de représenter le rapport entre les pratiques langagières et les pratiques sociales dans son aspect dynamique et instable. Il nous faut pour ce faire envisager la valeur des énoncés en situation et considérer leur fonctionnement dans leur contexte interactionnel et historique. Nous touchons ici au deuxième niveau de l'instabilité des rapports entre fond et forme, mentionnée *supra* dans l'analyse d'Achard, à savoir celle des actes de paroles dans le monde d'une part, et de leur fonctionnement au sein des interactions qui constituent notre corpus d'autre part. Nous avons donc soumis les considérations tirées de l'analyse variationniste des variétés du français en présence à l'analyse interactionnelle. Cette analyse, pour ne pas couper les interactions de leurs situations sociales, a dû intégrer l'aspect pragmatique du langage et les procédés énonciatifs qui le lient au contexte. Comprendre les usages du français des employés chinois et de leurs partenaires gabonais en contexte nécessite donc de prendre en compte la portée illocutoire de leurs actes langagiers, mise en valeur par la pragmatique de Austin (1962) puis de Searle (1969), ainsi que leur valeur implicite étudiée notamment par Ducrot (1972). Pour ce faire, nous avons utilisé les outils de la linguistique interactionnelle telle que l'a synthétisée dans ses travaux Kerbrat-Orecchioni (1990 – 1994) regroupant avec les actes de langage des pragmaticiens, des éléments de la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz (1982) et des théories sur la politesse de Brown et Levinson (1978). Nous avons ainsi pu intégrer des variables culturelles nécessaires à la compréhension de notre objet d'étude, en tant que particularités interactionnelles, éviter d'établir des liens trop rigides entre culture et nation ou langue et culture.

Les considérations précédentes, variationnistes et interactionnistes, nous ont amené à mettre en lien des formes syntaxiques, lexicales, et énonciatives, dans lesquelles nous avons intégré les actes de langage en tant que marques d'un renvoi au sujet, avec une pratique sociale, c'est-à-dire les relations professionnelles entretenues par les employés chinois et leurs partenaires gabonais. Nous avons considéré, à l'instar de la définition formulée par Achard (1993), que cette pratique sociale constituait un registre fondant la cohérence de notre corpus, que nous avons posé en hypothèse, et qu'un ensemble de marques, dont les formes mentionnées ci-dessus, en constituaient le genre associé. Ce registre est le résultat d'une accumulation de textes, et témoigne donc d'une interdiscursivité dont les effets ne se limitent pas à la matérialisation du genre : ils permettent au travers de phénomènes tels que les prédiscours, le dialogisme, les préconstruits, ou encore les rapports de force entre différentes formations discursives, de mettre à jour une gamme plus étendue de processus sociaux s'inscrivant dans les pratiques langagières. En effet, tout en nous gardant de tout parti pris, il nous a été nécessaire de considérer des phénomènes d'ordre historique et politique, comme la colonisation, qui transparaissent déjà dans l'analyse variationniste, ou encore des phénomènes politico-économiques liés à la présence chinoise en Afrique et au discours institutionnel de la FOCAC, qui traversent le discours des interactions.

Ce modèle d'analyse, composé d'éléments appartenant aux courants de la linguistique variationniste, à la linguistique interactionnelle et à l'analyse du discours, a donc constitué l'outillage théorique pour répondre à la problématique que nous avions posée, pour tenter de saisir d'une façon aussi large que possible la nature des liens entre les usages du français et la pratique sociale que constituent les relations professionnelles entre Chinois et Gabonais au Gabon.

II. Différentes conceptions des stratégies discursives

Au centre de notre problématique, se trouve la notion de stratégies discursives, plus précisément les stratégies induites par les usages du français présentés ci-dessus. Cette notion, au sein des sciences du langage, est fortement polysémique, et nous résumerons ci-dessous les différents types de stratégies identifiées dans nos interactions pour analyser leur impact dans la partie suivante. Il s'agira de lier les définitions de stratégies discursives avec les trois différentes strates de notre modèle d'analyse, correspondant avec chacun des sous-corpus.

II.I. Un cadre global

Les travaux de Gumperz (1982) sur les stratégies discursives ont fourni un socle pour agencer les différentes définitions de ce terme particulièrement polysémique. Les stratégies s'intègrent pour lui dans l'analyse du rapport entre l'activité verbale et le contexte, envisagé comme une production des acteurs eux-mêmes et non comme une donnée matérielle. Nous avons articulé cette conception du contexte avec les travaux de Van Dijk (1999) en définissant le contexte comme l'ensemble des éléments de la situation sociale pertinents pour l'analyse.

Pour Gumperz, une stratégie discursive efficace comporte trois éléments : la compétence communicative, le principe de la cohérence stratégique et les inférences conversationnelles. Cette compétence de communication a particulièrement attiré notre attention en tant qu'elle est liée au contexte construit à partir d'éléments issus des cultures de chacun des interactants. Nous avons pour cela étudié les normes communicationnelles mises en place par les interactants au travers de leurs usages du français, envisagés en termes de variations et d'interférences. L'acceptation de ces normes, repérable à ce que Gumperz nomme les indices de contextualisation (*contextextualization cues*), a permis d'identifier la construction d'un contexte propre aux interactions entre les employés chinois autodidactes et leurs partenaires. C'est en fonction de ces normes communicationnelles (concernant les séquences d'ouverture, les appellatifs, les termes d'adresse…) négociées au cours de l'interaction que nous avons

évalué la compétence communicative, telle que la conçoit Gumperz, c'est-à-dire la compétence qui assure le choix de la bonne stratégie (*meaningful strategy*). Les stratégies consistant à passer au vouvoiement sur une intervention pour effectuer un FFA envers son partenaire en sont un bon exemple : cette norme communicationnelle est négociée durant l'interaction et acceptée comme faisant partie des éléments du contexte, son utilisation est donc reconnue comme une bonne stratégie, c'est-à-dire opérante puisqu'elle est décodée par les deux interactants. Nous avons, par la suite, articulé cette notion de *contextualization strategie* avec celle de registres, qui par leurs contraintes de genre, permettent eux aussi d'expliciter la zone de pertinence de certaines stratégies.

II.II. De la contextualisation aux registres discursifs

L'une des difficultés de notre travail a donc été de respecter la cohérence de différents modèles théoriques tirés de différents courants, tout en les articulant entre eux pour les besoins de notre analyse. La notion de *contextualization strategies* de Gumperz en est un bon exemple. Elle nous a permis grâce aux outils de la linguistique interactionnelle d'identifier des spécificités, non seulement dans le texte des interactions, étudiées avec les outils de la linguistique variationniste, mais aussi dans la construction des normes communicationnelles partagées par les interactants. L'ensemble de ces éléments constitue un contexte dynamique, construit au cours de l'interaction, mais dont certaines régularités se dégagent sur l'ensemble du corpus. La constitution de notre corpus, induit le postulat préalable de sa cohérence, c'est-à-dire qu'on suppose qu'il circonscrit une zone de pratiques sociales pertinente, qu'Achard désigne comme un registre discursif. Le pendant formel de cette cohérence en termes de pratique sociale est matérialisé par les marques de genre sans pour autant que nous postulions une simple relation d'isomorphisme entre les deux (Garric & Longhi : 2013). On perçoit dès lors que ces marques de genre, et leur reconnaissance mutuelle par les interactants sont liées au processus de *contextualization* défini par Gumperz. L'articulation de ces notions, *contextualization* et registre et genre, a permis d'un côté, d'élargir la gamme des marqueurs de genre à des éléments issus des linguistiques variationniste et interactionnelle (qui intègre elle-même des éléments issus de la linguistique pragmatique), d'un autre côté, d'élargir le domaine de la notion de contexte à d'autres phénomènes discursifs liés au processus d'accumulation de textes dans une zone sociale fondant l'existence d'un registre.

Ce dernier, issu dans notre cas des textes liés à la pratique sociale des relations professionnelles entre employés chinois et partenaires gabonais, a entrainé la prise en compte d'autres types de stratégies. D'une part, les stratégies d'entrée et de sortie du registre, liées donc aux *contextualization strategies* de Gumperz (1982) d'autre part, des stratégies liées à la présence dans les interactions de traces de discours autres, préexistants, manifestées au travers de faits de dialogisme, de préconstruits ou de prédiscours.

II.III. La hiérarchie des buts de Pierre Bange et l'influence des phénomènes prédiscursifs

L'agencement de différents usages du français, et ses répercussions dans la composition des normes interactionnelles, a ainsi participé à constituer un ensemble de marques de genre qui nous ont permis de confirmer l'hypothèse de l'existence d'un registre discursif des relations professionnelles entre des employés chinois et leurs partenaires gabonais. Nous avons de plus identifié dans notre registre des marques de genre liées à sa structure et, notamment, à l'apparition récurrente de modules de conversation. Pour Bange (1992) un modèle d'analyse des interactions verbales doit avoir une dimension sociale et une dimension psychologique, ou cognitive, car il s'agit d'analyser la coordination des comportements individuels. Pour lui, l'idée de stratégie inclut l'idée de hiérarchie des buts et des moyens, et l'idée d'action. Nous avons, grâce à son modèle, étudié l'agencement de la réciprocité des motivations des interactants, notamment dans l'interaction B3, et montré que ce dernier faisait intervenir des éléments prédiscursifs participant à la réalisation de la finalité de l'interaction. Cette analyse a mis en évidence la présence de stratégies imbriquées à la fois au niveau fonctionnel et au niveau prédiscursif. Les éléments prédiscursifs ainsi partagés par les interactants et leur mise en commun au travers des modules de conversation corroborent par ailleurs l'affirmation de Gumperz (1983 : 3) qui pose que l'étude des stratégies discursives doit commencer par la mise en commun de connaissances linguistiques et socioculturelles. Plus encore, la mise en commun de ces éléments par le processus entraînant la réciprocité des motivations est en elle-même issue d'une stratégie dont nous avons montré l'impact sur la finalisation de l'interaction.

II.IV. Séquences textuelles et stratégies d'interprétation

Les situations d'interprétation, regroupées dans le sous-corpus C, entrainent de nouveaux types de stratégies basées sur les considérations précédentes. Le traducteur-interprète, comme l'ont montré les travaux des traductologues, d'une part ne traduit pas une langue mais un discours, d'autre part doit prendre compte les données interactionnelles de l'interprétation. Pour modéliser les stratégies mobilisées par les traducteurs-interprètes pour transformer le discours source et le rendre conforme à la situation interactive et aux contraintes de genre qui lui sont liées, nous avons utilisé le schéma du cadre interactionnel de Vion (1995). Les cinq places (institutionnelle, subjective, modulaire, énonciative, textuelle) composant ce cadre interactionnel, permettent de considérer les registres liés aux places interactionnelles, et de mettre en lumière de nouvelles stratégies liées à la transformation de ce que Adam (1992) nomme les séquences textuelles et à la structure compositionnelle des énoncés : des stratégies narratives, descriptives, explicatives et argumentatives. Le traducteur-interprète, en effet, en vertu des places construites au cours de l'interaction dans le réseau interactionnel, et des contraintes de genre qui en découlent, modifie la structure compositionnelle des énoncés et mobilise ainsi de nouvelles stratégies.

III. Impact des stratégies discursives sur les relations professionnelles

Les pratiques langagières que nous avons analysées au cours de notre travail ne constituent pas un simple miroir de la situation sociale ; les stratégies que nous avons répertoriées sont orientées vers des finalités et participent à la réussite ou à l'échec des relations professionnelles, qui est au cœur des échanges sino-africains à une échelle macrologique. Dans notre corpus, les usages du français et les pratiques langagières qui lui sont associées entrainent certaines spécificités dans les relations commerciales sino-gabonaises.

III.I. Variétés de français et normes de communication

Dans un premier temps, nous avons étudié l'agencement de deux types d'usages, comprenant chacun un grand nombre de variétés réparties sur deux *continuums* : le *continuum* de l'interlangue, allant de la langue source à la langue cible pour les employés chinois, et le *continuum* allant de l'acrolecte au basilecte pour le partenaire gabonais. La langue cible de l'employé chinois est la variété que son partenaire gabonais choisit sur la portion du *continuum* qu'il maîtrise. On proposera de schématiser cet agencement comme suit :

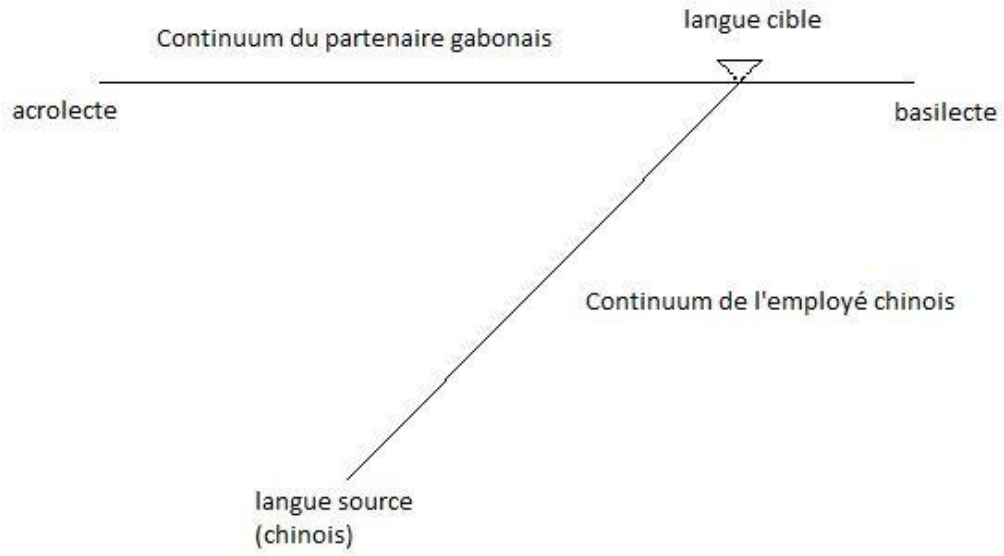

Cet agencement permet au partenaire gabonais un premier type de stratégies par le choix de la variété choisie sur la partie du *continuum* qu'il maitrise, qui forme ainsi la langue cible de l'employé chinois. Ce dernier ne peut pas se déplacer sur le *continuum* de l'interlangue au cours de l'interaction, puisque ce déplacement s'effectue au cours de l'apprentissage, mais peut en revanche reproduire certains éléments de la variété choisie par son partenaire. Les stratégies employées par le partenaire gabonais par déplacement sur sa portion du *continuum* ne sont pas toujours effectuées dans le but « d'optimiser la communication ». Les déplacements vers l'axe basilectal peuvent faire office de taxème et marquer la position haute du locuteur gabonais, mais ils permettent aussi de mettre en place une zone d'usage partagé

par les deux interactants. Cette zone d'usages échappe aux normes prescriptives du français de France et donne aux normes objectives de la variété choisie par le partenaire gabonais une valeur prescriptive, puisque c'est à elle que se réfère l'employé chinois, particulièrement les employés autodidactes ayant appris le français au Gabon ou en Afrique francophone.

La mise en place des normes de communication, bien qu'elle soit dépendante de cet agencement des usages des variétés de français, ne fonctionne pas sur le même modèle. En effet, si nous n'observons pas d'éléments issus de la langue source des employés chinois dans la variété utilisée par le partenaire gabonais, en dehors des déplacements vers le basilecte, les normes de communication, elles, associent des éléments issus des systèmes des deux interactants. Différents facteurs déterminent la composition de ces normes de communication. Nous avons identifié le type d'interaction, son degré de formalité, le lieu et la présence dans l'*ingroup* ou l'*outgroup* des employés de l'entreprise. L'agencement des variétés de français conjugué à la composition des normes de communication permettent ce que Gumperz définit comme des *contextualization strategies*, en fonction de quoi certaines stratégies vont se révéler opérantes (*meaningful strategies*) et d'autre inopérantes (*inappropriate strategies*). Parmi les premières, nous avons, par exemple, mis en avant le changement des pronoms d'adresse sur un nombre très réduit d'interventions qui pouvaient être utilisées en tant que FFA et créer une proximité sur l'axe horizontal ou en tant que FTA et introduire une distance. Elles se révèlent opérantes parce que décodées par les deux interactants. En revanche, les phénomènes d'emprunt à d'autres genres de discours du partenaire gabonais ne sont souvent pas identifiés par les employés chinois et se révèlent donc être des stratégies inappropriées. La mise en place de ces normes de communication communes, associée à l'agencement des variétés de français, entraine un effacement de certaines marques du degré de formalité des interactions et un déplacement plus aisé sur l'axe allant du formel à l'informel et inversement.

Ces pratiques langagières participent ainsi aux pratiques sociales, comme nous l'avons vu dans l'interaction A6 où les stratégies présentées plus haut pouvaient permettre au comptable d'obtenir un justificatif de capacité bancaire, en dehors des heures de travail et en réduisant au minimum les formalités, ou plus clairement encore dans l'interaction A8, où une relation

formelle avec un haut fonctionnaire du ministère pouvait conduire à un repas informel modifiant ainsi radicalement les places respectives des interactants, et par conséquent, leurs relations professionnelles.

III.II. Stratégies liées au registre discursif

Les stratégies induites par l'usage des différentes variétés de français ne se limitent bien entendu pas à la construction du texte et des normes de communication. La situation globale de l'étude que nous avons esquissée dans la première partie montre que ces usages sont la résultante d'une part d'une longue histoire coloniale, d'autre part d'une présence chinoise en Afrique et au Gabon qui s'inscrit, elle aussi, dans un processus historique. La question de savoir comment traiter et évaluer l'impact de ces données situationnelles, donc notre contexte, d'après la définition de ces deux termes (situation et contexte) que nous avons posés dans le cadre théorique, est au centre de notre étude. Nous avons souhaité éviter autant que possible de prendre parti dans les débats postcoloniaux, tout en considérant que la signification des formes et du sens social, abordée au travers de la construction du texte et des normes de communication, est soumise à un acte d'interprétation lié aux registres et aux formations discursives. Ces derniers sont liés à des accumulations de textes qui nous ont permis d'envisager les données situationnelles et contextuelles avec autant d'objectivité que possible, ou plutôt avec une subjectivité contrôlée.

La construction de normes de communication communes adoptées dans les relations de partenariat sur le long terme, que nous avons mentionnée dans la partie précédente, suppose donc une accumulation de textes dans un même voisinage pour reprendre la formule d'Achard (1995a : 84). Ce même voisinage est constitué par un point de vue, dont la pertinence est posée en hypothèse par la notion de registre. Nous avons donc posé le registre des relations entre un employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais, et dégagé des marques de genres basées sur les remarques sur la construction du texte des interactions du corpus et les normes de communication qui les régissent. Ce registre nous a permis de mettre en valeur de nouveaux types de stratégies, prenant ainsi en compte la situation sociale et historique conduisant à la production de ces interactions.

Le premier type de stratégie concerne l'entrée et la sortie de ce registre. Ce dernier étant défini par des relations de partenariat, la présence des marques de genre associées à ce registre signale l'accomplissement de l'acte qui le définit. Nous avons donc analysé les stratégies permettant d'entrer dans le registre et mis en valeur l'existence du procédé inverse, permettant de faire obstacle à une relation de partenariat par le refus d'utiliser certaines marques de genre. Les marques de genre intègrent aussi des données structurelles, comme l'apparition fréquente dans les interactions du corpus, de modules de conversation, qui font apparaitre un deuxième type de stratégies internes au registre. Ces dernières, que nous avons analysées avec les outils théoriques fournis par Bange (1992), ont permis de mettre en valeur des processus liés à la réciprocité des motivations faisant apparaitre l'influence de phénomènes prédiscursifs (dialogisme, préconstruit, prédiscours), ainsi que la présence de formations discursives structurant l'espace social gabonais et en cela, les interactions du corpus. Le discours des partenaires gabonais montre en effet la présence d'une formation discursive antichinoise comme d'une formation discursive de la coopération sino-gabonaise. La mise en exergue au travers des modules de conversation de prédiscours communs à l'employé chinois et à son partenaire gabonais permet de contredire certains éléments de la formation discursive antichinoise et de favoriser la formation discursive de la coopération sino-gabonaise, et constitue donc elle aussi une forme de stratégie.

Les marques de genre sont par définition hétérogènes, mais cette hétérogénéité peut être envisagée comme inscrite dans le diagramme suivant :

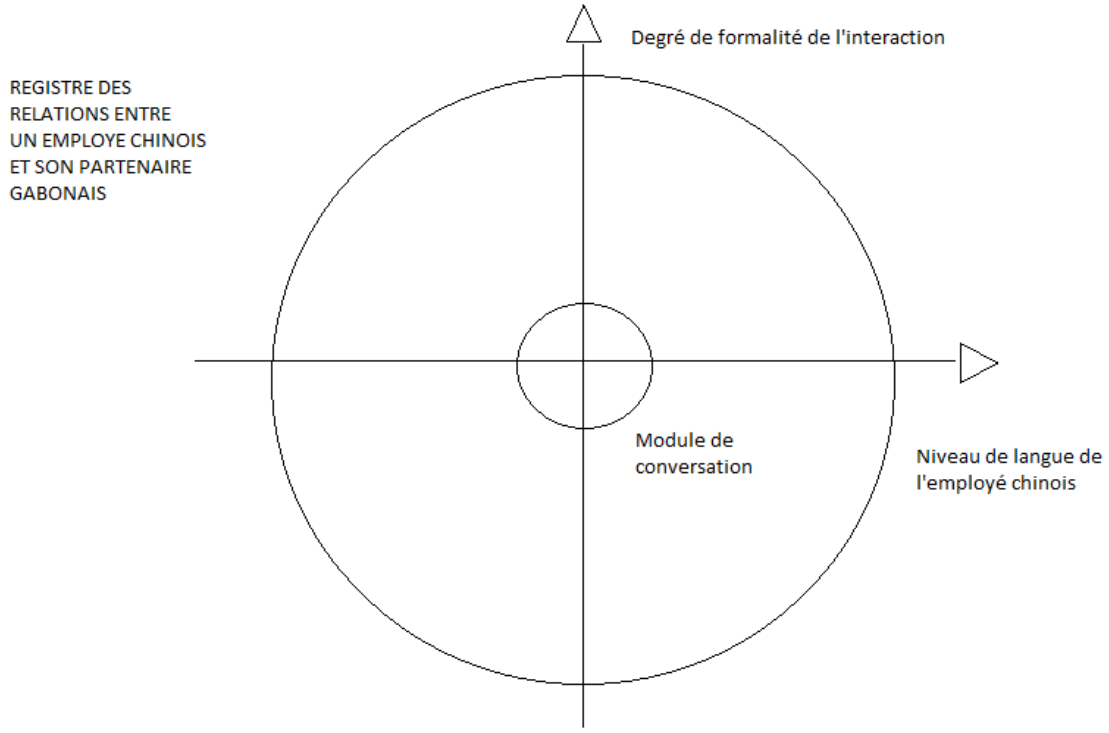

Sur la partie droite, prennent place les interactions du sous-corpus A, et sur la partie de gauche celles du sous-corpus B. Ainsi, par exemple, un phénomène comme l'apparition d'un changement de pronom d'adresse sur un nombre très restreint d'interventions, que nous avons considéré comme une marque de genre caractéristique de notre registre, prend différentes formes selon la zone du diagramme où il est utilisé et donne lieu à différentes stratégies (réalisation d'un FFA, d'une FTA, assimilation d'un employé à son entreprise…). De même, nous avons pu remarquer que l'apparition d'un module de conversation pouvait avoir une influence sur les marques de genre, avec par exemple un déplacement vers le mésolecte, une utilisation récurrente du tutoiement, ou encore la disparition des actes de paroles directifs.

Les frontières de ce registre sont limitées : d'une part, son accès peut être refusé, comme nous l'avons vu dans l'interaction B1, à un interactant ne faisant pas partie de l'*in-group* que détermine le registre (et dont le premier critère est d'être Chinois ou Gabonais), d'autre part, certains artefacts, comme les cadeaux, dont nous avons étudié l'emploi dans la partie III et IV, peuvent permettre d'y créer une entrée. Les interactions B3, B2 et B7 montrent que la maitrise de l'hétérogénéité des marques de genre synthétisées sur le diagramme permettait aux

traducteurs interprètes de mettre en place des stratégies, en utilisant notamment les spécificités des modules de conversation, pour finaliser les interactions.

III.III. Stratégies en situation d'interprétation

Les situations d'interprétation sont une spécificité des relations entre les employés chinois et leurs partenaires gabonais. En effet, d'après nos observations, la grande majorité des entrepreneurs et cadres des autres entreprises travaillant avec les fonctionnaires du ministère des Travaux Publics sont francophones, et ne passent pas par l'intermédiaire d'un interprète. Ce travail des traducteurs-interprètes de l'entreprise CFHEC est sujet à la mise en place de nouvelles stratégies. Comme le font remarquer les traductologues tels que Seleskovitch et Lederer (1992) ou Wadensjö (1998), l'interprète, d'une part, ne traduit pas une langue mais du discours, d'autre part, l'interprétation en elle-même est une interaction dont il faut prendre en compte les enjeux. Le schéma du cadre interactif de Vion (1999) nous a permis de mettre en valeur l'impact des places respectives des interactants sur l'interprétation et de mettre à jour l'influence des registres discursifs traversant le discours des interactions. En effet, un discours est toujours à l'intersection de plusieurs registres (Achard 1998 :72) et les places institutionnelles font apparaitre, en plus du registre des relations professionnelles entre un employé chinois et son partenaire gabonais, les registres, notamment, des relations au sein d'un Ministère gabonais, ou encore de l'audience avec un ministre gabonais. Les stratégies des interprètes ont donc pour but de transposer le discours en chinois des cadres de l'entreprise dans un discours en français et en conformité avec le cadre interactif et les registres considérés. Les pratiques discursives des traducteurs interprètes permettent en cela de protéger la face et la place subjective du partenaire, en modifiant les actes de parole et leurs valeurs illocutoires ou les séquences textuelles. Les interprètes sont en effet à la frontière de la communauté discursive formée par les fonctionnaires du ministère et les différents acteurs participant à la construction d'infrastructures routières, ce qui d'un côté, crée des obstacles du fait d'un manque de maîtrise des lexiques spécifiques à la communauté, notamment le lexique technique du génie civil, d'un autre côté, accentue l'influence du registre des relations professionnelles entre un employé chinois et son partenaire gabonais, et facilite ainsi par les moyens que nous avons évoqués dans le paragraphe précédent, la finalisation de certaines interactions.

IV. Le français dans les relations sino-africaines

Au travers de cette étude, nous avons voulu envisager le rôle des usages du français dans les relations professionnelles sino-gabonaises, avec l'objectif de pouvoir par la suite élargir et préciser ces remarques à l'échelle des relations sino-africaines. Nous ne souhaitions pas substituer aux explications politiques et économiques de l'expansion exponentielle des échanges commerciaux sino-africains, des explications linguistiques, nous refusons cependant de considérer les pratiques langagières comme un simple reflet d'une situation sociale, historique ou politique. A l'instar de Boutet, nous défendons l'idée que :

> la pratique de langage ou pratique langagière est à considérer comme une pratique sociale et à analyser comme telle ; c'est- à-dire que les mots, les discours, ne sont pas seulement les représentants de nos actes et de nos pensées, ils ne sont pas seulement là pour transmettre de l'information ou des idées ou des ordres. Ils ne se contentent pas de refléter le social, ils en sont partie prenante et ils agissent sur le social, y produisant des effets spécifiques que l'analyste doit repérer (1985 : 6).

En plaçant le concept de stratégies au centre de notre étude, c'est bien cette action sur le social que nous avons voulu illustrer et cela en ne limitant pas notre étude à la description des variations d'un système linguistique, ou de normes communicationnelles, mais en montrant comment ces éléments du discours émergeant d'une situation sociale, historique et politique, agissent dans les interactions sans qu'il soit, en général, fait mention de cette situation. Les pratiques langagières, parce qu'elles sont partie prenante du social, permettent les stratégies discursives que nous avons mises en lumière.

A l'échelle des considérations variationnistes, les usages des différentes variétés de français en présence, ont bien une action sur la réalité sociale : en plaçant en retrait l'influence des normes prescriptives du français normé de France, elles confèrent une position centrale aux normes objectives du français du Gabon. A l'échelle de l'interaction ce rééquilibrage permet aux interactants de construire un système de normes communicationnelles qui leur est propre, prenant là aussi leur distance avec des normes communicationnelles liées à l'usage du français en France. L'accumulation de textes dans ce que Achard définit comme une « zone de pratiques cohérente », pour nous les relations entre les employés des entreprises chinoises et leurs partenaires gabonais, a permis de lier la rencontre entre ces variétés de français et les

normes communicationnelles qu'elles entrainent, aux marques de genre associées à un registre discursif. Ce dernier est structuré par différentes formations discursives, comme la formation discursive antichinoise ou la formation discursive de la coopération sino-africaine, et nous avons montré comment dans les modules de conversation en particulier, les prédiscours et les préconstruits faisaient apparaitre l'influence de ces formations discursives.

Il faut néanmoins remarquer que les effets de sens attribués à l'agencement des variétés de français ainsi qu'aux normes communicationnelles par la domination de la formation discursive de la coopération sino-gabonaise, se révèlent radicalement différents lorsque la formation discursive antichinoise prend le dessus, comme c'est le cas parfois, notamment sur les chantiers de l'entreprise. Les stratégies étudiées dans ce travail se montrent efficaces dans la finalisation des diverses interactions mettant en jeu les employés du siège, et notamment dans leurs relations avec les hauts fonctionnaires en charge de l'attribution des marchés. Bien que nous ne prétendions pas substituer des facteurs économiques et politiques à des facteurs linguistiques, il nous semble nécessaire de considérer les pratiques linguistiques dans la compréhension de pratiques sociales, ou pour reprendre la formule d'Achard de « construire l'univers des alternatives pertinentes, situer l'acte de langage parmi des actes sociaux en général, pratique parmi des pratiques » (1993 : 118). Nous conclurons donc en replaçant ces pratiques langagières dans un contexte économique.

Cette recherche a en effet été menée de 2012 à 2014 au sein d'un grand groupe de BTP chinois installé au Gabon, d'abord directement dirigé par la maison mère, C.C.C.C., puis, suite aux restructurations internes dont ces entreprises font régulièrement l'objet, sous l'étiquette de la filiale CFHEC. Cette période correspond à l'acmé d'un vaste plan de développement des infrastructures routières conduit par le président Ali Bongo Ondimba, élu en 2009, et succédant à son père Omar Bongo, président depuis 1967. En 2009, sur les 9000 kilomètres de routes qui parcourent le Gabon, 10% étaient bitumées, le reste étant constitué de pistes en latérite en assez mauvais état qui handicapaient sérieusement le déplacement des marchandises et en cela le développement économique du pays. L'amélioration du réseau routier a été un des points phares de la politique d'Ali Bongo Ondimba. En 2013, le pourcentage de routes bitumées avait augmenté de 72%, soit un bitumage de 728 kilomètres

de route. Sur les 18 projets lancés depuis 2010, trois ont été attribués à des entreprises gabonaises (principalement SOCOBA associée à divers partenaires), trois à des entreprises issues de groupes français (Colas filiale de Bouygues, SOBEA filiale de Vinci et Dragage autre filiale de Bouygues), quatre à des entreprises issues de groupes espagnols (Entraco, filiale de Eurofinsa, et Acciona) et sept à des entreprises issues de groupes chinois (CFHEC filiale de C.C.C.C., COVEC, filiale de China Railway Group et Sinohydro). Cette domination des entreprises chinoises est plus importante encore lorsque l'on compare le nombre de kilomètres construits, 569, sur un total de 886 sur la période 2010 – 2014, soit plus de 64%. Il serait sans doute plus probant encore de comparer les sommes totales des marchés accordés, mais nous ne disposons pas du montant exact de chacun de ces marchés. D'autre part, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les paiements sont réajustés au cours de la construction au regard des quantités de travaux effectivement réalisés et certifiés par les missions de contrôles installées sur les chantiers.

Les pratiques langagières induites par l'agencement des usages du français entre un employé chinois et son partenaire gabonais agissent donc, même s'il n'est pas possible d'en déterminer l'impact en termes économiques, sur les relations sociales entre les employés des entreprises chinoises et leurs partenaires gabonais, et en conséquence sur leurs relations professionnelles et commerciales. Pour faire suite à cette étude, il nous faudrait désormais envisager l'impact des particularités de la situation du français au Gabon où il n'est pas en concurrence avec d'autres langues véhiculaires, et à plus forte raison comparer les effets dûs aux usages du français à ceux dus aux usages de l'anglais, dans des pays francophones comme dans des pays anglophones où l'histoire coloniale et post coloniale est sensiblement différente. La mise en regard de ces pratiques langagières avec d'autres réalités économiques pourrait nous aider à saisir plus précisément l'influence des usages d'une langue issue de la colonisation et des pratiques discursives qui lui sont liées, dans des relations commerciales, notamment entre pays du sud.

BIBLIOGRAPHIE

Abdallah-Pretceille M., Porcher L. (1996*). Education et communication interculturelle*. Paris : Presse universitaire de France.

Abdallah-Pretceille M. (1998). *Ethique de la diversité et éducation*. Paris : P.U.F.

Abdallah-Pretceille M. (2003). *Former et éduquer en contexte hétérogène. Pour un humanisme du divers*. Paris : Economica/Anthropos.

Achard, P. (1995a). Formation discursive, dialogisme et sociologie. *Langages* (117) : 82–95.

Achard, P. (1995b). Registre discursif et énonciation : induction sociologique à partir des marques de personne. Le Congrès des députés du peuple d'URSS en 1989. *Langage et Société* (71), 5– 34.

Achard, P. (1997). *La sociologie du langage* (2e éd.). Paris : P.U.F.

Adam, J. M. (1985). *Le texte narratif*. Paris : Nathan.

Adam, J.M. (2005). *La linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.

Adam, J.M. (2006). Intertextualité et interdiscours: filiations et contextualisation de concepts hétérogènes». *Tranel* (44), 3-26.

Adler, P. et P. (1987). *Membership role in Field research*. Thousand Oaks : Sage publications.

Agier, M. (2004). *La sagesse de l'ethnologue*. Paris : éditions Jean-Claude Béhar.

Andrésy, A., Marteau, J. & Raballand, G. (2010). La Chinafrique, mythes et réalité. *Études*, tome 413,(9), 151-162. https://www.cairn.info/revue-etudes-2010-9-page-151.htm.
Armengaud F. (1984). *La pragmatique*, Paris : P.U.F.

Austin, J.L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (2nd éd, traduit par G. Lane). Paris : Seuil.

Asad, T. (1973). *Anthropology and the Colonial Encounter*. New-York, U.S.A. : Humanity Books.

Bachmann, C., Lindenfeld, J. et Simonin, J. (1980). *Langage et communication sociale*. Paris : Hatier-Créduf.

Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.

Bange, P. (1990) A propos de la structure de l'interaction : la réciprocité des motivations. *Réseaux*, Hors Série 8, Les formes de la conversation volume 1.(1) : 51-68.

Bange, P. (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris : Hatier.

Bangui, T. (2009). *La Chine, un nouveau partenaire de développement pour l'Afrique*. Paris : L'Harmatan.

Blanchet, P. (2012). *La linguistique de terrain : méthodes et théories*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes.

Branca-Rosoff, S. et Ramognino, N. (2007). Normes et sciences humaines : Pratiques expertes/pratiques profanes. *Langage et société*, 119,(1) : 7-11.

Beacco, J.C. (2004). Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif. *Langages*, 38e année (153), 109-119.

Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique générale*, Tome I. Paris : Gallimard.

Besse, H., Porquier, R. (1991). *Grammaire et didactique des langues*. Paris : Hatier.

Beaud, S. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La découverte.

Biloa, E. (2003). *La langue francaise au Cameroun*. Bern : Lang.

Blanchet, A. (1993). *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris : Bordas.

Bonhomme, J. (2006). *Les tribulations de l'homme blanc (et de ses marchandises)*. Cahier d'études africaines (183), 493-512.

Bounguendza, E. (2008*). Des usages démocratiques des langues du Gabon.* Paris : L'Harmattan.

Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Paris : les Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris : Editions de Minuit.

Boutet, J. (1985), *Construction sociale du sens dans des entretiens d'ouvrières et d'ouvriers*, Paris : Ministère des droits de la femme, ronéo.

Brown, P. et Livingston, P. (1987). *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge : C.U.P..

Calvet, L.J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.

Calvet, L.J. (2002). *Linguistique et colonialisme*. Paris : Payot.

Canut, C. (2010). « À bas la francophonie ! » De la mission civilisatrice du français en Afrique à sa mise en discours postcoloniale. *Langue française*, 167,(3),141-158. doi:10.3917/lf.167.0141

Canut, C. (1998) Pour une analyse des productions épilinguistiques. *Cahiers de praxématique* 31 : 69-90.

Carrol, R. (1987). *Evidences invisibles, Américains et Français au quotidien*. Paris : Seuil.

Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du discours*. Paris : Seuil.

Charaudeau, P. (2009). Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus* (8) : 37–66.

Chaudenson, R., Mougeon, R. et Beniak E. (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris : L'Harmattan.

Chaudenson, R. (1997). Mésolecte. *Sociolinguistique Concepts de base*, Liège : éd. Mardaga.

Cefaï, D. (2003). *L'enquête de terrain*. Paris : La découverte.

Daumenach, J.L. (2008). *La Chine m'inquiète*. Paris : Perrin.

De Montbrial, T. et Klein, J. (2000). *Dictionnaire de Stratégie*. Paris : P.U.F.

Dervin, F. (2011), *Les identités des couples interculturels. En finir vraiment avec la culture ?*, Paris, France : L'Harmattan.

Dervin, F. (2014). Au-delà du nationalisme méthodologique : l'interculturel sans essentialisme. *Raisons politiques*, 54,(2) : 121-132. doi:10.3917/rai.054.0121.

Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.

Ducrot, O. (1973). *Le dire et le dit*. Paris : Editions de Minuit.

Ducrot, O. (1987). Sémantique et vérité : un deuxième type de rencontre. *Recherches linguistiques de Vincennes* (16) Paris, France : PU Vincennes.

Dumond, P. (1990) *Le français langue africaine*. Paris : l'Harmattan.

Duranti, A. et Goodwin, C. (1992). *Rethinking Context.* Cambridge : C.U.P.

Francard, M. (1997). Insécurité linguistique. Dans M.-L. Moreau, *Sociolinguistique. Concepts de base* (170-176). Liège : Mardaga.

Fishman, J. (1979) *The sociologie of language : an Interdisciplinary Social Science Approach to Language in Society*. Rowley : NewburyHouse

Gadet, F. (2003). La Variation. *Grand livre de la langue française*, Paris, France : Seuil.

Gajo, L., Matthey, M., Moore, D. et Serra C. (2004). *Un parcours au contact des langues*. Paris : Didier.

Garric, N. et Léglise, I. (2003). Quelques caractéristiques du discours patronal français. *Mots. Les langages du politique* (72). doi: 10.4000/mots.7433

Garric, N. et Longhi, J. (2012). L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique. *Langages*, 187,(3), 3-11. doi:10.3917/lang.187.0003.

Garric, N. et Longhi, J. (2013). Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens. *Langage et société*, 144,(2), 65-83. doi:10.3917/ls.144.0065.

Gaye, A. (2006). *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche*. Paris, France : L'Harmattan.

Gernet J. (1972). *Le Monde chinois : de l'âge de bronze au Moyen Âge*. Paris : Pocket.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit.

Goffman E. (1981). *Façon de parler*. Paris : Editions de Minuit.

Gold, R.R. (1954). Toward a Social Interaction Methodology for Sociological Field Observation. (Ph. D Sociology) University of Chicago

Gordon, M. (dir) (2010). La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique. *Etudes internationales*, vol 41(4), 521- 546

Galatanu, O. (2007). Sémantique des possibles argumentatifs et axiologisation discursive. *in* D. Bouchard & J. Evrard (éds), *Représentation du Sens linguistique* II, Louvain-la-Neuve : De Boeck/Duculot, 313-325

Granvaud, R. (2006). Colonisation et décolonisation dans les manuels scolaires de collège en France. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* (99), 73-81.

Gu Y. (1990). Politeness phenomena in modern Chinese. *Journal of pragmatics* 14 (2), 237-257

Gumperz, J., (1983). *Discourse strategies*. Cambridge: Cambridge University Press.

Gumperz, J. (1989) *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Edition de Minuit.

Halaoui, N. (2005) *Langues et systèmes éducatifs dans les états francophones d'Afrique subsaharienne*, Paris : Autrement.

Hall, E.T. (1971). *La dimension cachée.* Paris : Seuil.

Hall, E.T. (1984). *La danse de la vie : Temps culturel, temps vécu*. Paris : Seuil.

Hall, E.T. (1984). *Le langage silencieux*. Paris : Seuil.

Hamers, J. et Blanc, M. (1983). *Bilingualité et bilinguisme*. Paris : Mardaga.

Heller, M. (2007)."Langue", "communauté" et "identité" : le discours expert et la question du français au Canada. *Anthropologie et Sociétés* 31 (1) : 39–54.

Hymes, D. (1972). Models of Interactions of Language and Social Life. *Directions in Sociolinguistics, The Ethnography of Communications*, New York : Holt, Rinehart and Winston.

Hymes, D. (1991). *Vers la compétence de communication*. Paris : Didier.

Italia, M. (2011). *Variations et variétés morphosyntaxiques dans les français parlés au Gabon*. (Thèse de doctorat inédite). Université Aix-Marseille.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* t. I. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C (1992). *Les interactions verbales* t. II. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *Les interactions verbales* t. III. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours*. Paris : Nathan Université.

Kerbrat-Orecchioni C. (2002). *L'énonciation*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni C. (2004).Types d'interactions et genre de l'oral. *Langages*, volume 38, (153) : 41-51.

Kwenzi- Mikala, J.T. (1990) *Anthroponymie chez les Bapunus du Sud-Gabon* , Libreville : Pholia.

Ladmiral, J.R. et Lipianski, E.M. (1989). *La communication interculturelle*. Paris : Armand Colin.

Ledegen, G. (2000) *Le bon français. Les étudiants et la norme linguistique*. Paris : L'Harmattan.

Léglise I. (2013). *Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus hétérogènes*. Linguistics. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O'

Lipou, A. (2001). Normes et pratiques scripturales africaines. *Diversité culturelle et linguistique : Quelle normes pour le français ?* AUF : 115-135.

Li, A. (2005). African studies in China in the Twentieth century: A historiographical survey. *African Studies Review*, vol 47 : 56-67.

Liu, P. et Boutin, E. (2012). Le Guanxi en Chine : un concept opératoire de l'intelligence économique. *Communication et organisation* (42) : 125-132.

Liu P. (2012). *Analyse réseaux dans une perspective interculturelle : le Guanxi.* (Thèse de doctorat) Université du Sud Toulon-Var.

Lugrin, G. (2006). *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite.* Paris : Peter Lang.

Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Malinowsky, B. (1922, traduction française 1963), *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, France : Gallimard.

Maldidier, D. (1990). *L'inquiétude du discours, textes de Michel Pêcheux*, Paris, France : Editions des cendres.

Manessy, G. *(1994). Le français en Afrique Noire (Mythes, stratégies, pratique*). Paris : L'Harmattan.

Marcellesi, J.B. (1981). Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches. *Langages* (61) : 5- 11.

Maurel, C. (2008). *La Chine et le monde*. Levallois-Peret : Studyrama

Mayaffre, D. (2002). Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité. *Corpus* [En ligne], 1 , mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 29 octobre 2016. URL : http://corpus.revues.org/11

Mbabia, O. (2012). *La Chine en Afrique*. Paris : Ellipse.

Medar M. (2011). Les racines Bantu du français gabonais. *Revue d'étude et d'analyse francophone* (4) : 89-105.

Metegue N'Nah, N.(2006*). Histoire du Gabon des origines à l'aube de XXIe siècle*. Paris : L'harmattan.

Mbembe, A. (2000) *De la post-colonie*, Paris : Karthala.

Meng X. (2012). Regards croisés sur les routines de politesse, de quelques malheurs en situation exolingue sino-française. *Synergie Chine* (7) : 161-167

Michel S. et Beuret M. (2010). *La Chinafrique*. Paris, France : Pluriel.

Minko D.(2008). Le marquage identitaire dans le français Gabonais. *Synergies Monde* (5) : 159-164.

Mondada, L. (2008). La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle » in Bilger, Mireille (éd.). *Données orales. Les enjeux de la transcription* (78–110). Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan.

Moreau, M.L. (1997). Variation. *Sociolinguistique Concepts de base*. Liège, Belgique : Mardaga, 283-284.

Moussirou-Mouyama, A. (1990). Les langues du marché de Libreville et plurilinguisme gabonais. *Des langues et des villes*. Paris : Didier Erudition, 421-436.

Nguiabama-Makaya F. (2007). *Colonisation et colonisés au Gabon.* Paris : L'Harmattan.

Nguyen, E. (2010). *Géopolitique de l'Afrique*. Levallois-Perret : Studyrama.

Nguyen E. (2009). *Les relations Chine-Afrique*. Levallois-Perret : Studyrama.

Nicklas, H. (1995). Identité culturelle et conflits entre les cultures. *Relations et apprentissages interculturels*. Paris : Armand Colin, 35-46.

Obiang, JF. (2007). *France-Gabon*. Paris : Karthala.

Oger C. et Ollivier-Yaniv C. (2003). Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique* (71). Repéré à http://mots.revues.org/8423/

Olivier de Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête* (1), 71–109.

Olivier de Sardan, J-P. (2008) *La rigueur du quantitatif : contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Paris : L'Harmattan.

Oslisly R. et Peyrot B. (1987). *L'art préhistorique gabonais*, Rotary-club de Libreville-Okoumé, Libreville : Multipress.

Padovani, F.(2000). Les guanxi au cœur de la société chinoise. *Chine-France : approches interculturelles en économie, littérature, pédagogie, philosophie et science humaine.* Paris, France : L'harmattan.

Pambou J.A. (2011). Les hypercorrections dans le français pratique du Gabon*. Revue d'étude et d'analyse francophone (1).* Libreville, CENAREST, pp 128-167.

Pairault, T. (2011). L'investissement direct chinois en Afrique. Outre-Terre 4 (n° 30), p. 89-114. DOI 10.3917/oute.030.0089

Pairault, T (2011) Chiffres du commerce et de l'investissement sino-africain. Outre-Terre 4 (n° 30), p. 115-128. DOI 10.3917/oute.030.0115

Paveau, M.A. (2006). *Les prédiscours : sens, cognition, mémoire*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.

Pêcheux, M. (1975). *Les vérités de la Palice*. Paris : Maspero.

Picquart, P. (2004). *L'empire chinois*, Paris :Favre.

Psichari, J. (1928) « Un pays qui ne veut pas sa langue », Mercure de France, 63-120.

Raponda-Walker A. (1960). *Notes d'histoire du Gabon*. Libreville : Raponda-Walker.

Richer, P. (2008). *L'offensive Chinoise en Afrique*. Paris : Karthala.

Rossatanga-Rignault G. (2007). *Le travail du Blanc ne finit jamais : L'Africain, le temps et le travail moderne*. Libreville, Gabon : Raponda-Walker.

Rossatanga-Rignault G. (2009). *L'état au Gabon : Histoire et institutions*. Libreville : Raponda-Walkers.

Salins de, G. (1993). *Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement d'une langue étrangère*. Paris : Didier.

Sanjuan T. (2008). *Le défi Chinois*. Paris : La documentation française.

Saussure, F. de (1916) (réédition 1995), *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.

Schank, R.C. et Abelson, R.P. (1977), Script, Plans, Goals, and Understanding. An Inquiry into *Human Knowledge Structure* , Oxford : Basil Blackwell.

Scherer K.R. (1984). *Les fonctions des signes non verbaux dans la conversation*. Paris, France : Cosnier et Brossard.

Searl, J.R. (1972). *Les Actes de langages : Essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann.

Searl, J.R. (1982). *Sens et expression*. Paris : Minuit.

Seleskovitch, D. (1985). *Interprétation ou interprétariat*. META, Vol.30 (1), Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Seleskovitch D. Lederer M. (2014). *Interpréter pour traduire.* Paris : Les Belles Lettres.

Selinker, L. (1972). Interlanguage. *International Review of Applied Linguistics (10)*, 219-231.

Simo Nguemkam-Suoup, A. L. (2009). *La variation du français au Cameroun Approche sociolinguistique et syntaxique*. (Thèse de doctorat). Université de Provence, Aix-en-Provence.

Swales, J. (1990). *Genre analysis : English in Academic and Research Settings*, Cambridge : Cambridge university Press.

Testart, A. (1993). *Des dons et des dieux. Anthropologie religieuse et sociologie comparative*. Paris, France : Errance.

Tognini-Bonelli, E. (2001). *Corpus linguistics at work*. Amsterdam : John Benjamins publishing company.

Traverso, V. (1996). *La conversation familière*. Lyon : PUL.

Traverso, V. (1999). *L'analyse des conversations.* Paris : Nathan.

Traverso, V. (2000). *Perspectives interculturelles sur l'interaction*. Lyon : PUL.

Traverso, V. (2002). Transcription et traduction des interactions en langue étrangère. *Cahiers de praxématique (*39). 77-99.

Trognon, A. (1990). Comment représenter l'interaction. Dans CosnierJ., Gelas N., Kerbrat-Orecchinoni C., (éds), *Echanges sur la conversation*, CNRS, 19-31.

Vion R. (1992). *La Communication Verbale. Analyse des Interactions*. Paris : Hachette Supérieur.

Vion, R. (1996). L'analyse des interactions verbales. *Les Carnets du Cediscor* (4), 19-32

Vogel, K. (1995). *L'interlangue : langue de l'apprenant*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Wadensjö, C. (1992). *Interpreting as Interaction : On Dialogue Interpreting in Immigration Hearings and Medical Encounters*. University of Linköping, Department of Communication Studies : Linköping.

Zarate, G. (2003). *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Paris : Didier.

Zheng, L.H., (1994) *Les stratégies de communication pour la face, observation participante dans un grand restaurant de Paris*. Paris : ANRT.

INDEX DES AUTEURS

Abdallah-Pretceille, 40
Achard, 14, 29, 30, 34, 81, 115, 116, 117, 118, 127, 128, 130, 131, 177, 188, 205, 206, 221, 224, 228, 229, 230, 234, 254, 255, 276, 278, 291, 295, 318, 330, 336, 340, 342, 343, 345, 350, 353, 355, 358
Adam, 96, 120, 122, 127, 177, 292, 296, 302, 304, 305, 326, 327, 347
Adler, 20
Agier, 11
Asad, 24
Austin, 101, 102, 283, 342
Bakhtine, 116, 122, 126, 128, 176, 284, 285, 291, 336
Bange, 94, 95, 241, 242, 243, 249, 250, 272, 346, 351
Beacco, 119, 257
Beniak, 83
Benveniste, 102
Biloa, 165Blanc, 75, 76, 215
Blanchet, 12
Bonhomme, 46
Bourdieu, 90, 91
Boutet, 15, 43, 354
Boutin, 208
Branca-Rosoff, 81
Brown, 103, 109, 110, 152, 219, 288, 342
Calvet, 75
Canut, 80, 81, 172, 225, 226, 240
Charaudeau, 26, 91, 96, 117, 186, 189, 204
Chaudenson, 83
De Montbrial, 90
Dervin, 39, 40
Ducrot, 98, 115, 180, 181, 183, 342
Fishman, 73, 75
Francard, 84, 165
Gadet, 79, 228
Garric, 1, 2, 25, 322, 345
Gernet, 54
Goffman, 37, 98, 104, 109, 110, 111, 288
Gold, 19, 20
Granvaud, 51
Gu, 108
Gumperz, 15, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 114, 202, 203, 285, 342, 344, 345, 346, 349,
Hall, 39, 107, 175
Hamers, 75, 76, 77
Heller, 22
Hymes, 32, 33, 34, 114, 115, 128, 176, 184, 188, 294
Italia, 172, 240
Kerbrat-Orecchioni, 16, 34, 97, 100, 102, 103, 105, 111, 125, 149, 169, 177, 180, 288, 297, 299, 300, 316, 325, 331, 342
Klein, 90
Kwenzi- Mikala, 160
Lederer, 282, 283, 336, 353
Léglise, 22, 322
Li, 54
Lipou, 167
Liu, 55, 57, 58, 208, 222
Longhi, 25, 345
Maingueneau, 43, 115, 116, 291, 296, 360
Malinowsky, 18
Mayaffre, 28
Mbabia, 58
Mbembe, 24
Metegue N'Nah, 44, 46, 52
Mondada, 29
Moreau, 79, 80, 82
Oger, 189
Olivier de Sardan, 27, 31
Ollivier-Yaniv, 189
Oslisly, 45
Paveau, 123, 124, 192, 194, 248, 254
Pêcheux, 31, 118, 120, 121, 122, 123, 206
Peyrot, 45
Ramognino, 81
Raponda-Walker, 47
Saussure, 25, 78, 284, 340, 341
Searl, 102, 366
Seleskovitch, 281, 282, 283, 284, 285, 293, 296, 329, 336
Selinker, 86, 161, 342

Swales, 258
Testart, 334
Tognini-Bonelli, 25
Traverso, 34, 36, 110, 144, 177
Van Dijk, 43, 115, 344
Vion, 126, 128, 245, 280, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 300, 308, 336, 347
Vogel, 86
Wadensjö, 353
Zarate, 87, 367
Zheng, 46, 54, 60, 111

INDEX DES NOTIONS

acrolecte, 81, 82, 158, 161, 163, 165, 184, 185, 186, 268, 272, 338, 343
actes de langage, 99, 100, 101, 107, 111, 338, 357
appellatifs, 102
apprentissage, 76, 81, 82, 84, 85, 158, 161, 201, 207, 222, 344
basilecte, 80, 81, 82, 158, 161, 163, 164, 165, 167, 168, 184, 201, 224, 236, 272, 338, 343, 344
bilingualité, 74, 75, 76, 84
cadre interactif, 124, 126, 276, 287, 288, 348
Chine-Afrique, 53, 356, 359
codes interactionnels, 26, 98, 138
cognitif, 74, 75, 190, 245, 279, 280, 324
continuum, 22, 42, 74, 82, 85, 117, 158, 160, 161, 162, 163, 166, 174, 183, 184, 187, 201, 226, 236, 263, 268, 271, 272, 273, 275, 338, 343, 344
conventions de transcription, 19, 29
culture, 11, 26, 39, 40, 41, 62, 65, 76, 77, 102, 109, 135, 137, 178, 179, 183, 187, 195, 199, 205, 219, 223, 224, 292, 293, 308, 313, 329, 338, 355
dialogisme, 37, 120, 209, 212, 220, 280, 339, 341, 347, 353
diglossie, 42, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 84, 337, 358
314, 316, 317, 318, 319, 321, 324, 326, 329, 331, 332, 333, 336, 339, 341, 342, 345, 347, 348, 349, 350, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 360
discours épilinguistique, 79
discours métalinguistique, 79
endogène, 80, 82
enquête de terrain, 18, *Voir* terrain
entreprise chinoise, 21, 30, 32, 41, 87, 104, 109, 110, 111, 118, 128, 187, 189, 194, 197, 199, 202, 227, 232, 255, 258, 263, 272, 274, 277, 282, 316, 325, 326, 346
ethnologie, 18, 19, 23, 42, 292
exogène, 80, 81, 82
face, 22, 37, 58, 71, 101, 102, 107, 108, 109, 133, 149, 194, 197, 205, 216, 217, 241, 259, 263, 284, 293, 294, 295, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 320, 322, 327, 333, 349, 356, 361
formations discursives, 14, 23, 28, 79, 92, 115, 116, 192, 202, 203, 218, 221, 247, 272, 274, 339, 346, 347, 350
génie civil, 26, 255, 258, 266, 313, 349
genre discursif, 30, 114, 173, 231, 254, 354
grille SPEAKING, 32, 112, 126, 134, 266, 290
illocutoire, 99, 100, 101, 102, 149, 253, 279, 304, 308, 312, 313, 338
interculturalité, 39
interdiscours, 23, 115, 118, 119, 120, 203, 212, 249, 353, 356
interférence, 85, 224
interlangue, 42, 85, 86, 158, 160, 167, 169, 170, 173, 201, 224, 253, 271, 272, 338, 343, 344, 361
langue locale, 77
mésolecte, 81, 82, 83, 159, 161, 165, 166, 168, 197, 201, 222, 227, 231, 236, 253, 264, 268, 271, 272, 273, 304, 338, 348
méthodologie, 15, 18, 29, 61, 87, 109, 112, 117
niveaux opérationnels, 93
niveaux stratégiques, 93
norme, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 140, 149, 162, 164, 165, 167, 168, 172, 192, 193, 199, 222, 260, 340
observation participante, 18, 20, 21, 361
partenaires locaux, 30
pratique langagière, 15, 16, 42, 125, 281, 349
pratique sociale, 14, 15, 16, 26, 42, 113, 114, 116, 125, 254, 255, 281, 339, 341, 349

préconstruit, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 189, 218, 249, 250, 251, 274, 347
prédiscours, 16, 28, 121, 122, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 201, 202, 213, 244, 245, 247, 250, 268, 274, 339, 341, 347, 350, 360
registre discursif, 14, 29, 30, 31, 34, 41, 112, 114, 116, 126, 128, 202, 205, 206, 224, 225, 251, 259, 260, 272, 328, 331, 341, 342, 345, 350
relation horizontale, 101, 104, 105, 141, 144, 274
relation verticale, 105, 129, 134, 149, 151, 183, 232, 241, 270, 274, 284
relations intertextuelles, 12, 26, 32
relations professionnelles, 13, 17, 24, 27, 28, 30, 103, 116, 228, 229, 231, 277, 279, 281, 283, 303, 326, 337, 339, 341, 342, 343, 345, 348, 349, 352
rôle de l'observateur, 19
sciences sociales, 19, 354
séquences d'ouverture, 106, 111, 132, 134, 135, 137, 138, 143, 144, 180, 199, 226, 271, 340
situations langagières, 74
199, 200, 207, 213, 224, 235, 238, 308, 309, 310, 333, 340, 342, 346
stratégies discursives, 34, 41, 87, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 101, 115, 120, 122, 181, 198, 221, 279, 337, 339, 340, 342, 343, 350
taxèmes, 101, 102, 105, 106, 110, 131, 213, 283, 284, 285, 287, 291, 293, 297, 306
termes d'adresse, 38, 95, 102, 103, 105, 132, 144, 146, 153, 186, 200, 226, 227, 233, 236, 262, 272, 283, 315, 326, 340
terrain, 12, 13, 15, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 30, 40, 79, 117, 211, 258, 261, 262, 266, 267, 336, 354, 355, 357, 359
tours de paroles, 106, 110, 124, 138, 250, 267, 274
traduction, 18, 19, 36, 37, 38, 132, 152, 153, 186, 206, 215, 228, 258, 277, 278, 279, 280, 282, 288, 294, 300, 304, 310, 313, 320, 322, 331, 358, 361
transferts, 85, 86, 158, 160, 170, 201, 224
variations, 17, 29, 73, 77, 78, 80, 81, 82, 105, 106, 109, 110, 111, 161, 163, 164, 222, 327, 336, 337, 340, 349
véhiculaire, 68, 70, 72, 73, 74, 81, 82, 101, 142, 337
vernaculaire, 74

UNIVERSITE ARTS BRETAGNE LETTRES LOIRE LANGUES

UNIVERSITÉ DE NANTES

Titre : Usages du français et pratiques discursives dans les relations professionnelles sino-gabonaises

Mots clés : Interactions – registres discursifs – stratégies discursives – francophonie - Chine - Gabon

Résumé : Cette étude est basée sur un corpus d'interactions relevées lors une expérience de travail au sein d'une entreprise chinoise de Bâtiments et Travaux Publics (B.T.P.) installée au Gabon. Les employés chinois de cette entreprise et leurs partenaires gabonais utilisent le français dans leurs relations professionnelles, et cette analyse envisage les rapports entre ces pratiques langagières et la pratique sociale constituée par les tractations commerciales liées aux activités de l'entreprise, sous l'angle des stratégies discursives mobilisées lors des interactions.
Dans un premier temps, l'étude interroge les stratégies induites par l'agencement des différentes variétés de langue et la construction d'un système de normes de communication par les employés chinois autodidactes ayant appris le français en Afrique et leurs partenaires gabonais.
Dans un deuxième temps, l'analyse porte sur le registre discursif des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais, et les stratégies liées aux différents phénomènes discursifs et précursifs qui apparaissent dans le discours des interactions entre les traducteurs-interprètes de l'entreprise et leurs partenaires.
Dans un troisième temps, l'étude se focalise sur les situations d'interprétation et l'influence des phénomènes interactionnels et discursifs, sur la traduction du discours des cadres chinois non-francophones et de leurs partenaires, notamment dans les interactions ayant lieu au ministère des Travaux publics.
Ce travail s'attache à articuler différents courants des sciences du langage (linguistique variationniste, interactionnelle, analyse du discours) pour décrire de nouvelles pratiques langagières en Afrique francophone, et les situer parmi les actes sociaux qui participent aux relations commerciales sino-africaines.

Title : Uses of French language and discursives practices in professional sino-gabonese relationships

Keywords : Interactions - discursives registers – discursives strategies – francophonie – China – Gabon

Abstract : This study is based on a corpus of interactions recorded during experience working in a Chinese company involve in public works and established in Gabon, in which Chinese employees and their Gabonese partners are using French language in their professional relationships. We will consider links between language practices and social practices related to commercial negotiations connected to the company's activities, according to the discursive strategies perspectives.
Firstly, we will analyse strategies produced by the configuration of the different variety of languages and related communication's norms, used by Chinese employees having learned French in Africa with their Gabonese partners.
Secondly, the study will focus on the discursive register produced by relationships between a Chinese employee and his Gabonese partner, and strategies related to discursive and pre-discursive phenomena, which appears in interactions between interpreters/translators of the Chinese company and their partners.
Thirdly, we will consider the interpretation situations and study the influence of interactional and discursive phenomena on the translation for non-French speaker members of the executive staff and their partners, particularly in the public works ministry.
This research uses different kind of sciences of language movement (variationism, interactional linguistic, discourse analyses) to describe new language practices appearing in the French speaking countries of Africa, and to consider these practices as social acts, involved in sino-african business relationships.